

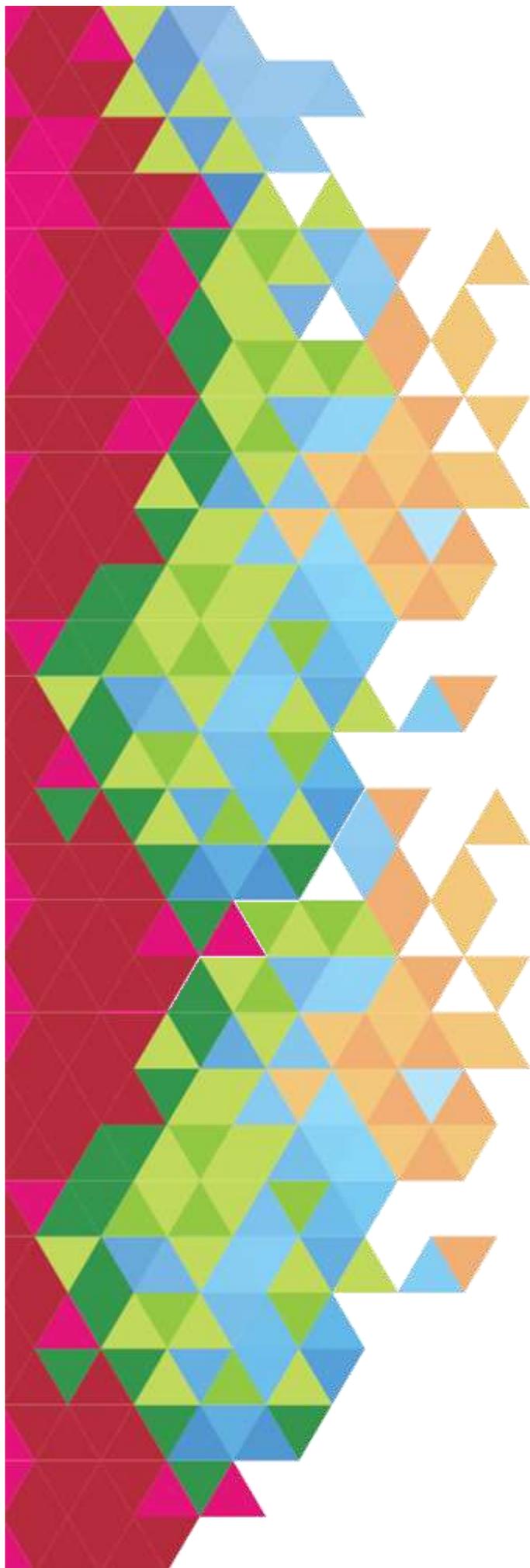


**BASSIN EFE**  
AGENCE D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT URBAINES  
**BRUXELLES**

# RAPPORT ANALYTIQUE & PROSPECTIF

## 2015

Bassin de Bruxelles



## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 1: Contexte socioéconomique du Bassin .....</b>	<b>8</b>
1.1 Présentation de la population et du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale .....	9
1.1.1 Niveaux de diplôme de la population en Région de Bruxelles-Capitale.....	9
1.2 Principaux indicateurs de l'activité économique et du marché du travail en RBC .....	11
1.2.1 Nombre de postes salariés par secteur au 30 juin 2013 :.....	11
1.2.2 Nombre d'indépendants en 2013 : .....	12
1.2.3 Nombre d'unités locales d'établissement avec au moins un poste de travail par secteur	12
1.2.4 Part des postes de travail sectoriel parmi l'ensemble des postes salariés en 2013 : .....	13
1.2.5 Taux de chômage administratif .....	14
1.2.6 Taux d'emploi .....	14
1.2.7 Emploi intérieur.....	14
1.2.8 Navetteurs .....	15
1.3 Conjoncture et prévisions économiques .....	16
<b>Chapitre 2: Offre d'enseignement et de formation professionnelle.....</b>	<b>18</b>
2.1 Enseignement francophone .....	20
2.1.1 Données de cadrage : la population scolaire globale dans le bassin bruxellois .....	20
2.1.2 Données spécifiques à l'enseignement qualifiant .....	24
2.2 L'Enseignement de promotion sociale .....	51
2.2.1 Données de cadrage .....	51
2.2.2 Offre et inscriptions dans les sections qualifiantes de l'EPS en 2013-2014 .....	57
2.4 L'enseignement et la formation en alternance .....	62
2.4.1 Introduction : l'alternance à Bruxelles.....	62
2.4.2 Enseignement en alternance : les CEFA .....	63
2.4.3 L'efp/SFPME.....	71
2.6 Bruxelles Formation .....	87
2.6.1 Données de cadrage .....	87
2.6.2 L'offre et la fréquentation des formations qualifiantes de Bruxelles-Formation et ses partenaires .....	104
2.7 Les Organismes d'insertion socioprofessionnelle .....	104
2.7.1 Données de cadrage .....	104
2.7.2 L'offre de formation qualifiante en ISP et inscriptions (2014) .....	105
2.8 Les Centre de référence (CDR) .....	108
2.8.1 Données de cadrage .....	108

2.8.2	<i>L'offre et la fréquentation des CDR (2014)</i> .....	108
<b>2.9</b>	<b>Les Centre de technologies avancés (CTA)</b> .....	<b>110</b>
2.9.1	<i>Données de cadrage</i> .....	110
2.9.2	<i>L'offre et la fréquentation des CTA (2013)</i> .....	110
<b>2.10</b>	<b>La validation des compétences</b> .....	<b>111</b>
2.10.1	<i>Données de cadrage</i> .....	111
2.10.2	<i>L'offre et la fréquentation des centres de validation (2010-2013)</i> .....	111
<b>2.11</b>	<b>Focus langue</b> .....	<b>114</b>
2.11.1	<i>L'enseignement de promotion sociale</i> .....	114
2.11.2	<i>L'offre de formation en français dans l'Enseignement de promotion sociale</i> .....	115
2.11.3	<i>Le « français de base »</i> .....	115
2.11.4	<i>Bruxelles Formation</i> .....	117
2.11.5	<i>Les OISP</i> .....	117
2.11.6	<i>Le secteur associatif hors ISP, les CPAS,</i> .....	118
<b>Chapitre 3:</b>	<b>Besoins économiques et sociaux</b> .....	<b>119</b>
3.1	<b>Embauches, départs à la retraite, fermetures d'entreprises (données sectorielles actuelles, prévisions)</b> .....	<b>120</b>
3.1.1	<i>Evolution générale par secteur</i> .....	120
3.1.2	<i>Embauches</i> .....	124
3.1.3	<i>Départs à la retraite</i> .....	124
3.1.4	<i>Fermetures d'entreprises</i> .....	125
3.2	<b>Offres d'emploi reçues chez Actiris</b> .....	<b>126</b>
3.3	<b>Sorties à l'emploi des demandeurs d'emploi selon les métiers</b> .....	<b>128</b>
3.4	<b>Liste des fonctions critiques d'après Actiris</b> .....	<b>130</b>
3.5	<b>Métiers en demande</b> .....	<b>134</b>
3.6	<b>Métiers d'avenir (accessibles aux jeunes diplômés du secondaire ou infra)</b> .....	<b>135</b>
3.7	<b>Perceptions des besoins</b> .....	<b>135</b>
3.8	<b>Secteurs identifiés comme prioritaires dans le New Deal</b> .....	<b>136</b>
<b>Chapitre 4:</b>	<b>Les caractéristiques des apprenants et de la demande sociale</b> .....	<b>138</b>
4.1	<b>Caractéristiques des élèves du secondaire qualifiant</b> .....	<b>139</b>
4.1.1	<i>Analyse des parcours des élèves</i> .....	141
4.1.2	<i>Insertion dans l'emploi des sortants de l'enseignement qualifiant</i> .....	142
4.1.3	<i>Perspectives</i> .....	142
4.1.4	<i>Taux d'insertion après une formation en alternance</i> .....	142
4.1.5	<i>Cas particulier : Taux de transition dans le secteur de la construction</i> .....	143
4.2	<b>Caractéristiques des personnes en formation</b> .....	<b>144</b>

4.2.1	<i>Promotion sociale</i> .....	144
4.2.2	<i>efp</i> .....	145
4.2.3	<i>Bruxelles Formation</i> .....	148
4.2.4	<i>Comparaison Bruxelles Formation/OISP</i> .....	156
4.3	<b>Caractéristiques de la Réserve de main d'œuvre</b> .....	157
4.3.1	<i>Le chômage à Bruxelles</i> .....	157
4.3.2	<i>La réserve de main-d'œuvre à Bruxelles</i> .....	158
4.4	<b>Représentation des métiers, attitudes par rapport à l'école et la formation</b> .....	160
<b>Chapitre 5: Les ressources</b> .....		<b>162</b>
5.1	<b>Les ressources matérielles</b> .....	163
5.1.1	<i>Les Centre de Technologies Avancées (CTA) bruxellois</i> .....	163
5.1.2	<i>Les Centres de référence professionnelle (CDR)</i> .....	166
5.1.3	<i>Accessibilité des CTA</i> .....	167
5.1.4	<i>Perspectives de développement des CTA, CDR, cités des métiers</i> .....	168
5.1.5	<i>Validation des compétences</i> .....	169
5.2	<b>Les ressources humaines</b> .....	170
5.2.1	<i>Le personnel enseignant à Bruxelles</i> .....	170
5.2.2	<i>Mobilité des enseignants</i> .....	171
5.2.3	<i>Une pénurie d'enseignants à Bruxelles ?</i> .....	172
<b>Chapitre 6: Diagnostic</b> .....		<b>175</b>
6.1	<b>Offre d'enseignement et de formation</b> .....	176
6.1.1	<i>Eléments de diagnostic communs aux secteurs du commerce, de l'horeca-tourisme et de la construction.</i> .....	176
6.1.2	<i>Eléments de diagnostic propres au secteur du commerce.</i> .....	177
6.1.3	<i>Eléments de diagnostic propres au secteur de l'horeca-tourisme.</i> .....	178
6.1.4	<i>Eléments de diagnostic propres au secteur de la construction.</i> .....	179
6.2	<b>Secteur économique</b> .....	180
6.2.1	<i>Eléments de diagnostic communs aux secteurs du commerce, de l'horeca et de la construction.</i> .....	180
6.2.2	<i>Eléments de diagnostic propres au secteur du commerce.</i> .....	181
6.2.3	<i>Eléments de diagnostic propres au secteur de l'horeca-tourisme.</i> .....	183
6.2.4	<i>Eléments de diagnostic propres au secteur de la construction.</i> .....	184
<b>Chapitre 7: Recommandations</b> .....		<b>187</b>
7.1	<b>Recommandations communes aux trois secteurs abordés</b> .....	188
7.2	<b>Recommandations spécifiques au secteur du commerce</b> .....	191
7.3	<b>Recommandations spécifiques au secteur horeca-tourisme</b> .....	192

7.4 Recommandations spécifiques au secteur de la construction .....	192
<b>Annexes .....</b>	<b>199</b>
7.1 Annexe 1 : EPS, détail des inscriptions du secteur Economie .....	200
7.2 Annexe 2 : CDR, réalisé des formations en propre .....	200
7.3 Annexe 3 : CDR Horeca BePro, répartition des formations en propre par public.....	201
7.4 Annexe 4 : CTA, effectifs 2013 par type de public .....	202
<b>Bibliographie .....</b>	<b>204</b>
Textes légaux.....	205
Références internet.....	205
Autres .....	207
<b>Table des illustrations.....</b>	<b>209</b>
Table des tableaux.....	210
Tables des figures.....	212
<b>Glossaire .....</b>	<b>215</b>

# INTRODUCTION

---

Le 20 mars 2014, la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française ont conclu l'Accord de coopération relatif à la mise en œuvre des Instances bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (EFE). Les bassins EFE visent à établir, grâce à l'expertise de leurs membres mais aussi à la concertation, à l'échange d'informations et au développement de projets pilotes, un véritable partenariat local entre les établissements scolaires, les opérateurs de formation d'insertion et de validation, les services publics de l'emploi et les partenaires sociaux interprofessionnels. Un des objectifs principaux de la création de ces instances est bien de permettre à l'enseignement qualifiant et à la formation professionnelle de mieux se coordonner afin de développer une offre répondant de manière optimale au contexte socio-économique local et aux besoins d'emploi<sup>1</sup>.

Ces bassins EFE constituent la continuation de la logique initiée à Bruxelles par la Commission Consultative Formation Emploi Enseignement (CCFEE) et en Wallonie par les Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation (CSEF), tout en les dépassant et en impliquant d'autres matières, institutions et opérateurs. Chaque bassin a également intégré l'Instance de Pilotage Inter-réseaux de l'Enseignement qualifiant (IPIEQ) qui est désormais la « Chambre enseignement » de l'Instance.

L'article 10 de l'Accord de coopération prévoit que chaque Instance bassin assure le recueil, la synthèse, le croisement et la mise en contexte des données relatives à la fois aux besoins d'emploi et à l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle du bassin. L'objectif est de mettre à disposition des acteurs locaux et, plus particulièrement, des opérateurs de formation professionnelle, d'enseignement qualifiant et d'insertion, un socle commun d'informations qui rassemble notamment :

- la situation démographique,
- les tendances de l'emploi,
- les métiers en tension ou en pénurie,
- les métiers émergents,
- l'offre de formation professionnelle et d'enseignement qualifiant,
- la fréquentation des différentes filières d'enseignement et de formation.

Afin de matérialiser cette mission, les Gouvernements et le Collège demandent aux différentes Instances bassins de leur remettre chaque année un rapport analytique et prospectif reprenant ces informations. Ce document est divisé en 7 chapitres :

1. Le premier chapitre présente brièvement le contexte socioéconomique du bassin bruxellois. Il s'intéresse à la population, au territoire, ainsi qu'aux principaux indicateurs de l'activité économique et du marché du travail ;
2. Le second chapitre a, quant à lui, l'objectif d'offrir une vue d'ensemble de l'offre d'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle ;
3. Le troisième chapitre se penche sur les besoins économiques et sociaux du bassin ;
4. Dans le chapitre quatre, l'accent est mis sur les élèves et les apprenants. Il relève certaines caractéristiques générales ou spécifiques des personnes aux études ou en formation et s'intéresse à la réserve de main-d'œuvre disponible sur le territoire ;

---

<sup>1</sup> Exposé des motifs au projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, relatif à la mise en œuvre des Instances bassins Enseignement qualifiant - Formation – Emploi. Parlement de la Communauté française, 21 mars 2014.

5. Le cinquième chapitre traite des ressources venant renforcer l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle. On y retrouve des données sur les Centres de Technologies Avancées (CTA), sur les Centres de Références (CDR) ainsi que sur la Validation des Compétences ;
6. Le sixième chapitre porte sur un diagnostic partagé par les différents acteurs représentés dans le bassin sur l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle. Dans le présent rapport, ce diagnostic ne porte que sur quelques secteurs jugés prioritaires ;
7. Découlant naturellement du chapitre précédent, le septième chapitre propose une série de recommandations, tant en termes de récoltes de données que de priorités ou d'actions à mettre en œuvre dans le bassin, comme par exemple l'ouverture de nouvelles options.

### **PRECAUTIONS**

Ce rapport analytique et prospectif 2015 constitue le premier rapport remis par l'IB EFE Bruxelles aux Gouvernements et au Collège. A ce titre, il peut être considéré comme un document « expérimental » et nécessite donc quelques précisions de lecture centrales. Les logiques des opérateurs sont effectivement très différentes, qu'il s'agisse de logiques de contenu et de forme de formation, d'adaptation à des publics distincts, de logiques de comptage propres ou encore de catégorisations de métiers différentes. Les chiffres présents dans ce rapport ne sont donc pas comparables comme tels (en particulier dans le chapitre 2).

Les enseignements de ce premier rapport serviront cependant à l'élaboration d'une méthodologie adaptée pour les prochaines années, notamment via une transmission plus harmonisée des données des différents opérateurs. Si, pour ce rapport, les données sont présentées par opérateur, l'objectif, à terme, est d'offrir une vision transversale de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle dans le bassin.

Afin de faciliter la lecture et la compréhension de ce rapport par le lecteur, il est à noter qu'un glossaire se trouve à la fin du document.

# Chapitre 1: CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DU BASSIN

---

## 1.1 Présentation de la population et du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale

On peut caractériser la Région de Bruxelles-Capitale via une série d'indicateurs centraux :

**Tableau 1: Indicateurs centraux caractérisant la RBC**

Indicateurs <sup>2</sup>	Chiffres	
Population de la Région de Bruxelles-Capitale (au 1 <sup>er</sup> janvier 2014)	<b>1.163.486</b>	
Superficie de la RBC	<b>161.4 km<sup>2</sup></b>	
Croissance démographique annuelle moyenne (2010-2020)	<b>+1.2%</b>	
Densité de population	<b>7209 habitants par km<sup>2</sup></b>	
Population en 2020	<b>1.228.772</b>	
Part des jeunes de moins de 18 ans dans la population (2014) en RBC et en Belgique	<b>22.7% en RBC</b>	<b>20.3% en Belgique</b>
Part des personnes de 65 ans et plus en RBC et en Belgique (2014)	<b>13.3% en RBC</b>	<b>17.9% en Belgique</b>
Part des personnes de nationalité étrangère dans la population en RBC et en Belgique (2014)	<b>33.1% en RBC</b>	<b>10.9% en Belgique</b>
Indice de vieillissement en RBC 2014 <sup>3</sup>	<b>0.71</b>	
Part des personnes de 25 à 64 ans ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (2013)	<b>41.5%</b>	
Part des Bruxellois de 20 ans et + ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire sup. (2013) <sup>4</sup>	<b>59.7%</b>	
Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale en 2013	<b>28.805</b>	

Après une décennie de croissance démographique soutenant l'offre de travail, la Région bruxelloise devrait voir sa population augmenter moins rapidement d'ici 2019 bien qu'elle reste néanmoins largement positive. Du point de vue de l'emploi, cela implique que certains secteurs comme ceux de la construction, de la mobilité, de la petite enfance, ou de la gestion des déchets devront faire face à ce défi alors que la croissance de la population active devrait passer de 1,8% en 2013 à 0,49% en 2019<sup>5</sup>. Ce phénomène, associé au vieillissement de la population, devrait encore accroître les difficultés de recrutement rencontrées dans les secteurs de l'enseignement et de la santé.

### 1.1.1 Niveaux de diplôme de la population en Région de Bruxelles-Capitale<sup>6</sup>

Le tableau suivant présente les chiffres issus de l'Enquête sur les Forces de Travail de 2013 concernant les niveaux de diplôme de la population.

<sup>2</sup> IBSA, Chiffres-clés de la Région de Bruxelles-Capitale, site internet : <http://www.ibsa.irisnet.be/themes#.VPV9suGYu7Q>; SPF ECONOMIE, EFT 2013.

<sup>3</sup> IWEPS, Indice de vieillissement de la population, consultable sur : <http://www.iweps.be/indice-de-vieillessement-de-la-population>

<sup>4</sup> SPF ECONOMIE, Enquête sur les forces de travail 2013, consultable sur : [http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/marche\\_du\\_travail\\_et\\_conditions\\_de\\_vie/enquete\\_sur\\_les\\_forces\\_de\\_travail\\_2011-2013.jsp](http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/marche_du_travail_et_conditions_de_vie/enquete_sur_les_forces_de_travail_2011-2013.jsp)

<sup>5</sup> BFP, IBSA, SVR, IWEPS, Perspectives économiques régionales, juillet 2014, p.21, site internet : [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/perspectives-economiques-regionales/perspectives\\_economiques\\_regionales\\_2014\\_2019.pdf](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/perspectives-economiques-regionales/perspectives_economiques_regionales_2014_2019.pdf)

<sup>6</sup> SPF ECONOMIE, Enquête sur les forces de Travail 2013, consultable sur : [http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/marche\\_du\\_travail\\_et\\_conditions\\_de\\_vie/enquete\\_sur\\_les\\_forces\\_de\\_travail\\_2011-2013.jsp](http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/marche_du_travail_et_conditions_de_vie/enquete_sur_les_forces_de_travail_2011-2013.jsp)

**Tableau 2 : Répartition des bruxellois en fonction du niveau de diplôme et de la classe d'âge**

Niveau de diplôme de la population en RBC		15-24 ans		25-29 ans		25-49 ans		50 ans +	
		N	%	N	%	N	%	N	%
Sans diplôme	Hommes	1.815		2.214		15.755		22.300	
	Femmes	1.408		2.858		17.554		37.429	
	<b>Total</b>	<b>3.223</b>	<b>2.3%</b>	<b>5.073</b>	<b>5.1%</b>	<b>33.308</b>	<b>7.2%</b>	<b>59.729</b>	<b>17.9%</b>
Primaire	Hommes	6.975		2.975		14.985		17.179	
	Femmes	6.510		2.259		11.876		22.816	
	<b>Total</b>	<b>13.484</b>	<b>9.8%</b>	<b>5.234</b>	<b>5.3%</b>	<b>26.861</b>	<b>5.8%</b>	<b>39.995</b>	<b>12%</b>
Secondaire inférieur	Hommes	28.404		9.089		41.045		25.890	
	Femmes	25.362		8.861		35.652		33.870	
	<b>Total</b>	<b>53.766</b>	<b>39%</b>	<b>17.950</b>	<b>18.1%</b>	<b>76.697</b>	<b>16.7%</b>	<b>59.761</b>	<b>17.9%</b>
Secondaire supérieur	Hommes	25.379		12.782		66.854		32.460	
	Femmes	27.462		14.877		57.182		41.035	
	<b>Total</b>	<b>52.841</b>	<b>38.3%</b>	<b>27.660</b>	<b>28%</b>	<b>124.035</b>	<b>27%</b>	<b>73.495</b>	<b>22%</b>
Niveau non universitaire type court / formation professionnalisante ou de transition (à orientation professionnelle)	Hommes	813		2.958		17.632		11.417	
	Femmes	2.245		3.689		26.246		23.110	
	<b>Total</b>	<b>3.058</b>	<b>2.2%</b>	<b>6.647</b>	<b>6.7%</b>	<b>43.878</b>	<b>9.6%</b>	<b>34.526</b>	<b>10.3%</b>
Niveau non universitaire type long / formation (à orientation) académique en haute école	Hommes	1.091		4.562		13.831		5.672	
	Femmes	1.822		5.138		16.760		5.786	
	<b>Total</b>	<b>2.913</b>	<b>2.1%</b>	<b>9.700</b>	<b>9.8%</b>	<b>30.590</b>	<b>6.7%</b>	<b>11.458</b>	<b>3.4%</b>
Niveau universitaire / formation (à orientation) académique universitaire	Hommes	3.454		12.088		61.405		33.436	
	Femmes	5.243		14.708		62.666		22.025	
	<b>Total</b>	<b>8.697</b>	<b>6.3%</b>	<b>26.796</b>	<b>27%</b>	<b>124.071</b>	<b>27%</b>	<b>55.461</b>	<b>16.6%</b>
<b>Total</b>	Hommes	67.932		46.668		231.506		148.354	
	Femmes	70.052		52.391		227.936		186.072	
	<b>Total</b>	<b>137.984</b>	<b>100%</b>	<b>99.059</b>	<b>100%</b>	<b>459.442</b>	<b>100%</b>	<b>334.425</b>	<b>100%</b>

Sources : ONSS, Enquête sur les forces de travail 2013

## Principaux indicateurs de l'activité économique et du marché du travail en RBC

Ce tableau nous permet de constater que 42% des jeunes de moins de 30 ans disposent au mieux d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur : plus d'un quart des jeunes de 20 à 24 ans sont concernés par ce faible niveau de qualification, ainsi que 28,5% des 25-29 ans.

### 1.2 Principaux indicateurs de l'activité économique et du marché du travail en RBC

#### 1.2.1 Nombre de postes salariés par secteur au 30 juin 2013<sup>7</sup> :

Les cases grisées correspondent aux secteurs dans lesquels une majorité des personnes occupées ont un niveau de qualification faible ou moyen<sup>8</sup>. Il semblerait que les domaines employant le plus de salariés peu qualifiés aient connu les diminutions d'effectifs les plus importantes (exception faite du secteur financier alors que c'est surtout à la branche « Action sociale sans hébergement » qu'il faut imputer les réductions d'effectifs dans le secteur « santé et action sociale »).

**Tableau 3: Répartition du nombre de postes salariés par secteur au 30 juin 2013**

SECTEUR	Nbre de salariés 2013	Evolution du nombre de salariés entre 2009 et 2013	
Activités de services administratifs et de soutien	59.961	↑31%	+ 14.184 sal.
Administration publique	109.664	↑2.2%	+ 2.392
Activités immobilières	5.767	↑58%	+ 2.117
Autres activités de services	23.003	↑6%	+ 1.298
Enseignement	56.824	↑1.5%	+ 852
Arts, spectacles et activités récréatives	8.797	↑7.4%	+ 606
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	36.262	↑1.5%	+ 531
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4.551	↑7.7%	+ 324
Hébergement et restauration	26.287	↑1%	+ 272
Activités extraterritoriales	2.365	↑10.2%	+218
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	3.704	↑6%	+ 207
Agriculture, sylviculture et pêche	111	↓22.3%	-32
Activités des ménages en tant qu'employeurs; en tant que producteurs de biens et services pour usage	500	↓10.9%	-61
Transports et entreposage	26.941	↓3.3%	- 932
Information et communication	31.804	↓6.6%	- 2.250
Construction	16.254	↓16%	- 3.078
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	60.794	↓5.3%	- 3.448
Industrie manufacturière et extractive	19.203	↓18%	- 4.195
Activités financières et d'assurance	59.843	↓6.6%	- 4.276
Santé humaine et action sociale	63.625	↓6.7%	- 4.591
<b>TOTAL</b>	<b>616.260</b>	<b>↑0.01%</b>	<b>+72</b>

Sources : ONSS, Nombre de poste de travail salarié au 30 juin 2013, statistiques décentralisées - calculs IWEPS

<sup>7</sup> ONSS, Nombre de poste de travail salarié au 30 juin 2013, statistiques décentralisées, calculs IWEPS

<sup>8</sup> Observatoire bruxellois de l'emploi, Service Etudes & Statistiques de Bruxelles Formation, Note conjointe : Identification de secteurs porteurs d'emplois et de premières expériences pour les jeunes en Région de Bruxelles- 2015, p.34

### 1.2.2 Nombre d'indépendants en 2013<sup>9</sup> :

Pour connaître le nombre d'indépendants en Région bruxelloise, les chiffres plus détaillés à notre disposition sont ceux de l'OBE et de Bruxelles-Formation<sup>10</sup> et datent de 2012.

**Tableau 4: Répartition des indépendants à Bruxelles par secteur**

SECTEURS	EFFECTIFS
Agriculture et pêche	725
Industrie et Artisanat	25.728
Commerce	29.227
Professions libérales	33.477
Services	5.387
Professions diverses	1.328
<b>TOTAL (au 31 /12/2013)</b>	<b>95.872</b>

Source : INASTI, données statistiques 2013

Ces chiffres nous indiquent que les volumes d'emploi indépendant les plus importants concernant les secteurs où le niveau de qualification nécessaire est généralement moindre (à l'exception des activités spécialisées, scientifiques et techniques), sont :

- Le commerce : Ce secteur représente 21% de l'emploi indépendant bruxellois.
- La construction : 18%
- L'horeca : 9%

### 1.2.3 Nombre d'unités locales d'établissement avec au moins un poste de travail par secteur<sup>11</sup>

Le tableau suivant indique que les cinq secteurs comprenant le plus d'unités locales d'établissement sont :

1. Le commerce : 7.715 unités (soit 22,2% du total des établissements)
2. Les autres activités de service : 3.359 (9,7%)
3. Les activités spécialisées, scientifiques et techniques : 3.281 (9,5%)
4. L'horeca : 3.027 (8,7%)
5. La santé humaine et l'action sociale : 2.252 (6,5%)

À eux cinq, ces secteurs emploient 210.000 personnes, soit plus d'un tiers de l'emploi salarié total.

<sup>9</sup> Y sont inclus les aidants ayant les mêmes droits et obligations que les indépendants. Source : INASTI, données statistiques, site internet : <http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/tools/statistics/index.htm>

<sup>10</sup> Observatoire bruxellois de l'emploi, Service Etudes & Statistiques de Bruxelles Formation, Note conjointe : Identification de secteurs porteurs d'emplois et de premières expériences pour les jeunes en Région de Bruxelles- 2015, p.37

<sup>11</sup> ONSS, Nombre d'unités locales par tailles et secteurs d'activité en juin 2013, Statistiques décentralisées, traitement : IWEPS

**Tableau 5: Répartition des entreprises bruxelloises par nombre de personnes employées et par secteur**

Nombre Emploi Secteur	Nombre de personnes employées						TOTAL
	De 1 à 9 (TPE)	de 10 à 19	De 20 à 49	De 50 à 199	De 200 à 499	500 et plus	
Agriculture, sylviculture & pêche	19	1	2	0	0	0	22
Industries extractives et manufacturières	785	102	85	45	15	3	1035
Production et distribution de gaz-électricité	10	4	5	5	5	3	32
Eau et gestion des Déchets	27	6	12	9	5	1	60
Construction	1.382	128	79	29	13	3	1.634
Commerce ; réparation auto/moto	6.656	531	339	161	24	4	7.715
Transport et entreposage	779	107	58	40	20	11	1.015
Hébergement et restauration	2.509	313	149	46	7	3	3.027
Information et communication	1.028	135	89	44	24	8	1.328
Activités financières et d'assurance	976	175	107	76	27	31	1.392
Activités immobilières	1.913	40	29	19	0	0	2.001
Administration publique	453	75	114	149	73	52	916
Enseignement	691	329	527	208	15	7	1.777
Santé humaine Action sociale	1.405	355	306	144	28	14	2.252
Arts, spectacles & activités récréatives	874	100	64	18	4	0	1.060
Autres activités de services	2.823	318	164	50	4	0	3.359
Activités des ménages en tant qu'employeurs/en tant que producteurs de b&s à usage propre	376	1	0	0	0	0	377
Activités des organismes extraterritoriaux	243	42	18	4	1	0	308
<b>TOTAL</b>	<b>27.041</b>	<b>3.229</b>	<b>2.569</b>	<b>1.326</b>	<b>311</b>	<b>168</b>	<b>34.644</b>

ONSS, Nombre d'unités locales par tailles et secteurs d'activité en juin 2013

#### 1.2.4 Part des postes de travail sectoriel parmi l'ensemble des postes salariés en 2013<sup>12</sup> :

Les cases colorées du tableau qui suit correspondent aux secteurs où la majorité des salariés y étant occupés disposent d'un niveau de qualification faible ou moyen<sup>13</sup>.

En outre, selon l'Indice de spécialisation tel qu'il apparaît à la page suivante, certains secteurs sont surreprésentés à Bruxelles par rapport au poids de ce même secteur dans le reste de la Belgique, en particulier les organismes extraterritoriaux (dont seuls les salariés assujettis à la sécurité sociale belge sont comptabilisés par l'ONSS, ce qui sous-estime fortement leur nombre), les activités financières, le secteur de l'information et de la communication, l'administration publique ainsi que les autres activités de service.

<sup>12</sup> ONSS, Nombre de poste de travail salarié au 30 juin 2013, statistiques décentralisées, calculs IWEPS

<sup>13</sup> Observatoire bruxellois de l'emploi, Service Etudes & Statistiques de Bruxelles Formation, op.cit. , p. 34

**Tableau 6: Répartition des entreprises par secteur en fonction de leur indice de spécialisation<sup>14</sup>**

SECTEURS	Effectifs	En % par rapport au total des salariés	Indice de spécialisation.
Administration publique	109.664	17.8%	1.7
Santé humaine et action sociale	63.625	10.3%	0.7
Commerce ; réparation auto/moto	60.794	9.8%	0.8
Activités financières et d'assurance	59.843	9.7%	2.8
Activités de services administratifs et de soutien	59.961	9.7%	1.1
Enseignement	56.824	9.2%	0.9
Activités spécialisées, scientifiques & techniques	36.262	5.9%	1.5
Information et communication	31.804	5.1%	2.0
Transports & entreposage	26.941	4.4%	0.8
Hébergement et restauration	26.287	4.3%	1.4
Autres activités de services	23.003	3.7%	1.7
Industrie extractive manufacturière	19.203	3.1%	0.3
Construction	16.254	2.6%	0.5
Arts, spectacles et activités récréatives	8.797	1.4%	1.1
Activités immobilières	5.767	0.9%	1.7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4.551	0.7%	1.4
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	3.704	0.6%	0.8
Activités extraterritoriales	2.365	0.38%	5.1
Activités des ménages	500	0.08%	0.9

Source : Observatoire bruxellois de l'emploi et Service Etudes & Statistiques de Bruxelles Formation

### 1.2.5 Taux de chômage administratif

Fin septembre 2015, le taux de chômage administratif s'élève à **18,8%**, contre 21,2% en septembre 2014. Le chômage des jeunes de moins de 25 ans s'élève à **28,9%** contre 31,3% en septembre 2014.

### 1.2.6 Taux d'emploi

Sur base du rapport mensuel d'Actiris publié en aout 2015, le taux d'emploi harmonisé en RBC s'élevait à **54,2%**.

### 1.2.7 Emploi intérieur

L'emploi intérieur est défini par le volume d'emplois occupés au sein d'un territoire, quel que soit le lieu de résidence des personnes les exerçant. Au niveau bruxellois, il représente 709.000 emplois<sup>15</sup>. Malgré la crise, l'emploi bruxellois a connu un taux de croissance supérieur à celui des deux autres régions. Il a en effet crû de 3.3% entre 2008 et 2013 alors que la Flandre et la Wallonie ne profitaient respectivement que de hausses de 2.8% et 0.4%<sup>16</sup>. Cette hausse s'explique uniquement par

<sup>14</sup> Ibid., p. 35

<sup>15</sup> Actiris, Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale : Etat des lieux 2013, septembre 2014, p.15, site internet : [http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Etat%20des%20lieux%202013\\_FR.pdf](http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Etat%20des%20lieux%202013_FR.pdf)

<sup>16</sup> Ibid.

**Principaux indicateurs de l'activité économique et du marché du travail en RBC**

l'augmentation de l'emploi féminin (le secteur des titres services étant particulièrement concerné<sup>17</sup>). Malgré le fait que Bruxelles constitue le plus grand bassin d'emplois (16% de l'emploi intérieur belge), moins de la moitié de ces postes de travail sont occupés par les 506.000 Bruxellois actifs. Ainsi, pour l'année 2013, 48.4% de l'emploi intérieur régional est occupé par ceux-ci.

**1.2.8 Navetteurs**

Sur base du tableau ci-dessous, nous pouvons rappeler la proportion de Bruxellois et navetteurs dans chaque secteur en 2013:

**Tableau 7: Répartition de la main d'œuvre bruxelloise et non bruxelloise par secteur<sup>18</sup>**

Secteurs	% Main d'œuvre domiciliée en RBC (2013)	% Navetteurs	% des actifs occupés dans ce secteur avec qualifications faible et moyenne
Activités des ménages	93%	7%	78.4%
Horeca	78.7%	21.3%	77.3%
Autres activités de services	67.4%	32.6%	45.9%
Organismes extraterritoriaux <sup>19</sup>	67.2%	32.8%	17.4%
Services administratifs et de soutien	61.3%	38.7%	65.9%
Construction	59.8%	40.2%	78.2%
Activités immobilières	59.1%	40.9%	45.1%
Santé humaine et action sociale	58.7%	41.3%	37.9%
Commerce	55.7%	44.3%	64.5%
Arts, spectacles & activités récréatives	48.9%	51.1%	45.2%
Enseignement	47.9%	52.1%	18.7%
Activités spécialisées, scientifiques & techniques	46.1%	53.9%	21.2%
Industries extractives & manufacturières	40.3%	59.7%	51.9%
Transports & entreposage	37.5%	62.5	68.2%
Information & communication	37%	63%	25.5%
Administration publique	30.8%	69.2%	48.9%
Activités financières & d'assurance	27.3%	72.7%	27.4%
<b>RÉGION BRUXELLOISE</b>	<b>48.4%</b>	<b>51.6%</b>	<b>44.4%</b>

Source : Observatoire bruxellois de l'emploi et Service Etudes & Statistiques de Bruxelles Formation – Note conjointe

Comme nous venons de le voir, plus de la moitié des emplois en Région bruxelloise est occupée par des navetteurs. Parmi ceux-ci 2/3, proviennent de Flandre et 1/3 de Wallonie<sup>20</sup>. Il est important de souligner que nous observons depuis la fin des années 90, une baisse modérée mais continue du nombre d'entrants provenant des deux autres régions. Cela s'explique par un accroissement du volume d'actifs bruxellois occupés à Bruxelles<sup>21</sup>.

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> Observatoire bruxellois de l'emploi, Service Etudes & Statistiques de Bruxelles formation, op.cit., p.34

<sup>19</sup> Pour les secteurs « organismes extraterritoriaux » et « activités des ménages », la part des navetteurs correspond à la moyenne 2011-2013

<sup>20</sup> Commission européenne, Informations sur le marché du travail- Belgique: Région de Bruxelles-Capitale, site internet : <https://ec.europa.eu/eures/main.jsp?catId=7552&acro=Imi&lang=fr&countryId=BE&regionId=BE1&nuts2Code=null&nuts3Code=null&regionName=R%C3%A9gion%20De%20Bruxelles-Capitale%20%20Brussels%20Hoofdstedelijk%20Gewest>

<sup>21</sup> Actiris, op.cit., p.44

Les navetteurs entrant à Bruxelles présentent plusieurs caractéristiques<sup>22</sup> :

- Ils sont en moyenne **plus âgés** que les travailleurs bruxellois.
- Leur **niveau de qualification est supérieur** à celui des Bruxellois travaillant à Bruxelles.
- Ils sont **majoritaires** dans certains secteurs d'activité, en particulier ceux de la **finance et des assurances, de l'administration publique et des transports**.

Quant au flux de Bruxellois travaillant dans une autre région, il a fortement augmenté ces dernières années. En 2013, il ne concernait pas moins de 16,2% de la population régionale<sup>23</sup>, si bien que le rapport entre navettes entrantes et sortantes est passé de 7 pour 1 en 2003 à 5,5 pour 1, dix ans plus tard<sup>24</sup>.

Pour les années allant de 2016 à 2019, Bruxelles accueillerait 1.300 travailleurs flamands supplémentaires ainsi que 4.000 travailleurs wallons de plus, alors que le nombre de bruxellois allant travailler dans les deux autres régions augmenterait de 5.800 unités<sup>24</sup>.

### 1.3 Conjoncture et prévisions économiques

Dans un contexte de stagnation économique depuis mi-2011, il est important de préciser d'emblée que les projections économiques ont plus d'une fois été réévaluées à la baisse. Cependant, les projections du printemps 2015 de la BNB sont nettement plus optimistes qu'à l'automne 2014. Elles rejoignent en ce sens les projections de la Banque centrale européenne, qui semblent indiquer une reprise de la croissance plus soutenue<sup>25</sup> (sous l'effet conjugué de la baisse du prix du pétrole, d'un euro faible et de la politique d'assouplissement quantitatif de la BCE). Néanmoins, le rapport présenté par le Bureau du Plan devant la Commission des Affaires sociales de la Chambre, en date du 4 février 2015, fait état de la faible création nette d'emplois attendue d'ici la fin de la décennie (en raison notamment des 29.000 emplois publics supprimés ou non renouvelés), accompagnée d'une légère baisse du PIB et de la consommation des ménages<sup>26</sup>.

Au niveau de la Belgique, l'année 2014 fut caractérisée par une hausse modeste du PIB de l'ordre de 1,0% (en baisse par rapport aux précédentes prévisions du Bureau du Plan<sup>27</sup>). Pour 2015, cette croissance atteindrait 1,5%. Enfin, selon les perspectives économiques régionales publiées par les différents Instituts régionaux de statistiques ainsi que par le Bureau Fédéral du Plan en juillet 2014, le PIB augmenterait de 1,6% en moyenne entre 2016 et 2019.

<sup>22</sup> Ibid. ,p.45

<sup>23</sup> SPF Economie, Tendances sur le marché du travail belge (1983-2013), site internet : [http://economie.fgov.be/fr/binaries/analyse-b\\_fr\\_tcm326-261813.pdf](http://economie.fgov.be/fr/binaries/analyse-b_fr_tcm326-261813.pdf)

<sup>24</sup> Actiris, op.cit., p.45

<sup>25</sup> BANQUE CENTRALE EUROPEENNE, Projections économiques, mars 2015, consultable sur : <https://www.ecb.europa.eu/pub/projections/html/index.en.html>

<sup>26</sup> LA LIBRE BELGIQUE, les mesures prises par la Belgique créeront 16.000 emplois d'ici 2020, 4 février 2015, site internet : <http://www.lalibre.be/economie/actualite/les-mesures-prises-par-la-belgique-creeront-16-000-emplois-a-l-horizon-2020-54d213d935701001a18aef1a>

<sup>27</sup> BUREAU FEDERAL DU PLAN, Prévisions des Instituts de conjoncture, décembre 2014, site internet : [http://www.plan.be/databases/ecofor\\_list.php?lang=fr](http://www.plan.be/databases/ecofor_list.php?lang=fr)

### Conjoncture et prévisions économiques

Quant à la Région de Bruxelles-Capitale, le PIB régional en volume s'est accru de 1,1% en 2014, mais la reprise de l'activité économique bruxelloise serait modeste pour les années qui suivent puisqu'au mieux elle atteindrait 1,6% en 2015<sup>28</sup>. Durant la période 2016-2019, la croissance moyenne avoisinerait 1,4%, ce qui devrait permettre d'enregistrer 20.000 créations nettes d'emplois au total. Associé à une croissance plus faible des entrées nettes de navetteurs, ce phénomène devrait permettre, à la fin de la décennie, de retrouver un taux de chômage de l'ordre de 18.4%, niveau n'ayant plus été atteint depuis vingt ans. En outre, le taux d'emploi atteindrait 58.5%.<sup>29</sup>

---

<sup>28</sup> BFP, IBSA, SVR, IWEPS, op.cit., p.18

<sup>29</sup> Ibid., p.39

# Chapitre 2: OFFRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

---

Ce chapitre a pour objectif de décrire l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle sur le Bassin bruxellois. Il vise à donner des éclairages globaux mais aussi précis sur l'enseignement et la formation qualifiante : l'offre, la fréquentation et le nombre de certificats sont ainsi étudiés pour chaque opérateur.

Le champ analysé dans ce cadre est le suivant :

- la population scolaire à Bruxelles
- l'enseignement secondaire qualifiant (P et TQ) des troisième et quatrième degrés, y compris le 3<sup>ème</sup> degré organisé dans les CEFA (articles 45 et 49) et les formes 3 et 4 de l'enseignement secondaire spécialisé
- l'enseignement de promotion sociale (essentiellement le niveau secondaire supérieur)
- les formations professionnelles SFPME/efp (contrat d'apprentissage et formation chefs d'entreprises)
- Bruxelles Formation : par centre de formation
- le secteur de l'insertion socioprofessionnelle
- l'activité des CTA, des centres de compétence et des centres de références : en priorité l'offre « métiers <sup>30</sup> » accessible aux élèves de l'enseignement qualifiant, à leurs enseignants et aux demandeurs d'emploi
- l'activité des centres de validation des compétences.

En l'absence d'une nomenclature commune, ce rapport utilise celle en vigueur dans chaque organisme. Le présent chapitre expose donc des informations par opérateur et donne des informations de cadrage générales puis des informations sur l'offre en tant que telle et sur le « réalisé », c'est-à-dire le nombre d'apprenants dans le bassin. À des fins de meilleure lisibilité, l'offre de chaque opérateur est présentée en commençant toujours par les domaines suivants :

1. Construction
2. Industrie/métiers techniques
3. Economie/Commerce/Vente Métiers administratifs
4. Horeca/Tourisme
5. Transport/Logistique/Mobilité
6. Service aux personnes/Santé/Action sociale

---

<sup>30</sup> L'activité générale sera décrite dans le chapitre 5

## 2.1 Enseignement francophone

### 2.1.1 Données de cadrage : la population scolaire globale dans le bassin bruxellois

#### A. L'enseignement obligatoire et supérieur

À Bruxelles, l'enseignement « bruxellois » n'existe pas : les deux communautés se partagent la compétence de l'enseignement. En 2012-2013, la population scolaire totale à Bruxelles s'est répartie comme suit :

**Tableau 8 : Enseignement, population scolaire en 2012-2013 par niveau d'enseignement**

Type d'enseignement	Maternel	Primaire	Secondaire	Supérieur non universitaire	Total
Enseignement francophone	45.541	74.569	78.769	34.768	233.647
Enseignement néerlandophone	12.180	16.000	13.929	16.090	58.199
<b>TOTAL</b>	<b>57.721</b>	<b>90.569</b>	<b>92.698</b>	<b>50.858</b>	<b>291.846</b>

Source : IBSA, Thème enseignement, Chiffres Population scolaire

Dans ce tableau, on peut observer l'importance de l'enseignement francophone, qui compte près de 80% des élèves, alors que l'enseignement néerlandophone n'en compte que 20% et ce, tous niveaux confondus. Ce rapport porte exclusivement sur l'enseignement francophone, c'est pourquoi les chiffres qui vont suivre ne représentent que cet enseignement.

Comme le montre le tableau précédent, on dénombre 233.647 apprenants dans les niveaux maternel, primaire, secondaire et supérieur non universitaire de l'enseignement francophone en 2012-2013. C'est au niveau secondaire que l'on retrouve une majeure partie de l'effectif (34%), suivi de près par l'enseignement primaire (32%), et enfin les enseignements maternel (19%) et supérieur (15%). Lorsqu'on observe la manière dont cette population scolaire (francophone) se répartit par commune, il apparaît que les communes de Bruxelles-ville (18%), Anderlecht (10%) et Schaerbeek (10%) accueillent un nombre plus important d'élèves<sup>31</sup>. Au contraire, Berchem-Ste-Agathe (0.8%), Koekelberg et Saint-Josse-ten-Noode (1,8%) n'en rassemblent qu'une minorité.

<sup>31</sup> Il peut être utile de noter à ce stade que les communes d'Ixelles, Etterbeek, Ganshoren, Auderghem, Schaerbeek, Saint-Gilles, Uccle et Watermael-Boitsfort ont mis sur pied un enseignement exclusivement francophone.

Figure 1: Enseignement, population scolaire francophone en 2012-2013 par niveau d'enseignement et par commune

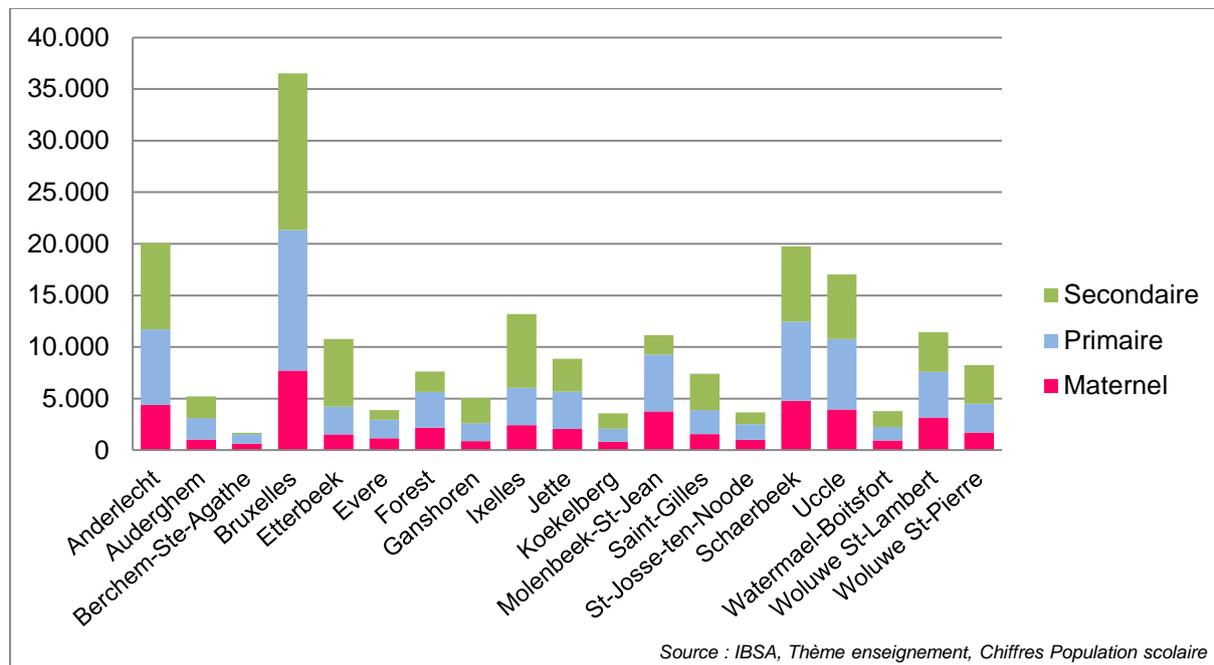


Tableau 9: Part des jeunes bruxellois en cours d'étude ou en formation<sup>32</sup>

		De 15 à 19 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans
Etudiants	hommes	27.698	16.263	3.160
	femmes	27.533	20.588	3.456
	<b>Total</b>	<b>55.231</b>	<b>36.851</b>	<b>6.617</b>
Population totale	hommes	30.035	40.549	52.153
	femmes	31.196	36.960	46.560
	<b>Total</b>	<b>61.231</b>	<b>77.509</b>	<b>98.713</b>
Proportion de jeunes en cours d'étude / formation		<b>90%</b> (des 15 – 19 ans)	<b>47.5%</b> (des 20 – 24 ans)	<b>6.7%</b> (des 25 – 29 ans)

Source : ONSS, EFT 2013 et SPF Economie

### B. L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est structuré en un enseignement dit « ordinaire » et un enseignement spécialisé.

L'enseignement secondaire ordinaire comprend 6 années d'études organisées en trois degrés de deux ans, qui peuvent être suivies d'une année complémentaire (7<sup>ème</sup>) ou d'un quatrième degré de trois ans dans le cas spécifique des soins infirmiers.

Il s'organise sous deux formes : d'une part l'enseignement de plein-exercice, et d'autre part l'enseignement en alternance<sup>33</sup>). Ce dernier articule une formation générale, théorique et pratique

<sup>32</sup> Sources : Enquête sur les forces de travail en 2013 et statistiques relatives à la population issues du SPF Economie : <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/agesexe/>

<sup>33</sup> Pour davantage de détails sur l'enseignement en alternance et les CEFA, voir page 60

dans un CEFA (Centre d'éducation et de formation en alternance) et l'apprentissage d'une pratique professionnelle dans une entreprise.

Dans l'enseignement de plein-exercice, le premier degré est constitué de deux parcours différents : le degré commun ou le degré différencié, plus adapté à certains élèves qui ne possèdent pas le CEB (certificat d'études de base).

À partir du deuxième degré, l'enseignement secondaire ordinaire peut prendre 4 formes :

- Général
- Technique
- Artistique
- Professionnel

L'enseignement général est organisé en section de transition ; l'enseignement professionnel en section de qualification et chacun des enseignements techniques et artistique peut être organisé en section de transition ou de qualification.

Les sections de **transition** préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6<sup>ème</sup> année de ces études.

Dans les enseignements technique, artistique et professionnel, les sections de **qualification** préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un Certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études.

**Attention, certaines options ne délivrent pas de certificat de qualification** à l'issue de la 6<sup>ème</sup> année :

- Arts plastiques
- Art et structure de l'habitat
- Aspirant(e) en nursing
- Techniques sociales
- Prothèse dentaire
- Optique
- Électroménager et matériel de bureau
- Puériculture
- Soins de beauté

Trois d'entre elles (prothésiste dentaire, opticien(ne) et puériculteur(trice) le délivrent à la fin d'une 7<sup>ème</sup>.

L'enseignement secondaire spécialisé se structure quant à lui en 7 types (allant du retard mental léger aux déficiences auditives) et 4 « formes » distinctes :

- Forme 1 : Enseignement spécialisé d'adaptation sociale
- Forme 2 : Enseignement spécialisé d'adaptation sociale et professionnelle
- Forme 3 : Enseignement professionnel spécialisé
- Forme 4 : Enseignement spécialisé général, technique, artistique, professionnel de transition ou de qualification.

Ces premières balises posées, les effectifs dans l'enseignement secondaire en 2012-2013 se répartissent de la manière suivante dans les différentes filières à Bruxelles :

**Tableau 10: Enseignement secondaire, effectifs à Bruxelles par filière en 2012-2013**

<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE</b>	<b>75.931</b>
<b>Enseignement secondaire de plein-exercice</b>	<b>74.588</b>
Premier degré	26.412
Deuxième degré	25.638
Forme générale	14.513
Forme technique et artistique de transition	1.630
Forme technique et artistique de qualification	4.895
Forme professionnelle	4.581
3ème année de différenciation et d'orientation	19
Troisième degré	21.756
Forme générale	10.249
Forme technique et artistique de transition	1.184
Forme technique et artistique de qualification	5.751
Forme professionnelle	4.572
Quatrième degré	782
<b>Enseignement secondaire en alternance</b>	<b>1.343</b>
Deuxième degré	896
Troisième degré	447
<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ</b>	<b>2.838</b>
Forme 1	204
Forme 2	603
Forme 3	1.835
Forme 4	196

Source : ETNIC, comptage du 15 janvier 2013

**Tableau 11: Enseignement ordinaire, ratio de transition/qualification en 2012-2013**

	<b>Total</b>	<b>2<sup>ème</sup> degré</b>	<b>3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> degrés</b>
Transition	27.576	16.143	11.433
Qualification (PE-Alt)	21.924	10.372	11.552
<b>Total</b>	<b>49.500</b>	<b>26.515</b>	<b>22.985</b>
Ratio transition	55,7%	60,9%	49,7%
Ratio qualification	44,3%	39,1%	50,3%

Source : ETNIC, comptage du 15 janvier 2013 – Calculs IB EFE Bruxelles

Il est utile de rappeler à ce stade que le cœur de ce rapport se centre essentiellement sur le qualifiant. Ne seront donc traités dans le point suivant que les données relatives à l'enseignement secondaire qualifiant (forme technique de qualification et professionnelle) des troisième et quatrième degrés, y compris le 3<sup>ème</sup> degré organisé dans les CEFA (articles 45 et 49) et les formes 3 (phase 3) et 4 de l'enseignement secondaire spécialisé.

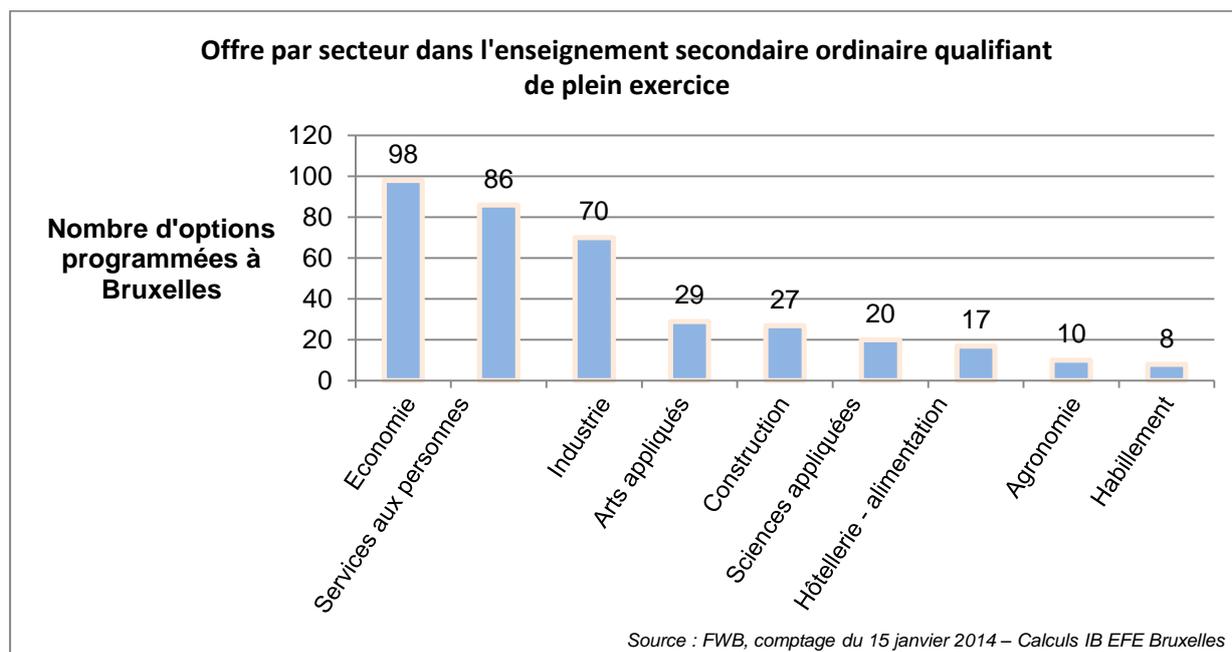
## 2.1.2 Données spécifiques à l'enseignement qualifiant

### A. Enseignement ordinaire (qualifiant, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> degrés)

Comme l'indique le point précédent, l'enseignement secondaire qualifiant du 3<sup>ème</sup> degré, organisé et subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles à Bruxelles est proposé à la fois :

- en « plein exercice » par 64 établissements secondaires,
- en alternance par 5 centres d'enseignement et de formation en alternance (CEFA, cf. Focus en fin de chapitre II) et dans le spécialisé.

**Figure 2: Enseignement PE, répartition du nombre d'option au 3<sup>ème</sup> degré par secteur (2013-2014)**

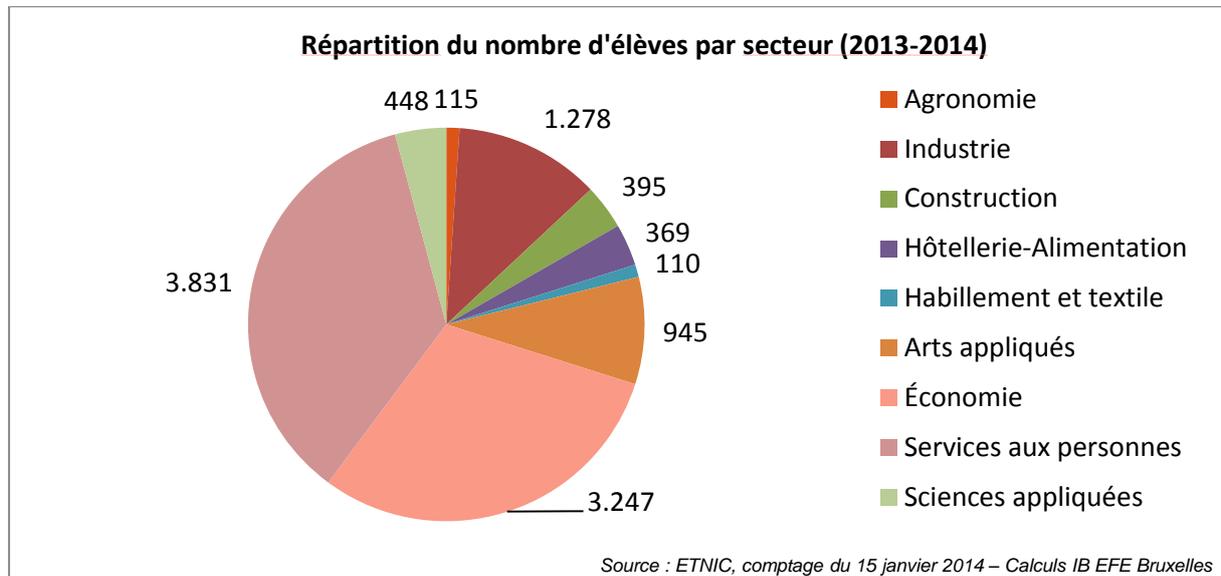


Les secteurs comprenant le nombre de formations les plus programmées dans l'enseignement secondaire (3<sup>ème</sup> degré) sont l'économie, les services aux personnes, et l'industrie.

Pour l'année scolaire **2013-2014**, 10.738 élèves fréquentent l'enseignement (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> degrés) de plein exercice à Bruxelles. Parmi ceux-ci, 10.020 sont dans le troisième degré et 718 dans le 4<sup>ème</sup> degré<sup>34</sup>.

<sup>34</sup> L'enseignement secondaire comporte un 4<sup>e</sup> degré complémentaire organisé de manière spécifique dans le cadre de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire pour des études en section soins infirmiers.

Figure 3: Enseignement PE, répartition du nombre d'élèves par secteur (2013-2014)



Les secteurs regroupant le plus grand nombre d'élèves sont les services aux personnes, avec 4.444 élèves et l'économie, avec 3.247 élèves.

Figure 4: Enseignement PE, top 10 des options de base groupées les plus fréquentées en 2013-2014

**Top 10 des options de base groupées les plus fréquentées en 2013-2014 à Bruxelles:**

1. Technicien en comptabilité (1.055)
2. Auxiliaire administratif et d'accueil (860)
3. Soins infirmiers (613)
4. Agent d'éducation (577)
5. Techniques sociales (570)
6. Puériculture (498)
7. Technicien de bureau (425)
8. Aide familial (341)
9. Agent en accueil et tourisme (328)
10. Animateur (277)

Rien d'étonnant à cela lorsqu'on se souvient que ces deux secteurs sont aussi ceux dont l'offre est la plus importante, avec 113 options programmées dans les services aux personnes et 98 en économie (cf. tableau précédent). Les options les moins fréquentées sont l'agronomie et l'habillement.

Le détail de cette offre est présenté par commune ci-dessous : les lignes du tableau représentent les intitulés d'option, regroupés par groupe et grand secteur (en couleur dans le tableau). Il est précisé à côté de chaque option si elle appartient à la forme technique de qualification ou professionnelle, ainsi que s'il s'agit d'une 7<sup>ème</sup> année (complémentaire ou non).

Pour chacune de ces options, on peut lire le nombre d'implantations dans lesquelles elle est proposée et sa commune, ainsi que le nombre d'élèves qui la fréquentent par année (5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, voire 7<sup>ème</sup> lorsqu'elle existe). Les totaux représentent d'une part, le nombre d'élèves qui suivent l'option pour l'implantation concernée, et d'autre part, le nombre total d'élèves fréquentant l'option.

Les deux dernières lignes du secteur représentent le nombre total d'élèves qui le fréquentent ainsi que le nombre de CESS délivrés en 2013-2014 pour ce secteur. **Attention**, les CESS ne renvoient pas à la population totale des 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> degrés puisque seuls les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 7<sup>ème</sup> peuvent le passer.

**Tableau 12: Enseignement PE, implantations, fréquentation et certifications (3ème et 4ème degré)**

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
<b>Bois</b>		<b>9</b>		<b>87</b>		<b>20</b>	<b>107</b>	<b>107</b>
TQ	Technicien des industries du bois	1	Woluwe-St-Pierre	10	2		12	12
P	Ebéniste	1	Laeken	5	7		12	43
		1	Bruxelles	6	3		9	
		1	Etterbeek	10	12		22	
P	Menuisier	1	Bruxelles	8	3		11	33
		1	Woluwe-St-Pierre	15	6		21	
7Pcpl	Complément en création et restauration de meubles	1	Bruxelles			3	3	12
		1	Etterbeek			9	9	
7PQ	Menuisier en PVC et alu	1	Woluwe-St-Pierre			8	8	8
<b>Construction</b>		<b>2</b>		<b>27</b>			<b>27</b>	<b>27</b>
TQ	Dessinateur en construction	1	Bruxelles	10	9		19	19
P	Couvreur	1	Molenbeek-St-Jean	7	1		8	8
<b>Equipement du bâtiment</b>		<b>12</b>		<b>149</b>			<b>194</b>	<b>194</b>
P	Monteur en sanitaire et en chauffage	1	Laeken	13	8		21	149
		1	Evere	15	8		23	23
		2	Anderlecht	22	18		40	40
		2	Schaerbeek	28	18		46	46
		1	Bruxelles	12	7		19	19
7PQ	Installateur en chauffage central	2	Schaerbeek			24	24	24
		2	Schaerbeek			24	24	24
		1	Anderlecht			7	7	7
7PQ	Installateur en sanitaire	1	Laeken			7	7	7
<b>Gros-œuvre</b>		<b>2</b>		<b>31</b>			<b>31</b>	<b>31</b>
P	Ouvrier qualifié en construction-gros-œuvre	1	Forest	12	9		21	31
		1	Schaerbeek	5	5		10	

Chapitre 2: Offre d'enseignement et de formation professionnelle  
**Enseignement francophone**

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
<b>Parachèvement du bâtiment</b>		<b>2</b>		<b>36</b>			<b>36</b>	<b>36</b>
P	Peintre	1	Bruxelles	11	3		14	14
P	Plafonneur	1	Forest	13	9		22	22
<b>Total secteur construction</b>				<b>202</b>	<b>128</b>	<b>65</b>	<b>395</b>	<b>395</b>
<b>Nombre de CESS délivrés = 68</b>								

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
<b>Automation</b>		<b>18</b>		<b>191</b>			<b>73</b>	<b>264</b>
INDUSTRIE	TQ	Electricien automatique	Laeken	9	4		13	165
			Evere	6	5		11	
			Anderlecht	11	12		23	
			Molenbeek-St-Jean	12	4		16	
			Saint-Gilles	13	1		14	
			Woluwe-St-Pierre	22	14		36	
			Etterbeek	6	10		16	
			Schaerbeek	10	12		22	
			Ixelles	9	5		14	
	TQ	Mécanicien automatique	Bruxelles	6	2		8	26
Woluwe-St-Pierre			8	1		9		
Etterbeek			8	1		9		
7TQ	Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriel	1	Woluwe-St-Pierre			11	11	11
7Pcpl	Complément en maintenance d'équipements techniques	Evere				13	13	62
		Etterbeek				7	7	
		Bruxelles				12	12	
		Woluwe-St-Pierre				26	26	
		Ixelles				4	4	

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
<b>Electricité</b>		<b>13</b>		<b>148</b>		<b>92</b>	<b>240</b>	<b>240</b>
P	Electricien installateur en résidentiel	1	Schaerbeek	7	10		17	138
		2	Anderlecht	10	9		19	
		1	Forest	13	9		22	
		1	Etterbeek	14	10		24	
		1	Bruxelles	6	4		10	
		1	Woluwe-St-Pierre	16	12		28	
		1	Ixelles	9	9		18	
P	Electricien installateur industriel	1	Laeken	10	6		16	102
		1	Evere	26	9		35	
		1	Bruxelles	14	5		19	
		1	Woluwe-St-Pierre	13	9		22	
		1	Anderlecht	10			10	
<b>Electronique</b>		<b>9</b>		<b>296</b>			<b>296</b>	<b>296</b>
TQ	Technicien en électronique	2	Etterbeek	8	9		17	66
		1	Forest	22	12		34	
		1	Woluwe-St-Pierre	9	6		15	
TQ	Technicien en informatique	1	Molenbeek-St-Jean	18	22		40	230
		1	Forest	49	23		72	
		1	Woluwe-St-Pierre	27	24		51	
		1	Etterbeek	23	18		41	
		1	Ixelles	15	11		26	
<b>Froid-Chaud</b>		<b>1</b>		<b>24</b>			<b>24</b>	<b>24</b>
	Technicien du froid	1	Bruxelles	14	10		24	24

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
<b>Mécanique</b>		<b>8</b>		<b>66</b>		<b>34</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
TQ	Technicien en industrie graphique	1	Woluwe-St-Pierre	10	8		18	18
PNQ	Electroménager et matériel de bureau	1	Anderlecht	11	6		17	17
P	Mécanicien d'entretien	1	Woluwe-St-Pierre	5	3		8	8
P	Opérateur en industrie graphique	1	Woluwe-St-Pierre	10	13		23	23
7Pcpl	Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique	1	Woluwe-St-Pierre			8	8	8
7PQ	Installateur-réparateur d'appareils électroménagers	1	Forest			7	7	26
		2	Anderlecht			19	19	
<b>Mécanique appliquée</b>		<b>4</b>		<b>26</b>		<b>3</b>	<b>29</b>	<b>29</b>
P	Métallier-Soudeur	1	Laeken	1	3		4	26
		1	Saint-Gilles	3	9		12	
		1	Woluwe-St-Pierre	4	6		10	
7Pcpl	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	1	Laeken			3	3	3
<b>Mécanique des moteurs</b>		<b>15</b>		<b>244</b>		<b>45</b>	<b>289</b>	<b>289</b>
TQ	Mécanicien polyvalent automobile	1	Laeken	9	5		14	67
		1	Anderlecht	5	11		16	
		1	Etterbeek	9	10		19	
		1	Ixelles	9	9		18	
P	Mécanicien d'entretien automobile	1	Molenbeek-St-Jean	12	4		16	177
		2	Etterbeek	37	42		79	
		1	Bruxelles	16	11		27	
		1	Schaerbeek	23	12		35	
		1	Ixelles	15	5		20	
7Pcpl	Complément en électricité de l'automobile	1	Etterbeek			2	2	11
		1	Ixelles			9	9	
7PQ	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	1	Bruxelles			14	14	34
		1	Etterbeek			14	14	
		1	Schaerbeek			6	6	

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
Gestion		50		1365		209	1574	1574
TQ	Technicien commercial	1	Ixelles	19	10		29	168
		1	Laeken	12	5		17	
		1	Anderlecht	15	6		21	
		1	Woluwe-St-Lambert	23	20		43	
		1	Forest	21	16		37	
		1	Schaerbeek	13	8		21	
TQ	Technicien en comptabilité	5	Ixelles	131	96		227	1055
		2	Forest	61	58		119	
		1	Ganshoren	16	11		27	
		1	Evere	36	26		62	
		4	Bruxelles	105	82		187	
		2	Saint-Gilles	24	38		62	
		1	Etterbeek	15	6		21	
		3	Schaerbeek	63	63		126	
		3	Anderlecht	74	49		123	
		1	Woluwe-St-Lambert	17	16		33	
		1	Koekelberg	14	17		31	
		1	Laeken	18	19		37	
		P	Vendeur	2	Molenbeek-St-Jean	29	22	
1	Ixelles			12	6		18	
1	Etterbeek			13	8		21	
1	Laeken			15	9		24	
1	Anderlecht			19	9		28	
7Pcpl	Complément en techniques de vente	1	Molenbeek-St-Jean			15	15	15

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
7PQ	Gestionnaire de très petites entreprises	1	Forest			12	12	194
		1	Etterbeek			14	14	
		2	Ixelles			51	51	
		3	Schaerbeek			48	48	
		1	Laeken			7	7	
		3	Anderlecht			46	46	
		1	Molenbeek-St-Jean			12	12	
		1	Bruxelles			4	4	
<b>Secrétariat</b>		<b>18</b>		<b>425</b>		<b>60</b>	<b>485</b>	<b>485</b>
TQ	Technicien de bureau	2	Bruxelles	39	22		61	425
		1	Etterbeek	9	7		16	
		4	Ixelles	80	63		143	
		3	Laeken	55	45		100	
		2	Molenbeek-St-Jean	26	19		45	
		1	Schaerbeek	30	30		60	
7Pcpl	Complément en accueil	1	Laeken			6	6	60
		1	Evere			10	10	
		1	Woluwe-St-Pierre			6	6	
		2	Bruxelles			38	38	
<b>Tourisme</b>		<b>30</b>		<b>1188</b>			<b>1188</b>	<b>1188</b>
TQ	Agent en accueil et tourisme	2	Bruxelles	45	26		71	328
		1	Etterbeek	16	17		33	
		1	Schaerbeek	35	34		69	
		1	Woluwe-St-Lambert	21	14		35	
		1	Koekelberg	12	7		19	
		1	Anderlecht	61	40		101	

ECONOMIE	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
	P	Auxiliaire administratif et d'accueil	2	Anderlecht	36	26		62	860
			3	Bruxelles	71	62		133	
			1	Etterbeek	37	16		53	
			1	Evere	28	20		48	
			1	Forest	15	6		21	
			3	Ixelles	76	45		121	
			2	Laeken	34	19		53	
			1	Molenbeek-St-Jean	30	26		56	
			2	Saint-Gilles	21	16		37	
			1	St-Josse-Ten-Noode	26	19		45	
			4	Schaerbeek	118	63		181	
			1	Uccle	14	10		24	
1	Woluwe-St-Pierre	17	9		26				
<b>Total secteur Economie</b>				<b>1717</b>	<b>1261</b>	<b>269</b>	<b>3247</b>	<b>3247</b>	
<b>Nombre de CESS délivrés = 960</b>									

HÔTELLERIE-ALIMENTATION	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
	<b>Boulangerie-Pâtisserie</b>		<b>2</b>		<b>56</b>		<b>18</b>	<b>74</b>	<b>74</b>
	P	Boulangier-Pâtissier	1	Anderlecht	35	21		56	56
	7PQ	Chocolatier-confiseur-glacier	1	Anderlecht			18	18	18
	<b>Hôtellerie</b>		<b>15</b>		<b>245</b>	<b>50</b>		<b>295</b>	<b>295</b>
	TQ	Hôtelier-restaurateur	1	Bruxelles	12	7		19	64
			1	Anderlecht	27	18		45	
	P	Cuisinier de collectivité	1	Anderlecht	14	4		18	18

HÔTELLERIE-ALIMENTATION	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
	P	Restaurateur	1	Evere	10	14		24	163
			1	Bruxelles	16	12		28	
			1	Schaerbeek	15	8		23	
			1	Etterbeek	10	3		13	
			2	Anderlecht	44	17		61	
			1	Uccle	7	7		14	
	7Pcpl	Complément en techniques spécialisées de restauration	1	Anderlecht			1	1	1
	7PQ	Chef de cuisine de collectivité	1	Anderlecht			5	5	5
	7PQ	Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions	1	Evere			6	6	44
1			Bruxelles			19	19		
1			Anderlecht			19	19		
<b>Total secteur Hôtellerie-Alimentation</b>					<b>190</b>	<b>111</b>	<b>68</b>	<b>369</b>	<b>369</b>
Nombre de CESS délivrés = 51									

SERVICES AUX PERSONNES	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
	Services sociaux et familiaux		29		1488		44	1532	1532
	TQ	Agent d'éducation	1	Laeken	39	40		79	577
			1	Woluwe-St-Pierre	45	55		100	
			2	Ixelles	64	35		99	
			1	Schaerbeek	46	33		79	
			2	Anderlecht	68	53		121	
1			Forest	53	46		99		

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
TQNQ	Techniques sociales	1	Uccle	26	23		49	570
		1	St-Josse-Ten-Noode	26	23		49	
		1	Ixelles	54	34		88	
		1	Woluwe-St-Lambert	66	60		126	
		1	Etterbeek	49	44		93	
		1	Anderlecht	44	37		81	
		1	Laeken	47	37		84	
7TQQ	Assistant aux métiers de la sécurité et de la prévention	1	Etterbeek			22	22	44
		1	Anderlecht			22	22	
P	Aide-familial	2	Ixelles	17	13		30	341
		2	Saint-Gilles	34	14		48	
		2	Etterbeek	43	21		64	
		2	Schaerbeek	41	21		62	
		2	Anderlecht	50	33		83	
		1	Molenbeek-St-Jean	13	14		27	
		1	Forest	16	11		27	
<b>Education physique</b>		<b>6</b>		<b>277</b>			<b>277</b>	<b>277</b>
TQ	Animateur	1	Forest	20	19		39	277
		1	Ganshoren	38	24		62	
		1	Laeken	14	10		24	
		1	Bruxelles	37	17		54	
		1	Molenbeek-St-Jean	16	15		31	
		1	Auderghem	34	33		67	

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
<b>Services paramédicaux</b>		<b>36</b>		<b>703</b>		<b>322</b>		<b>1025</b>
TQNQ	Aspirant en nursing	1	Laeken	17	18		35	205
		1	Ixelles	20	14		34	
		1	St-Josse-Ten-Noode	11	9		20	
		1	Schaerbeek	17	5		22	
		1	Anderlecht	20	7		27	
		1	Bruxelles	46	21		67	
PNQ	Puériculture	1	Ixelles	38	32		70	498
		2	St-Josse-Ten-Noode	46	35		81	
		2	Bruxelles	78	70		148	
		2	Anderlecht	49	29		78	
		1	Etterbeek	77	44		121	
7PQ	Agent médico-social	2	Etterbeek			17	17	36
		2	Bruxelles			13	13	
		1	Anderlecht			6	6	
7PQ	Aide-soignant	2	Etterbeek			24	24	102
		2	Schaerbeek			18	18	
		2	Anderlecht			37	37	
		1	Saint-Gilles			10	10	
		1	Molenbeek-St-Jean			9	9	
		1	Forest			4	4	
7P	Puériculteur	1	Ixelles			29	29	184
		2	St-Josse-Ten-Noode			28	28	
		2	Bruxelles			57	57	
		2	Anderlecht			24	24	
		1	Etterbeek			46	46	

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
<b>Soins de beauté</b>		<b>10</b>		<b>252</b>		<b>27</b>	<b>279</b>	<b>279</b>
TQ	Esthéticien	1	Laeken	9	11		20	131
		1	Bruxelles	41	29		70	
		1	Etterbeek	19	22		41	
P	Coiffeur	2	Bruxelles	43	36		79	121
		1	Ixelles	9	9		18	
		1	Schaerbeek	12	12		24	
7Pcpl	Complément d'esthétique : orientation artistique	1	Bruxelles			6	6	6
7PQ	Patron coiffeur	2	Bruxelles			21	21	21
<b>4<sup>ème</sup> degré Soins infirmiers</b>		<b>5</b>		<b>7ème</b>			<b>105</b>	<b>105</b>
7	Préparatoire aux études d'infirmière ou de nursing	1	Auderghem	35			35	105
		1	Bruxelles	70			70	
				<b>1ère</b>	<b>2ème</b>	<b>3ème</b>	<b>613</b>	<b>613</b>
	Soins infirmiers	1	Auderghem	110	63	51	224	613
		1	Bruxelles	103	69	45	217	
		1	Anderlecht	81	49	42	172	
<b>Total 4<sup>ème</sup> degré Soins infirmiers</b>		<b>5</b>		<b>399</b>	<b>181</b>	<b>138</b>	<b>718</b>	<b>718</b>
<b>Total Secteur Services aux personnes (3<sup>ème</sup> degré)</b>				<b>1552</b>	<b>1168</b>	<b>393</b>	<b>3113</b>	<b>3113</b>
<b>Total Secteur Services aux personnes</b>				<b>1651</b>	<b>1349</b>	<b>531</b>	<b>3831</b>	<b>3831</b>
<b>Nombre de CESS délivrés=951</b>								

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/ impl.	TOTAL
<b>Arts décoratifs</b>		<b>18</b>		<b>537</b>		<b>7</b>	<b>544</b>	<b>544</b>
TQNQ	Arts plastiques	2	Ganshoren	31	25		56	257
		1	Bruxelles	16	14		30	
		1	Schaerbeek	18	14		32	
		1	Etterbeek	8	4		12	
		2	Saint-Gilles	74	53		127	
TQNQ	Art et structure de l'habitat	1	Ganshoren	18	16		34	86
		1	Saint-Gilles	35	17		52	
P	Assistant en décoration	1	Anderlecht	3	1		4	90
		1	Ixelles	16	13		29	
		1	Bruxelles	12	11		23	
		1	Schaerbeek	6	7		13	
		1	Saint-Gilles	10	11		21	
P	Assistant aux métiers de la publicité	1	Evere	8	5		13	104
		1	Ixelles	16	9		25	
		1	Saint-Gilles	35	31		66	
TPQ	Etalagiste	1	Bruxelles			7	7	7
<b>Arts graphiques</b>		<b>11</b>		<b>352</b>		<b>49</b>	<b>401</b>	<b>401</b>
TQ	Technicien en infographie	1	Schaerbeek	11	13		24	206
		1	Bruxelles	11	13		24	
		2	Saint-Gilles	91	50		141	
		1	Ixelles	8	9		17	
TQ	Technicien en photographie	1	Forest	71	55		126	146
		1	Anderlecht	11	9		20	
7TQQ	Technicien en image de synthèse	1	Woluwe-St-Pierre			6	6	6
7Pcpl	Complément en techniques publicitaires	1	Ixelles			22	22	37
		1	Saint-Gilles			15	15	

Chapitre 2: Offre d'enseignement et de formation professionnelle  
**Enseignement francophone**

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
7Pcpl	Compl. en techniques spécialisées de décoration	1	Saint-Gilles			6	6	6
<b>Total secteur Arts appliqués</b>				<b>509</b>	<b>380</b>	<b>56</b>	<b>945</b>	<b>945</b>
<b>Nombre de CESS délivrés=296</b>								

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
<b>Chimie</b>		<b>16</b>		<b>384</b>		<b>1</b>	<b>385</b>	<b>385</b>
TQ	Assistant pharmaceutico-technique	1	Laeken	21	12		33	165
		1	Ixelles	10	4		14	
		2	Bruxelles	57	25		82	
		1	Saint-Gilles	13	9		22	
		1	Anderlecht	10	4		14	
TQ	Technicien chimiste	2	Forest	16	4		20	166
		2	Schaerbeek	19	12		31	
		2	Bruxelles	26	18		44	
		1	Anderlecht	15	4		19	
		1	Etterbeek	4	5		9	
		2	Forest	24	19		43	
TQ	Technicien des industries agroalimentaires	1	Woluwe-St-Pierre	31	22		53	53
7TQcpl	Complément en biochimie	1	Schaerbeek			1	1	1
<b>Optique, acoustique et prothèse dentaire</b>		<b>4</b>		<b>45</b>		<b>18</b>	<b>63</b>	<b>63</b>
TQNQ	Optique	1	Bruxelles	12	2		14	14
TQNQ	Prothèse dentaire	1	Bruxelles	19	12		31	31
7TQQ	Opticien	1	Bruxelles			2	2	2
7TQQ	Prothésiste dentaire	1	Bruxelles			16	16	16
<b>Sciences appliquées</b>							<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total secteur sciences appliquées</b>								
<b>Nombre de CESS délivrés = 111</b>								

Chapitre 2: Offre d'enseignement et de formation professionnelle  
**Enseignement francophone**

AGRONOMIE	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
	<b>Agriculture</b>		<b>1</b>		<b>27</b>			<b>27</b>	<b>27</b>
	P	Assistant en soins animaliers	1	Bruxelles	15	12		27	27
	<b>Horticulture</b>		<b>6</b>		<b>44</b>			<b>9</b>	<b>53</b>
	TQ	Technicien en horticulture	1	Anderlecht	11	1		12	12
	P	Fleuriste	1	Anderlecht	2	9		11	11
	P	Ouvrier qualifié en horticulture	2	Schaerbeek	8			8	21
				Anderlecht	8	5		13	
	7Pcpl	Complément en art floral	1	Anderlecht			5	5	5
	7PQ	Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins	1	Anderlecht			4	4	4
<b>Sylviculture</b>		<b>3</b>		<b>29</b>			<b>6</b>	<b>35</b>	
TQ	Technicien en environnement	2	Schaerbeek	11	5		16	29	
			Uccle	8	5		13		
P	Arboriste : grimpeur - élagueur	1	Anderlecht			6	6	6	
<b>Total secteur Agronomie</b>				<b>63</b>	<b>37</b>	<b>15</b>	<b>115</b>	<b>203</b>	
<b>Nombre de CESS délivrés= 25</b>									

HABILLEMENT ET TEXTILE	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Commune d'implantation	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl.	TOTAL
	<b>Confection</b>		<b>8</b>		<b>98</b>			<b>12</b>	<b>110</b>
	TQ	Agent technique en mode et création	1	Bruxelles	16	11		27	27
	P	Agent qualifié en confection	1	Schaerbeek	5	5		10	35
				Bruxelles	9	16		25	
	P	Vendeur-retoucheur	1	Molenbeek-St-Jean	7	7		14	36
				Anderlecht	9	6		15	
				St-Josse-Ten-Noode	4	3		7	
	7Pcpl	Complément en stylisme	1	Schaerbeek			6	6	6
	7Pcpl	Complément en vêtements de travail et de loisirs	1	Bruxelles			6	6	6
<b>Total secteur Habillement et textile</b>		<b>8</b>		<b>50</b>	<b>48</b>	<b>12</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	
<b>Nombre de CESS délivrés = 15</b>									

Sources : FWB-ETNIC, données au 15 janvier 2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

En bref, les 3<sup>èmes</sup> et les 4<sup>èmes</sup> degrés de l'enseignement qualifiant francophone de plein exercice, en 2013-2014, représentent :

**Tableau 13: L'enseignement PE en bref**

<b>LIEUX D'ENSEIGNEMENT</b>	76 implantations
<b>OPTIONS</b>	9 secteurs d'enseignement
	106 options différentes dont <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 104 au 3<sup>ème</sup> degré</li> <li>▪ 2 au 4<sup>ème</sup> degré</li> </ul>
	Options les plus populaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Technicien en comptabilité (1055)</li> <li>▪ Auxiliaire administratif et d'accueil (860)</li> <li>▪ Agent d'éducation (577)</li> </ul>
<b>EFFECTIFS</b>	Au total, 10 738 élèves répartis comme suit : 10 020 élèves au 3 <sup>ème</sup> degré, dont <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 5210 en 5<sup>ème</sup> année</li> <li>▪ 3758 en 6<sup>ème</sup> année</li> <li>▪ 1052 en 7<sup>ème</sup> année</li> </ul> 718 élèves au 4 <sup>ème</sup> degré, dont <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 399 en 1<sup>ère</sup> année</li> <li>▪ 181 en 2<sup>ème</sup> année</li> <li>▪ 138 en 3<sup>ème</sup> année</li> </ul>
<b>CERTIFICATIONS</b>	2842 CESS délivrés

Sources : FWB-ETNIC, données au 15/01/2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

Au-delà de l'enseignement qualifiant, il faut mentionner également l'existence de 7<sup>ème</sup> années dites « 7<sup>ème</sup> C ». Ces 7<sup>èmes</sup> années consistent en des cours généraux supplémentaires permettant à l'élève d'obtenir le CESS. Souvent, les élèves s'y inscrivent pour se préparer aux études supérieures. Le tableau suivant indique le nombre d'inscrits qui fréquentent cette 7<sup>ème</sup> C par commune. Notons que les communes qui ne sont pas reprises dans le tableau ci-dessous n'organisent pas 7<sup>ème</sup> C.

**Tableau 14: Enseignement PE, répartition des inscriptions en 7ème C par commune**

Communes des implantations organisant au moins une 7 <sup>ème</sup> C	Nombre d'inscrits
Ixelles	28
Bruxelles	10
Schaerbeek	26
Saint-Gilles	9
Molenbeek-St-Jean	10
Laeken	12
Etterbeek	19
Forest	11
St-Josse-Ten-Noode	20
<b>Total des inscrits en 7<sup>ème</sup> C</b>	<b>145</b>

Sources : FWB-ETNIC, données au 15/01/2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

Il faut mentionner également, en dehors du champ de l'enseignement qualifiant, l'existence de l'option « arts plastiques » de l'enseignement artistique de qualification. Cette option, organisée à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, permet aux jeunes d'obtenir un certificat de qualification à orientation artistique. En 2013-2014, on y compte 77 inscrits, dont 50 en 5<sup>ème</sup> année et 27 en 6<sup>ème</sup>.

### **B. Enseignement spécialisé (Formes 4 et 3, 3<sup>ème</sup> degré et Phase 3)**

L'enseignement spécialisé est organisé en 7 types et 4 formes.

Les formes qui nous intéressent dans le cadre du qualifiant sont les formes 3 (enseignement professionnel spécialisé) et 4 (enseignement spécialisé général, technique, artistique et professionnel de transition ou de qualification). Elles sont organisées dans 15 établissements à Bruxelles. Notons que la forme 3 comprend trois « phases » distinctes :

- **Phase 1** : observation dans un ou plusieurs secteurs professionnels (max. 1 an) + approche polyvalente dans un **secteur** professionnel (max. 1 an sauf décision du conseil de classe).
- **Phase 2** : formation polyvalente dans un **groupe** professionnel (max. 2 ans sauf décision du conseil de classe).
- **Phase 3** : qualification professionnelle dans un **métier** du groupe suivi en deuxième phase. La durée est fonction du profil de formation et du rythme d'apprentissage de l'élève.

C'est cette troisième et dernière phase que nous prenons en considération dans le cadre de ce rapport, de par sa nature qualifiante.

En 2013-2014, les domaines de la construction, de l'alimentation et de l'économie de l'enseignement spécialisé (formes 3 et 4) proposent le plus d'options différentes. Les formations de monteur-placeur d'éléments menuisés, d'encodeur de données et d'auxiliaire de magasin sont les formations les plus largement organisées puisqu'elles sont programmées dans 4 ou 5 implantations. À l'inverse, aucune formation de ce type n'est programmée dans le secteur des sciences appliquées.

En 2013-2014, l'enseignement spécialisé est fréquenté par 490 élèves dont 437 dans la forme 3 et 53 dans la forme 4. Ils sont les plus nombreux en économie (180 apprenants), dans la construction (92 élèves) et en hôtellerie-alimentation (77). La structure du tableau ci-dessous suit la même logique que le tableau relatif à l'enseignement secondaire ordinaire et présente les implantations et effectifs par intitulé d'option.

Tableau 15: Enseignement spécialisé, implantations et fréquentation (2013-2014)

CONSTRUCTION	LIBELLÉ DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb Implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup> – 6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl <sup>35</sup>	TOTAL	
	Bois								2
		Menuisier	1	Uccle	2				2
	<b>TOTAL FORME 4</b>								2
	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Localisation des implantations	Phase 3		Total/impl	TOTAL	
	Bois		4						28
		Monteur-placeur d'éléments menuisés	1	Auderghem	5		5	28	
			1	Ixelles	18		18		
			1	Schaerbeek	3		3		
			1	Uccle	2		2		
<b>Construction Gros œuvre</b>		1						3	
	Maçon	1	Auderghem	3		3		3	
<b>Equipement du bâtiment</b>		4						26	
	Monteur en chauffage	1	Bruxelles	1		1		1	
	Monteur en sanitaire	1	Bruxelles	11		11	25		
		1	Schaerbeek	8		8			
		1	Uccle	6		6			
<b>Installations électriques du bâtiment</b>		1						3	
	Aide-électricien	1	Uccle	3		3		3	
<b>Maintenance</b>		1						17	
	Ouvrier d'entretien du bâtiment et de l'environnement	1	Auderghem	17		17		17	

<sup>35</sup> Total/impl = Nombre total d'élèves par implantation

LIBELLÉ DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb Implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>		
<b>Parachèvement du bâtiment</b>		<b>3</b>					<b>13</b>
	Ouvrier en peinture du bâtiment	1	Auderghem	7		7	13
		1	Bruxelles	5		5	
		1	Uccle	1		1	
<b>TOTAL FORME 3</b>							<b>90</b>
<b>TOTAL SECTEUR CONSTRUCTION</b>							<b>92</b>

LIBELLÉ DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb Implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl	TOTAL
<b>Automation</b>		<b>1</b>					<b>2</b>
7Pcpl	Complément en maintenance d'équipements techniques	1	Uccle		2		2
<b>Electricité</b>		<b>2</b>					<b>4</b>
P	Electricien installateur en résidentiel	1	Uccle	2			2
P	Electricien installateur industriel	1	Uccle	2			2
<b>TOTAL FORME 4</b>		<b>3</b>					<b>6</b>
<b>INDUSTRIE</b>							
LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Localisation des implantations	Phase 3		Total/impl	TOTAL
<b>Mécanique garage</b>		<b>2</b>					<b>24</b>
	Aide-mécanicien garagiste	1	Bruxelles	13		13	24
		1	Schaerbeek	11		11	
<b>Mécanique carrosserie - Tôlerie</b>							<b>3</b>
	Tôlier en carrosserie	1	Schaerbeek	3			3
<b>Construction métallique</b>							<b>9</b>
	Ferronnier	1	Ixelles	9			9
<b>TOTAL FORME 3</b>							<b>36</b>
<b>TOTAL SECTEUR INDUSTRIE</b>							<b>42</b>

ECONOMIE	LIBELLÉ DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb Implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup> – 6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl	TOTAL	
	<b>Gestion</b>		1						2
	7PQ	Gestionnaire de très petites entreprises	1	Uccle		2			2
	<b>Secrétariat</b>		3						9
	TQ	Technicien de bureau	1	Berchem-Ste-Agathe	5		5	6	
			1	Uccle	1		1		
	7Pcpl	Complément en accueil	1	Berchem-Ste-Agathe		3			3
	<b>Tourisme</b>		3						11
	P	Auxiliaire administratif et d'accueil	1	Berchem-Ste-Agathe	3		3	11	
			1	Uccle	1		1		
1			Woluwe-St-Lambert	7		7			
<b>TOTAL FORME 4</b>								22	
LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Localisation des implantations	Phase 3		Total/impl	TOTAL		
<b>Travaux de bureau</b>		7						81	
	Assistant de réception téléphoniste	1	Forest	5		5	6		
		1	Uccle	1		1			
	Encodeur de données	1	Auderghem	7		7	75		
		1	Bruxelles	30		30			
		1	Neder-Over-Hembeek	13		13			
		1	Forest	23		23			
		1	Berchem-Ste-Agathe	2		2			

ECONOMIE	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Localisation des implantations	Phase 3	Total/impl	TOTAL	
	Travaux de magasin		8					77
	Auxiliaire de magasin		1	Uccle	1	1	69	
			1	Auderghem	8	8		
			1	Bruxelles	35	35		
			1	Ixelles	23	23		
			1	Forest	2	2		
		Article 47 : auxiliaire de magasin	1	Forest	4		4	
		Equipier logistique	1	Forest	2		2	
		Article 47 : Equipier logistique	1	Forest	2		2	
<b>TOTAL FORME 3</b>							<b>158</b>	
<b>TOTAL SECTEUR ECONOMIE</b>							<b>180</b>	

LIBELLÉ DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb Implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl	TOTAL
<b>Hôtellerie</b>		<b>3</b>					<b>6</b>
P	Cuisinier de collectivité	1	Uccle	4		4	5
P	Restaurateur	1	Uccle	1		1	
7Pcpl	Complément en techniques spécialisées de restauration	1	Uccle		1		1
<b>TOTAL FORME 4</b>							<b>6</b>
LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Localisation des implantations	Phase 3		Total/impl	TOTAL
<b>Restauration</b>		<b>9</b>					<b>71</b>
	Commis de cuisine	1	Auderghem	19		19	43
		1	Bruxelles	12		12	
		1	Uccle	12		12	
	Article 47 : commis de cuisine	1	Auderghem	1		1	1
	Commis de cuisine de collectivité	1	Auderghem	1		1	15
		1	Jette	8		8	
		1	Uccle	6		6	
	Commis de salle	1	Auderghem	9		9	12
		1	Bruxelles	3		3	
<b>TOTAL FORME 3</b>							<b>71</b>
<b>TOTAL SECTEUR HÔTELLERIE-ALIMENTATION</b>							<b>77</b>

HOTELLERIE-ALIMENTATION

SERVICES AUX PERSONNES	LIBELLÉ DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb Implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup> – 6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/ impl	TOTAL	
	<b>Services sociaux et familiaux</b>		<b>3</b>						<b>9</b>
	TQ	Agent d'éducation	1	Uccle	3		3	3	
	TQNQ	Techniques sociales	1	Uccle	3		3	3	
	P	Aide-familial	1	Uccle	3		3	3	
	<b>TOTAL FORME 4</b>								<b>9</b>
	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Localisation des implantations	Phase 3	Total/ impl	TOTAL		
	<b>Services sociaux et familiaux</b>		<b>6</b>					<b>48</b>	
		Aide-logistique en collectivité	1	Jette	7	7	24		
			1	Forest	6	6			
	1		Berchem-Ste-Agathe	4	4				
	1		Uccle	7	7				
	Aide-ménagère	1	Ixelles	18		18			
	Ouvrier en blanchisserie	1	Jette	6		6			
<b>TOTAL FORME 3</b>							<b>48</b>		
<b>TOTAL SECTEUR SERVICE AUX PERSONNES</b>							<b>57</b>		

AGRONOMIE	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nombre implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup> – 6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/ Impl	TOTAL
	<b>Horticulture</b>		<b>2</b>					<b>5</b>
	P	Ouvrier qualifié en horticulture	1	Uccle	2		2	2
	7PQ	Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins	1	Uccle		3	3	3
	<b>TOTAL FORME 4</b>							<b>5</b>
	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Localisation des implantations	Phase 3		Total/ Impl	TOTAL
	<b>Horticulture</b>		<b>4</b>					<b>4</b>
		Ouvrier jardinier	1	Uccle	7		7	17
			1	Auderghem	8		8	
			1	Berchem-Ste-Agathe	2		2	
	Ouvrier en exploitation horticole	1	Uccle	7		7	7	
<b>TOTAL FORME 3</b>							<b>24</b>	
<b>TOTAL SECTEUR AGRONOMIE</b>							<b>29</b>	

ARTS APPLIQUES	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nombre implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup> – 6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/ Impl	TOTAL
	<b>Arts décoratifs</b>		<b>4</b>					<b>3</b>
	TQNQ	Arts plastiques	1	Uccle	2		2	2
	P	Assistant aux métiers de la publicité	1	Uccle	1		1	1
	<b>TOTAL FORME 4</b>							<b>3</b>
	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Localisation des implantations	Phase 3		Total/ Impl	TOTAL
	<b>Arts graphiques</b>		<b>1</b>					<b>1</b>
		Aide-publiciste	1	Uccle	1		1	1

LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nombre implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	
Décoration en ameublement		1				1
	Rempailleur-canneur	1	Uccle	1	1	1
<b>TOTAL FORME 3</b>						<b>2</b>
<b>TOTAL SECTEUR ARTS APPLIQUES</b>						<b>5</b>

HABILLEMENT ET TEXTILE	LIBELLE DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb implantations	Localisation des implantations	Phase 3	Total/Impl	TOTAL	
	Habillement		1					<b>6</b>
		Piqueur polyvalent	1	Bruxelles	6	6	6	
	Travail du cuir		2					<b>2</b>
		Cordonnier	1	Uccle	1	1	1	
		Ouvrier maroquinier	1	Bruxelles	1	1	1	
	<b>TOTAL FORME 3</b>							<b>8</b>
	<b>TOTAL SECTEUR HABILLEMENT ET TEXTILE</b>							<b>8</b>

Sources : FWB-ETNIC, données au 15 janvier 2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

	Total Nombre élèves
Total enseignement spécialisé forme 3 - Article 47	7
Total enseignement spécialisé forme 3	437
Total enseignement spécialisé forme 4	53
Total enseignement spécialisé	490

### C. Indicateur complémentaire : indice de spécialisation du bassin

Un indice de spécialisation par secteur supérieur à 1 indique que les effectifs dans ce secteur, quel que soit leur volume, sont proportionnellement plus élevés à Bruxelles que pour l'ensemble de l'espace Wallonie-Bruxelles. La « position » indique le classement de l'indice bruxellois comparativement aux autres zones.

La position 1 indique la spécialisation la plus élevée par rapport aux 9 autres zones wallonnes de l'espace FWB.

**Tableau 16: Enseignement, tableau des indices de spécialisation de la zone scolaire Bruxelles et de la FWB**

Secteurs	Indice	FWB	Position
Economie	1,49	1	1
Sciences appliquées	1,51	1	1
Habillement-textile	1,53	1	2
Arts appliqués	1,16	1	2
Agronomie	0,35	1	8
Industrie	0,88	1	8
Construction	0,55	1	10
Hôtellerie-alimentation	0,71	1	10
Service aux personnes	0,87	1	10

Sources : FWB, 15 janvier 2014, Calculs IPIEQ Bruxelles

On remarque donc que l'offre d'enseignement qualifiant francophone à Bruxelles se distingue de la Wallonie par ses effectifs beaucoup plus importants dans le domaine de l'économie, des sciences appliquées, de l'habillement textile et des arts appliqués.

En revanche, en matière de construction, d'hôtellerie-alimentation et de services aux personnes, les effectifs sont relativement beaucoup plus réduits que dans les bassins wallons.

## 2.2 L'Enseignement de promotion sociale

### 2.2.1 Données de cadrage

L'Enseignement de promotion sociale (EPS) en Fédération Wallonie-Bruxelles s'inscrit dans la dynamique d'éducation tout au long de la vie. Initialement prévu pour offrir aux travailleurs des formations calquées sur celles de l'enseignement, il offre aujourd'hui aux adultes (travailleurs, mais aussi chercheurs d'emploi, retraités, ... l'âge minimum varie selon le niveau d'enseignement mais peut dans certains cas descendre à 15 ans) un choix très large de formations pour qui souhaite obtenir une qualification, se perfectionner, entamer une reconversion professionnelle ou encore acquérir de nouvelles compétences pour son évolution personnelle. Ces formations sont organisées de manière permanente ou occasionnelle, tant du niveau secondaire que supérieur<sup>36</sup>. Elles vont par exemple de l'alphabétisation au master et certaines permettent par ailleurs d'accéder au CEB et au CESS.

<sup>36</sup> Certaines formations sont également organisées en alternance, ou en e-learning.

De manière générale, cet enseignement poursuit deux finalités :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

### **A. Une organisation modulaire**

L'une des particularités de l'EPS est qu'il se structure sur une base modulaire : les formations se composent de « modules » ou « unités d'enseignement » (UE) qui permettent souplesse et flexibilité : étalement de la formation, interruption du parcours sans perte de validité de l'unité de formation, valorisation de l'expérience professionnelle, ouverture de nouvelles UE en cours d'année,... Les parcours des étudiants sont par conséquent totalement individualisés.

Ces UE sont éventuellement capitalisables pour l'obtention d'un titre de « section » après réussite d'une « épreuve intégrée ». La réussite d'une UE donne droit à une attestation de réussite et on peut s'inscrire à l'épreuve intégrée de la section lorsqu'on a réussi toutes les UE relatives à cette section et obtenu par conséquent toutes les attestations.

La réussite de la section est sanctionnée, au niveau de l'enseignement secondaire, par un certificat (ex : CESS) ou un certificat de qualification (CQ) et, au niveau de l'enseignement supérieur, par un diplôme (brevet d'enseignement supérieur, bachelier et master). La très grande majorité des certificats sont correspondants à ceux de l'enseignement de plein exercice (les référentiels sont identiques). Les autres sont dits « spécifiques » à l'EPS.

### **B. Mesure des effectifs**

Ces particularités ont un impact sur les comptages effectués dans ce type d'enseignement : comment rendre compte des effectifs dans un système aussi souple ? Dans les données qui nous parviennent de la Direction de l'Enseignement de Promotion sociale, les effectifs sont calculés sur la base des **inscriptions par unité d'enseignement**. Un double comptage est ainsi effectué : un premier après un dixième de la durée de l'unité et un second après cinq dixièmes (normes administratives).

Sont comptabilisées dans ce cadre les « inscriptions régulières », c'est-à-dire celles des personnes dont la présence aux cours est régulière et dont le dossier d'inscription est en ordre<sup>37</sup>.

Certains s'inscrivent en cours d'année ; d'autres s'inscrivent en début d'année mais régularisent seulement leur inscription dans les semaines qui suivent. Les effectifs mesurés à mi-parcours peuvent donc être plus élevés que ceux observés au premier dixième.

Les effectifs des fréquentations présentés dans ce document et transmis par l'Administration se basent sur le comptage des inscriptions aux UE au **premier dixième**<sup>38</sup>. Ce comptage ne comprend donc pas une partie du public qui s'est inscrit mais ne vient plus ou qui s'est inscrit au-delà du premier dixième.

Une même personne peut évidemment s'inscrire à plusieurs modules la même année. Pour identifier le nombre d'apprenants qui fréquentent effectivement l'EPS, les personnes qui s'inscrivent sont comptabilisées une seule fois dans leur parcours modulaire de formation, soit pour la première UE fréquentée. Une personne peut donc être inscrite aux UE d'une section d'électricien tout en étant

<sup>37</sup> C'est-à-dire lorsque les droits d'inscription ont été versés ou lorsque les documents de dispense ont été remis.

<sup>38</sup> Pour approcher le nombre de certifiés, c'est le comptage au cinquième dixième qui est pris en compte.

enregistrée comme « personne comptée une fois » en regard d'une UE de français qu'elle aurait suivie au début de sa formation, par exemple. Pour approcher de manière fine la répartition des effectifs au niveau des UE, mieux vaut donc se baser sur le nombre d'inscriptions, plus précis bien qu'il implique une série de doublons. En revanche, le nombre de personnes comptées une fois est d'autant plus pertinent à observer qu'il se situe à un niveau agrégé, par grand secteur par exemple.

### C. L'Enseignement de Promotion sociale à Bruxelles en quelques chiffres

En Région Bruxelloise en 2013-2014, l'enseignement de promotion sociale compte **46 établissements**<sup>39</sup>: 17 du réseau communal, 4 du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement, 6 du Libre confessionnel, 16 du Libre non confessionnel et 3 de la COCOF. De même, parmi l'ensemble de ces établissements, 16 n'organisent que des programmes de niveau secondaire, 4 ne proposent que du supérieur et 26 établissements présentent une offre de formation de niveau secondaire et supérieur.

Etablissements à Bruxelles organisant en 2013-2014 le(s) niveau(x) ...			TOTAL
Secondaire seul	Supérieur seul	Secondaire et Supérieur	
16	4	26	46

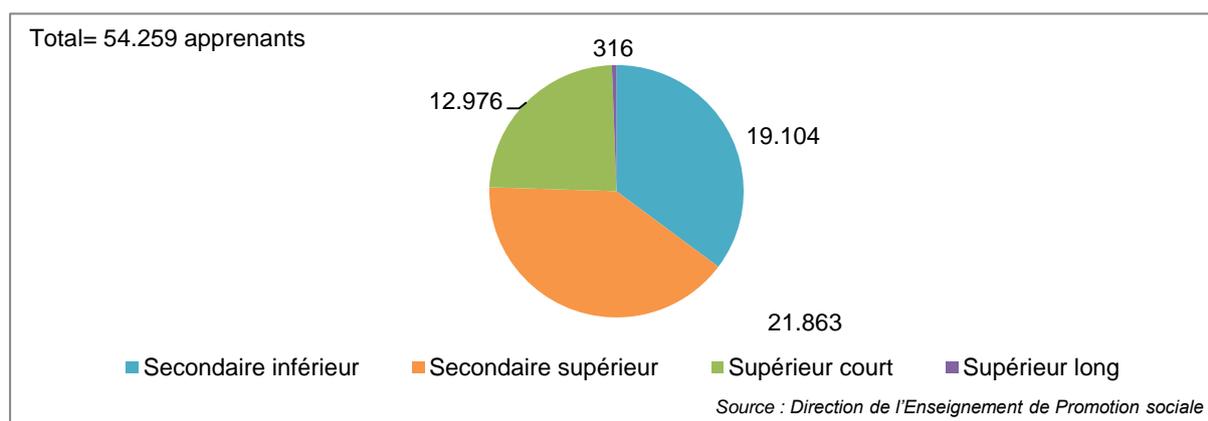
Ces établissements organisent à Bruxelles 1554 unités distinctes en 2013-2014. Ces unités se répartissent en 10 grands secteurs différents.

**54.259 élèves** sont comptabilisés dans l'EPS à Bruxelles pour l'année scolaire 2013-2014, ce qui représente 34% du total de la Fédération Wallonie-Bruxelles (160.089 élèves). Ce nombre semble légèrement supérieur aux années précédentes : 49.859 étudiants inscrits à l'EPS à Bruxelles en 2012-2013 et 50.051 en 2011-2012.

#### Répartition par niveau d'enseignement

Parmi ces étudiants, 19.104 suivent des cours dans le niveau secondaire inférieur, contre 21.863 dans le secondaire supérieur. Dans le supérieur court, ils sont 12.976, et 316 dans le supérieur long. C'est donc dans le secondaire supérieur que l'on retrouve une majorité d'apprenants en EPS à Bruxelles (40,29%).

Figure 5: EPS, nombre d'étudiants par niveau d'enseignement (2013-2014)



<sup>39</sup> Il s'agit bien d'établissements – auxquels sont attribués un numéro Fase – et non des implantations.

**Tableau 17: EPS, nombre d'étudiants et d'inscriptions aux différentes unités d'enseignement par niveau à Bruxelles (2013-2014)**

Niveau	Nombre d'étudiants	Nombre Inscriptions Hommes	Nombre Inscriptions Femmes	Total inscriptions Bruxelles
Secondaire inférieur	19.104	13.109	16.500	29.609
Secondaire supérieur	21.863	20.051	31.589	51.640
Supérieur court	12.976	25.593	22.876	48.469
Supérieur long	316	620	103	723
<b>Total Bruxelles</b>	<b>54.259</b>	<b>59.373</b>	<b>71.068</b>	<b>130.441</b>
Total FWB	160.089	179.307	256.431	435.738

Source : Direction de l'Enseignement de Promotion sociale, données 2013-2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

En 2013-2014, et pour ces 54.259 étudiants, on dénombre **130.441 inscriptions dans les différentes unités d'enseignement**. Parmi ces inscriptions, on en compte 59.373 d'hommes (45.52%) et 71.068 de femmes (54.48%). Attention, cela peut vouloir dire qu'il y a une majorité de femmes qui suivent des cours à l'EPS ou qu'elles s'inscrivent dans des programmes de formation comprenant des UE plus courtes par exemple.

#### Répartition par secteur

L'offre de l'Enseignement de Promotion sociale se répartit sur 10 grands secteurs de formation (ex : industrie) et 46 sous-secteurs qualifiés de « groupes » (ex : électricité). Le secteur de loin le plus fréquenté est celui de l'économie avec 82.821 inscriptions<sup>40</sup> (63,49% de toutes les inscriptions à l'EPS).

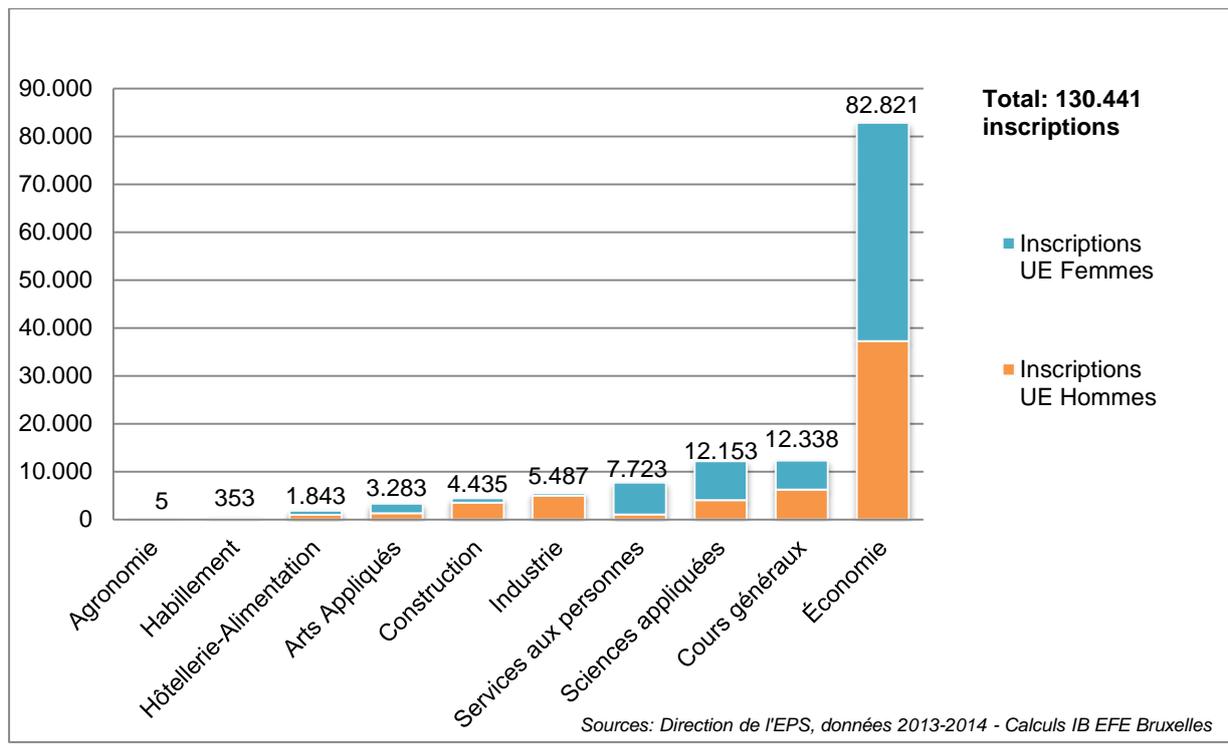
**Tableau 18: EPS, nombre d'étudiants et d'inscriptions aux différentes unités d'enseignement par secteur (2013-2014)**

Secteur	Nombre d'étudiants	Inscriptions UE Hommes	Inscriptions UE Femmes	Total Inscriptions UE	% Total Inscriptions UE
Économie	39.302	37.250	45.571	82.821	63,49%
Cours généraux	3.786	6.210	6.128	12.338	9,46%
Sciences appliquées	3.953	4.042	8.111	12.153	9,32%
Services aux personnes	2.561	1.066	6.657	7.723	5,92%
Industrie	1.209	4.959	528	5.487	4,21%
Construction	1.201	3.531	904	4.435	3,40%
Arts Appliqués	1.086	1.308	1.975	3.283	2,52%
Hôtellerie-Alimentation	975	998	845	1.843	1,41%
Habillement	182	9	344	353	0,27%
Agronomie-ressources sol et eaux-monde animal	4	0	5	5	0,00%
<b>Total général</b>	<b>54.259</b>	<b>59.373</b>	<b>71.068</b>	<b>130.441</b>	<b>100,00%</b>

Source : Direction de l'Enseignement de Promotion sociale ; Calculs IB EFE Bruxelles

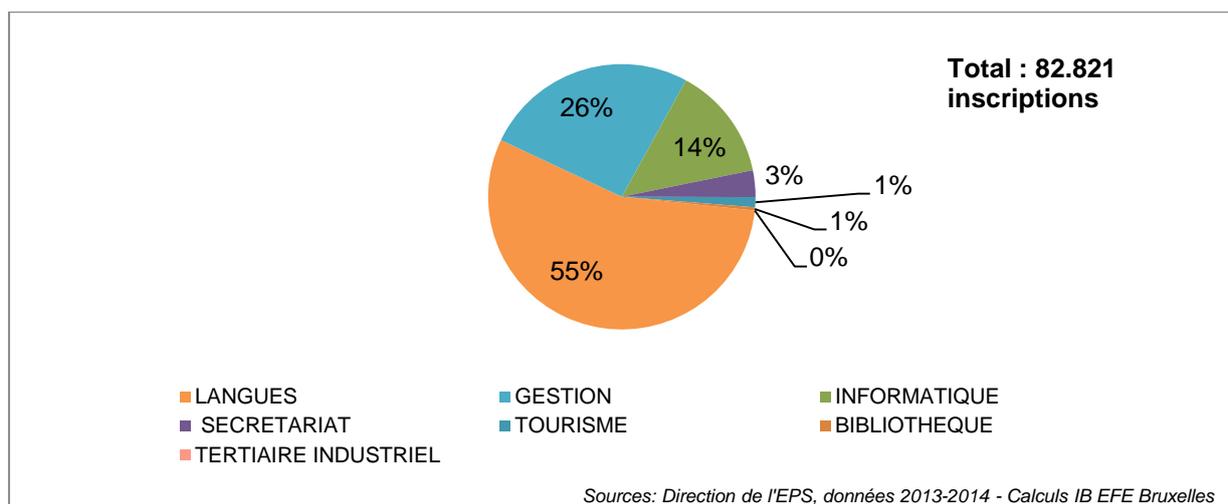
<sup>40</sup> Tableau détaillé en Annexe 7.1, page 178.

Figure 6: EPS, répartition des inscriptions aux UE par secteur (2013-2014)



Cette forte fréquentation du secteur s'explique principalement par le nombre élevé d'inscriptions aux UE dans les groupes langues (45.844 inscriptions), gestion (21.494) et dans une certaine mesure, informatique (11.445) Le secteur comprend également les groupes secrétariat, tourisme, bibliothèque et tertiaire industriel.

Figure 7: EPS, répartition du nombre d'inscriptions aux UE en économie (2013-2014)



Les secteurs les moins fréquentés en revanche ne sont autres que l'agronomie – ressources sol et aux – monde animal et l'habillement, avec moins de 1000 inscriptions aux UE.

Chaque grand secteur se divise également en une dizaine de sous-secteurs ou « groupes ». Le tableau suivant montre le top 10 des groupes d'UE les plus fréquentés pour les hommes et les femmes en 2013-2014. Au-delà des secteurs qui rassemblent les deux sexes (les langues, la gestion et à des degrés divers, l'informatique, le français et les mathématiques, l'enseignement et la formation), les hommes semblent particulièrement présents dans la construction, l'informatique

industrielle, l'électricité et la gestion des RH. Les femmes s'inscriraient davantage dans les services paramédicaux, le secrétariat, les services sociaux et familiaux et les soins de beauté.

**Tableau 19: EPS, groupes d'UE les plus fréquentés selon le genre (2013-2014)**

TOP 10 des UE les plus fréquentées (Total)		Inscriptions des Hommes		Inscriptions des Femmes	
Groupe	Nombre d'Inscriptions aux UE	Groupe	Nombre d'Inscriptions aux UE	Groupe	Nombre d'Inscriptions aux UE
Langues	45.844	Langues	18.459	Langues	27.385
Gestion	21.494	Gestion	10.653	Gestion	10.841
Informatique	11.445	Informatique	7.213	Enseignement -Formation du personnel	4.524
Enseignement-formation du personne	6.130	Mathématique	2.579	Informatique	4.232
Français	5.114	Français	2.307	Services paramédicaux	3.169
Mathématiques	4.121	Construction	2.000	Français	2.807
Services paramédicaux	3.727	Enseignement-Formation du personnel	1.606	Secrétariat	2.192
Construction	2.728	Informatique industrielle	1.248	Services sociaux et familiaux	1.845
Secrétariat	2.693	Électricité	1.201	Mathématique	1.542
Gestion des ressources humaines et du personnel	2.228	Gestion des ressources humaines et du personnel	1.097	Soins de beauté	1.446

Source : Direction de EPS, données 2013-2014 - Calculs IB EFE Bruxelles

Ce tableau montre l'importance des inscriptions au groupe des langues. L'Enseignement de Promotion sociale est effectivement un opérateur central dans la formation en langues à Bruxelles, comme nous le verrons plus en détail dans le focus langues.

#### Les certificats

L'information concernant les élèves certifiés dans l'enseignement de promotion sociale en 2013-2014 ne sera pas disponible avant le 01/05/2015 pour l'ensemble de l'enseignement de promotion sociale<sup>41</sup>. On peut néanmoins citer qu'ils étaient 4.045 diplômés en 2012-2013 et 3.950 en 2011-2012.

<sup>41</sup> Cette information existe cependant pour les personnes inscrites dans les sections qualifiantes de l'enseignement de promotion sociale.

### 2.2.2 Offre et inscriptions dans les sections qualifiantes de l'EPS en 2013-2014

Vu les obstacles précédemment rencontrés pour obtenir des données de l'Enseignement de Promotion sociale permettant de cibler l'offre et le réalisé des formations, l'IB EFE a lancé en 2015 un projet de collecte de données spécifique pour cet opérateur afin d'alimenter le présent rapport.

L'objectif était d'une part, de réaliser un inventaire des formations qualifiantes – l'objet de la mission se ciblait dans un premier temps sur les certificats de niveau secondaire qualifiant et a ensuite été élargi aux certifications générales (ex : CESS) et au niveau inférieur.

Dans ce cadre, les variables suivantes ont été investiguées :

#### Concernant l'offre :

- L'intitulé de la certification
- L'intitulé du mode d'enseignement
- Le volume horaire/ la durée du module
- Le nom de l'école et son adresse
- Les places disponibles et la capacité d'accueil
- L'information sur le lien métier

#### Concernant le réalisé :

- Les inscriptions de l'année en cours

Et d'autre part, il s'agissait également de comprendre comment s'approche le réalisé de cet opérateur : où peut-on trouver ce type d'information ? Quels sont les obstacles qui en rendent l'accès difficile ? Le rapport ainsi réalisé revient donc sur le monitoring statistique de l'opérateur et les données récoltées et figurant dans le présent document ; ainsi que les différentes options prises pour atteindre cet objectif. Il présente enfin une série de recommandations pour faciliter une collecte de données valides et fiables<sup>42</sup>.

L'Enseignement de Promotion sociale se structure de manière modulaire, nous l'avons vu précédemment. Dès lors, une personne peut s'inscrire à plusieurs UE sans pour autant s'inscrire à toutes les UE de la formation en vue d'obtenir un certificat. Dans ce cas, comment approcher le nombre de personnes qui se lancent dans la formation dans le but de réaliser l'entièreté de la section ?

L'obtention du titre à la fin de la section dépend de la réussite de l'épreuve intégrée. Une personne ne peut s'inscrire à ce module que lorsqu'elle a réussi toutes les UE de la section dans laquelle elle se trouve. Pour compter le nombre de personnes inscrites dans une section qualifiante (dans le but d'obtenir le certificat), nous avons donc repris comme effectif **le nombre d'inscrits à l'épreuve intégrée de chaque section**.

Ce choix implique cependant un biais important : lorsqu'un étudiant passe l'épreuve intégrée, il a commencé son parcours de formation à l'EPS deux ou trois ans avant. Les inscrits auxquels nous faisons référence dans ce point sont donc en fin de parcours de formation, contrairement aux effectifs des autres opérateurs présentés dans ce rapport.

Cette partie concerne donc les personnes qui ont décidé de suivre l'entièreté du cursus qualifiant dans un but de certification (et tous ne le font pas) mais qui ont également été jusqu'à la fin (la dernière année) de leur formation.

<sup>42</sup> Voir les publications Enseignement sur le site [www.ccfée.be](http://www.ccfée.be)

#### A. Nombre de fréquentations aux formations qualifiantes de l'EPS à Bruxelles (2013-2014)

L'offre de formation qualifiante dans l'enseignement de promotion sociale se répartit sur 8 secteurs de formation distincts : les arts appliqués, la construction, l'économie, l'habillement, l'hôtellerie-alimentation, l'industrie, les sciences appliquées et les services aux personnes.

Le tableau suivant montre la répartition du nombre d'hommes et femmes par secteur, par section et par implantation<sup>43</sup>.

On compte **1.310 personnes** inscrites aux épreuves intégrées des sections qualifiantes (de niveau secondaire) de l'EPS. Les secteurs les plus fréquentés sont les services aux personnes (318 inscrits à l'épreuve intégrée), les sciences appliquées (290) et l'économie (247), avec notamment 81 personnes inscrites à l'épreuve intégrée de « technicien en comptabilité ».

L'importance des secteurs de sciences appliquées et services aux personnes peut sans doute s'expliquer par des raisons liées au marché de l'emploi ; dans certaines sections comme auxiliaire de l'enfance par exemple, l'accès à la profession est peut-être réglementé et conditionné par l'obtention du titre requis.

**Tableau 20: EPS, nombre d'inscrits aux épreuves intégrées des sections qualifiantes (de niveau secondaire) en 2013-2014**

	Métier	Femmes	Hommes	Total
CONSTRUCTION	Dessinateur en construction	14	21	35
	Ebéniste	2	1	3
	Menuisier	1	6	7
	Monteur en sanitaire et chauffage	0	37	37
	Peintre & Tapissier-poseur de revêtements des murs et du sol	5	14	19
	<b>Total secteur</b>	<b>22</b>	<b>79</b>	<b>101</b>
ÉCONOMIE	Métier	Femmes	Hommes	Total
	Agent en accueil et tourisme	2	1	3
	Secrétariat médical	42	1	43
	Technicien de bureau	27	1	28
	Technicien en bureautique	2	9	11
	Technicien en comptabilité	43	38	81
	Technicien en infographie	7	18	25
	Technicien en informatique	0	43	43
	Vendeur en magasin	6	7	13
<b>Total secteur</b>	<b>129</b>	<b>118</b>	<b>247</b>	
INDUSTRIE	Métier	Femmes	Hommes	Total
	Electricien installateur-monteur	0	42	42
	Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires	0	26	26
	Technicien du froid	0	20	20
	Technicien en électronique	0	4	4
	Usineur sur machines-outils conventionnelles	0	4	4
<b>Total secteur</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>96</b>	

<sup>43</sup> Il manque dans ces tableaux les données pour les implantations bruxelloises de 2 établissements wallons (ITNamur et Cesa Roux)

<b>HÔTELLERIE ALIMENTATION</b>	<b>Métier</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
	Boulangier-pâtissier	27	23	<b>50</b>
	Chocolatier-confiseur	13	12	<b>25</b>
	Restaurateur	30	29	<b>59</b>
	<b>Total secteur</b>	<b>70</b>	<b>64</b>	<b>134</b>
<b>SERVICE AUX PERSONNES</b>	<b>Métier</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
	Aide-familiale	13	0	<b>13</b>
	Aide-soignant	143	30	<b>173</b>
	Ambulancier relevant du transport médico-sanitaire (CV)	5	9	<b>14</b>
	Coiffeur	66	15	<b>81</b>
	Esthéticien	18	0	<b>18</b>
	Langue des signes niveau moyen	5	4	<b>9</b>
	Pédicurie médicale	10	0	<b>10</b>
	<b>Total secteur</b>	<b>260</b>	<b>58</b>	<b>318</b>
<b>SCIENCES APPLIQUÉES</b>	<b>Métier</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
	Auxiliaire de l'enfance	254	4	<b>258</b>
	Educateur	6	6	<b>12</b>
	Moniteur de collectivités	10	10	<b>20</b>
	<b>TOTAL SECTEUR</b>	<b>270</b>	<b>20</b>	<b>290</b>
<b>HABILLEMENT</b>	<b>Métier</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
	Habillement : techniques spécifiques	13	1	<b>14</b>
	<b>Total secteur</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>14</b>
<b>ARTS APPLIQUÉS</b>	<b>Métier</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
	Antiquaire	3	3	<b>6</b>
	Arts plastiques : graphisme et illustration	4	1	<b>5</b>
	Bijouterie-joaillerie	12	5	<b>17</b>
	Bijouterie : création graphique	5	0	<b>5</b>
	Bijouterie : email	2	0	<b>2</b>
	Bijouterie : fonte injectée	5	0	<b>5</b>
	Bijouterie : sertissage	1	4	<b>5</b>
	Bijouterie contemporaine	4	0	<b>4</b>
	Photographe	19	33	<b>52</b>
	Vidéaste	0	9	<b>9</b>
<b>Total secteur</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>110</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>1310</b>

Sources : Données FWB, année scolaire 2013-2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

### B. Les certificats

Les personnes certifiées concernent ici les étudiants qui ont réussi l'épreuve intégrée de leur section et obtenu un titre « authentifié »<sup>44</sup>. **On fait donc la comparaison entre les personnes qui s'inscrivent à l'épreuve intégrée (point précédent) et celles qui la réussissent**<sup>45</sup>.

En 2013-2014, 610 personnes ont réussi l'épreuve intégrée de leur section.

**Tableau 21: EPS, nombre de personnes ayant réussi l'épreuve intégrée d'une section qualifiante de (2013-2014)**

	Métier	Femmes	Hommes	Total
	<b>CONSTRUCTION</b>	Dessinateur en construction	3	4
Ebéniste		0	0	0
Menuisier		1	2	3
Monteur en sanitaire et chauffage		0	31	31
Peintre & Tapissier-poseur de revêtements des murs et du sol		1	1	2
<b>Total secteur</b>		<b>5</b>	<b>38</b>	<b>43</b>
<b>INDUSTRIE</b>	Métier	Femmes	Hommes	Total
	Electricien installateur-monteur	0	34	34
	Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires	0	19	19
	Technicien du froid	0	13	13
	Technicien en électronique	0	3	3
	Usineur sur machines-outils conventionnelles	0	3	3
<b>Total secteur</b>	<b>0</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	
<b>ÉCONOMIE</b>	Métier	Femmes	Hommes	Total
	Agent en accueil et tourisme	7	1	8
	Secrétariat médical	29	1	30
	Technicien de bureau	11	1	12
	Technicien en bureautique	1	4	5
	Technicien en comptabilité	13	7	20
	Technicien en infographie	3	5	8
	Technicien en informatique	0	26	26
Vendeur en magasin	6	7	13	
<b>Total secteur</b>	<b>70</b>	<b>52</b>	<b>122</b>	
<b>HÔTELLERIE ALIMENTATION</b>	Métier	Femmes	Hommes	Total
	Boulangier-pâtissier	0	0	0
	Chocolatier-confiseur	0	0	0
	Restaurateur	2	0	2
<b>Total secteur</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	

<sup>44</sup> C'est l'Administration qui authentifie les certificats que lui remet l'établissement. Notons qu'un établissement n'est pas tenu de transmettre ces titres dans un temps imparti à l'Administration, ce qui peut induire un biais dans le comptage.

<sup>45</sup> Attention, notons également que ces personnes ne sont pas les mêmes que celles présentées comme inscrits aux épreuves intégrées du tableau précédent : les cohortes sont différentes.

<b>SERVICE AUX PERSONNES</b>	<b>Métier</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
	Aide-familiale	0	0	0
	Aide-soignant	88	21	109
	Ambulancier relevant du transport médico-sanitaire (CV)	0	0	0
	Coiffeur	24	3	27
	Esthéticien	3	0	3
	Langue des signes niveau moyen	5	4	9
	Pédicurie médicale	0	4	4
<b>Total secteur</b>	<b>120</b>	<b>32</b>	<b>152</b>	
<b>SCIENCES APPLIQUÉES</b>	<b>Métier</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
	Auxiliaire de l'enfance	142	1	143
	Educateur	2	0	2
	Moniteur de collectivités	7	8	15
<b>Total secteur</b>	<b>151</b>	<b>9</b>	<b>160</b>	
<b>HABILLEMENT</b>	<b>Métier</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
	Habillement : techniques spécifiques	12	1	13
	<b>Total secteur</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>13</b>
<b>ARTS APPLIQUÉS</b>	<b>Métier</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
	Antiquaire	0	0	0
	Arts plastiques : graphisme et illustration	0	0	0
	Bijouterie-joaillerie	5	3	8
	Bijouterie : création graphique	0	3	3
	Bijouterie : email	0	0	0
	Bijouterie : fonte injectée	0	4	4
	Bijouterie : sertissage	0	1	1
	Bijouterie contemporaine	0	4	4
	Photographe	10	13	23
	Vidéaste	0	3	3
<b>Total secteur</b>	<b>15</b>	<b>31</b>	<b>46</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>610</b>

Sources : Données FWB, année scolaire 2013-2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

## 2.4 L'enseignement et la formation en alternance

### 2.4.1 Introduction : l'alternance à Bruxelles<sup>46</sup>

On peut définir l'alternance comme une méthode pédagogique qui se fixe comme finalité l'apprentissage d'un métier par une articulation constante entre la formation pratique en milieu professionnel et la formation générale, théorique et pratique, en centre de formation ou en établissement scolaire.

À Bruxelles, la formation en alternance est dispensée par deux types d'opérateurs:

- L'Espace Formation des Petites et Moyennes Entreprises (efp), sous tutelle d'un service à gestion séparée intégré au sein de la Commission communautaire française depuis 2003 (le Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises - SFPME) ;
- Les Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA), dépendants de la Communauté française.

Si ces deux dispositifs poursuivent bien le même objectif, ils se distinguent sur les points suivant :

- **Historique** : le système de formation des classes moyennes (efp/SFPME), est issu de la tradition médiévale de l'apprentissage qui, en Belgique, a commencé à se structurer à partir du début du siècle dernier. Les CEFA, quant à eux, ont été mis en place suite au rallongement de l'obligation scolaire en 1983.
- **Statuts** : l'efp est une ASBL sous la tutelle du SFPME, un service de la COCOF. L'efp dispense donc de la formation professionnelle. Les CEFA sont des établissements d'enseignement public ; ils sont donc soumis aux mêmes obligations que les écoles de temps plein (gratuité, programme scolaire, réseaux, inspection, etc).
- **Public** : Les CEFA s'adressent aux jeunes de 15 à 25 ans uniquement, dans la visée de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire. L'efp/SFPME s'adresse à un public plus large : à partir de 15 ans, sans âge maximum. L'efp organise d'ailleurs, au-delà de la formation en alternance, de la formation continue et des modules de formation de courte durée pour indépendants, chefs d'entreprise et porteurs de projets.
- **Contrats** : l'efp/SFPME a principalement recours à des contrats d'apprentissage et des conventions de stage pour les chefs d'entreprise. Les CEFA utilisent des conventions d'insertion socioprofessionnelle (CISP), et des contrats d'apprentissage industriel (CAI) ou convention d'apprentissage pour une profession salariée (CAPS). Cependant, depuis septembre 2015, les deux dispositifs disposent d'un contrat commun dit « contrat d'alternance », remplaçant le contrat d'apprentissage de l'efp/SFPME et la CISP des CEFA.
- **Certifications** : Les CEFA délivrent des diplômes d'enseignement, soit identiques à ceux de l'enseignement de plein exercice, soit spécifiques à l'alternance. L'efp/SFPME délivre des certificats d'apprentissage et des diplômes de chef d'entreprise homologués par la Communauté française. Cependant, depuis 2014, il délivre également, pour les métiers déjà définis par le SFMQ<sup>47</sup>, un certificat de qualification.

Ces deux dispositifs ont donc chacun un cadre légal distinct qui définit leurs missions et leurs modalités organisationnelles. Mais les politiques actuelles, tant à Bruxelles que dans toute la Fédération Wallonie Bruxelles, visent à simplifier et clarifier le dispositif de l'alternance. Très prochainement, l'efp et les CEFA seront d'ailleurs amenés à évoluer au sein d'un nouveau cadre commun, l'Office Francophone de la Formation en Alternance.

<sup>46</sup>Pour un descriptif plus complet des dispositifs bruxellois francophones d'alternance voir *l'Etude des trajectoires des jeunes dans les dispositifs bruxellois francophones d'alternance (METICES-ULB 2012-2014)*, [www.ccfef.be](http://www.ccfef.be), publications Alternance

<sup>47</sup> Service Francophone des Métiers et des Qualifications

## 2.4.2 Enseignement en alternance : les CEFA

### A. Données de cadrage

#### *Quelques repères*

Un CEFA a son siège administratif dans un établissement d'enseignement de plein exercice, « établissement siège », auquel d'autres établissements d'enseignement secondaire ordinaire, spécialisé ou établissements de promotion sociale, les « établissements coopérants », peuvent s'adjoindre.

Il y a 5 CEFA à Bruxelles. Le CEFA de Laeken (rattaché au réseau de la Communauté Française), les CEFA de la Ville de Bruxelles et de Saint-Gilles (rattachés au CPEONS), et les CEFA d'Anderlecht, et d'Ixelles/Schaerbeek (rattachés à l'enseignement libre confessionnel).

L'enseignement en alternance est une alternative à l'enseignement de plein exercice qui s'adresse aux jeunes entre 15 et 25 ans. En générale, les élèves en alternance suivent deux jours de cours par semaine au CEFA, et sont formés en entreprise, sous contrat rémunéré, à raison de trois jours par semaine<sup>48</sup>. Un cycle de formation dure généralement 2 ans ; mais différents cycles peuvent être suivis successivement pour parfaire la formation. En comparaison au système scolaire à temps plein, les CEFA organisent des formations allant de la 3<sup>ème</sup> année à la 7<sup>ème</sup> année secondaire.

Les formations sont organisées selon trois modalités appelées en référence au numéro de l'article les définissant dans le Décret Missions<sup>49</sup>. Ainsi, les jeunes sont amenés à suivre des formations sous la modalité

- « article 49 » : la formation vise les mêmes objectifs et compétences que dans l'enseignement de plein exercice. Les programmes des cours, les examens et les épreuves de qualifications portent sur les mêmes matières, sont organisés de façon similaire et donnent accès, en cas de réussite, aux mêmes certifications que le plein exercice (CE6P, CQ6, CQ7) En fin de parcours, les jeunes peuvent par ailleurs obtenir le CESS, après la réussite d'une 6<sup>ème</sup> année s'ils sont dans un cursus en technique de qualification ou d'une 7<sup>ème</sup> année s'ils sont dans le circuit professionnel. Les formations organisées en article 49 ont lieu aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés de l'enseignement professionnel et au 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement technique.
- « article 45 » : la formation vise des qualifications spécifiques à l'alternance, au travers d'un cursus s'étalant sur le temps nécessaire au jeune pour acquérir les compétences visées (généralement deux ans). Ce cursus comprend des cours généraux et humanistes dont la finalité est principalement pratique et axée sur un métier. En cas de réussite du cursus, les jeunes obtiennent une certification de qualification spécifique (CQS). Les formations organisées en article 45 sont prévues pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés de l'enseignement professionnel.
- « article 47 »<sup>50</sup> : la formation est adaptée aux jeunes provenant de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Pendant leur formation, les jeunes des CEFA sont suivis individuellement par un accompagnateur. Celui-ci aide chaque jeune dans son choix d'orientation professionnelle et dans sa recherche de stage. Il est également l'intermédiaire entre le jeune/sa famille, le CEFA et l'entreprise.

<sup>48</sup> A l'heure actuelle, en termes de statistiques relatives aux contrats, nous n'avons pas de données permettant d'isoler les jeunes du 3<sup>ème</sup> degré. Ce point ne sera donc pas traité ici.

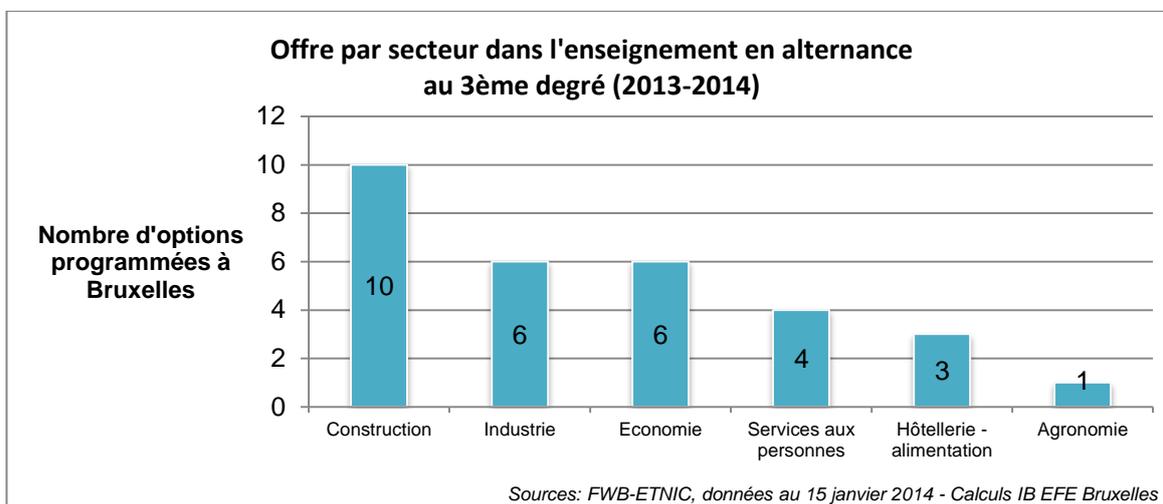
<sup>49</sup> Décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles portant diverses dispositions en matière d'enseignement en alternance, d'enseignement spécialisé et d'enseignement de promotion sociale, 26 mars 2009, Mon. B. 10 juillet 2009.

<sup>50</sup> Les chiffres relatifs aux formations en article 45 sont traités dans la partie « enseignement spécialisé »

Les jeunes qui réussissent leur formation en CEFA se voient délivrer deux types de diplômes : des diplômes d'enseignement relatifs aux cours généraux (CE2D, CE6P, CESS, certificat de gestion) et des qualifications professionnelles (CQS, CQ6, CQ7).

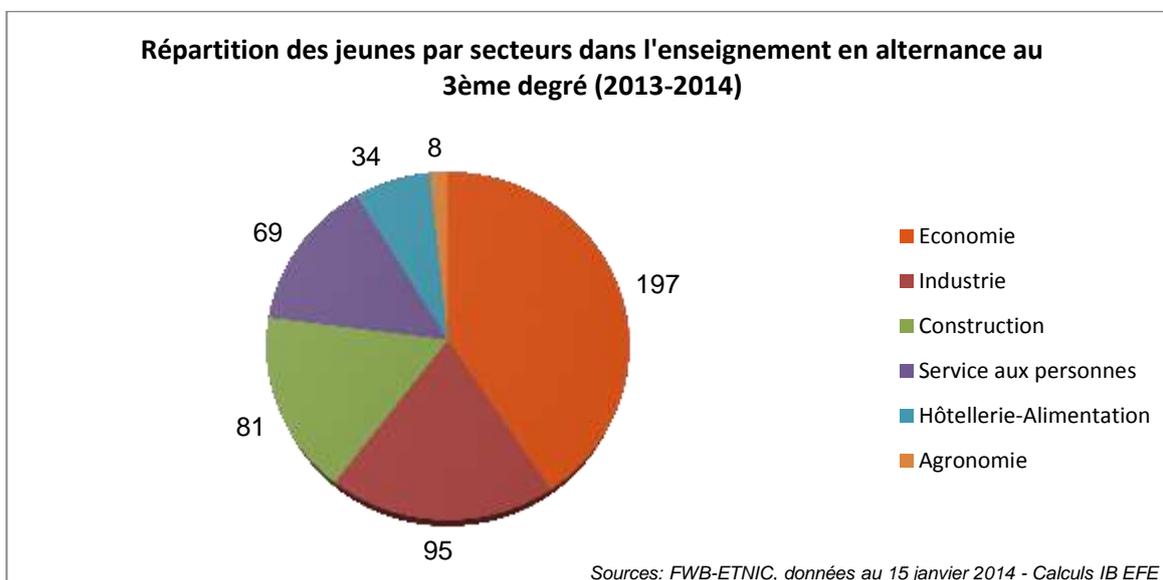
*Quelques chiffres*

**Figure 8 : CEFA, offre par secteur au 3ème degré (2013-2014)**



Pour l'année 2013-2014, au 3<sup>ème</sup> degré, l'offre de formation des CEFA bruxellois s'étend sur six secteurs d'enseignement et se décline en 30 options.

**Figure 9 : CEFA, répartition des jeunes par secteurs au 3ème degré (2013-2014)**



Dans le 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement en alternance, on compte **484 élèves en 2013-2014**, dont 479 en article 49 et 5 en article 45. L'économie est le secteur qui rassemble le plus d'élèves (197). Viennent ensuite l'industrie et la construction, avec respectivement 95 et 81 élèves, ainsi que les services aux personnes, avec 69 élèves.

**Figure 10: CEFA, top 10 des options les plus fréquentées (2013-2014)**

<b>TOP 10 DES OPTIONS LES PLUS FRÉQUENTÉES 2013-2014</b>	
1.	Vendeur (86)
2.	Auxiliaire administratif et d'accueil (55)
3.	Gestionnaire de très petite entreprise (42)
4.	Equipier du bâtiment (36)
5.	Monteur en sanitaire et chauffage (35)
6.	Electricien installateur en résidentiel (35)
7.	Mécanicien d'entretien automobile (35)
8.	Coiffeur (32)
9.	Restaurateur (17)
10.	Aide-familial (13)

*Sources : FWB-ETNIC, données au 15/01/2014 – calculs IB EFE Bruxelles*

Bien que ce soit le secteur de la construction qui compte le plus d'options différentes, c'est dans le secteur Economie que l'on compte le plus de jeunes inscrits, et particulièrement dans les options « vendeur », « auxiliaire administratif et d'accueil » et « gestionnaire de très petite entreprise ».

Le détail de l'offre du 3<sup>ème</sup> degré des CEFA bruxellois est présenté par commune ci-dessous. Les lignes du tableau représentent les intitulés d'option, regroupés par groupe et grand secteur (en couleur dans le tableau). Il est précisé à côté de chaque option si elle appartient à la forme technique de qualification ou professionnelle, ainsi que s'il s'agit d'une 7<sup>ème</sup> année (complémentaire ou non).

Pour chacune de ces options, on peut lire le nombre d'implantations dans lesquelles elle est proposée et sa commune, ainsi que le nombre d'élèves qui la fréquentent par année (5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, voire 7<sup>ème</sup> lorsqu'elle existe). Les totaux représentent d'une part, le nombre d'élèves qui suivent l'option pour l'implantation concernée, et d'autre part, le nombre total d'élèves fréquentant l'option.

La dernière ligne du secteur représente le nombre total d'élèves qui le fréquentent en 2013-2014.

*B. Implantation et fréquentation de l'enseignement en alternance en 2013-2014 (3<sup>ème</sup> degré)*

**Tableau 22: CEFA, implantations et fréquentation (2013-2014)**

	LIBELLÉ DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb Implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl <sup>51</sup>	TOTAL
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>Bois</b>		<b>2</b>		8				<b>8</b>
	P	Menuisier	1	Evere	4			4	8
			1	Woluwe-St-Pierre	4			4	
	<b>Construction</b>		<b>2</b>		11		2		<b>13</b>
	P	Couvreur	1	Schaerbeek	8	3			11
	7PQ	Charpentier	1	Ixelles			2		2
	<b>Equipement du bâtiment</b>		<b>3</b>		27		9		<b>36</b>
	P	Monteur en sanitaire et chauffage	1	Bruxelles	2	10	8	20	35
			1	Anderlecht	9	6		15	
	7PQ	Installateur en chauffage central	1	Anderlecht			1		1
	<b>Gros-œuvre</b>		<b>3</b>		10		2		<b>12</b>
	P	Ouvrier qualifié en construction gros-œuvre	1	Schaerbeek	4	3		7	10
			1	Forest	1	2		3	
	7PQ	Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment	1	Ixelles			2		2
	<b>Parachèvement du bâtiment</b>		<b>3</b>		12				<b>12</b>
	P	Carreleur	1	Anderlecht	4	1			5
	P	Peintre	1	Schaerbeek	2	1			3
	P	Plafonneur	1	Forest	4				4
	<b>TOTAL SECTEUR CONSTRUCTION</b>					<b>42</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	

<sup>51</sup> Total/impl = Nombre total d'élèves par implantation

INDUSTRIE	LIBELLÉ DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb Implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl	TOTAL
	<b>Automatisation</b>		<b>1</b>					6	<b>6</b>
	7Pcpl	Complément en maintenance d'équipements techniques	1	Bruxelles				6	6
	<b>Electricité</b>		<b>3</b>		35				<b>35</b>
	P	Electricien installateur en résidentiel	1	Bruxelles	7	2		9	35
			1	Anderlecht	9	1		10	
			1	Saint-Gilles	10	6		16	
	<b>Mécanique des moteurs</b>		<b>3</b>		35			2	<b>37</b>
	P	Mécanicien d'entretien automobile	1	Bruxelles	4	1		5	35
			1	Etterbeek	8	6		14	
1			Saint-Gilles	11	5		16		
7PQ	Mécanicien des moteurs diesels et engins hyd.	1	Bruxelles				2	2	
<b>Métal</b>		<b>2</b>		14			3	<b>17</b>	
P	Carrossier	1	Anderlecht	6	7		13	14	
		1	Bruxelles	1			1		
7PQ	Carrossier spécialisé	1	Bruxelles				3	3	
<b>TOTAL SECTEUR INDUSTRIE</b>					<b>56</b>	<b>28</b>	<b>11</b>		<b>95</b>

LIBELLÉ DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb Implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl	TOTAL
<b>Gestion</b>		<b>9</b>		86		50		<b>136</b>
P	Vendeur	1	Bruxelles	15	7		22	86
		1	Ixelles	11	8		19	
		2	Laeken	16	8		24	
		1	Saint-Gilles	15	6		21	
7Pcpl	Complément en techniques de vente	1	Bruxelles			8		8
7PQ	Gestionnaire de très petites entreprises	1	Bruxelles			6	6	42
		1	Ixelles			20	20	
		1	Anderlecht			16	16	
<b>Secrétariat</b>		<b>1</b>				1		<b>1</b>
7Pcpl	Complément en accueil	1	Bruxelles			1		1
<b>Tourisme</b>		<b>3</b>		55				<b>55</b>
P	Auxiliaire administratif et d'accueil	1	Bruxelles	6	4		10	55
		1	Ixelles	16	14		30	
		1	Anderlecht	8	7		15	
<b>Article 45</b>		<b>1</b>		3 <sup>ème</sup> degré				<b>5</b>
	Encodeur de données	1	Bruxelles	5				5
<b>TOTAL SECTEUR ECONOMIE</b>				<b>87</b>	<b>54</b>	<b>51</b>		<b>197</b>

HOTELLERIE-ALIMENTATION	LIBELLÉ DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb Implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl	TOTAL	
	<b>Hôtellerie</b>		<b>4</b>			31		3		<b>34</b>
	P	Cuisinier de collectivité	1	Bruxelles	8	6			14	
	P	Restaurateur	1	Bruxelles	5	2		7	17	
			1	Laeken	8	2		10		
	7PQ	Chef de cuisine de collectivité	1	Bruxelles			3		3	
	<b>TOTAL SECTEUR HOTELLERIE-ALIMENTATION</b>					<b>21</b>	<b>10</b>	<b>3</b>		<b>34</b>

SERVICES AUX PERSONNES	LIBELLÉ DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb Implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl	TOTAL	
	<b>Services sociaux et familiaux</b>		<b>2</b>			17				<b>17</b>
	P	Aide-familial	1	Schaerbeek	7	5		12	17	
			1	Anderlecht	4	1		5		
	<b>Services paramédicaux</b>		<b>2</b>				14		<b>14</b>	
	P	Aide-soignant	1	Schaerbeek			5		14	
			1	Anderlecht			9			
	<b>Soins de beauté</b>		<b>4</b>			33	5		<b>38</b>	
	P	Coiffeur	2	Bruxelles	15	11		26	33	
			1	Anderlecht	7			7		
7PQ	Patron coiffeur	1	Bruxelles			5		5		
<b>TOTAL SECTEUR SERVICES AUX PERSONNES</b>					<b>33</b>	<b>17</b>	<b>19</b>		<b>69</b>	

AGRONOMIE	LIBELLÉ DU GROUPE/DE L'OPTION		Nb Implantations	Localisation des implantations	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Total/impl	TOTAL
	<b>Agriculture</b>		<b>1</b>			<b>8</b>			<b>8</b>
	P	Assistant en soins animaliers	1	Bruxelles	7	1		8	8
	<b>TOTAL SECTEUR AGRONOMIE</b>				<b>7</b>	<b>1</b>			<b>8</b>

Sources: FWB-ETNIC, données au 15 janvier 2014 - Calculs IB EFE Bruxelles

En bref, le 3<sup>ème</sup> degré des CEFA bruxellois, en 2013-2014, c'est

<b>OPERATEURS</b>	5 CEFA
<b>FORMATIONS</b>	6 secteurs de formations
	30 options différentes dont <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 en article 45</li> <li>▪ 29 en article 49</li> </ul>
	Options les plus populaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ vendeur</li> <li>▪ auxiliaire administratif et d'accueil</li> <li>▪ gestionnaire de très petite entreprise</li> </ul>
<b>EFFECTIFS</b>	484 élèves dont <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 5 en article 45</li> <li>▪ 479 en article 49</li> </ul>

### 2.4.3 L'efp/SFPME

#### A. Articulation efp/SFPME

La formation des classes moyennes en alternance est assurée à Bruxelles par l'articulation de deux instances : l'efp et le SFPME.

L'**efp** est le centre bruxellois où sont dispensés les cours de formation générale et professionnelle des classes moyennes. Ces cours s'adressent aux personnes qui désirent devenir soit collaborateurs de PME soit travailleurs indépendants. Ce centre est agréé par le Collège de la COCOF. Ses missions sont de :

- gérer et promouvoir les formations des classes moyennes ;
- organiser les cours, l'évaluation et les examens dans le cadre de l'apprentissage, de la formation de chef d'entreprise et de la formation continue ;
- assurer la guidance pédagogique des auditeurs ;
- organiser les activités de formation ;
- de délivrer les attestations, certificats et diplômes des classes moyennes.

Le **SFPME** est un service à gestion séparée qui assure la tutelle et le contrôle de l'efp. Dans cette optique, le SFPME

- organise et promeut les formations organisées par l'efp;
- élabore, sur proposition des commissions professionnelles, les programmes de formation ;
- agréé, coordonne et subventionne les cours organisés par l'efp et en assure la surveillance pédagogique ;
- gère et agréé les contrats/conventions, veille à leur bonne exécution et suspend ou retire l'agrément ;
- surveille le déroulement de l'apprentissage et du stage en entreprise ;
- coordonne l'évaluation ainsi que les examens ;
- et représente la formation des classes moyennes dans les différentes instances d'avis ou d'agrément en matière de formation.

La formation en alternance des classes moyenne s'organise selon **deux types de formation** :

- L'apprentissage : une formation qualifiante destinée aux personnes en âge d'obligation scolaire à temps partiel, ou hors obligation scolaire, qui souhaitent être formées afin de devenir des salariés ayant toutes les compétences garantissant leur employabilité.
- La formation chef d'entreprise : une formation qualifiante qui s'adresse aux personnes hors obligation scolaire qui veulent exercer une profession indépendante, avoir un statut de dirigeant d'une PME, ou exercer une profession salariée.

L'apprentissage s'adresse aux jeunes à partir de 15 ans. Une formation en apprentissage s'étend généralement sur trois ans. Le temps de cours à l'efp varie entre 8 et 12h par semaine, selon l'année d'apprentissage. Cet horaire de cours est complété par des heures de formation en entreprise réalisées sous contrat d'apprentissage. L'ensemble du programme de l'apprenti ne peut pas dépasser les 38h par semaine.

La formation chef d'entreprise s'adresse à un public âgé d'au moins 18 ans. Une formation en chef d'entreprise s'étend sur une, deux ou trois années, en fonction des exigences de la formation. Les cours donnés à l'efp ont lieu à raison de deux séances de 4h par semaine (parfois en soirée ou le samedi). L'horaire est complété par des heures de formation en entreprise, sous convention de stage rémunéré ou non rémunéré ou sous d'autres types de contrats. Pour certaines formations, le stage en entreprise n'est pas obligatoire notamment en raison de l'accent mis sur la pratique lors des cours professionnels.

L'encadrement des auditeurs sous contrat d'apprentissage ou convention de stage est organisé par le SFPME et s'incarne en la personne du délégué à la tutelle. Celui-ci a pour tâche, entre autres, de définir le plan global de formation de l'apprenant et d'assurer un suivi pendant toute la formation.

Les auditeurs qui réussissent leur formation à l'efp/SFPME se voient délivrer deux types de diplômes : le Certificat d'apprentissage, le Diplôme de chef d'entreprise ou le Certificat de qualification.

### **B. Remarque relative aux données efp/SFPME**

La gestion informatique des auditeurs est effectuée à l'aide de deux bases de données gérées indépendamment l'une de l'autre. Cela s'explique notamment par le fait que les deux instances n'ont en commun qu'une petite partie de leur public.

En effet, la base de données du SFPME reprend tous les auditeurs et uniquement les auditeurs qui ont conclu un contrat d'apprentissage ou une convention de stage chez un employeur dont le siège social se situe à Bruxelles. Ces auditeurs peuvent suivre leur cours à l'efp ou dans l'un des centres IFAPME (système de classes moyennes en Wallonie).

La base de données de l'efp reprend tous les auditeurs qui suivent les cours à l'efp. Parmi ceux-ci, certains effectuent un stage à Bruxelles sous l'un des contrats suivis par le SFPME ou sous un autre type de contrat et d'autres effectuent un stage en dehors de Bruxelles. Certains auditeurs chefs d'entreprise peuvent également être dispensés de stage, soit parce que les référentiels précisent que « la pratique est suffisamment appréhendée au sein des cours », soit parce que l'auditeur a déjà effectué un stage pendant sa période d'apprentissage dans le même métier.

Ainsi, les auditeurs qui se retrouvent dans les deux bases de données sont uniquement les auditeurs qui suivent des cours à l'efp et qui font un stage à Bruxelles sous contrat d'apprentissage ou sous convention de stage. Il faut cependant préciser que l'organisation actuelle des bases de données ne permet pas d'identifier ces auditeurs<sup>52</sup>.

Pour toutes ces raisons, nous avons choisi de présenter les données de l'efp et du SFPME séparément. D'ailleurs, les données de l'efp concernent les inscrits réguliers en date du 31/12/2014 alors que les données du SFPME sont relatives aux contrats/conventions signés entre le 01/01/2014 au 31/12/2014, soit l'année civile 2014

### **C. L'efp**

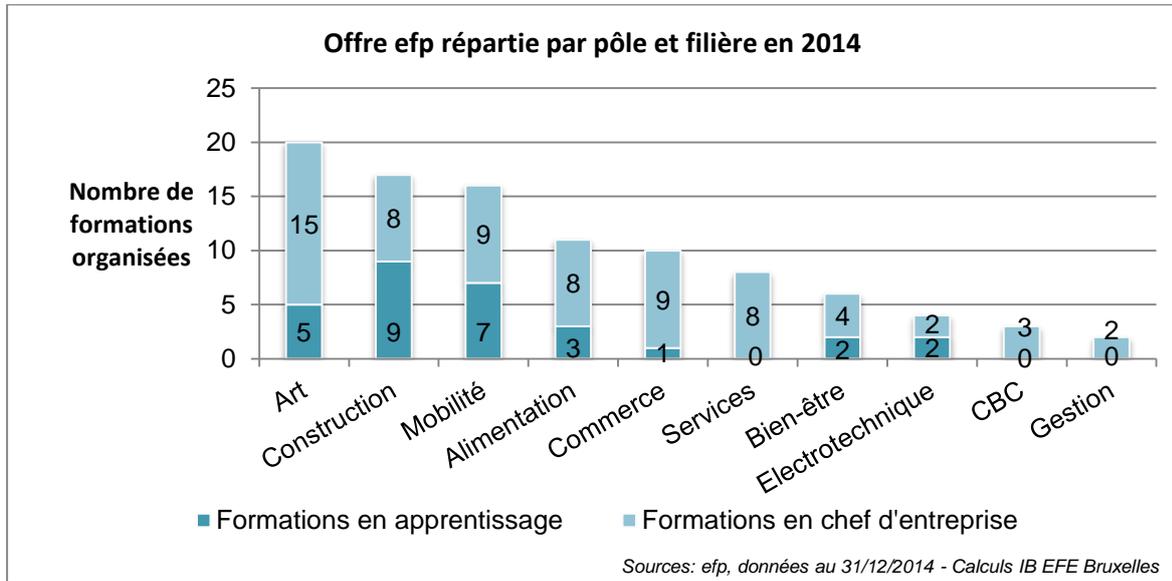
#### **Données de cadrage**

En 2014, l'efp est structuré en 10 pôles d'activités : alimentation, art, bien-être, commerce, comptabilité, construction, électrotechnique, gestion mobilité, et services. On compte 97 formations différentes, dont 29 en apprentissage et 68 en chef d'entreprise.

---

<sup>52</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, voir la *Synthèse du rapport technique de l'Etude sur les trajectoires des jeunes dans les dispositifs bruxellois francophones d'alternance* (2015) : [www.ccfef.be](http://www.ccfef.be), publications alternance

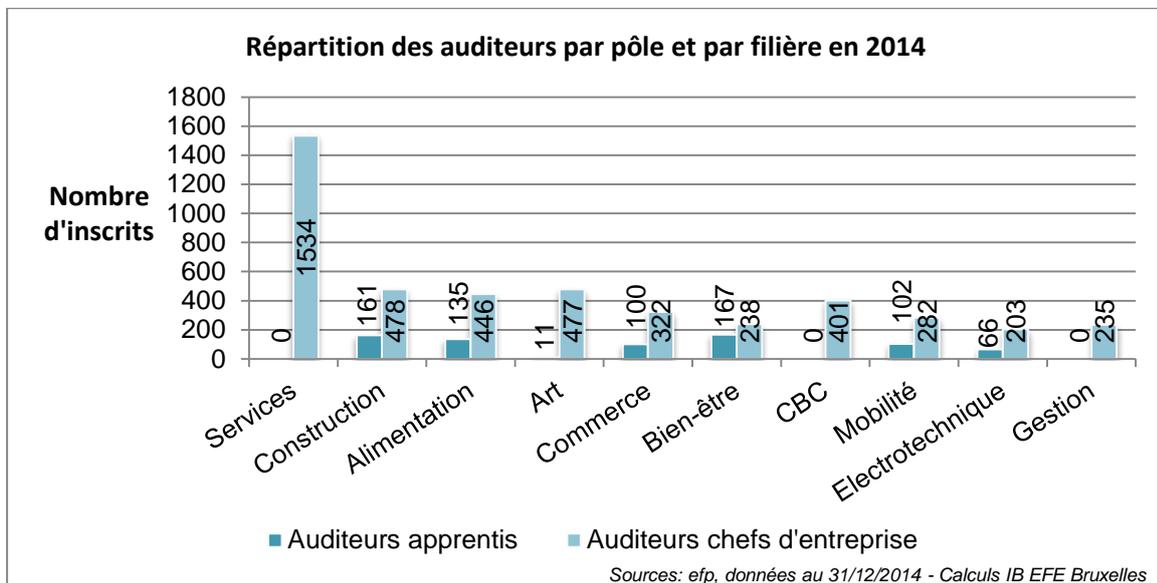
Figure 11: efp, offre répartie par pôles et filières (2014)



C'est le pôle Art qui compte le plus de formations différentes (15 en chef d'entreprise et 5 en apprentissage). Les pôles qui comptent le moins de formations différentes sont le pôle CBC (Chambre Belge des Comptables) et Gestion ; dans ces pôles, aucune formation en apprentissage n'est organisée.

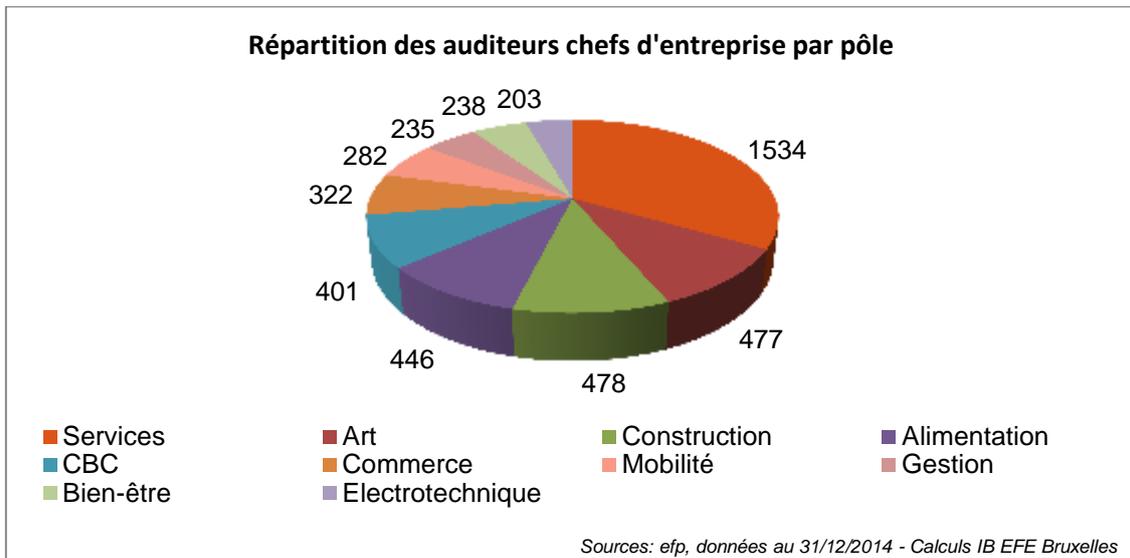
Le pôle qui compte le plus de formation en apprentissage est la Construction. Celui qui compte le plus de formations en chef d'entreprise est le pôle Art.

Figure 12: efp, répartition des auditeurs par pôle et par filière (2014)



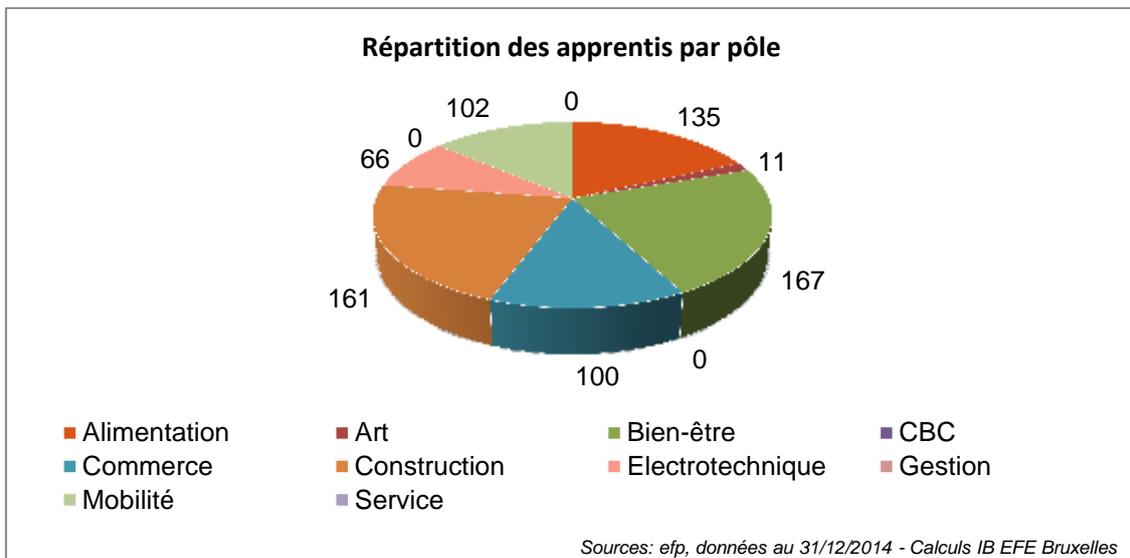
L'efp compte en décembre 2014, **5358 auditeurs**, dont 742 en apprentissage, et 4616 en formation chef d'entreprise. Les apprentis représentent donc 14% de la population de l'efp.

Figure 13: efp, répartition des auditeurs CE par pôle (2014)



Les auditeurs chefs d'entreprise se retrouvent majoritairement dans le pôle Service (1534). Les pôles Construction (478) et Art (477) suivent. L'Electrotechnique compte le moins d'inscrits (203).

Figure 14: efp, répartition des auditeurs APP par pôle (2014)



Les auditeurs apprentis se retrouvent majoritairement dans le pôle « Bien-être » (167). Suivent les pôles « Construction » (161) et « Alimentation » (135). Le pôle « Art » compte le moins d'inscrits (11).

**Figure 15: efp, top 10 des formations les plus fréquentées (2014)**

TOP 10 DES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE 2014		TOP 10 DES FORMATIONS EN CHEF D'ENTREPRISE 2014	
1.	Coiffeur-euse (129)	1.	Agent immobilier (843)
2.	Vendeur-euse (100)	2.	Comptable (308)
3.	Restaurateur-trice (65)	3.	Directeur-trice de maison d'enfants (247)
4.	Installateur-trice sanitaire (62)	4.	Formation accélérée en gestion (190)
5.	Carrossier-ière (46)	5.	Installateur-trice électricien-ne (169)
6.	Installateur-trice électricien-ne(44)	6.	Accueillant-e d'enfants (136)
7.	Boulangier-e pâtissier-e (42)	7.	Restaurateur-trice (116)
8.	Esthéticien-ne (38)	8.	Chauffagiste (110)
9.	Boucher-e charcutier-e (28)	9.	Esthéticien-ne (111)
10.	Garagiste réparateur-trice (28)	10.	Installateur-trice sanitaire (108)

Sources : efp, données au 31/12/2015 – Calculs IB EFE Bruxelles

Bien que ce soit le pôle art qui compte le plus de formations différentes, celles-ci n'entrent pas dans le top dix des formations les plus suivies. La formation qui compte le plus d'apprentis est celle de coiffeur-euse, suivie de vendeur-euse et restaurateur-trice. Du côté des auditeurs chefs d'entreprise, c'est la formation d'agent immobilier qui compte le plus d'inscrits (près de 20% de la population totale des chefs d'entreprise). On compte également de nombreux inscrits en comptabilité et en direction de maison d'enfants.

**Figure 16: efp, répartition des inscrits par filière, pôle et genre (2014)**

	Auditeurs apprentis		Auditeurs chefs d'entreprise		TOTAL	
	Femme	Homme	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Alimentation</b>	25	110	249	197	274	307
<b>Art</b>	6	5	228	249	234	254
<b>Bien-être</b>	138	29	214	24	352	53
<b>CBC</b>	0	0	161	240	161	240
<b>Commerce</b>	45	55	161	161	206	216
<b>Construction</b>	1	160	2	476	3	636
<b>Electrotechnique</b>	0	66	2	201	2	267
<b>Gestion</b>	0	0	114	121	114	121
<b>Mobilité</b>	1	101	3	279	4	380
<b>Services</b>	0	0	903	631	903	631
<b>TOTAL</b>	<b>216</b>	<b>526</b>	<b>2037</b>	<b>2579</b>	<b>2253</b>	<b>3105</b>

Sources : efp, données au 31/12/2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

La répartition par pôle et par genre permet de relever qu'on retrouve une mixité équilibrée dans plusieurs pôles. C'est particulièrement le cas pour le Commerce qui compte 206 femmes pour 216 hommes.

Par contre, les pôles Construction et Mobilité montrent une infime part d'inscriptions féminines respectivement 3 femmes pour 636 hommes et 4 femmes pour 380 hommes ; à l'inverse du pôle Bien-Etre comptant 352 femmes pour 53 hommes.

Offre et fréquentation de l'efp

**Tableau 23 : efp, répartition des inscrits par métier (2014)**

Le tableau suivant présente les effectifs de l'efp par pôle et intitulé de formation, en précisant s'il s'agit d'une formation donnée en apprentissage ou en chef d'entreprise.

POLE	MÉTIER	APP <sup>53</sup>	CE	TOTAL
ALIMENTATION	Boucher-charcutier	28	26	54
	Boulangier-pâtissier	42	88	130
	Confiseur-chocolatier		69	69
	Glacier		18	18
	Herboriste		76	76
	Hôtelier		20	20
	Préparateur de plats à emporter		33	33
	Restaurateur-traiteur-organisateur de banquets	65	116	181
	<b>TOTAL ALIMENTATION</b>	<b>135</b>	<b>446</b>	<b>581</b>
ART	Animateur organisateur d'événements musicaux		18	18
	Animateur réalisateur radio		11	11
	Antiquaire		15	15
	Bijoutier-joaillier		26	26
	Concepteur de produits multimédias		24	24
	Décorateur d'intérieur		91	91
	Ebéniste		24	24
	Fleuriste	4	38	42
	Infographiste	1	48	49
	Luthier	4		4
	Photographe		22	22
	Réalisateur audio-visuel		37	37
	Réparateur d'instruments de musique	1		1
	Restaurateur de meubles anciens		12	12
	Styliste-Concepteur de mode		14	14
	Tech. régisseur de costumes de spectacles		16	16
	Tech. régisseur de spectacles		81	81
	Verrier d'art	1		1
	<b>TOTAL ART</b>	<b>11</b>	<b>477</b>	<b>488</b>
	BIEN-ÊTRE	Coiffeur	129	80
Esthéticien Canin			24	24
Esthéticienne		38	111	149
Masseur			23	23
<b>TOTAL BIEN-ÊTRE</b>		<b>167</b>	<b>238</b>	<b>405</b>

<sup>53</sup> APP = auditeurs apprentis ; CE = auditeurs chefs d'entreprise

<b>CBC</b>	Comptable		308	308
	Expert-comptable		65	65
	Fiscaliste		28	28
	<b>TOTAL CBC</b>		<b>401</b>	<b>401</b>
<b>COMMERCE</b>	Agent commercial		38	38
	Conseiller en commerce international		37	37
	Conseiller en marketing		25	25
	Conseiller en publicité		41	41
	Entrepreneur e-commerce		12	12
	Etalagiste		13	13
	Gestionnaire d'un point de vente		58	58
	Opticien		51	51
	Technicien en prothèses dentaires		47	47
	Vendeur	100		100
	<b>TOTAL COMMERCE</b>	<b>100</b>	<b>322</b>	<b>422</b>
<b>CONSTRUCTION</b>	Arboriste		23	23
	Carreleur	3		3
	Chauffagiste	22	110	132
	Entrepreneur de jardins	20	71	91
	Entrepreneur menuisier-charpentier	13	66	79
	Frigoriste	1	57	58
	Installateur sanitaire	62	108	170
	Maçon-bétonneur		13	13
	Menuisier-charpentier	18		18
	Peintre en bâtiments – Couvreur des sols et des murs	21	30	51
	Plafonneur-cimentier	1		1
	<b>TOTAL CONSTRUCTION</b>	<b>161</b>	<b>478</b>	<b>639</b>
<b>ELECTRO TECHN.</b>	Administrateur-conseil en réseaux télématiques		34	34
	Installateur électricien	44	169	213
	Technicien-réparateur mini et micro-informatique	22		22
	<b>TOTAL ELECTRO-TECHNIQUE</b>	<b>66</b>	<b>203</b>	<b>269</b>
<b>GESTION</b>	Formation accélérée à la gestion		190	190
	Gestion		45	45
	<b>TOTAL GESTION</b>		<b>235</b>	<b>235</b>
<b>MOBILITÉ</b>	Carrossier	46	33	79
	Conseiller commercial automobile		26	26
	Conseiller commercial en automobile		17	17
	Ferronnier	2		2
	Garagiste-réparateur	28	71	99
	Mécanicien de cycles	1	25	26
	Mécanicien de motocyclettes	1	35	36
	Mécanicien polyvalent	23		23
	Négociant en cycles		4	4
	Négociant en véhicules d'occasion		45	45

	Poêlier-serrurier	1		1
	Technicien en coordination et encadrement d'ateliers automobile		25	25
	Technicien en maintenance et diagnostic		1	1
	<b>TOTAL MOBILITÉ</b>	<b>102</b>	<b>282</b>	<b>384</b>
<b>SERVICES</b>	Accueillante d'enfants		136	136
	Agent de voyages		78	78
	Agent immobilier		843	843
	Candidat courtier d'assurances		56	56
	Directrice de maisons d'enfants		247	247
	Expert en biens immobiliers		87	87
	Gestionnaire de maison de repos		52	52
	Guide touristique régional		35	35
	<b>TOTAL SERVICES</b>	<b>0</b>	<b>1534</b>	<b>1534</b>
	<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>742</b>	<b>4616</b>	<b>5358</b>

*Sources : efp, données au 31/12/2014 – Calcul IB EFE Bruxelles*

En bref, les formations en apprentissage et en chef d'entreprise à l'efp en 2014, c'est

<b>FORMATIONS</b>	10 pôles de formations
	98 formations différentes, dont <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 29 formations en apprentissage</li> <li>▪ 69 formations en chef d'entreprise</li> </ul>
	Formations les plus populaires en apprentissage <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coiffeur-se</li> <li>▪ Vendeur-se</li> <li>▪ Restaurateur-trice</li> </ul> Formations les plus populaires en chef d'entreprise <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agent immobilier</li> <li>▪ Comptable</li> <li>▪ Directeur-trice de maison d'enfants</li> </ul>
<b>EFFECTIFS</b>	5358 auditeurs, dont <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 742 auditeurs apprentis</li> <li>▪ 4616 auditeurs chefs d'entreprise</li> </ul>

## D. Le SFPME

### Données de cadrage

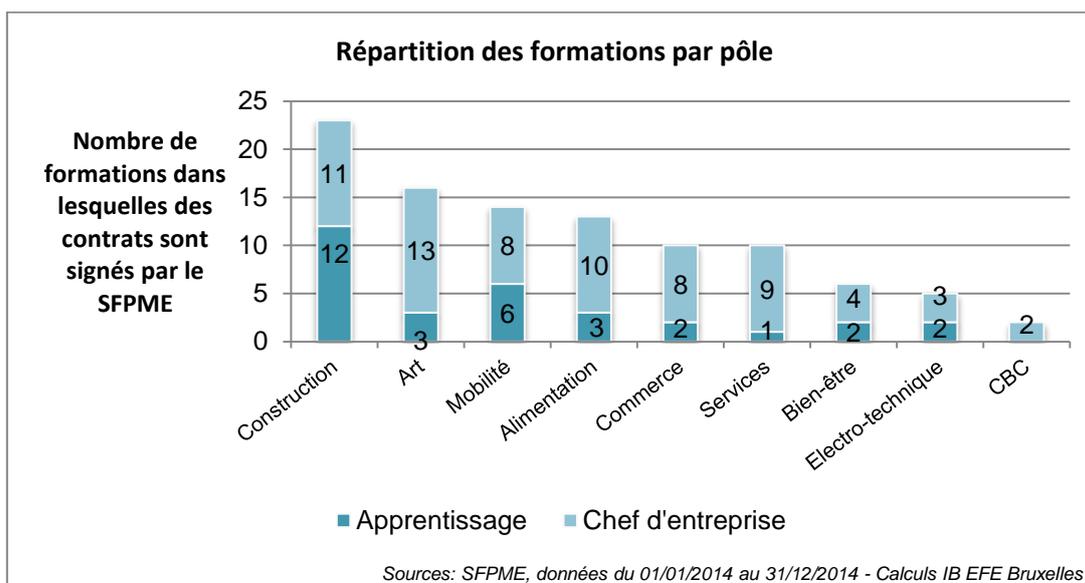
#### Remarques préalables

Pour rappel, le SFPME effectue un suivi de tous les contrats d'apprentissage et conventions de stage signés chez un employeur dont le siège social se situe à Bruxelles. Les jeunes qui effectuent ces stages peuvent être inscrits à l'efp mais aussi à l'IFAPME. Cela explique que « l'offre de formation »<sup>54</sup> du SFPME ne reprend que certaines formations de l'efp, et qu'elle comporte aussi des formations des centres IFAPME. Il faut noter aussi que parfois le SFPME suit un auditeur qui se forme dans un domaine où aucun cours n'est organisé. L'auditeur effectue alors 38h de formation en entreprise. Il s'agit d'une minorité de cas, pour des métiers tels que horloger, accordeur de piano, luthier.

Par ailleurs, il faut préciser que la division par pôle est spécifique à l'efp. Les centres IFAPME n'organisent pas forcément leurs formations selon cette logique ; ils préfèrent plus souvent la logique des secteurs. Pour des raisons de présentation, nous optons pour un découpage par pôle.

En 2014, le SFPME a suivi des auditeurs inscrits dans des formations organisées dans 9 pôles d'activités : alimentation, art, bien-être, commerce, comptabilité construction, électrotechnique, mobilité, et services. On compte 99 formations différentes, dont 31 en apprentissage et 68 en chef d'entreprise.

**Figure 17: SFPME, répartition par pôle des formations où le SFPME exerce une tutelle (2014)**

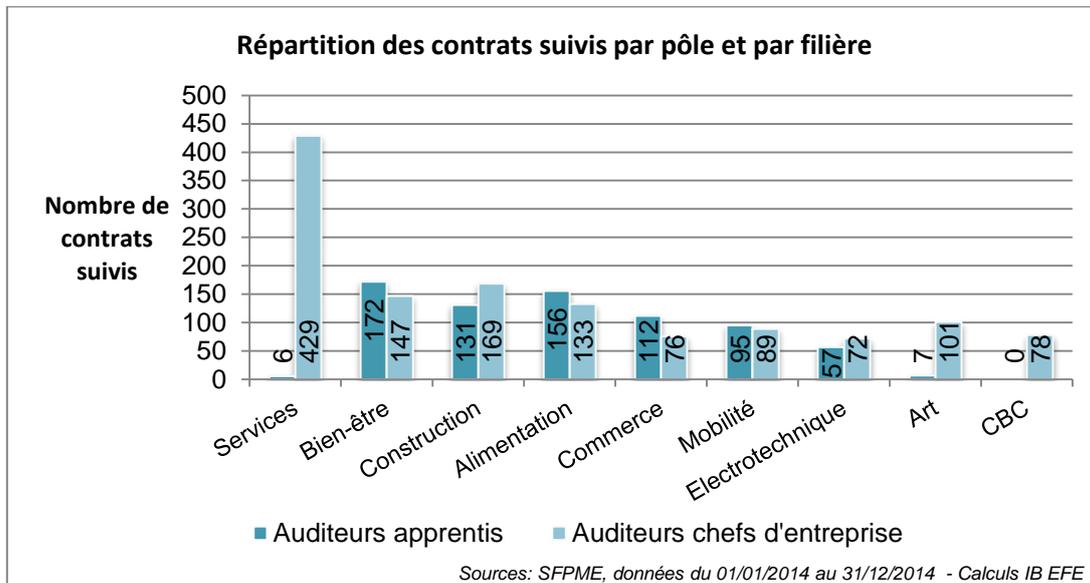


C'est dans le pôle Construction que s'élève le plus le nombre de formations dans lesquelles le SFPME fait un suivi (12 formations en apprentissage et 11 en chef d'entreprise). Les pôles où le SFPME suit des contrats dans le moins de formation sont le pôle Electrotechnique (2 formations en apprentissage et 4 en chef d'entreprise) et le pôle CBC<sup>55</sup>(2 formations).

<sup>54</sup> Le SFPME n'étant pas à proprement parler un « opérateur de formation », il ne s'agit pas réellement d'une offre de formation. Il s'agit davantage d'une liste des formations dans lesquelles le SFPME suit des contrats.

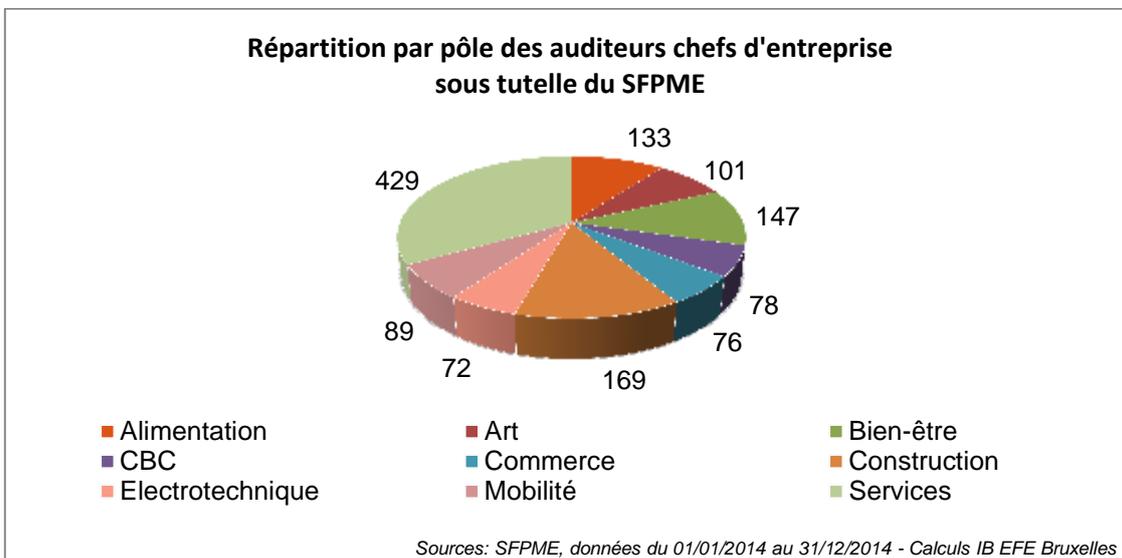
<sup>55</sup> Chambre Belge des Comptables

Figure 18: SFPME, répartition des contrats suivis par pôle et par filière (2014)



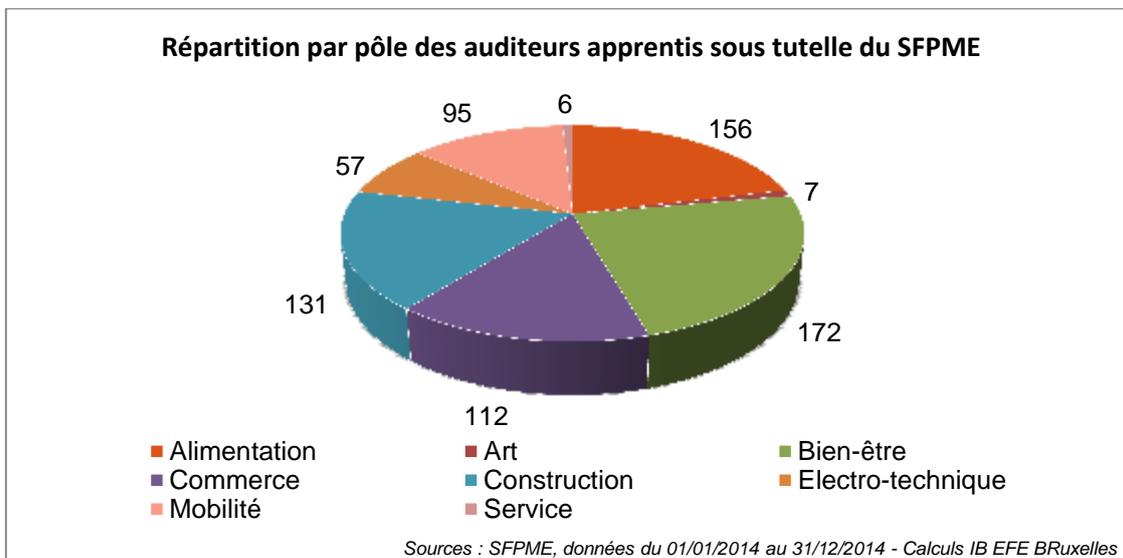
Le SFPME a suivi, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014, 2024 auditeurs, dont 736 contrats d'apprentissage et 1294 conventions de stage. C'est dans les métiers de services que le SFPME a suivi le plus d'auditeurs (435), puis dans les métiers de Bien-être (319). C'est en Art et en CBC que le SFPME a suivi le moins d'auditeurs (respectivement 108 et 78).

Figure 19: SFPME, répartition par pôle des auditeurs chefs d'entreprise (2014)



Le pôle pour lequel la majorité des conventions de stage a été signée est le pôle Service (429). Les pôles Construction (169) et Bien-être (147) suivent. L'Electrotechnique compte le moins de conventions de stage (71).

Figure 20: SFPME, répartition par pôle des auditeurs apprentis sous tutelle du SFPME (2014)



Le pôle pour lequel la majorité des contrats d'apprentissage suivis par le SFPME a été signée est le pôle « Bien-être » (172). Suivent les pôles Alimentation (155) et Construction (131). Un bon nombre de contrat a également été suivis dans le pôle Commerce (112). Le pôle « Art » compte le moins de contrats suivis (7), avec le pôle Service (6).

Figure 21: SFPME, top 10 des formations dans lesquelles le SFPME exerce sa tutelle (2014)

TOP 10 DES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE 2014	TOP 10 DES FORMATIONS EN CHEF D'ENTREPRISE 2014
1. Coiffure (139)	1. Agent immobilier (282)
2. Commerçant-détaillant (111)	2. Comptable (77)
3. Restaurateur (87)	3. Gestionnaire de salon de coiffure (71)
4. Garagiste-réparateur (50)	4. Gestionnaire d'institut de beauté (65)
5. Boulanger-pâtissier (49)	5. Installateur électricien (64)
6. Installateur en sanitaire et plomberie (47)	6. Restaurateur-traiteur-organisateur de banquets (63)
7. Installateur électricien (39)	7. Installateur en chauffage central (51)
8. Carrossier-réparateur (39)	8. Accueilante d'enfant (43)
9. Esthéticien (33)	9. Directeur de maison d'enfants (42)
10. Boucher-charcutier (20)	10. Boulanger-pâtissier (36)

Sources : SFPME, données du 01/01/2014 au 31/12/2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

La formation pour laquelle le SFPME suit le plus de contrats d'apprentissage est la coiffure, suivie de commerçant-détaillant et restaurateur. Du côté des chefs d'entreprise, c'est la formation d'agent immobilier qui compte, de loin, le plus de conventions de stage.

Figure 22: SFPME, répartition par filière, pôle et genre des auditeurs sous tutelle (2014)

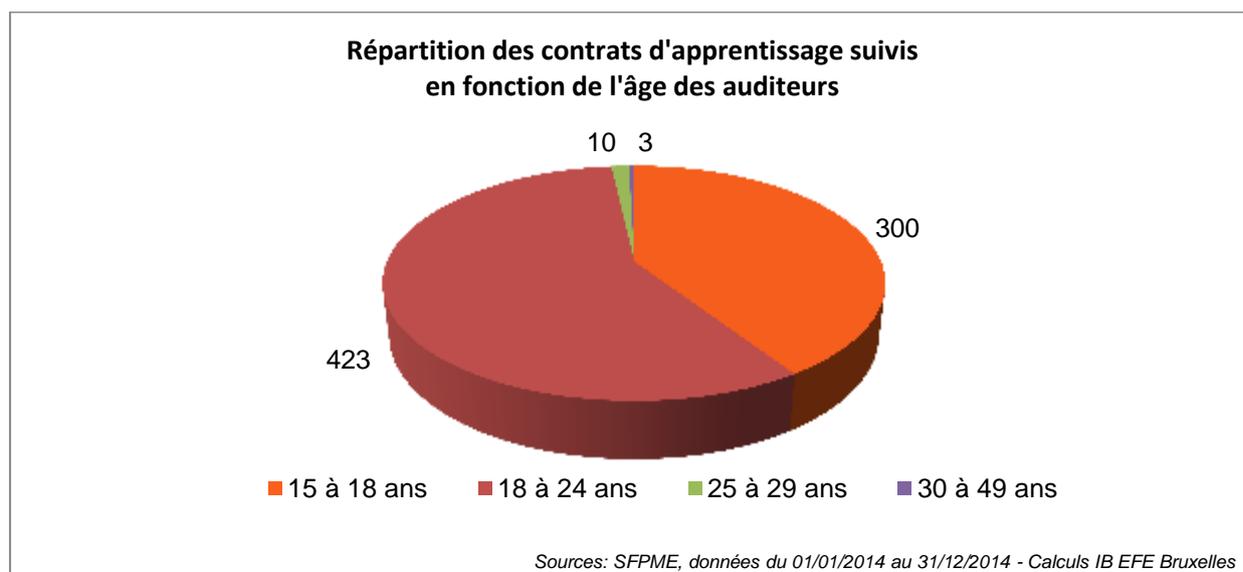
	Auditeurs apprentis		Auditeurs chefs d'entreprise		TOTAL	
	Femme	Homme	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Alimentation	35	121	51	82	86	203
Art	2	5	37	64	39	69
Bien-être	142	30	132	15	274	45
CBC			38	40	38	40
Commerce	57	55	45	31	102	86
Construction	1	130	1	168	2	298
Electrotechnique		57	1	71	1	128
Mobilité	1	94	1	88	2	182
Services	4	2	264	165	268	167
<b>TOTAL</b>	<b>242</b>	<b>494</b>	<b>570</b>	<b>724</b>	<b>812</b>	<b>1218</b>

Sources : SFPME, données du 01/01/2014 au 31/12/2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

La répartition par pôle et par genre permet de relever une mixité plutôt équilibrée uniquement dans le pôle CBC.

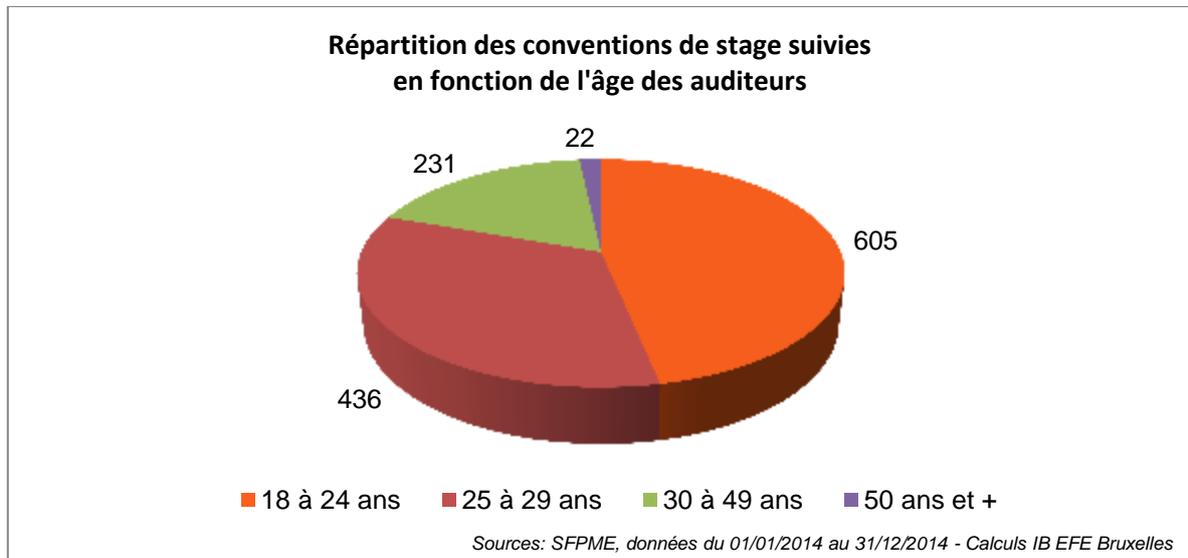
Les pôles Construction, Electrotechnique et Mobilité montrent une infime part d'inscriptions féminines respectivement 2 femmes pour 298 hommes, 1 femme pour 128 hommes et 2 femmes pour 182 hommes ; à l'inverse des pôles Bien-Etre et Services comptant respectivement 274 femmes pour 45 hommes et 268 femmes pour 167 hommes.

Figure 23: SFPME, répartition des contrats d'apprentissage suivis en fonction de l'âge des auditeurs (2014)



La majorité des contrats d'apprentissage suivis par le SFPME sont signés avec des jeunes de 18 à 24 ans ; environ 40% l'est avec des moins de 18 ans.

Figure 24: SFPME, répartition des conventions de stage suivies en fonction de l'âge des auditeurs (2014)



La majorité des conventions de stage suivies par le SFPME sont signées avec des auditeurs de moins de 25 ans. Environ 33,5% le sont avec des auditeurs de moins de 30 ans. La catégorie des 30-49 ans signent moins de 18% des conventions de stage

Figure 25 : SFPME, répartition par lieu de résidence des auditeurs sous tutelle (2014)

	Brabant flamand	Brabant wallon	Bruxelles	Flandre	France	Wallonie
<b>Apprentis</b>	130	35	522	16	0	33
<b>Chefs d'entreprise</b>	218	120	861	11	1	83
<b>TOTAL</b>	<b>348</b>	<b>155</b>	<b>1383</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>116</b>

*Sources : SFPME, données du 01/01/2014 au 31/12/2014 – Calculs IB EFE Bruxelles*

71% des auditeurs apprentis résident à Bruxelles, 17,5% dans le Brabant flamand. On relève peu d'auditeurs résidants du reste de la Flandre et de Wallonie. Quant aux auditeurs chefs d'entreprise, 66% d'entre eux résident à Bruxelles, 17% dans le Brabant flamand et 9% dans le Brabant wallon. On relève par ailleurs 1 auditeur chef d'entreprise dont le lieu de résidence déclaré se situe en dehors de la Belgique.

Les contrats signés en 2014

Tableau 24: SFPME, répartition des contrats par type et par métier (2014)

	MÉTIER	CONTRATS D'APPRENTI SSAGE	CONVENTI ONS DE STAGE	TOTAL
ALIMENTATION	Boucher-charcutier	20		20
	Boucher-charcutier-traiteur		12	12
	Boucherie (ouvrier)		1	1
	Boulangier-pâtissier	49	36	85
	Confiseur-chocolatier		7	7
	Gestionnaire de friterie		1	1
	Herboriste		5	5
	Hôtelier		5	5
	Préparateur de plats traiteurs		1	1
	Réceptionniste – Directeur d'hôtel		2	2
	Restaurateur	87		87
	Restaurateur-traiteur-organisateur de banquets		63	63
	<b>TOTAL ALIMENTATION</b>	<b>156</b>	<b>133</b>	<b>285</b>
ART	Antiquaire		1	1
	Bijoutier-joaillier		3	3
	Concepteur de produits multimédias		6	6
	Décorateur d'intérieur		7	7
	Ebéniste		11	11
	Fleuriste	4	16	20
	Infographiste		10	10
	Luthier	2		2
	Photographe		1	1
	Photographe numérique		7	7
	Réalisateur audio-visuel		9	9
	Régisseur - Technicien de costumes de spectacles		3	3
	Régisseur - Technicien de spectacles		26	26
	Réparateur d'instruments de musique	1		1
	Restaurateur de meubles anciens		1	1
<b>TOTAL ART</b>	<b>7</b>	<b>101</b>	<b>108</b>	
BIEN-ÊTRE	Coiffure	139		139
	Esthéticien	33		33
	Gestionnaire de salon de coiffure		71	71
	Gestionnaire d'institut de beauté		65	65
	Gestionnaire d'un salon de toilettage canin		8	8
	Masseur		3	3
	<b>TOTAL BIEN-ÊTRE</b>	<b>172</b>	<b>141</b>	<b>313</b>

<b>CBC</b>	Candidat expert-comptable		1	1
	Comptable		77	77
	<b>TOTAL CBC</b>		<b>78</b>	<b>78</b>
<b>COMMERCE</b>	Agent commercial		4	4
	Commerçant-détaillant	111		111
	Conseiller en commerce international		3	3
	Conseiller en marketing		5	5
	Conseiller en publicité		21	21
	Gestionnaire d'un point de vente		19	19
	Libraire		1	1
	Opticien		8	8
	Opticien lunetier	1		1
	Technicien en prothèses dentaires		15	15
	<b>TOTAL COMMERCE</b>	<b>112</b>	<b>76</b>	<b>188</b>
<b>CONSTRUCTION</b>	Arboriste		8	8
	Carreleur	3		3
	Couvreur	7	1	8
	Entrepreneur de couvertures non-métalliques de construction		3	3
	Entrepreneur de jardins	13	32	45
	Entrepreneur de maçonnerie et de béton		1	1
	Entrepreneur menuisier-charpentier		27	27
	Entrepreneur peintre en bâtiment – tapissier – poseur de revêtements des murs et du sol		5	5
	Fabricant et poseur de châssis		1	1
	Frigoriste	3	5	8
	Installateur en chauffage central	13	51	64
	Installateur sanitaire et plomberie	47	35	82
	Maçon-bétonneur	1		1
	Menuisier	11		11
	Menuisier « compagnon »	14		14
	Peintre en bâtiment	16		16
	Plafonneur-cimentier	2		2
	Tailleur de pierres - Marbrier	1		1
<b>TOTAL CONSTRUCTION</b>	<b>131</b>	<b>169</b>	<b>300</b>	
<b>ELECTRO TECHN.</b>	Administrateur-conseil en réseaux télématiques		7	7
	Conseiller technique PC réseaux		1	1
	Installateur électricien	39	64	103
	Technicien réparateur en mini et micro-ordinateur	18		18
	<b>TOTAL ELECTRO-TECHNIQUE</b>	<b>57</b>	<b>72</b>	<b>129</b>
<b>MOBILITÉ</b>	Candidat chef d'atelier de garage automobile		15	15
	Carrossier-réparateur	39	18	57
	Conseiller commercial en automobile		13	13
	Ferronnier	1		1
	Garagiste-réparateur	50	23	73
	Mécanicien de cycles	2	6	8

	Mécanicien de motocyclettes	2	8	10
	Mécanicien poids lourds	1		1
	Négociant de véhicules d'occasion		5	5
	Technicien et maintenance en diagnostic automobile		1	1
	<b>TOTAL MOBILITÉ</b>	<b>95</b>	<b>89</b>	<b>184</b>
<b>SERVICES</b>	Accueillante d'enfants		43	43
	Agent de voyages		26	26
	Agent immobilier		282	282
	Candidat courtier d'assurances		26	26
	Conseiller animalier		1	1
	Directrice de maisons d'enfants		42	42
	Entrepreneur de pompes funèbres		1	1
	Expert en biens immobiliers		6	6
	Exploitant de manège	6	2	8
	<b>TOTAL SERVICES</b>	<b>6</b>	<b>429</b>	<b>435</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>		<b>736</b>	<b>1294</b>	<b>2030</b>

*Sources : SFPME, données du 01/01/2014 au 31/12/2014 – Calculs IB EFE*

En bref, les formations en apprentissage et en chef d'entreprise pour lesquelles le SFPME a suivi des contrats/conventions en 2014, c'est :

<b>FORMATIONS</b>	10 pôles de formations
	112 formations différentes, dont <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 44 formations en apprentissage</li> <li>▪ 68 formations en chef d'entreprise</li> </ul>
	Formations pour lesquelles il y a le plus de contrats d'apprentissage suivis <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coiffeur (139)</li> <li>▪ Commerçant-détaillant (111)</li> <li>▪ Restaurateur (87)</li> </ul> Formations pour lesquelles il y a le plus de conventions de stage suivies <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agent immobilier (282)</li> <li>▪ Comptable (77)</li> <li>▪ Gestionnaire d'un salon de coiffure (71)</li> </ul>
<b>EFFECTIFS</b>	2030 auditeurs suivis, dont <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 736 auditeurs apprentis</li> <li>▪ 1294 auditeurs chefs d'entreprise</li> </ul>

## 2.6 Bruxelles Formation

Bruxelles Formation est l'organisme public régional bruxellois chargé d'organiser la formation professionnelle des adultes francophones. Cet organisme d'intérêt public a pour mission de :

1. Réguler : c'est-à-dire coordonner, organiser et gérer la formation des Bruxellois ;
2. Opérationnaliser : c'est-à-dire mettre en place et développer des programmes de formation seul ou en partenariat avec des associations, des entreprises, des fonds sectoriels etc.

Concrètement, Bruxelles Formation propose et met en œuvre des actions de formation destinées aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs. Ces formations sont organisées en propre, en collaboration ou en partenariat avec d'autres organismes. En tant qu'opérateur, il agit sur deux plans : d'une part il organise ses propres formations (dans le cadre desquelles peuvent prendre place des collaborations et des sous-traitances); et, d'autre part, il travaille en partenariat avec d'autres opérateurs (ASBL d'ISP, Enseignement de promotion sociale). L'institut conçoit également des programmes à destination de travailleurs sur base de demandes émanant d'entreprises.

Notons que toutes les personnes en formation sont appelées « stagiaires » (demandeurs d'emploi ou travailleurs).

Notons également que dans les données chiffrées ci-dessous, lorsqu'il est question des partenaires de Bruxelles-Formation, nous nous limitons aux OISP, à l'EFP et à l'enseignement spécialisé. En effet, à l'heure actuelle, nous ne disposons d'aucune donnée chiffrée pour les autres partenaires.

### 2.6.1 Données de cadrage

#### A. Données agrégées concernant Bruxelles-Formation et l'ensemble de ses partenaires

En 2014, Bruxelles Formation a formé en propre 6.063 stagiaires demandeurs d'emploi et ses partenaires en ont formé 4.912, pour un total de 10.679 demandeurs d'emploi distincts formés<sup>56</sup>. À ces chiffres, nous devons ajouter 3.029 stagiaires travailleurs formés par Bruxelles Formation (2.977) et ses partenaires (52).

**Tableau 25 : BF et partenaires, effectifs selon le statut (2014)**

Organisme	Statut		Total
	Demandeurs d'emploi	Travailleurs	
Bruxelles-Formation	6.063	2.977	<b>9.040</b>
Partenaires	4.912	52	<b>4.964</b>
<b>Total</b>	<b>10.975</b>	<b>3.029</b>	<b>14.004</b>

Sources : Service Études Statistiques de Bruxelles Formation, données au 31/12/2014 ; Calculs IB EFE Bruxelles

<sup>56</sup> Certains stagiaires ont été en formation à la fois chez Bruxelles Formation et un de ses partenaires la même année, ce qui explique que le nombre total de stagiaires distincts soit inférieur à la somme des deux effectifs. Cette différence s'explique par la façon dont sont présentées les données de Bruxelles Formation et de ses partenaires. En effet, au sein d'une **même** catégorie (par exemple « Bruxelles Formation » OU « Partenaires »), les effectifs correspondent à des stagiaires présents ET distincts, il n'y a pas de doublons. À l'inverse, **entre** les catégories (par exemple entre « Bruxelles Formation » ET « Partenaires ») des doublons peuvent apparaître car des stagiaires présents dans une catégorie peuvent aussi être comptabilisés dans une autre catégorie sans qu'on puisse les distinguer. Cette considération est à prendre en compte pour l'ensemble des données de Bruxelles Formation et ses partenaires présentées dans le chapitre 2 - 4.2. et 4.3. Pour bien différencier les effectifs de stagiaires qui se rapportent aux présences, des effectifs de stagiaires distincts, chaque tableau présente les deux totaux séparément.

Bruxelles Formation et ses partenaires répartissent leurs formations selon 11 types distincts : *Alphabétisation, Détermination généraliste, Détermination Ciblée, Formation de base, Formation par le travail, Formation qualifiante, FPI<sup>57</sup>-PTP/RAC/Stage BEE, Langues, Préformation, Perfectionnement et Produit isolé*. En 2014, on dénombrait 12.610 (6.419 hommes et 6.191 femmes) stagiaires présents, pour un total de 10.679 stagiaires distincts. Le tableau suivant présente la répartition des stagiaires dans les différents types de formations.

**Tableau 26 : BF et partenaires, répartition des stagiaires présents par type de formation et genre (2014)**

Nature		Hommes	Femmes	Total
Alphabétisation		184	376	<b>560</b>
Autres <sup>58</sup>		88	6	<b>94</b>
Détermination <sup>59</sup>	Généraliste	/	/	<b>326</b>
	Ciblée	/	/	<b>547</b>
	Total	315	547	<b>862</b>
Formation de base		776	1201	<b>1977</b>
Formation par le travail		193	123	<b>316</b>
Formation qualifiante		2223	1920	<b>4143</b>
FPI-PTP/RAC/Stage BEE		33	123	<b>156</b>
Langues		1187	1269	<b>2456</b>
Perfectionnement		12		<b>12</b>
Préformation		565	144	<b>709</b>
Produit isolé		829	465	<b>1294</b>
Sans		14	17	<b>31</b>
<b>Total Stagiaires présents</b>		<b>6419</b>	<b>6191</b>	<b>12610</b>
<b>Total Stagiaires distincts</b>		<b>5349</b>	<b>5330</b>	<b>10679</b>
<b>Doublons</b>		<b>1070</b>	<b>861</b>	<b>1931</b>

Sources : Service Études Statistiques de Bruxelles Formation, données au 31/12/2014 ; Calculs IB EFE Bruxelles

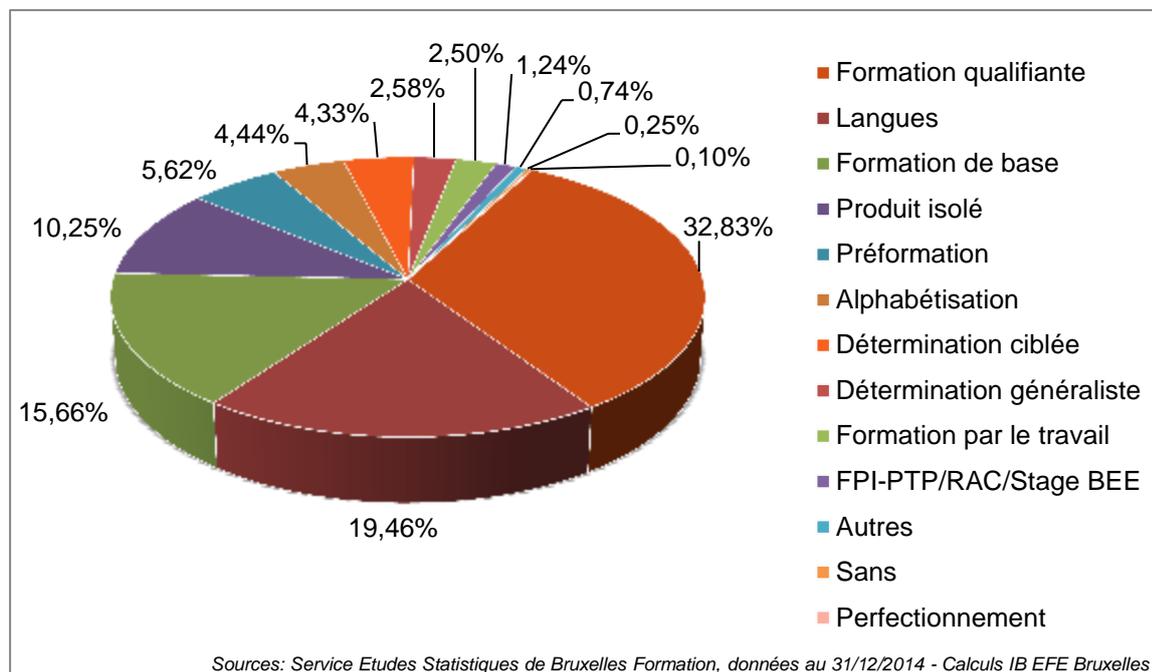
Le graphique suivant permet de constater qu'en 2014 et sur les 11 types de formation, 4 types totalisent 78% des présences enregistrées. La **formation qualifiante** attire le plus de stagiaires et représente un tiers des effectifs (32,8% et 4.143 stagiaires). Les **langues** sont aussi un poste important avec 19,5% des présences. Suivent la **formation de base** (15,7% et 1.977 stagiaires) et les **produits isolés** (10,3% et 1294 stagiaires).

<sup>57</sup> FPI : Formation professionnelle individuelle en entreprise ; PTP : prime de transition professionnelle ; RAC : Régime apprentissage construction ; Stage BEE : Bourse de mobilité (stage en entreprise de trois mois à l'étranger)

<sup>58</sup> Le type « Autres » correspond à un type de formation non spécifié et rassemble deux sous-groupes : essais professionnels et la préparation aux examens administratifs.

<sup>59</sup> Le type « Détermination » est scindé en deux sous-groupes : Détermination de base et Détermination ciblée. Alors que le premier n'est pas organisé en domaine, le second recouvre différents domaines.

**Figure 26: BF et partenaires: répartition des stagiaires présents par type de formation en % (2014)**



Bruxelles-Formation propose également 13 domaines de formation différents en 2014 : Agriculture/Environnement, Agro-Alimentation, Commerce et vente, Confection/Textile, Construction, Education-Formation, Gestion/Management, Horeca/Tourisme, Métiers administratifs, Nettoyage, Santé/Action sociale, Techniques/Industries, TIC et Transport/Logistique, pour un total de 6.456 stagiaires présents en 2014. À ces effectifs, il faut ajouter les 5.210 stagiaires qui ont assisté à des formations reprises sous la catégorie « Sans », qui correspond à un domaine « non spécifié » pour les types de formation que l'on n'associe pas à un domaine particulier (alphabétisation, formation de base, détermination généraliste, formation en langues et autre). Globalement, nous dénombrons donc 11.666 présences pour un total de 10.679 stagiaires distincts.

**Tableau 27 : BF et partenaires : répartition des stagiaires présents par domaine, ligne de produits et genre – sous totaux par domaine (2014)**

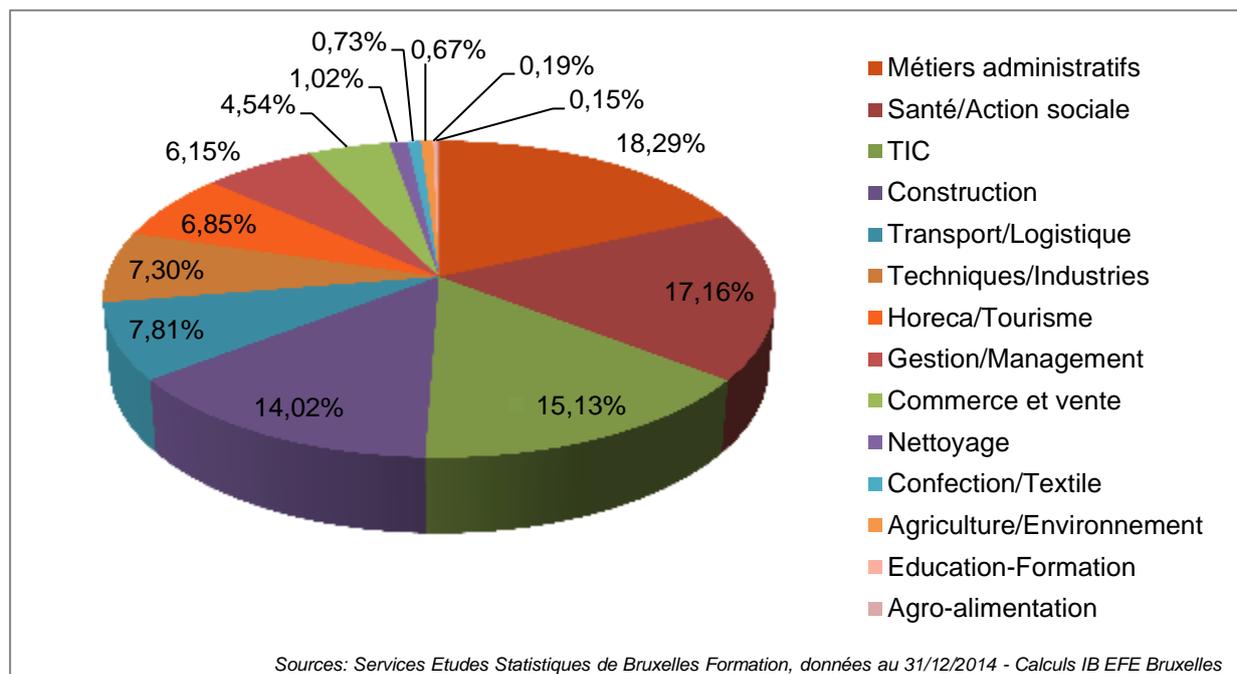
Domaine	Ligne de produits	Genre		Total
		Hommes	Femmes	
Agriculture/Environnement	Agriculture-Horticulture	28	9	37
	Environnement	6		6
	<b>Total Agriculture/Environnement</b>	<b>34</b>	<b>9</b>	<b>43</b>
Agro-Alimentation	Boucherie-Charcuterie	10		10
	<b>Total Agro-alimentation</b>	<b>10</b>		<b>10</b>
Commerce et vente	Représentation commerciale	57	37	94
	Vente	77	122	199
	<b>Total Commerce et vente</b>	<b>134</b>	<b>159</b>	<b>293</b>
Confection/Textile	Confection	10	37	47
	<b>Total Confection/Textile</b>	<b>10</b>	<b>37</b>	<b>47</b>

Domaine	Ligne de produits	Genre		Total
		Homme	Femmes	
Construction	Génie civil	34	1	35
	Gestion de chantier	38	8	46
	Gros œuvre	229		229
	Parachèvement	222	13	235
	Rénovation	67	4	71
	Techniques spéciales	314	4	318
	<b>Total Construction</b>	<b>875</b>	<b>30</b>	<b>905</b>
Education-Formation	Enseignement	3	9	12
	<b>Total Education-Formation</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>12</b>
Gestion/Management	Gestion	85	65	150
	Management	130	135	265
	Qualité-Sécurité	8	5	13
	<b>Total Gestion/Management</b>	<b>192</b>	<b>205</b>	<b>397</b>
Horeca/Tourisme	Hotellerie	16	33	49
	Restauration	181	171	352
	Tourisme	9	33	42
	<b>Total Horeca/Tourisme</b>	<b>205</b>	<b>237</b>	<b>442</b>
Métiers administratifs	Accueil/Réception	10	67	77
	Call Center	32	106	138
	Comptabilité	114	164	278
	Secrétariat	112	594	706
	<b>Total Métiers administratif</b>	<b>268</b>	<b>913</b>	<b>1181</b>
Nettoyage	Nettoyage	26	40	66
	<b>Total Nettoyage</b>	<b>26</b>	<b>40</b>	<b>66</b>
Santé/Action sociale	Aide aux personnes et à la collectivité	5	57	62
	Prévention/Sécurité	122	34	156
	Santé	75	504	579
	Social	109	191	300
	Soins du corps	3	11	14
	<b>Total Santé/Action sociale</b>	<b>313</b>	<b>795</b>	<b>1.108</b>
Techniques/Industries	Assemblage mécanique	64	1	65
	Dessin technique	144	42	186
	Electro-technique	106	1	107
	Mécanique automobile/Carrosserie	112	1	113
	<b>Total Techniques/Industries</b>	<b>426</b>	<b>45</b>	<b>471</b>
TIC	Communicatiqu	122	137	259
	Industries graphiques	36	26	62
	Informatique	506	160	666
	<b>Total TIC</b>	<b>658</b>	<b>319</b>	<b>977</b>

Domaine	Ligne de produits	Genre		Total
		Hommes	Femmes	
Transport/Logistique	Logistique	103	10	113
	Transport	389	3	392
	<b>Total Transport/Logistique</b>	<b>491</b>	<b>13</b>	<b>504</b>
Sans	Sans	2.254	2956	5.210
<b>Total Stagiaires présents - excepté "Sans"</b>		<b>3.645</b>	<b>2.811</b>	<b>6.456</b>
<b>Total stagiaires présents</b>		<b>5.899</b>	<b>5.767</b>	<b>11.666</b>
<b>Total stagiaires distincts</b>		<b>5.349</b>	<b>5.330</b>	<b>10.679</b>
<b>Doublons</b>		<b>550</b>	<b>437</b>	<b>987</b>

Sources : Service Études Statistiques de Bruxelles Formation, données au 31/12/2014 ; Calculs IB EFE Bruxelles

**Figure 27: BF et partenaires : répartition des stagiaires présents par domaine (hors catégorie « Sans ») en pourcentages (2014)**



En 2014, les domaines de Bruxelles Formation et ses partenaires qui ont le plus occupé les stagiaires étaient *Métiers administratifs* (18,29%), *Santé/Action sociale* (17,16%), *TIC* (15,13%) et *Construction* (14,02%). Ensemble, ces 4 domaines représentent 64,6% des places occupées (en dehors de la catégorie « Sans »).

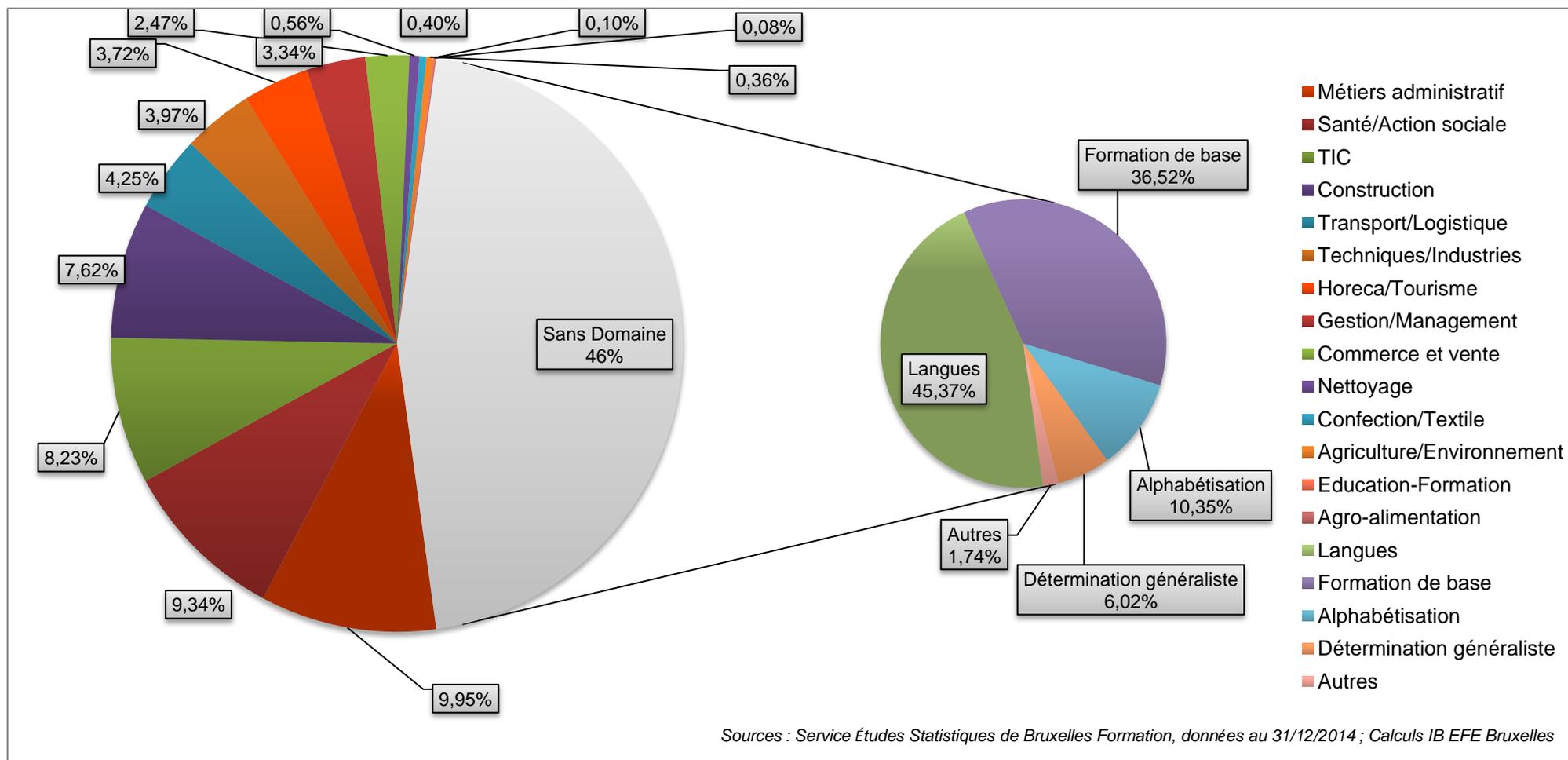
Cependant, la catégorie « Sans » représente une part non-négligeable (46%) des effectifs présents en formation. Le tableau suivant détaille le nombre de stagiaires présents dans les différents types de formation sans domaine. On peut observer dans la Figure 28 que les postes les plus importants de la catégorie sont *Langues* et *Formation de base* avec respectivement 45,37% et 36,52%. Dans cette figure, *Métiers Administratifs*, *Santé/Action sociale*, *TIC* et *Construction* représentent 9,95%, 9,34%, 8,23% et 7,62% des effectifs.

**Tableau 28 : BF et partenaires, répartition des stagiaires présents dans la catégorie "Sans" (2014)**

Type de formation	Domaine	Total
Alphabétisation	Sans	<b>560</b>
Autres	Sans	<b>94</b>
Détermination généraliste	Sans	<b>326</b>
Formation de base	Sans	<b>1.977</b>
Langues	Sans	<b>2.456</b>
<b>Total stagiaires distincts sans domaine</b>		<b>5210</b>
<b>Doublons</b>		<b>203</b>

Sources : Service Études Statistiques de Bruxelles Formation, données au 31/12/2014 ; Calculs IB EFE Bruxelles

**Figure 28: BF et partenaires, répartition des stagiaires présents par domaine en pourcentages (2014)**



**B. Données agrégées sur les formations en propre de Bruxelles-Formation**

En 2014, l'offre en propre de Bruxelles Formation s'organise en 12 domaines : Commerce et vente, Confection/Textile, Construction, Education-Formation, Gestion/Management, Horeca/Tourisme, Métiers administratifs, Nettoyage, Santé/Action sociale, Techniques/Industries, TIC et Transport/Logistique. On dénombre 3.442 stagiaires présents pour l'ensemble des domaines. Effectifs auxquels il faut ajouter 3.291 stagiaires présents dans la catégorie « Sans ». Au total, on comptabilise 6.733 stagiaires présents pour un effectif de 6.063 stagiaires distincts.

**Tableau 29 : BF, répartition des stagiaires présents par domaine, ligne de produits et genre – sous totaux par domaine (2014)**

Domaine	Ligne de produits	GENRE		Total
		Hommes	Femmes	
Commerce et vente	Représentation commerciale	57	37	<b>94</b>
	Vente	23	34	<b>57</b>
	<b>Total Commerce et vente</b>	<b>80</b>	<b>71</b>	<b>151</b>
Confection/Textile	Confection	1	8	<b>9</b>
	<b>Total Confection/Textile</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
Construction	Génie civil	17	1	<b>18</b>
	Gestion de chantier	38	8	<b>46</b>
	Gros œuvre	94		<b>94</b>
	Parachèvement	81	3	<b>84</b>
	Techniques spéciales	135	3	<b>138</b>
	<b>Total Construction</b>	<b>361</b>	<b>15</b>	<b>376</b>
Education-Formation	Enseignement	3	9	<b>12</b>
	<b>Total Education-Formation</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>12</b>
Gestion/Management	Gestion	49	65	<b>114</b>
	Management	87	135	<b>222</b>
	Qualité-Sécurité	8	5	<b>13</b>
	<b>Total Gestion/Management</b>	<b>144</b>	<b>205</b>	<b>349</b>
Horeca/Tourisme	Hotellerie	9	16	<b>25</b>
	Restauration	59	17	<b>76</b>
	<b>Total horeca/tourisme</b>	<b>68</b>	<b>33</b>	<b>101</b>
Métiers administratifs	Accueil/Réception	1	26	<b>27</b>
	Call Center	32	76	<b>108</b>
	Comptabilité	62	98	<b>160</b>
	Secrétariat	50	243	<b>293</b>
	<b>Total Métiers administratifs</b>	<b>145</b>	<b>443</b>	<b>588</b>
Nettoyage	Nettoyage	26	6	<b>32</b>
	<b>Total Nettoyage</b>	<b>26</b>	<b>6</b>	<b>32</b>
Santé/Action sociale	Prévention/Sécurité	60	14	<b>74</b>
	Santé	33	126	<b>159</b>
	<b>Total Santé/Action sociale</b>	<b>93</b>	<b>140</b>	<b>233</b>

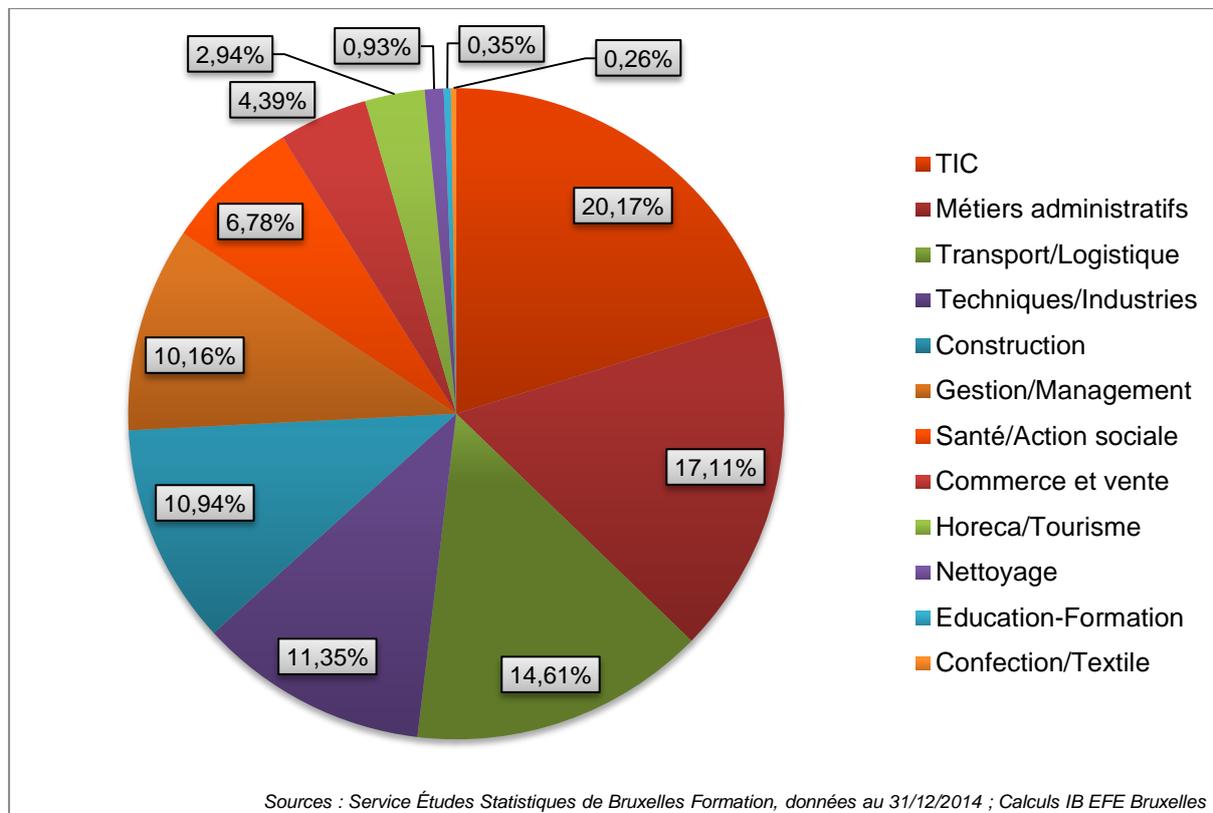
Domaine	Ligne de produits	GENRE		Total
		Hommes	Femmes	
Techniques/Industries	Assemblage mécanique	64	1	65
	Dessin technique	144	42	186
	Electro-technique	79		79
	Mécanique automobile/Carrosserie	60		60
	<b>Total Techniques/Industries</b>	<b>347</b>	<b>43</b>	<b>390</b>
TIC	Communicatiqu	72	92	164
	Industries graphiques	14	16	30
	Informatique	363	145	508
	<b>Total TIC</b>	<b>444</b>	<b>249</b>	<b>693</b>
Transport/Logistique	Logistique	102	9	111
	Transport	389	3	392
	<b>Total Transport/Logistique</b>	<b>490</b>	<b>12</b>	<b>502</b>
Sans	Sans	1.478	1813	3.291
<b>Total Stagiaires présents - excepté "Sans"</b>		<b>2.202</b>	<b>1.234</b>	<b>3.436</b>
<b>Total Stagiaires présents</b>		<b>3.680</b>	<b>3.047</b>	<b>6.727</b>
<b>Total Stagiaires distincts</b>		<b>3.264</b>	<b>2.799</b>	<b>6.063</b>
<b>Doublons</b>		<b>416</b>	<b>248</b>	<b>664</b>

Sources : Service Études Statistiques de Bruxelles Formation, données au 31/12/2014 ; Calculs IB EFE Bruxelles

La Figure 29 détaille la répartition des stagiaires en dehors de ceux présents dans une formation sans domaine. Chez Bruxelles Formation les 6 domaines les plus fréquentés correspondent à 84,2% des places occupées en formation. *TIC* vient en tête avec 20,17%, suivi par *Métiers Administratifs* avec 17,11% et *horeca/tourisme* avec 14,61%. Viennent ensuite avec des fréquentations comparables : *Techniques/Industries* (11,35%), *Construction* (10,94%) et *Gestion/Management* (10,16%).

Comme nous le montre la Figure 29, si on tient compte de la catégorie « Sans », les formations sans domaine rassemblent près de 50% des effectifs. Au sein de cette catégorie, près de 2/3 des effectifs (71,18%) sont occupés dans des formations en *Langues* et 28,52% sont présents en *Formation de base*. Le Tableau 30 quant à lui, nous renseigne sur le nombre de stagiaires présents dans les différents types de formation sans domaine. On observe notamment que Bruxelles Formation ne délivre pas, en propre, de formation en Alphabétisation ni en détermination généraliste. De plus, si l'on compare le tableau 4 au tableau 6 nous pouvons dire que Bruxelles Formation reste le principal organisme pourvoyeur de formations en langues avec 2.366 stagiaires présents sur 2.456 pour l'ensemble des effectifs Bruxelles Formation et partenaires.

**Figure 29: BF, répartition des stagiaires présents par domaine (hors catégorie «Sans») en pourcentages (2014)**

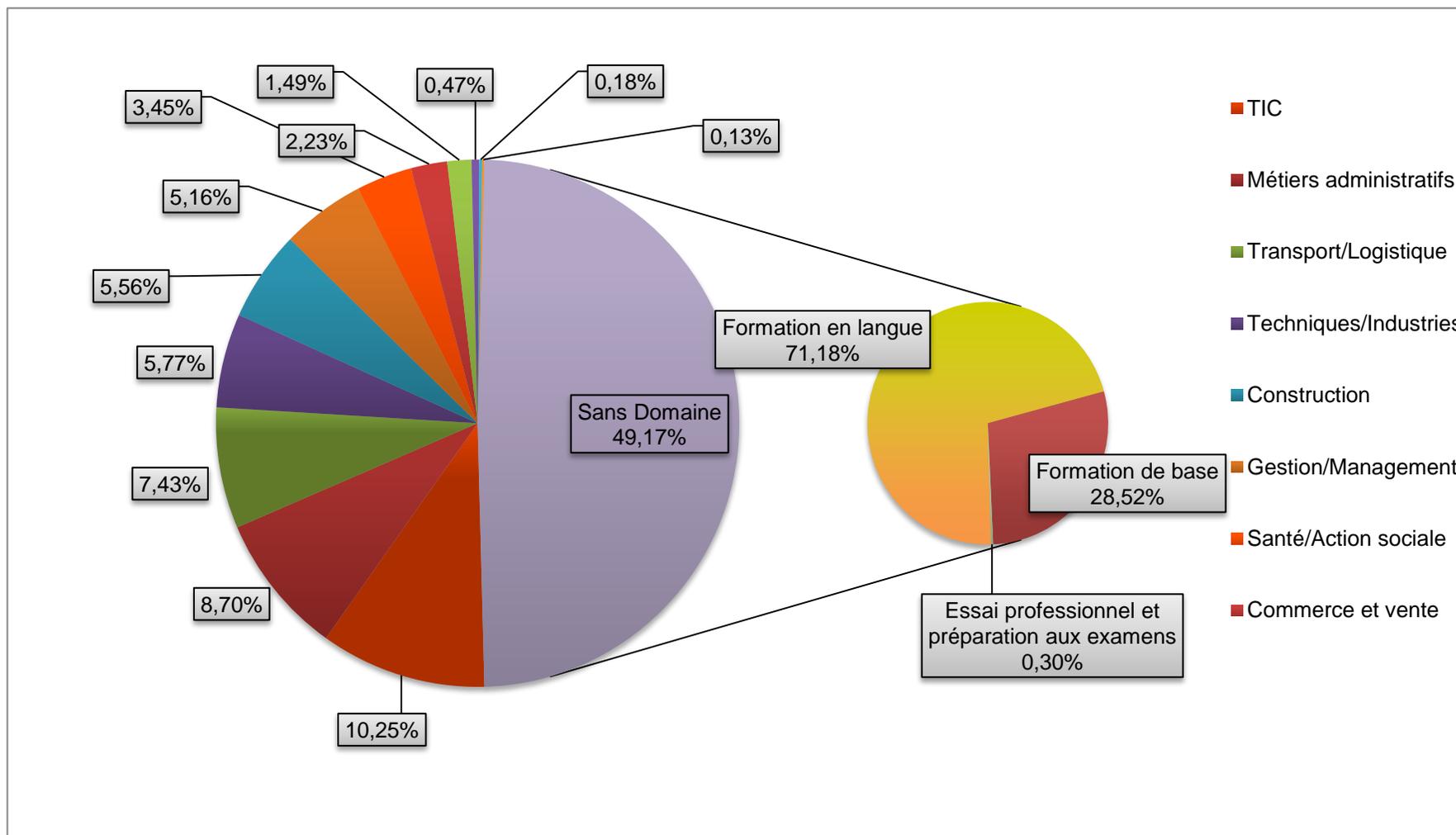


**Tableau 30 : BF, répartition des stagiaires présents dans la catégorie « Sans » (2014)**

Type de formation	Domaine	Total
Alphabétisation	sans	/
Formation de base	sans	948
Détermination généraliste	sans	/
Formation en langue	sans	2.366
Essai professionnel et préparation aux examens	sans	10
<b>Total stagiaires présents sans domaine</b>		<b>3.291</b>
<b>Doublons</b>		<b>33</b>

Sources : Service Études Statistiques de Bruxelles Formation, données au 31/12/2014 ; Calculs IB EFE Bruxelles

Figure 30: BF, répartition des stagiaires présents par domaine en pourcentages (2014)



Bruxelles Formation répartit ses offres dans différents centres. Dans le cadre de la formation des stagiaires demandeurs d'emploi, Bruxelles Formation compte 8 centres distincts : *Bureau & Services, Construction, Industrie, Langues, Logistique, Management & Multimédia TIC, Tremplin et FPI en établissement d'enseignement*. En 2014, on dénombrait 6.748 stagiaires demandeurs d'emploi présents pour un effectif complet de 6.063 stagiaires distincts.

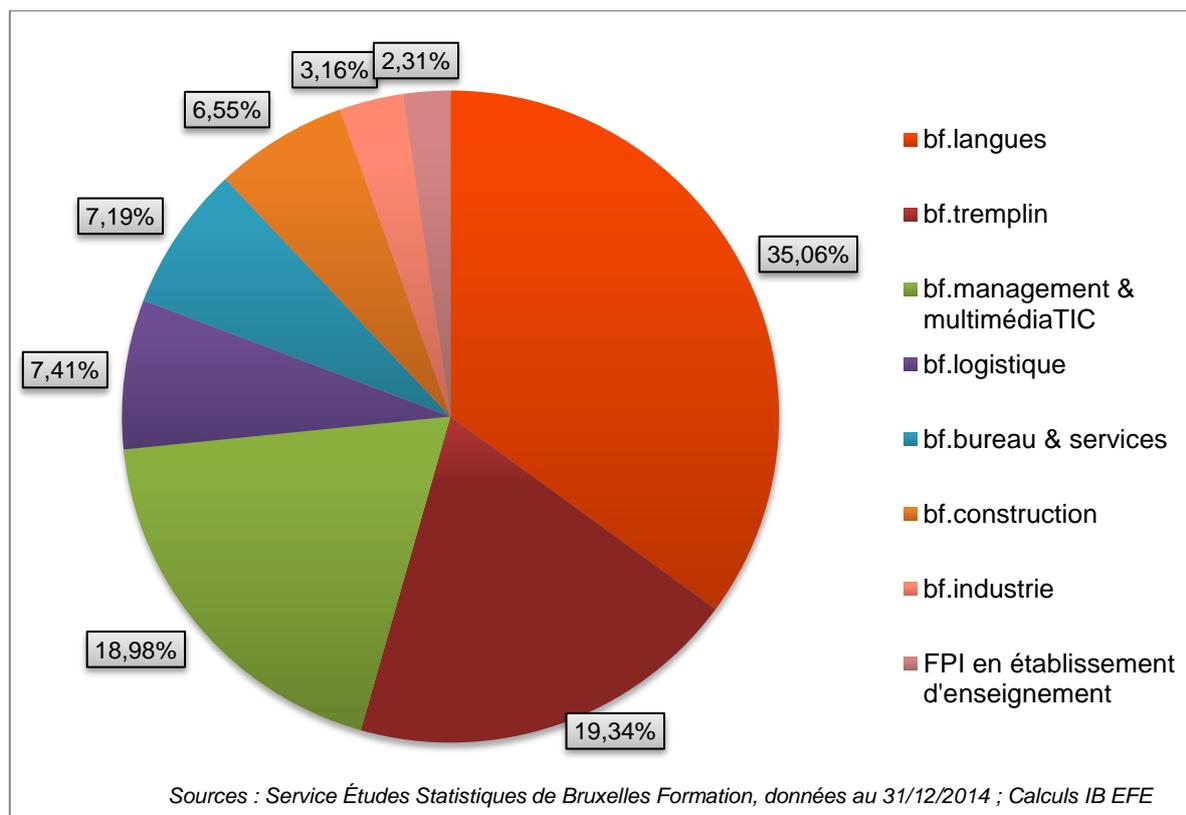
**Tableau 31 : BF, répartition des stagiaires présents par centre de formation et genre (2014)**

Centre BF	Hommes	Femmes	Total
bf.bureau & services	126	359	<b>485</b>
bf.construction	400	42	<b>442</b>
bf.industrie	204	9	<b>213</b>
bf.langues	1.155	1.211	<b>2.366</b>
bf.logistique	489	11	<b>500</b>
bf.management & multimédiaTIC	763	518	<b>1.281</b>
bf.tremplin	532	773	<b>1.305</b>
FPI en établissement d'enseignement	33	123	<b>156</b>
<b>Total Stagiaires présents</b>	<b>3.702</b>	<b>3.046</b>	<b>6.748</b>
<b>Total Stagiaires distincts</b>	<b>3.264</b>	<b>2.799</b>	<b>6.063</b>
<b>Doublons</b>	<b>438</b>	<b>247</b>	<b>685</b>

Sources : Service Études Statistiques de Bruxelles Formation, données au 31/12/2014 ; Calculs IB EFE Bruxelles

Le Tableau 31 et la Figure 31: BF, répartition des stagiaires présents par centre de formation en pourcentages (2014) nous donnent des informations générales sur la répartition des stagiaires dans les différents centres. Ainsi, les 3 centres les plus fréquentés sont *bf.langues*, *bf.tremplin*, *bf.management & multimédia*. Soit, respectivement, 2366 stagiaires (35,06%), 1305 stagiaires (19,34%) et 1281 stagiaires (18,98%). À trois, ils représentent plus de 73% des effectifs de stagiaires des centres de formation.

**Figure 31: BF, répartition des stagiaires présents par centre de formation en pourcentages (2014)**



### C. Données agrégées sur les partenaires de Bruxelles-Formation

En plus de l'offre proposée en propre, Bruxelles Formation met aussi en place des actions de formation avec 3 types de partenaires conventionnés : les Organismes d'Insertion Socio-Professionnel (OISP), l'Enseignement de Promotion Sociale et la formation des personnes handicapées.

En 2014, les OISP représentent la plus grande part des places conventionnées en totalisant 83,94% des stagiaires des partenaires de Bruxelles Formation. Le point 1.8 détaille les effectifs de cet opérateur spécifique.

**Tableau 32 : Partenaires de BF, répartition des stagiaires par organisme et par genre (2014)**

Type partenaire	Hommes	Femmes	Total
ISP	2014	2221	<b>4235</b>
Personnes handicapées	28	39	<b>67</b>
Promotion sociale	230	513	<b>743</b>
<b>Total Stagiaires présents</b>	<b>2272</b>	<b>2773</b>	<b>5045</b>
<b>Total Stagiaires distincts</b>	<b>2218</b>	<b>2694</b>	<b>4912</b>
<b>Doublons</b>	<b>54</b>	<b>79</b>	<b>133</b>

Sources : Service Études Statistiques de Bruxelles Formation, données au 31/12/2014 ; Calculs IB EFE Bruxelles

Le Tableau 32 et le Tableau 33 présentent les effectifs de stagiaires pour les différents types de partenaires conventionnés de Bruxelles Formation. Avec plus de 4.235 stagiaires présents (2.014 hommes et 2.221 femmes) ce sont les ISP qui rassemblent le plus de stagiaires en formation. Contrairement aux partenaires de l'ISP pour lesquels le rapport hommes/femmes est proche de 1, plus de femmes fréquentent les formations des partenaires en promotion sociale.

Les partenaires de Bruxelles Formation proposent 13 domaines de formation distincts pour les demandeurs d'emploi : *Agriculture/Environnement, Agro-Alimentation, Commerce et vente, Confection/Textile, Construction, Gestion/Management, Horeca/Tourisme, Métiers administratifs, Nettoyage, Santé/Action sociale, Techniques/Industries, TIC et Transport/Logistique*. Ces 13 domaines correspondent à un effectif de 3.132 stagiaires présents (voir Tableau 33). Il faut y ajouter les formations sans domaine repris dans la catégorie « Sans » et qui regroupent 2.004 stagiaires distincts (ou 2.118 stagiaires présents) répartis dans différents types de formation (voir Tableau 34) : *Alphabétisation* (560 stagiaires), *Formation de Base* (1.055 stagiaires), *Détermination Généraliste* (326 stagiaires), *Formation en langue* (93 stagiaires) et *Essai professionnel et préparation aux examens* (84 stagiaires).

**Tableau 33 : Partenaires de BF, répartition des stagiaires par domaine, ligne de produits et genre – sous-totaux par domaine (2014)**

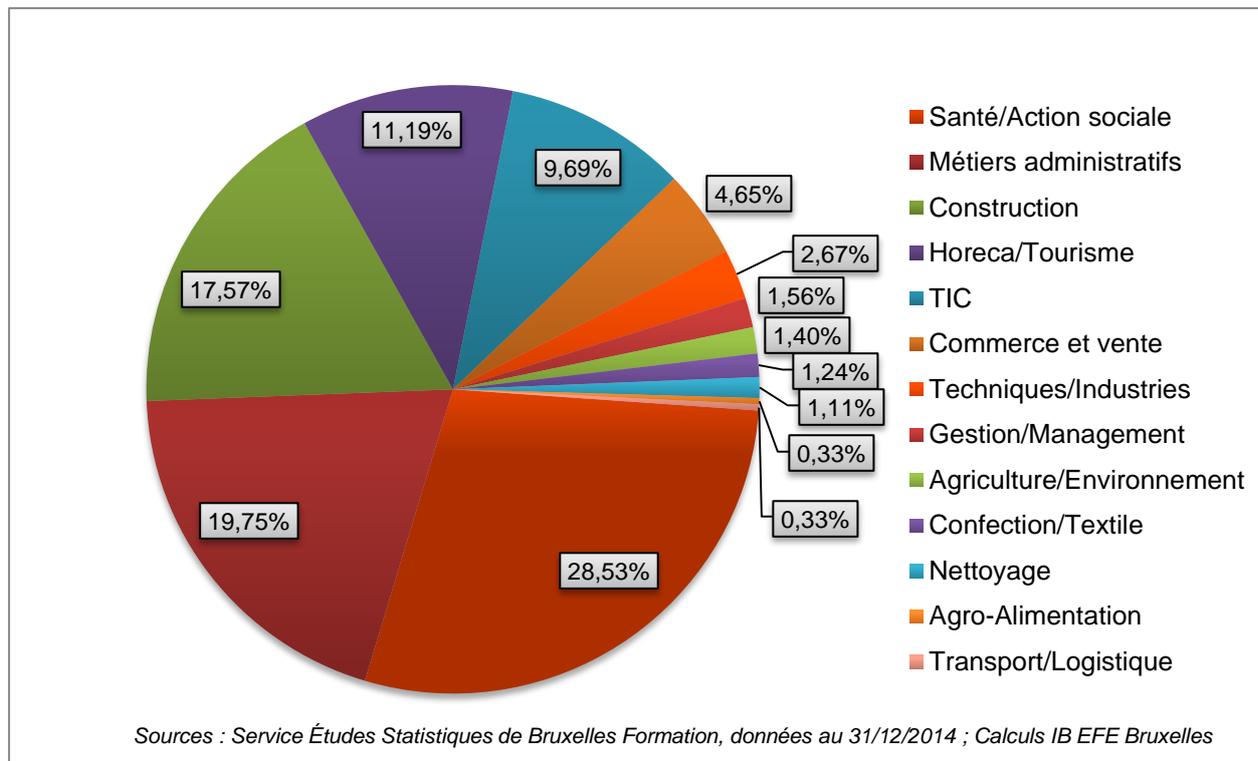
Domaine	Ligne de produits	Hommes	Femmes	TOTAL
Agriculture/Environnement	Environnement	6		6
	Agriculture-Horticulture	28	9	37
	<b>Total Agriculture/Environnement</b>	<b>34</b>	<b>9</b>	<b>43</b>
Agro-Alimentation	Boucherie-Charcuterie	10		10
	<b>Total Agro-Alimentation</b>	<b>10</b>		<b>10</b>
Commerce et vente	Vente	54	89	143
	<b>Total Commerce et vente</b>	<b>54</b>	<b>89</b>	<b>143</b>
Confection/Textile	Confection	9	29	38
	<b>Total Confection/Textile</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	<b>38</b>
Construction	Techniques spéciales	179	1	180
	Rénovation	67	4	71
	Parachèvement	142	10	152
	Gros œuvre	140		140
	Génie civil	17		17
	<b>Total Construction</b>	<b>525</b>	<b>15</b>	<b>540</b>
Gestion/Management	Management	43		43
	Gestion	36		36
	<b>Total Gestion/Management</b>	<b>48</b>		<b>48</b>
Horeca/Tourisme	Tourisme	9	33	42
	Restauration	125	154	279
	Hotellerie	7	17	24
	<b>Total Horeca/Tourisme</b>	<b>140</b>	<b>204</b>	<b>344</b>
Métiers administratifs	Secrétariat	62	351	413
	Comptabilité	52	66	118
	Call Center		30	30
	Accueil/Réception	9	41	50
	<b>Total Métiers administratifs</b>	<b>123</b>	<b>484</b>	<b>607</b>
Nettoyage	Nettoyage		34	34
	<b>Total Nettoyage</b>		<b>34</b>	<b>34</b>

Domaine	Ligne de produits	Hommes	Femmes	TOTAL
Santé/Action sociale	Soins du corps	3	11	14
	Social	109	191	300
	Santé	42	379	421
	Prévention/Sécurité	62	20	82
	Aide aux personnes et à la collectivité	5	57	62
	<b>Total Santé/Action sociale</b>	<b>221</b>	<b>656</b>	<b>877</b>
Techniques/Industries	Mécanique automobile/Carrosserie	52	1	53
	Electro-technique	28	1	29
	<b>Total Techniques/Industries</b>	<b>80</b>	<b>2</b>	<b>82</b>
TIC	Informatique	146	17	163
	Industries graphiques	26	10	36
	Communicative	51	48	99
	<b>Total TIC</b>	<b>223</b>	<b>75</b>	<b>298</b>
Transport/Logistique	Logistique	9	1	10
	<b>Total Transport/Logistique</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>10</b>
Sans <sup>60</sup>	Sans	800	1.204	2.004
<b>Total Stagiaires présents - excepté "Sans"</b>		<b>1.476</b>	<b>1.598</b>	<b>3.074</b>
<b>Total Stagiaires présents</b>		<b>22.76</b>	<b>2.802</b>	<b>5.078</b>
<b>Total Stagiaires distincts</b>		<b>2.218</b>	<b>2.694</b>	<b>4.912</b>
<b>Doublons</b>		<b>58</b>	<b>108</b>	<b>166</b>

Sources : Service Études Statistiques de Bruxelles Formation, données au 31/12/2014 ; Calculs IB EFE Bruxelles

<sup>60</sup> Voir Tableau 8 (infra) pour le détail du domaine « Sans »

**Figure 32: Partenaires de BF, répartition des stagiaires présents par domaine (hors catégorie « Sans ») en pourcentages (2014)**



Comme nous le montre la Figure 32 qui reprend la répartition des stagiaires présents exceptés ceux de la catégorie « Sans ». Les domaines de formation les plus importants sont *Santé/Action sociale* avec 28,5% (221 hommes et 656 femmes), *Métiers administratifs* avec 19,8% (123 hommes et 484 femmes), *Construction* avec 17,6% (525 hommes et 15 femmes) et *Horeca/Tourisme* avec 11,2% (140 hommes et 204 femmes). Ensemble, ces 4 domaines représentent 77,1% des places occupées.

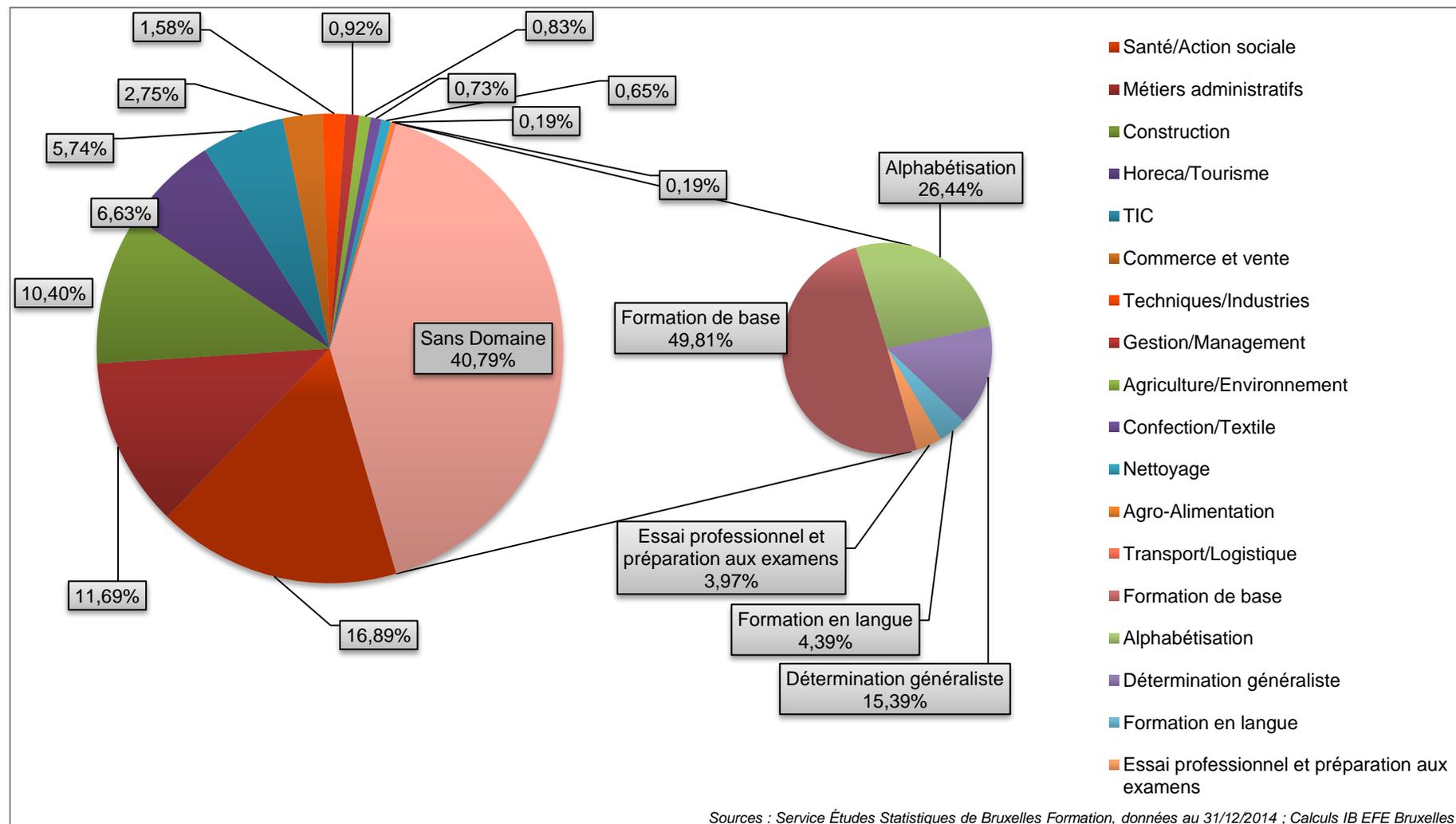
**Tableau 34 : Partenaires de BF, répartition des stagiaires présents dans la catégorie "Sans" (2014)**

Type de formation	Domaine	Total
Alphabétisation	sans	560
Formation de base	sans	1055
Détermination généraliste	sans	326
Formation en langue	sans	93
Essai professionnel et préparation aux examens	sans	84
<b>Total stagiaires distincts sans domaine</b>		<b>2004</b>
<b>Doublons</b>		<b>114</b>

Sources : Service Études Statistiques de Bruxelles Formation, données au 31/12/2014 ; Calculs IB EFE Bruxelles

Si l'on tient compte des stagiaires qui fréquentent des formations sans domaine, on observe que la catégorie « Sans » rassemble plus de 40% des effectifs des partenaires de Bruxelles Formation (voir Figure 33). Dans la catégorie « Sans » les types *Formation de base* et *Alphabétisation* occupent respectivement 49,81% (1055 stagiaires) et 26,44% (560 stagiaires) de l'ensemble des effectifs de cette catégorie. Au sein des domaines, sur l'ensemble des effectifs des partenaires, *Santé/Action sociale* représente 16,9% (877 stagiaires), *Métiers administratifs* 11,7% (607 stagiaires) et *Construction* 10,4% (540 stagiaires). Ensemble, les domaines et les types de formations cités plus haut englobent 70,1% des effectifs totaux des partenaires.

**Figure 33: Partenaires de BF, répartition des stagiaires présents par domaine en pourcentages (2014)**



### **2.6.2 L'offre et la fréquentation des formations qualifiantes de Bruxelles-Formation et ses partenaires**

À ce stade, nous ne disposons que de données agrégées sur les formations de cet opérateur (voir données de cadrage). Les données relatives aux effectifs des formations qualifiantes présentées par intitulé de formation devraient cependant figurer dans le Rapport analytique et prospectif 2016.

## **2.7 Les Organismes d'insertion socioprofessionnelle**

### **2.7.1 Données de cadrage**

Le dispositif bruxellois d'insertion socioprofessionnelle se base sur un partenariat entre des opérateurs privés et les institutions publiques régionales et communautaires. Les opérateurs privés du dispositif s'inscrivent dans une démarche d'éducation permanente en vue de lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle. Il s'agit d'un milieu associatif constitué de plus de 50 ASBL qui travaillent avec un public adulte faiblement qualifié éprouvant des difficultés à se positionner sur le marché du travail et bien souvent dans la vie.

En raison de la complexité institutionnelle spécifique à Bruxelles, ces opérateurs doivent assurer leur fonctionnement en sollicitant plusieurs sources de financement : la COCOF, Bruxelles Formation, Actiris ou encore le Fonds social européen<sup>61</sup>.

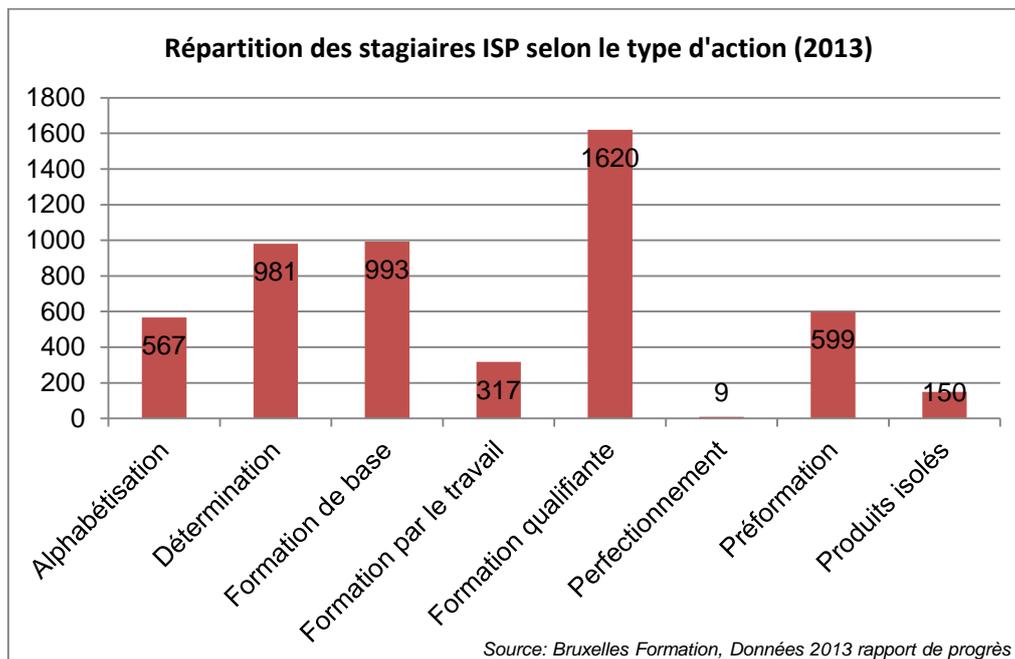
On distingue 3 types d'OISP ; les Ateliers de Formation par le Travail (AFT), les opérateurs de formation (opérateurs) et les Missions locales (MLOC). Ce dispositif s'adresse à un public adulte de demandeurs d'emploi, qui, en raison de son isolement et de sa précarité socio-économique, est le plus éloigné du marché de l'emploi. Les formations sont généralement organisées en journée. Leur durée varie de minimum quelques semaines à maximum deux ans. Elles peuvent débuter à différents moments de l'année.

Le tableau suivant reprend les différentes actions organisées par les OISP et le nombre de stagiaires inscrits en 2013. On y remarque notamment que les formations qualifiantes sont les actions qui accueillent le plus grand nombre de personnes, avec 31% du total des stagiaires inscrits.

---

<sup>61</sup> Parmi celles-ci, ce n'est qu'une partie des financements qui est recherchée par les ASBL.

Figure 34: ISP, répartition des stagiaires selon le type d'action (2013)



### 2.7.2 L'offre de formation qualifiante en ISP et inscriptions (2014)

Dans l'attente des données sur les inscriptions, le tableau ci-dessous reprend deux informations distinctes. Tout d'abord, le nombre de places conventionnées en 2014 par intitulé de formation, c'est-à-dire le nombre maximum de stagiaires conventionnés que peuvent accueillir les OISP. La seconde colonne présente les sortants des formations qualifiantes en 2013, c'est-à-dire les stagiaires ayant terminé leurs formations. Il va sans dire qu'une formation nouvelle peut être apparue en 2014 (il n'y a donc pas de sortants en 2013) ou qu'une formation peut ne plus être organisée en 2014 (il n'y a donc pas de places conventionnées).

Figure 35: ISP, offre de formation qualifiante et inscriptions (2014)

Formations qualifiantes organisées par les OISP/Missions locales			
Domaines	Formations	Places conventionnées par BF en 2014	Sortants 2013
Agriculture/horticulture	Jardinier		7
	Jardinier spécialisé en pose de toitures végétales	24	2
Agro-alimentation	Manœuvre boucher	8	9
	Opérateur vendeur en poissonnerie		6
Commerce et vente	Caissier vendeur	32	15
	Préparateur-vendeur en boucherie		8
	Vendeur en optique	12	1
	Vendeur en téléphonie et multimédia	15	15
Confection textile	Monteur en sanitaire et chauffage central	4	14
	Ouvrier en confection	16	17
	Piqueur	16	18
Construction	Aide-électricien du bâtiment	18	20
	Coffreur	5	11

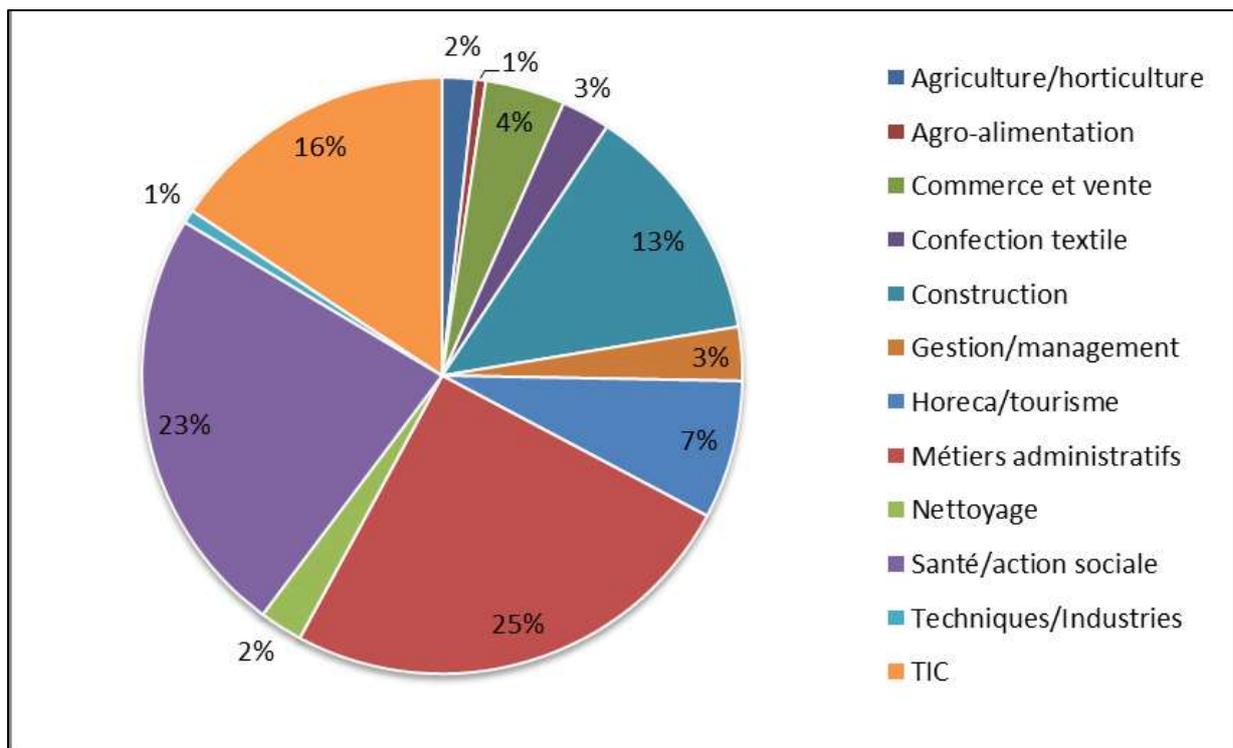
Formations qualifiantes organisées par les OISP/Missions locales			
Domaines	Formations	Places conventionnées par BF en 2014	Sortants 2013
	Installateur électricien résidentiel	51	29
	Maçon	32	18
	Menuisier	6	5
Education-formation	Monteur en installation chauffage et sanitaires		11
	Ouvrier en pose de menuiserie	18	7
	Plafonneur	34	27
	Plafonneur-phase B	4	12
	Valoriste en construction	12	
	Animateur pédagogique en alphabétisation		16
Gestion/management	Management-gestion pratique de l'entreprise	40	
Horeca/tourisme	Agent en tourisme	28	15
	Commis de cuisine	19	45
	Commis de salle	24	18
	Cuisinier(ère)	24	12
	Femme/valet de chambre	8	27
	Commis de cuisine- collectivités		11
Métiers administratifs	Accueil réception	22	24
	Agent d'accueil en milieu médical	12	12
	Aide-comptable/assistant comptable	55	58
	Employé en bureautique	174	139
	Employé en bureautique commercial	26	21
	Employé en bureautique comptable	25	23
	Helpdesk	30	13
Nettoyage	Agent d'entretien en hôpitaux	32	20
Santé/action sociale	Agent de sécurité/agent de gardiennage	15	13
	Agent pénitentiaire	15	12
	Aide-familial	89	76
	Aide-ménager	15	31
	Animateur en arts du spectacle	32	15
	Animateur extra-scolaire	18	18
	Animateur multimédia	8	8
	Animateur socioculturel	59	53
	Animateur sportif	24	23
	Coach en fitness	12	11
	Garde à domicile	20	13
	Gardien de la paix	14	26
	Assistant en pharmacie		17
	Steward dans l'événementiel		12
Techniques/Industries	Mécanicien d'entretien automobile (phase A)	5	24
	Mécanicien d'entretien automobile (phase B)	5	

Formations qualifiantes organisées par les OISP/Missions locales			
Domaines	Formations	Places conventionnées par BF en 2014	Sortants 2013
TIC	Administrateur réseaux	12	12
	Gestionnaire de sites web	30	13
	Gestionnaire PC Réseaux		11
	PAO		5
	PAO infographiste	9	
	Technicien de maintenance PC	69	43
	Technicien maintenance – helpdesk	32	14
	Téléphonie IP	10	9
	Webdesigner	44	31
	Web développeur	9	1

Sources : Bruxelles Formation, Suivi des stagiaires ISP – fins de contrats 2013 et base de données Stagiaires conventionnées OISP/Missions locales 2014

Les secteurs les plus importants en termes de places conventionnées sont ceux des métiers administratifs (25% de places conventionnées), de la « santé/action sociale » (23%) et des TIC (13%).

Figure 36: ISP, places conventionnées (2014)



## 2.8 Les Centre de référence (CDR)

### 2.8.1 Données de cadrage

Les Centres de références professionnels sont issus d'un partenariat entre le public et le privé, et rassemblent au sein d'une même structure les opérateurs publics de l'emploi et de la formation.

Les objectifs des Centres de références sont les suivants :

- la mise à disposition d'infrastructures et de matériels pour les opérateurs de formations;
- la veille sur les métiers afin d'anticiper les changements du marché du travail;
- la promotion des métiers et des qualifications;
- l'organisation de formations pour les chercheurs d'emploi et les travailleurs conjointement avec les opérateurs de formation.

Actuellement, il existe 6 centres de références: [Iristech+](#) (industrie), [Evoliris](#) (informatique et TIC), [CDR](#) (Construction), [Iris TL](#) (logistique), [Horeca Be Pro](#) et [Beezy Brussels](#) (métiers de la ville/fonction publique et dernier créé, en décembre 2012).

Ceux-ci peuvent mettre leurs infrastructures à disposition pour d'autres opérateurs de formation mais peuvent également organiser eux-mêmes une série de formations<sup>62</sup>.

### 2.8.2 L'offre et la fréquentation des CDR (2014)

Les chiffres présentés ci-dessous concernent la fréquentation des CDR pour les formations qu'ils organisent en propre.

Le CDR IrisTech + est celui qui accueille le plus de personnes (1853) et organise le plus d'heures de formation.

**Figure 37: CDR, offre et fréquentation (2014)**

CDR CONSTRUCTION	Type de public	Nombre de personnes	Nombre d'heures
	Chercheurs d'emploi	199	1508
	Travailleurs	114	1072
	Formateurs	68	544
	Élèves	302	1850
	Étudiants	11	77
	Enseignants	56	536
	<b>Total</b>	<b>750</b>	<b>5587</b>

<sup>62</sup> Le détail sur le réalisé de ces formations en propre se trouve en annexe 7.2, page 178.

EVOLIRIS	Type de public	Nombre de personnes	Nombre d'heures
	Chercheurs d'emploi	232	18.288
	Travailleurs	189	5.800
	Formateurs	3	88
	Élèves	0	0
	Étudiants	0	0
	Enseignants	0	0
	<b>Total</b>	<b>424</b>	<b>24.176</b>

IRIS TL	Type de public	Nombre de personnes	Nombre d'heures
	Chercheurs d'emploi	99	849
	Travailleurs	623	6.486
	Formateurs	40	280
	Élèves	0	0
	Étudiants	0	0
	Enseignants	0	0
	<b>Total</b>	<b>762</b>	<b>7.615</b>

IRIS TECH+	Type de public	Nombre de personnes	Nombre d'heures
	Chercheurs d'emploi	141	67.123
	Travailleurs	619	13.444
	Formateurs	0	0
	Élèves	0	0
	Étudiants et enseignants	1.093	12.673
	<b>Total</b>	<b>1.853</b>	<b>93.240</b>

BEEZY BRUSSELS	Type de public	Nombre de personnes	Nombre d'heures
	Chercheurs d'emploi	24	
	Travailleurs		
	Formateurs		
	Élèves		
	Étudiants		
	Enseignants		
	<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>0</b>

Sources : Rapports d'activités 2015 des différents CDR, données 2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

Pour le CDR Horeca Be Pro, l'information sur le nombre de personnes ayant suivi des formations n'est pas présenté de manière aussi standardisée. 349 personnes ont au moins suivi une formation en réceptionniste, renforcement, tutorat ou ont suivi des modules de formation courts ; et on observe 115 inscriptions à des modules spécifiques destinés aux élèves<sup>63</sup>.

<sup>63</sup> Un tableau récapitulatif plus complet des formations en propre par public pour cet opérateur est disponible en annexe 7.3, page 179

Figure 38: Horeca BePro, offre et fréquentation (2014)

HORECA BE PRO	Intitulé/Type de formation	Nombre de personnes ayant suivi la formation
	Réceptionniste	15
	Renforcement de compétences pour commis de cuisine	9
	Renforcement de compétences pour commis de salle	8
	Modules de formation courts	269
	Formation pour travailleurs – Tutorat	48
	Formations pour élèves, formateurs et enseignants	115 inscriptions à l'entrée
	<b>Total</b>	<b>464</b>

Source : Rapport d'activités Horeca BePro 2015, données 2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

## 2.9 Les Centre de technologies avancés (CTA)

Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure mettant des équipements pédagogiques de pointe à disposition des élèves et des enseignants, quel que soit le réseau et le caractère d'enseignement, des demandeurs d'emploi ou des travailleurs, en vue de développer des formations techniques qualifiantes. À Bruxelles, cette offre de formation qualifiante se veut complémentaire (sur le plan géographique comme sectoriel) à celle des Centres de Référence Professionnelle (CDR).

### 2.9.1 Données de cadrage

À Bruxelles, on en compte 7. Ils permettent d'organiser des formations dans les secteurs suivants :

CTA	Secteur	Localité
Collège la Fraternité	Mini hôpital, Puériculture, Service aux personnes	1000 Bruxelles
Institut des Arts et métiers	Electricité domestique et industrielle, domotique, technique du froid, hydraulique	1000 Bruxelles
Institut Diderot	Industries graphiques, infographie, production multimédia	1000 Bruxelles
Institut communal technique Frans Fischer	Chimie	1030 Schaerbeek
Institut Emile Gryson	Boulangerie, Chocolaterie, Pâtisserie, Glacerie, Hôtellerie, Restauration	1070 Anderlecht
Institut Notre-Dame	Energies vertes et renouvelables	1070 Anderlecht
Athénée royal Serge Creuz	Robotique, pneumatique, automate programmable	1080 Molenbeek

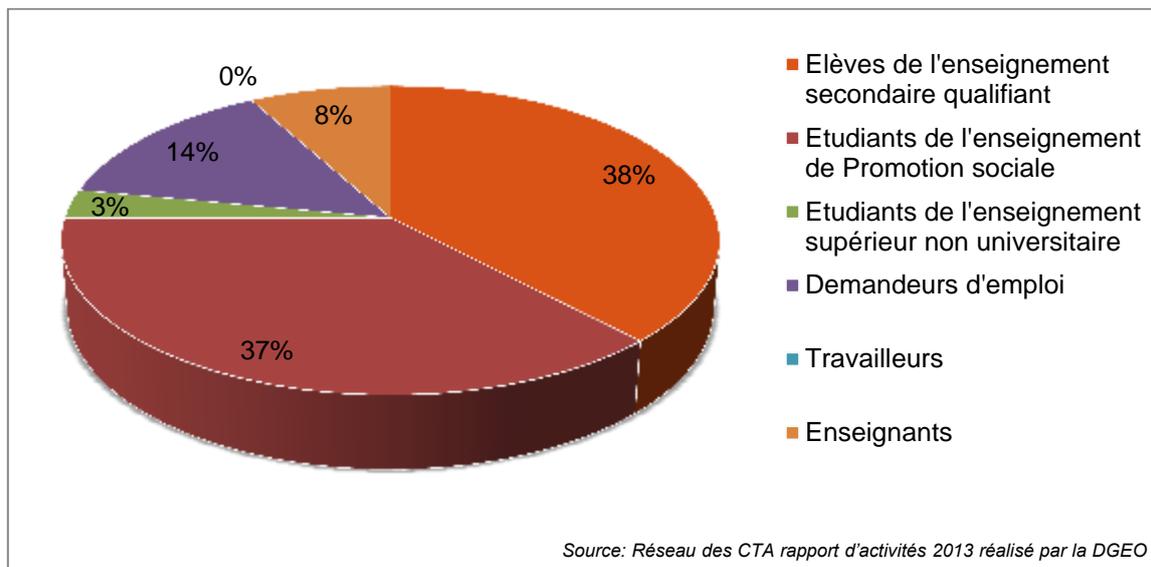
### 2.9.2 L'offre et la fréquentation des CTA (2013)

Les 7 CTA bruxellois ont organisé ensemble 26.166 heures de formation en 2013.

Ce nombre d'heures se répartit comme suit entre les différents publics-cibles définis par les Accords de coopération <sup>64</sup>:

<sup>64</sup> Le détail de ces heures organisées pour le Bassin bruxellois ainsi qu'un tableau récapitulatif de la fréquentation par CTA figure en annexe 7.4, page 180.

**Figure 39: CTA, pourcentage d'heures de formation réalisées par publics-cibles (2013)**



## 2.10 La validation des compétences

### 2.10.1 Données de cadrage

Les personnes qui le souhaitent ont la possibilité de faire valider leurs compétences dans une série de centres à Bruxelles :

- Bruxelles Formation Bureau & Services
- Bruxelles Formation Construction
- Bruxelles Formation Industrie
- Centre Bruxellois de validation des compétences des métiers d'employé
- Centre bruxellois de validation des compétences des métiers TIC
- Centre bruxellois de Validations des Compétences des métiers de la Logistique
- Centre de validation de compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles
- Centre de Validation des Compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles Ouest
- Centre Région de Bruxelles-Capitale - Métiers de bouche
- L'efp
- IRISTECH+

### 2.10.2 L'offre et la fréquentation des centres de validation (2010-2013)

Les métiers "offerts" à la validation à Bruxelles sont les suivants:

**Tableau 35: VdC, métiers proposés à la validation dans le bassin bruxellois et nombre d'épreuves passées (2010-2013)**

Métier	2010	2011	2012	2013	Total général
Aide-comptable	125	114	112	108	459
Employé(e) administratif	124	116	131	88	459
Coiffeur-coiffeuse	40	36	20	43	139
Peintre en bâtiment	20	46	42	23	131
Ouvrier Boulanger-pâtissier (m/f)	28	32	39	32	131
Aide-ménager(ère)	14	62	15	37	128
Maçon	25	13	52	12	102

Métier	2010	2011	2012	2013	Total général
Carreleur-Marbrier	25	32	10	20	87
Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	4	17	21	19	61
Installateur (trice) sanitaire	29	11	4		44
Technicien PC & réseaux		8	14	12	34
Conducteur de chariot élévateur (H/F)		5	13	13	31
Installateur électricien résidentiel (m/f)	3	12		8	23
Mécanicien d'entretien industriel	6		3		9
Opérateur (trice) call center			6		6
Magasinier		3	2		5
<b>Total général</b>	<b>443</b>	<b>507</b>	<b>484</b>	<b>415</b>	<b>1.849</b>

Source : Validation des compétences, données 2010-2013 – Calculs IB EFE Bruxelles

**Tableau 36: VdC, demande des candidats provenant de la région bruxelloise (2010-2013)**

Métier	2010	2011	2012	2013	Total
<b>Employé(e) administratif</b>	115	114	115	75	419
<b>Aide-comptable</b>	101	97	83	79	360
<b>Coiffeur-coiffeuse</b>	47	58	20	45	170
<b>Peintre en bâtiment</b>	30	49	57	28	164
<b>Aide-ménager(ère)</b>	19	57	18	38	132
<b>Ouvrier Boulanger-pâtissier (m/f)</b>	20	36	42	33	131
<b>Maçon</b>	23	8	46	12	89
<b>Carreleur-Marbrier</b>	22	23	8	24	77
<b>Technicien PC &amp; réseaux</b>	2	18	26	20	66
Découpeur-désosseur	20	12	15	17	64
<b>Installateur électricien résidentiel (m/f)</b>	6	20	13	12	51
<b>Installateur (trice) sanitaire</b>	29	11	1	5	46
<b>Mécanicien d'entretien des vp et vu légers</b>	2	11	12	14	39
Monteur(-euse) chauffage central	3	1	8	19	31
Plafonneur (m/f)	2	5	12	6	25
Auxiliaire technique de spectacle	12		4	8	24
Technicien des arts de la scène et de l'évènement	4	2	8	6	20
<b>Conducteur de chariot élévateur (H/F)</b>		4	7	8	19
<b>Opérateur (trice) call center</b>	8		8		16
Poseur de fermetures menuisées		1	2	12	15
Monteur frigoriste (m/f)	4	1	10		15
Préparateur-vendeur en boucherie		2	2	9	13
Jardinier	3		2	6	11
Coffreur-coffreuse		3	3	3	9
Employé administratif des services commerciaux	1	5	2	1	9
Ouvrier de voirie				6	6
<b>Mécanicien d'entretien industriel</b>	4		1		5
Tuyauteur industriel		3	1		4
Technicien(ne) en système d'usinage (métal)		2		1	3
Tôlier industriel (m/f)		3			3
Mécanicien automatique			3		3
Couvreur			2	1	3

Métier	2010	2011	2012	2013	Total
Mécanicien réparateur des vp et vu légers	3				3
Conducteur d'engins de terrassement			1	1	2
Coiffeur autonome				1	1
Peintre industriel (m/f)		1			1
<b>Magasinier</b>			1		1
Technicien frigoriste (H/F)				1	1
<b>Total général</b>	<b>480</b>	<b>547</b>	<b>533</b>	<b>491</b>	<b>2.051</b>

Source : Validation des compétences, données 2010-2013 – Calculs IB EFE Bruxelles

**Tableau 37: VdC, résultats dans les centres liés au Bassin de Bruxelles (2010 à 2013)**

Métier / Résultat	2010	2011	2012	2013	Total
<b>Bruxelles Formation Bureau &amp; Services</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>9</b>		<b>50</b>
Raté	19	17	6		42
Réussi	3	2	3		8
<b>Bruxelles Formation Construction</b>	<b>62</b>	<b>53</b>	<b>59</b>	<b>40</b>	<b>214</b>
Raté	35	18	24	19	96
Réussi	27	35	35	21	118
<b>Bruxelles Formation Industrie</b>	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>53</b>
Raté	2	11	6	5	24
Réussi	2	4	11	12	29
<b>Centre Bruxellois de validation des compétences des métiers d'employé</b>	<b>102</b>	<b>74</b>	<b>100</b>	<b>64</b>	<b>340</b>
Raté	29	24	37	22	112
Réussi	73	50	63	42	228
<b>Centre bruxellois de validation des compétences des métiers TIC</b>		<b>8</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>31</b>
Raté		6	5	2	13
Réussi		2	6	10	18
<b>Centre bruxellois de Validations des Compétences des métiers de la Logistique</b>		<b>5</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>25</b>
Raté		4	9	2	15
Réussi		1	3	6	10
<b>Centre de validation de compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles</b>	<b>73</b>	<b>71</b>	<b>90</b>	<b>90</b>	<b>324</b>
Raté	35	35	46	47	163
Réussi	38	36	44	43	161
<b>Centre de Validation des Compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles Ouest</b>	<b>9</b>	<b>43</b>	<b>9</b>	<b>33</b>	<b>94</b>
Raté	1	6	1	7	15
Réussi	8	37	8	26	79
<b>Centre Région de Bruxelles-Capitale - Métiers de bouche</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>83</b>
Raté	9	10	4	1	24
Réussi	14	9	16	20	59
<b>efp</b>	<b>42</b>	<b>62</b>	<b>43</b>	<b>46</b>	<b>193</b>

Métier / Résultat	2010	2011	2012	2013	Total
Raté	26	32	20	23	101
Réussi	16	30	23	23	92
<b>IRISTECH+</b>	<b>3</b>		<b>3</b>		<b>6</b>
Raté	2				2
Réussi	1		3		4
<b>Total général</b>	<b>340</b>	<b>369</b>	<b>373</b>	<b>331</b>	<b>1.413</b>

Source : Validation des compétences, données 2010-2013 – Calculs IB EFE Bruxelles

## 2.11 Focus langue

Il existe de nombreux opérateurs publics et privés proposant des formations en langue à Bruxelles.

Parmi eux, l'enseignement de promotion sociale est le plus important opérateur public francophone bruxellois pourvoyeur de formations en langue.

### 2.11.1 L'enseignement de promotion sociale

En promotion sociale, les langues font l'objet d'un groupe de formation à part entière, intégré au domaine de l'économie. Cependant, quelques UE sont également organisées dans le secteur des cours généraux : ces UE concernent uniquement le français et représentent 3,5% de toutes les UE proposées en langues<sup>65</sup>.

On compte 972 UE de langues organisées à Bruxelles<sup>66</sup>, ce qui représente 29% de toutes les UE proposées. Cela se traduit par 47.035 inscriptions, c'est-à-dire **36% de toutes les inscriptions aux UE en promotion sociale à Bruxelles**<sup>67</sup>.

Le tableau suivant montre la répartition de ces inscriptions aux UE par langue enseignée. Le français vient en tête puisqu'il correspond à 46% de toutes les inscriptions en langues. Viennent ensuite le néerlandais et l'anglais, avec 24%.

**Tableau 38: EPS, répartition du nombre d'inscriptions aux différents UE de langues (2013-2014)**

Langue	Nombre d'UE proposées	Nombre d'inscriptions Hommes	Nombre d'inscriptions Femmes	Total nombre d'inscriptions	Nombre d'étudiants
Français	331	9.047	13.843	22.890	14.105
Néerlandais	255	4.633	6.880	11.513	7.311
Anglais	270	4.625	6.471	11.096	7.106
Espagnol	60	648	986	1.634	1.134
Allemand	13	125	177	302	239
Italien	17	136	207	343	292
Arabe	12	142	156	298	211
Russe	5	38	49	87	59

<sup>65</sup> N'est pas comprise dans ce point : l'UE « CAP : expression orale et écrite en français » programmée dans le groupe de l'enseignement et de la formation du personnel (secteur des sciences appliquées). Celle-ci nous semble en effet relever d'un statut différent des autres puisqu'elle vise l'enseignement d'une pratique professionnelle et non l'apprentissage de la langue en tant que telle, à l'instar des autres UE.

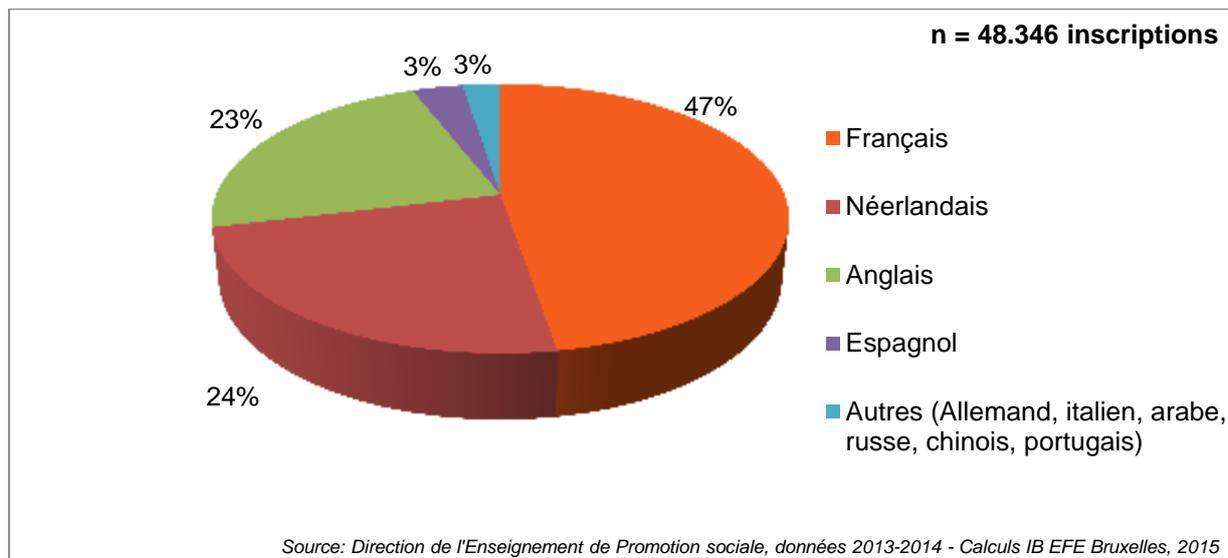
<sup>66</sup> 972 UE organisées en langues dans les établissements de promotion sociale à Bruxelles mais 247 UE distinctes.

<sup>67</sup> Le nombre d'inscriptions est une information plus précise sur le nombre de personnes qui suivent l'UE que le nombre d'étudiants. Un étudiant est en effet compté comme tel lors de sa première inscription à une UE au sein d'un établissement. Pour peu que cette première UE ne relève pas du groupe des langues, il ne sera donc pas comptabilisé parmi le nombre d'étudiants global pour ce groupe.

Chinois	5	44	49	93	81
Portugais	4	42	48	90	89
<b>Total</b>	<b>972</b>	<b>19.480</b>	<b>28.866</b>	<b>48.346</b>	<b>30.627</b>

Source : Direction de l'Enseignement de Promotion sociale, données 2013-2014 – Calculs IB EFE Bruxelles, 2015

Figure 40: EPS, répartition du nombre d'inscriptions aux différentes UE de langues en % (2013-2014)



### 2.11.2 L'offre de formation en français dans l'Enseignement de promotion sociale

On peut s'intéresser de manière plus précise au français puisqu'il représente une partie importante de l'offre de formation en langues (34% d'UE proposées sur l'ensemble de l'offre en langues de l'EPS) et qu'il semble drainer un public important, tant d'un niveau débutant que plus confirmé. Le français représente en effet 46% de l'ensemble des inscriptions aux UE de langues à Bruxelles, ce qui correspond à environ 14.000 étudiants.

### 2.11.3 Le « français de base »

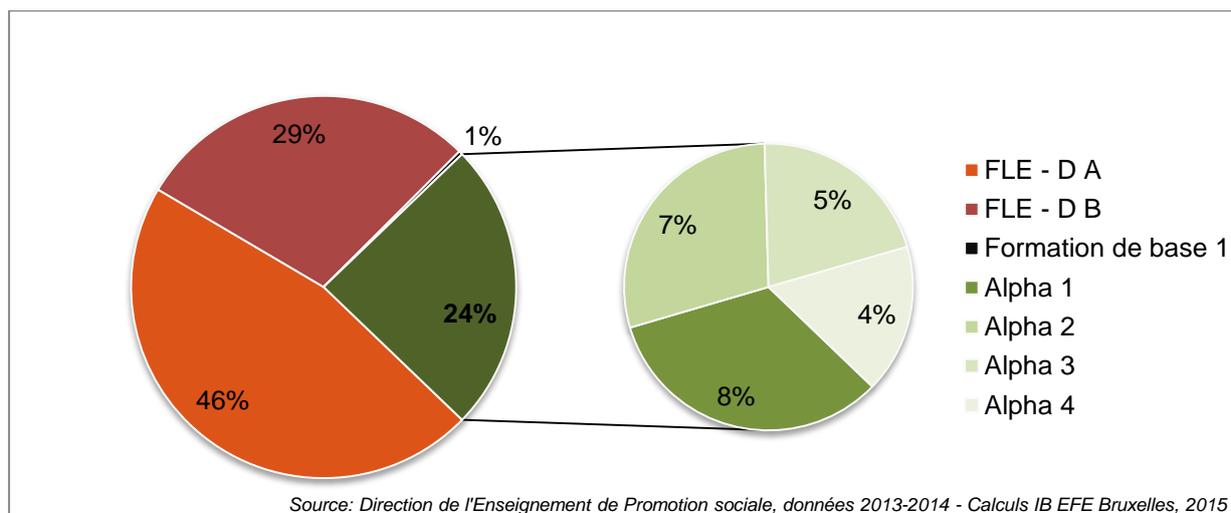
Pour l'année scolaire 2013-2014, on compte au total 5317 inscriptions (pour 4027 élèves) dans les unités d'enseignement de « français de base », autrement dit en alphabétisation (4 niveaux), FLE débutant (2 niveaux) et en formation de base n°1.

**Tableau 39: EPS, les UE « français de base » (FLE, Alphabétisation et français de base n°1) à Bruxelles en % (2013-2014)**

	Nombre d'établissements organisant l'UE	Nombre total d'inscriptions	Nombre d'élèves	Nombre de périodes organisées
FLE - D A	12	1.992	1.864	
FLE - D B	12	2.001	1.165	
Total FLE	13	3.993	3.029	17.320
Formation de base 1	1	13	13	300
Alpha 1	5	360	327	
Alpha 2	5	373	287	
Alpha 3	4	319	206	
Alpha 4	4	259	165	
Total Alpha	6	1.311	985	15.400
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>5.317</b>	<b>4.027</b>	<b>33.020</b>

Source : Direction de l'Enseignement de Promotion sociale, données 2013-2014 - Calculs IB EFE Bruxelles, 2015

**Figure 41: EPS, répartition des élèves inscrits aux UE en « français de base » à Bruxelles (2013-2014)**



Source: Direction de l'Enseignement de Promotion sociale, données 2013-2014 - Calculs IB EFE Bruxelles, 2015

Dans le cas des formations en français, pour l'année scolaire 2013-2014, on dénombrait au total 5.304 inscriptions (pour 4.014 élèves) dans les Unités d'Enseignement (UE) de « français pour débutants », c'est-à-dire en alphabétisation (4 niveaux), FLE débutant (2 niveaux). L'offre de la promotion sociale accueille une très grande majorité d'élèves inscrits en français langue étrangère, puisqu'ils représentent 75% des participants aux formations de français pour débutants<sup>68</sup>. D'ailleurs, 13 établissements organisent les UE « FLE débutants », alors qu'ils sont 6 à proposer les différents niveaux d'Alpha.

Au total, plus de 22.000 inscriptions ont donc été enregistrées dans des UE de langue française à Bruxelles en 2014, soit plus de 14.000 étudiants. Comme pour l'offre en « français pour débutants », c'est essentiellement une offre orientée FLE, puisque les inscriptions dans des UE généralement à

<sup>68</sup> La prise en compte du volume horaire des cours fournit cependant une image plus équilibrée de la répartition selon le domaine de formation ; en effet, même si moins d'UE sont organisées, le volume de périodes requis pour les UE alphabétisation (200 périodes par niveau) est plus élevé que dans les UE FLE (120 périodes par niveau).

orientation FLE concernent pratiquement 85% du total des inscriptions dans des UE français de niveau secondaire inférieur. Pour les UE français de niveau secondaire supérieur, ce chiffre est de 65%.

#### 2.11.4 Bruxelles Formation

L'organisme public chargé de la formation professionnelle à Bruxelles organise également des cours de langue. Le centre bf. Tremplin organise des remises à niveaux, tandis que celui de bf Langues propose des cours de langue orientés métiers.

Voici l'offre en langue de Bruxelles Formation :

- bf. Langues

**Tableau 40: bf Langue, offre de formation « langue » et effectifs (2013)**

Sous-domaines (classement par fréquentation)	Nombre de CE	Nombre de travailleurs	Nombre total
1. Néerlandais	1 091	116	1 206
2. Français	792	85	868
3. Anglais	523	58	581
4. Anglais-néerlandais ciblés transport	31		31
5. Immersion linguistique en entreprise - Néerlandais	21		21
6. Allemand	13		13
7. Immersion linguistique en entreprise - Français	8		8
8. Espagnol	3		3
9. Immersion linguistique en entreprise - Anglais	1		1
<b>Total bf.langues 2013</b>	<b>2 397</b>	<b>232</b>	<b>2 619</b>

*Source : Bruxelles Formation- Chiffres rapport de progrès 2013, Bruxelles Formation)*

- bf. Tremplin (offre langues)

**Tableau 41: bf Tremplin, offre de formation « langue » et effectifs (2013)**

Sous-domaines (classement par fréquentation)	Nombre de CE	Nombre de travailleurs	Nombre total
1. Formation de base français/calcul/néerlandais	203	2	205
2. Formation de base français/néerlandais	44		44
3. Formation de base français/calcul	41		41
4. Formation de base français intensif	12		12
<b>Total bf.tremplin 2013 -&gt; langues</b>	<b>300</b>	<b>2</b>	<b>302</b>

*(Chiffres rapport de progrès 2013, Bruxelles Formation, calcul IB EFE Bruxelles)*

#### 2.11.5 Les OISP

Les OISP bruxelloises proposent également des formations en langue (français et néerlandais essentiellement). Ils organisent majoritairement des cours de français (FLE et alpha) mais aussi des cours de français ou de néerlandais intégrés dans des formations de base.

**Tableau 42: OISP, offre de formation "langue et alpha" et effectifs (2014)**

L'offre de formation Alpha/FLE en OISP (2014)		
	Nombre d'inscrits	Nombre d'OISP organisant le niveau
Alpha 1	47	3
Alpha 2	99	4
Alpha 3	161	7
Alpha 4	139	7
<b>Total Alpha</b>	<b>466</b>	<b>9</b>
FLE	69	4
Formation de base en FLE	192	4
<b>Total FLE</b>	<b>261</b>	<b>4</b>
Formation de base français-expression	12	1
Formation de base français débutant	14	1
Formation de base français moyen	26	2
Formation de base français/calcul	152	6
Formation de base français-logique	15	1
<b>Total formations de base « français »</b>	<b>219</b>	<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>946</b>	

Source : FEBISP, calculs IB EFE Bruxelles

#### 2.11.6 Le secteur associatif hors ISP, les CPAS, ...

A Bruxelles, on compte plus d'une centaine d'organismes organisant au moins une action de formation en alphabétisation. Une enquête réalisée en 2012 par le Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes a recensé 10.440 personnes ayant suivi des cours d'alphabétisation (Alpha écrit/Alpha FLE) ou de formation de base (Formation de base/FLE de base). Par ailleurs, les CPAS proposent également des formations en français type alpha/FLE.

Pour plus d'informations sur le sujet, consulter l'avis n°3 de l'Instance Bassin EFE Bruxelles adopté en mai 2015<sup>69</sup>.

69 Consultable ici <http://ccfee.be/fr/nos-avis/formation/avis-n-3-l-apprentissage-du-francais-pour-les-demandeurs-d-emploi-a-bruxelles>

# Chapitre 3: BESOINS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

---

### 3.1 Embauches, départs à la retraite, fermetures d'entreprises (données sectorielles actuelles, prévisions)

#### 3.1.1 Evolution générale par secteur

L'économie bruxelloise est caractérisée par une prédominance très marquée du **secteur tertiaire** tant en termes de valeur ajoutée (90% du total en 2012) que d'emplois (92,7%) alors qu'au niveau national, ce secteur a légèrement moins d'importance puisqu'il s'élève respectivement à 77,4% et 79,7% du total en 2012. Bien que cet écart en termes de valeur ajoutée soit surtout observable au niveau des services marchands et un peu moins dans le non-marchand, il apparaît qu'en termes d'emplois, la part des services non-marchands est largement plus élevée à Bruxelles par rapport à l'ensemble de la Belgique.

Selon les perspectives issues de l'Exposé général relatif au Budget des recettes et des dépenses pour l'année budgétaire 2015, publié en octobre 2014, l'année 2014 a permis aux **services marchands** de retrouver une croissance positive mais assez modérée de leur valeur ajoutée. En outre, d'ici 2019, le poids de ces secteurs, tant en termes de valeur ajoutée que d'emplois, devrait encore augmenter. Parmi ceux-ci, les **autres services marchands** (regroupant une vaste série d'activités comprenant l'audiovisuel, la publicité, les services informatiques, le conseil et la consultance, les services administratifs ou de soutien ou encore les activités immobilières, comptables, juridiques, scientifiques et techniques), ont vu leur progression se poursuivre en 2014, mais de manière moins soutenue que par le passé<sup>70</sup>.

A partir de 2015, un redressement des activités serait constaté, ce qui permettrait à ce secteur de redevenir le premier moteur de la croissance bruxelloise à moyen terme, devant les branches « crédit et assurances » et « transports et communication ». Entre 2016 et 2019, le nombre de travailleurs occupés (comprenant une partie des emplois liés aux titres-services) devrait croître de 1,9% sur une base annuelle, si bien que l'augmentation de l'emploi bruxellois durant cette période, serait imputable à 75% au secteur des autres services marchands. Le nombre d'emplois créés chaque année s'élèverait ainsi à 3.800 unités de sorte que plus de 212.000 personnes y travailleraient d'ici 2019<sup>71</sup>.

Notons enfin que les **services non-marchands** verront leur nombre d'emplois légèrement baisser (principalement dans la branche « administration publique et éducation »).<sup>72</sup>

#### A. INDUSTRIE → SECTEUR NEW DEAL

Des performances contrastées sont observées selon la branche. Dans son ensemble, le poids de l'industrie manufacturière en termes de valeur ajoutée n'étant que de 2,8% en 2012, passera à 2,3% en 2019. Les moins bons résultats seraient observés dans le cadre de la production de biens intermédiaires avec contraction annuelle de la valeur ajoutée de l'ordre de 1,6% de 2013 à 2019<sup>73</sup>. En ce qui concerne la production des biens d'équipement et de consommation, l'on s'attend à une quasi-stagnation. Au niveau de la **création d'emplois**, le secteur industriel continue à reculer en 2013 et 2014 (-4,2%)<sup>74</sup>. Ce sont 900 emplois qui ont disparu en 2014<sup>75</sup> puis une baisse un peu moins

70 PARLEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, Budget des recettes et des dépenses pour l'année budgétaire 2015. Exposé général, octobre 2014, p.20-21, site internet : <http://weblex.irisnet.be/data/crb/doc/2014-15/126050/images.pdf>

71 Ibid., p.25

72 Ibid., p.23

73 PARLEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, Budget des recettes et des dépenses pour l'année budgétaire 2015. Exposé général, octobre 2014, p.27, site internet : <http://weblex.irisnet.be/data/crb/doc/2014-15/126050/images.pdf>

74 Ibid., p.28

75 BFP, IBSA, SVR, IWEPS, Perspectives économiques régionales, juillet 2014, p.42, site internet : [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/perspectives-economiques-regionales/perspectives\\_economiques\\_regionales\\_2014\\_2019.pdf](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/perspectives-economiques-regionales/perspectives_economiques_regionales_2014_2019.pdf)

prononcée serait observée entre 2015 et 2019 (-2,4%). En 2019, 18.000 personnes travailleraient encore dans le secteur, soit 4.140 de moins qu'en 2012<sup>76</sup>. Quant aux emplois industriels dans leur ensemble, ils ne représenteront plus que 2,5% de l'emploi régional en 2019, contre 3,2% en 2012 (alors que ce taux s'élevait encore à plus de 10% au milieu des années 80).

### **B. ACTIVITES FINANCIERES & D'ASSURANCE**

Ce secteur a connu une contraction importante entre 2003 et 2012 (près de 10.000 travailleurs en moins), et a encore supprimé 800 emplois en 2014 (une baisse similaire est attendue en 2015<sup>77</sup>). Les embauches devraient par la suite stagner si bien qu'en Région de Bruxelles-Capitale, le nombre de personnes occupées dans ce secteur se maintiendrait autour de 59.600<sup>78</sup>. Il est en tout cas très probable que ce secteur contribue à la croissance de façon bien plus modeste que ce ne fut le cas durant les trois dernières décennies<sup>79</sup>.

### **C. TRANSPORTS & COMMUNICATION**

En 2013 et 2014, la contribution de ce secteur en termes de valeur ajoutée a été quasi nulle. Par contre, pour 2015 et les années suivantes, la croissance devrait s'accélérer et atteindre 2,3% par an entre 2016 et 2019<sup>80</sup>. En outre, après une stabilisation de l'emploi en 2014 (après plusieurs années de suppression de postes), une évolution plus positive devrait être constatée dès 2015 avec une création nette de 1.400 emplois à moyen terme, soit 340 travailleurs supplémentaires chaque année entre 2016 et 2019, ce qui reste modeste au regard de l'emploi régional total.

### **D. SANTE & ACTION SOCIALE → SECTEUR NEW DEAL**

Bien que les dernières données ONSS (voir chapitre 1) nous indiquent que ce secteur a perdu des emplois entre 2009 et 2013 (principalement dans la branche d'activités « action sociale sans hébergement », les projections portant sur la période 2016-2019 nous indiquent que le nombre de personnes occupées augmenterait de 1,3% par an en moyenne, soit un peu plus de 900 créations nettes d'emplois chaque année. Cela signifie que près d'un emploi sur cinq créés à Bruxelles durant cette période le serait dans ce secteur. Ainsi en 2019, 71.000 personnes y travailleraient, ce qui illustre son importance en Région Bruxelloise, d'autant plus dans le contexte de croissance démographique régionale<sup>81</sup>.

### **E. COMMERCE & HORECA → SECTEUR NEW DEAL**

Malgré une hausse attendue de la valeur ajoutée de ces secteurs entre 2013 et 2019 (hausse de 0,9% par an en volume), l'emploi en 2013 et 2014 a continué à baisser (de respectivement -1,3% et -1,2%). Alors que le commerce de gros ne connaît que peu d'amélioration en 2014, le commerce de détail, quant à lui, a été soutenu par les dépenses des ménages qui ont continué à progresser tout au long de l'année<sup>82</sup>. La confiance des ménages se renforçant encore en janvier 2015 d'après la BNB<sup>83</sup>, il sera intéressant de suivre son évolution dans les mois qui viennent avec son impact éventuel en termes de consommation. Entre 2016 et 2019, les embauches dans le commerce et l'horeca

76 PARLEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, op.cit., p.28

77 BFP, IBSA, SVR, IWEPS, op.cit., p.42

78 PARLEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, op.cit., p.26

79 Ibid., op.cit., p.21

80 Ibid.

81 Ibid., p.27

82 BANQUE NATIONALE DE Belgique, Indicateurs économiques pour la Belgique, janvier 2015, p.3, site internet : <http://www.nbb.be/DOC/DQ/F/DQ3/HISTO/IFE1504.PDF>

83 Id., Communiqué de presse : Enquête auprès des consommateurs de janvier 2015, site internet : <http://www.nbb.be/doc/dq/f/dq3/PFE.pdf>

n'augmenteraient que de 0,4% par an (soit 380 nouveaux postes chaque année), pour atteindre 98.000 travailleurs à la fin de la décennie, ce qui correspond au niveau de 2013.<sup>84</sup>

#### **F. CONSTRUCTION → SECTEUR NEW DEAL**

Après une contraction de la valeur ajoutée en 2013, l'année 2014 semble avoir été incertaine puisque le premier semestre s'est caractérisé par une hausse conjoncturelle dans cette branche qui serait suivie par une nouvelle baisse de l'activité. Pour les années couvrant la période 2016-2019, la hausse moyenne devrait être de 2%.

L'emploi créé devrait néanmoins atteindre des taux plus faibles puisque tant pour 2014 que pour la deuxième moitié de la décennie, celui-ci ne devrait croître en moyenne annuelle que de 0,5% (ce qui se solderait par une hausse annuelle de 73 personnes employées dans ce secteur)<sup>85</sup>. Il ressort du baromètre conjoncturel de l'IBSA, que ce secteur a évolué positivement de janvier à juin 2014. Il s'agira néanmoins de surveiller l'impact de la concurrence étrangère qui, du fait des travailleurs détachés (en Belgique, leur nombre est passé de 18.000 en 2011 à 32.000 en 2014), se révèle être de 20 à 35% moins chère que les entreprises belges<sup>86</sup>.

---

84 PARLEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, op.cit., p 27

85 Ibid., p.29

86 LAUWERS M., « La concurrence déloyale force la construction à mendier une baisse du coût du travail », L'Echo, 13 février 2015.

**Tableau 43: Evolution et prévisions de croissance de l'emploi et de la valeur ajoutée par secteur**

SECTEUR	Croissance de l'emploi(%) <sup>87</sup>	Croissance de l'emploi : Moyennes annuelles (%)		Variation nette (en personnes) : moyennes annuelles	Valeur ajoutée brute en volume (% du total régional) <sup>88</sup>		Emploi intérieur (% du total régional) <sup>89</sup>	
		2014(p)	2013-2019(p)		2016-2019(p)	2013-2019(p)	2012	2019(p)
<b>Années→</b>								
<b>Agriculture</b>	-9	-1.1	-1.7	-1	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Energie</b>	-2	-0.5	-0.7	-41	4.4	4.2	1.1	1.0
<b>Industries manufacturières :</b>								
<b>Biens intermédiaires</b>	-4.1	-2.9	-2.3	-592	2.9	2.5	3.2	2.5
<b>Biens d'équipement</b>	-7	-5.1	-4	-248	0.8	0.7	0.8	0.5
<b>Biens de consommation</b>	-4	-2	-1.3	-117	0.7	0.6	0.9	0.7
	-2.6	-2.3	-2.2	-227	1.4	1.3	1.5	1.2
<b>Construction</b>	0.5	0.3	0.5	73	2.6	2.6	3.0	3.0
<b>Transports et communications</b>	-0.1	0.3	0.7	145	10.0	10.3	6.9	6.8
<b>Commerce et horeca</b>	-1.2	-0.1	0.4	-136	11.6	11.3	14.2	13.6
<b>Crédits et assurances</b>	-1.3	-0.4	-0.1	-270	18.2	19.2	8.9	8.3
<b>Autres services marchands</b>	1.3	1.8	1.9	3.493	27.0	27.0	27.1	29.6
<b>Santé et action sociale</b>	2.3	1.6	1.3	1.039	5.0	5.2	9.2	9.9
<b>Services non marchands (Administration publique &amp; services domestiques)</b>	-0.3	-0.1	0.0	-185	18.0	17.4	26.4	25.3
<b>TOTAL</b>	0.1	0.5	0.7	3.525	99.7	99.7	100	100

Source : Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale

<sup>87</sup> Sources pour les colonnes « croissance de l'emploi » et « variation nette » : PARLEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE , *op.cit.*, p.29-30

<sup>88</sup> BFP, IBSA, SVR, IWEPS, *op.cit.*, p.40

<sup>89</sup> *Ibid.*

### 3.1.2 Embauches

Malgré le fait que la situation sur le marché du travail ait cessé de se dégrader depuis la seconde moitié de l'année 2013, les derniers chiffres disponibles nous indiquent que le nombre de postes créés a été très faible en 2014<sup>90</sup>. A cela s'ajoutent les chiffres décevants issus du baromètre de conjoncture de la Banque Nationale de Belgique en janvier 2015, indiquant une baisse de la confiance des chefs d'entreprises. En effet, l'industrie manufacturière et les services aux entreprises connaissent une dégradation du climat des affaires tout comme les secteurs de la construction et du commerce qui font état d'une probable baisse de la demande dans le courant 2015<sup>91</sup>. Toujours selon ce baromètre, ce sont les secteurs de l'industrie et de la construction qui connaîtraient les prévisions les plus pessimistes en termes d'emplois. Parmi les autres secteurs confrontés à une croissance négative de l'emploi, mentionnons l'Administration publique dans laquelle de nombreux départs à la retraite ne sont pas remplacés. En outre, le nombre de titres-services utilisés en 2014 ayant légèrement baissé à Bruxelles<sup>92</sup> (-0,5%) tout comme le nombre d'entreprises du secteur ayant diminué de 14% en 2014<sup>93</sup>, les emplois y étant liés (et concernant principalement une main-d'œuvre peu qualifiée) ne devraient plus croître de façon aussi importante que précédemment.

### 3.1.3 Départs à la retraite

Les politiques d'activation ainsi que les récentes réformes législatives rendant moins aisées les sorties anticipées vers la retraite, auront pour conséquence que les personnes âgées de plus de 55 ans resteront actives plus longtemps. Cela s'illustre notamment par le fait qu'entre 2008 et 2012, le volume d'emploi salarié bruxellois occupé par les plus de 55 ans a augmenté de 13%<sup>94</sup> (soit 8.800 postes supplémentaires).

Ainsi en Région de Bruxelles-Capitale, le taux d'activité des plus de 50 ans est passé de 45.8% en 2008 à 59.3% en 2013<sup>95</sup>.

Le tableau suivant nous indique les secteurs et branches d'activité où l'emploi salarié (en 2012) présente un indice de vieillissement supérieur ou égal à 1, ce qui implique que les départs à la retraite y seront significatifs dans les années à venir<sup>96</sup>. Les cellules grisées indiquent les secteurs/branches dans lesquels les niveaux de qualification des salariés sont majoritairement faibles ou moyens. Pour autant que les départs à la retraite soient remplacés par de nouvelles recrues, cela signifie que des perspectives pour les jeunes sortant de l'enseignement qualifiant pourraient s'y présenter.

90 IBSA, Baromètre conjoncturel de la Région Bruxelles-Capitale, octobre 2014, p.23, site internet : [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/barometre-conjoncturel/28\\_barometre\\_conjoncturel\\_octobre\\_2014](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/barometre-conjoncturel/28_barometre_conjoncturel_octobre_2014)

91 BANQUE NATIONALE DE Belgique, Enquête mensuelle de conjoncture auprès des entreprises, janvier 2015, site internet : <http://www.nbb.be/doc/dq/f/dq3/PFC.pdf>

92 TRENDS TENDANCE, le nombre de titres-services utilisés en légère diminution en 2015, janvier 2015, site internet : <http://trends.levif.be/economie/entreprises/le-nombre-de-titres-services-utilises-en-legere-diminution-en-2014/article-normal-362655.html>

93 BEAUDELOT M., « Entreprises titres-services : 14% en moins en 2014 », La Capitale, 17 février 2015, p.4-5

94 ACTIRIS, Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale, Etat des lieux 2013, 2014, p.20, site internet : [http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Etat%20des%20lieux%202013\\_FR.pdf](http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Etat%20des%20lieux%202013_FR.pdf)

95 Ibid., p.42.

96 Observatoire bruxellois de l'emploi, Service Etudes & Statistiques de Bruxelles Formation, op.cit., p.36, janvier 2015

**Tableau 44: Indice de vieillissement par secteur**

SECTEUR	Indice de vieillissement	
	50 à 54 ans	55 ans et +
<b>Industries extractives et manufacturières</b>	<b>1.3</b>	<b>1.0</b>
Industrie chimique et des plastiques	1.1	0.8
Fabrication métallurgiques, électriques, électroniques et matériel transport	1.6	1.2
Industries diverses	1.4	1.2
<b>Eau et gestion des déchets</b>	<b>1.0</b>	<b>1.0</b>
<b>Construction</b>	<b>1.0</b>	<b>1.0</b>
Construction de bâtiments ; promotion immobilière	1.0	1.3
<b>Transports et entreposage</b>	<b>1.3</b>	<b>1.3</b>
Transports et entreposage	1.4	1.3
Activités de poste et de courrier	1.2	1.6
<b>Activités financières et d'assurance</b>	<b>1.2</b>	<b>1.3</b>
<b>Activités immobilières</b>	<b>1.1</b>	<b>1.5</b>
<b>Administration publique</b>	<b>1.2</b>	<b>1.3</b>
<b>Enseignement</b>	<b>1.0</b>	<b>1.0</b>
<b>Santé humaine et action sociale</b>	<b>1.1</b>	<b>1.0</b>
<b>Activités des ménages</b>	<b>1.2</b>	<b>2.0</b>
<b>Organismes extraterritoriaux</b>	<b>1.2</b>	<b>1.4</b>

Source : Note conjointe OBE et SES de Bruxelles Formation (2015)

Ajoutons que les secteurs du Commerce et des services administratifs et de soutien présentent un faible indice de vieillissement concernant les plus de 55ans de respectivement 0,8 et 0,6. Remarquons enfin qu'en 2013, 13.4% de la population bruxelloise était âgée de plus de 65 ans, alors qu'au niveau national, ce taux atteignait les 17,7%<sup>97</sup>.

### 3.1.4 Fermetures d'entreprises

A Bruxelles, pour l'année 2013, 9.640 entreprises ont été créées tandis que 7.667 ont cessé leurs activités<sup>98</sup>. De janvier à juin 2014, suite à l'obligation d'assujettissement à la TVA pour les avocats, le nombre d'entreprises créées augmente fortement -mais artificiellement- de 9.610 unités. Dans le même temps, 4.660 entreprises ont cessé leur activité. Ainsi, entre avril et juin 2014, le taux de cessation d'activité constaté à Bruxelles est de 2,6 cessations pour 100 entreprises actives (alors qu'il n'est que de 2,1 au niveau belge). Notons également qu'au premier semestre 2014, 1.182 entreprises ont emménagé à Bruxelles alors que 1.284 ont quitté le territoire régional<sup>99</sup>. En outre, pour ce même semestre, nous observons une baisse importante du nombre de faillites qui s'établirait à -20,3% en glissement annuel (alors que ce taux fléchissait bien moins en Flandre et augmentait encore en Wallonie)<sup>100</sup>, ce qui permet ainsi au taux de faillite des entreprises bruxelloises d'être d' 1/85, bien loin de ce qu'il était au premier semestre 2013 ( 1/65). Autrement dit, alors qu'en 2013, 2.615 entreprises

97 IBSA, Mini-Bru 2014, p.5, site internet : <http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/minibru/mini-bru-2014-fr.pdf>

98 PARLEMENT BRUXELLOIS, op.cit., p.34-36

99 IBSA, Baromètre conjoncturel de la Région Bruxelles-Capitale, octobre 2014, p.23, site internet : [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/barometre-conjoncturel/28\\_barometre\\_conjoncturel\\_octobre\\_2014](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/barometre-conjoncturel/28_barometre_conjoncturel_octobre_2014), p.20

100 PARLEMENT BRUXELLOIS, op.cit., p.37

bruxelloises ont fait faillite, elles n'étaient plus que 2.282 pour l'ensemble de l'année 2014 ; les chiffres de janvier 2015 font état de 214 faillites à Bruxelles (pour 230 en 2014 et 182 en 2013)<sup>101</sup>.

Le taux de faillite des entreprises bruxelloises au premier semestre 2014 étant de 1,2%<sup>102</sup>, taux supérieur à la moyenne nationale s'élevant à 0,7%, cela se traduit par un surplus de risque de faillite de 70%<sup>103</sup>. Ces taux élevés s'expliquent par une forte dynamique en termes de créations d'entreprises, étant assez rapidement soumises aux premières difficultés financières. Durant ce même semestre, les secteurs les plus touchés sont ceux du commerce (29,4% du total des faillites), de l'horeca (16,9%), et de la construction (14,1%). Remarquons qu'en ce qui concerne les deux premiers secteurs, une baisse du nombre de faillites est observée depuis le troisième trimestre 2013.

Les secteurs des Transports, des « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » ainsi que celui des « Activités de services administratifs et de soutien » ont connu une réelle embellie pour cette même période, ce qui n'est pas le cas de l'industrie manufacturière qui a vu le nombre de faillites augmenter en 2014 par rapport à l'année précédente. Au niveau de l'emploi, ces faillites se sont traduites par la perte de 2.425 emplois au premier semestre 2014<sup>104</sup>.

### 3.2 Offres d'emploi reçues chez Actiris

Au cours de l'année 2014, Actiris a comptabilisé le nombre d'offres d'emploi reçues et les a classées par secteur. Le tableau ci-dessous<sup>105</sup> donne un aperçu de la part des 10 principaux domaines pour lesquels le plus d'offres ont été réceptionnées. Elles représentent à elles seules quasiment la moitié du total des offres reçues durant l'année.

**Tableau 45: Répartition, par les 10 principaux domaines, des offres d'emploi reçues par Actiris en 2014**

Domaine	OE reçues au cours des 12 derniers mois	% du total des OE reçues
Employés administratifs du secteur privé	2.536	9,7
Commerce : vente en magasins	1.640	6,3
Gestion : responsabilités d'entreprises, de projet, de service	1.267	4,9
Administration : employés du secteur public	1.099	4,2
Enseignement : secondaire des 1er et 2nd degrés et secondaire professionnel	1.066	4,1
Informatique : réseaux, systèmes, programmation, etc.	970	3,7
Psycho-social	959	3,7
Paramédical : puériculture et assistance aux soins	939	3,6
Nettoyage et service	883	3,4
Ingénierat et sciences appliquées	796	3,1
<b>TOTAL Top 10</b>	<b>12.155</b>	<b>46,6</b>
<b>TOTAL OE reçues les 12 derniers mois</b>	<b>26.098</b>	<b>100,0</b>

Source : OBE, Evolution du marché de l'emploi bruxellois, rapport mensuel décembre 2014

101 GRAYDON, Baromètre économique, site internet : <http://www.graydon.be/stats/Default.aspx?i=95>

102 IBSA, op. cit., p.20

103 Ibid.

104 Ibid., p.21

105 OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, Evolution du marché de l'emploi bruxellois- Rapport mensuel, décembre 2014, p.9, site internet : <http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/fr/RM12-2014.pdf>

Domaines professionnels dont la majorité des métiers requiert une qualification faible ou moyenne<sup>106</sup> pour lesquels Actiris a reçu un certain nombre d'offres d'emploi en 2014.

**Tableau 46: Répartition du nombre d'offres d'emploi reçues en 2014 par Actiris, par domaine professionnel**

Professions (codes professionnels Actiris)	OE reçues en 2014
<b>Administration</b>	<b>4732</b>
dont: Téléphonie, accueil	549
<b>Agriculture &amp; Horticulture</b>	<b>181</b>
Agriculture et horticulture	176
Elevage, chasse, pêche	5
<b>Coiffure &amp; Esthétique</b>	<b>178</b>
Coiffure	95
Esthétique	83
<b>Commerce et support à la vente</b>	<b>2582</b>
dont : Commerce: Vente hors magasins, délégués	715
Commerce: Vente en magasins	1.640
<b>Construction</b>	<b>1129</b>
dont : Gros œuvre: Généralités	386
Gros œuvre: Conducteurs d'engins de terrassement (pelles, bulldozer, ...)	6
Gros œuvre: Conducteurs, monteurs d'engins de levage (grues & autres)	13
Gros œuvre: Voirie	46
Parachèvement: Bois	89
Parachèvement: Plomberie, chauffage, climatisation, isolation, tuyauterie	96
Parachèvement: Electricité	78
Parachèvement: Revêtements de murs (peintres, tapissiers, etc.)	64
Parachèvement: Revêtements de sols	8
Parachèvement: Vitres & toitures	35
<b>Garage, carrosserie, cycles</b>	<b>150</b>
Mécanique et électromécanique garage	120
Cycles	12
Carrosserie	18
<b>Horeca, alimentation</b>	<b>1888</b>
dont Horeca: Hôtel	314
Horeca: Restauration, bars, cafés - salle	453
Horeca: Restauration cuisine	618
Horeca: Restauration de collectivités et fastfood	314
Alimentation: Généralités	37

<sup>106</sup> Conformément à la description des métiers et des formations y étant liées sur le site de l'IMT-B , imtb.actiris.be

Professions (codes professionnels Actiris)	OE reçues en 2014
Alimentation: Boulangerie - pâtisserie	102
Alimentation: Boissons	3
<b>Horeca, alimentation</b>	<b>824</b>
Alimentation: Viandes et poissons	47
<b>Industrie (dessin technique, électricité, électronique, électromécanique)</b>	<b>724</b>
Dont : Industrie : Electromécanique	314
Industrie: Electricité, électronique	263
<b>Industrie (mécanique, réparation machine, conduite machines-outils)</b>	<b>196</b>
Industrie: Mécanique de précision	38
Industrie: Réglage, conduite de machines-outils	38
Industrie: Mécanique, réparation de machines	120
<b>Industrie (télécommunications, installation, montage, dépannage, divers)</b>	<b>67</b>
dont : Industrie: Télécommunications, installation, montage, dépannage	55
<b>Industrie (travail du métal, tôlerie, soudeurs)</b>	<b>73</b>
Industrie: Travail du métal	11
Industrie: Tôlerie	27
Industrie: Soudeurs, tuyauteurs	35
<b>Psycho-social, culture, loisirs, sports</b>	<b>1244</b>
dont : Sports et loisirs	115
<b>Sécurité, nettoyage, environnement</b>	<b>1287</b>
dont : Environnement: Recyclage	7
Sécurité	344
Nettoyage et services	883
<b>Textile, confection, tapisserie, ameublement, cuir</b>	<b>35</b>
dont : Textile : Confection, habillement	31
<b>Transports, manutention, emballage, etc (logistique)</b>	<b>1091</b>
dont : Transports: Route	354
Transports: Expédition et messagerie	34
Réassortisseurs: Manutentionnaires (logistique)	573
Emballage	14

Source : Actiris, 2014

### 3.3 Sorties à l'emploi des demandeurs d'emploi selon les métiers

Deux observations préliminaires peuvent être faites :

1. Remarquons qu'une réserve de main d'œuvre importante dans un secteur déterminé ne signifie pas pour autant que l'ensemble des demandeurs d'emploi en faisant partie dispose de compétences avérées concernant les professions y étant liées. En effet, les données sont recueillies par Actiris sur une base déclarative, si bien qu'un demandeur d'emploi peut

s'estimer apte à travailler dans un secteur spécifique alors que dans les faits, il ne dispose pas des compétences suffisantes en la matière.

2. Sur base des données disponibles chez Actiris, il apparaît que les mouvements d'entrée et de sortie du chômage sont les plus intenses chez les jeunes de moins de 25 ans alors qu'ils diminuent de manière continue avec l'âge, si bien que les chômeurs de plus de 50 ans sont les moins touchés par ces mouvements. Ainsi, parmi les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, deux sur cinq sont inscrits depuis moins de six mois, alors que les demandeurs d'emploi plus âgés sont davantage concernés par le chômage de longue durée. Le fait que les jeunes restent moins longtemps inscrits en tant que DEI s'explique notamment parce qu'ils sont davantage disposés à accepter plus rapidement des emplois atypiques, moins stables, mais aussi parce les politiques d'activation les concernent tout particulièrement.

Le tableau ci-dessous reprend les taux de sortie vers l'emploi à 6 et 12 mois des demandeurs d'emploi inoccupés<sup>107</sup> inscrits au cours de 2012 par secteur (dans l'ensemble), tout en mettant en exergue certaines fonctions critiques susceptibles d'être exercées par des personnes disposant d'une qualification faible ou moyenne (*fonctions en italique*) :

**Tableau 47: Taux de sortie vers l'emploi des DEI 2012 répartis par secteur**

Secteur/ <i>fonction critique</i>	Effectifs DEI	Taux de mise à l'emploi dans les 6 mois	Taux de mise à l'emploi dans les 12 mois
<b>Administration</b>	<b>9.417</b>	<b>32.7%</b>	<b>43.8%</b>
<i>Téléphoniste-réceptionniste</i>	288	32.3%	42.7%
<i>Employé services commerciaux</i>	402	41%	53.5%
<b>Agriculture et horticulture</b>	<b>587</b>	<b>30.5%</b>	<b>39.7%</b>
<b>Artistique et Artisanat</b>	<b>3.243</b>	<b>51.6%</b>	<b>63.6%</b>
<b>Coiffure et esthétique</b>	<b>1.064</b>	<b>31.1%</b>	<b>42%</b>
<i>Spécialiste en soins de beauté et du bien être</i>	307	33.2%	43.6%
<i>Coiffeur mixte</i>	275	34.5%	48.7%
<b>Commerce et support à la vente</b>	<b>7017</b>	<b>32.7%</b>	<b>45.4%</b>
<i>Chef de rayon</i>	24	41.7%	58.3%
<i>Vendeur services</i>	398	30.9%	42.5%
<i>Vendeur en matériel Hi-fi et informatique</i>	201	41.8%	52.2%
<i>Vendeur en articles culturels/ ludiques</i>	108	38%	49.1%
<i>Vendeur en articles d'outillage, bricolage</i>	53	32.1%	43.4%
<i>Vendeur en articles ménagers et d'hab.</i>	117	30.8%	41%
<i>Télévendeur</i>	34	41.2%	50%
<i>Délégué services</i>	120	41.7%	56.7%
<i>Délégué en bureautique et apparentés</i>	17	52.9%	52.9%
<i>Délégué technique</i>	35	34.3%	54.3%
<b>Construction</b>	<b>4.901</b>	<b>28.9%</b>	<b>42%</b>
<i>Plombier</i>	155	38.1%	51%
<i>Chauffagiste d'entretien spécialisé en régulation de brûleurs</i>	42	40.5%	59.5%
<b>Economie, Finance, droit</b>	<b>1.185</b>	<b>42.5%</b>	<b>55.8%</b>

<sup>107</sup> Données transmises par l'Observatoire bruxellois de l'emploi.

Secteur/ fonction critique	Effectifs DEI	Taux de mise à l'emploi dans les 6 mois	Taux de mise à l'emploi dans les 12 mois
<b>Garage, carrosserie, cycle</b>	<b>782</b>	<b>32.4%</b>	<b>47.2%</b>
<i>Mécanicien réparateur de voitures</i>	262	34.7%	48.5%
<b>Imprimerie</b>	<b>178</b>	<b>30.3%</b>	<b>41%</b>
<b>Industrie</b>	<b>1.541</b>	<b>36.1%</b>	<b>48.2%</b>
<i>Technicien en électromécanique<sup>108</sup></i>	104	46.2%	56.7%
<i>Technicien en exploitation des énergies de chauffage, ventilation et air conditionné(HVAC)</i>	14	64.3%	92.9%
<i>Technicien en électronique</i>	74	43.2%	54.1%
<i>Agent de maîtrise en électricité et électronique<sup>109</sup></i>	10	20%	40%
<i>Electromécanicien en général</i>	54	42.6%	57.4%
<b>Informatique</b>	<b>1.095</b>	<b>34.2%</b>	<b>44.1%</b>
<b>Ingénieur/sciences appliquées</b>	<b>577</b>	<b>47.5%</b>	<b>60.8%</b>
<b>Médical &amp; paramédical</b>	<b>3.698</b>	<b>35.3%</b>	<b>44.1%</b>
<b>Pédagogie, enseignement, formation</b>	<b>2.153</b>	<b>50.2%</b>	<b>58.1%</b>
<b>Psycho-social, culture, loisirs, sports</b>	<b>3.194</b>	<b>41.8%</b>	<b>55.2%</b>
<b>Sciences</b>	<b>572</b>	<b>38.1%</b>	<b>51.9%</b>
<b>Sécurité, nettoyage, environnement</b>	<b>9.042</b>	<b>21.2%</b>	<b>30.5%</b>
<i>Repasseuse à la main</i>	114	22.8%	35.1%
<b>Textile, confection, tapisserie/ameublement, cuir</b>	<b>646</b>	<b>15.9%</b>	<b>26%</b>
<b>Transports, manutention, emballage, etc (logistique)</b>	<b>6.872</b>	<b>32.6%</b>	<b>44.1%</b>
<i>Chauffeur de camion semi-remorque (permis CE et sélection médicale)</i>	138	47.8%	59.4%

Source : Observatoire bruxellois de l'emploi, DEI 2012

### 3.4 Liste des fonctions critiques d'après Actiris

Il existe trois catégories de facteurs expliquant les pénuries concernant certaines fonctions :

1. Pénurie de nature quantitative.
2. Pénurie d'ordre qualitatif, s'expliquant par une inadéquation entre les exigences de l'employeur et le profil du candidat (exemple : exigences en termes de polyvalence, d'expérience préalable associée à une connaissance de la fonction en question, de compétences mises à jour par rapport à certaines fonctions technologiques, de bilinguisme,...)
3. Pénurie liée aux conditions de travail jugées défavorables.

Pour établir si une fonction peut être qualifiée de critique, Actiris procède à la comparaison des taux de satisfaction<sup>110</sup> et des durées d'ouverture des offres d'emploi qu'elle reçoit. Si une profession présente un taux de satisfaction inférieur à l'ensemble des offres reçues ainsi qu'une durée d'ouverture plus longue, et que cette situation est confirmée après consultation interne des conseillers de la Direction Employeurs d'Actiris ainsi qu'après consultation bisannuelle des fédérations patronales et des centres de référence professionnelle, elle est alors considérée comme critique. Notons que

108 Une partie des offres d'emploi reçues en 2013 pour cette profession requiert un niveau de qualification élevé de la part des employeurs (45%)

109 Une partie de ces offres d'emplois est accessible après une formation supérieure de type court.

110 Le taux de satisfaction fait ici référence au pourcentage de postes de travail satisfaits parmi l'ensemble des offres d'emploi reçues par Actiris en 2013.

pour certaines fonctions critiques, le bouche à oreille constitue le principal moyen de recrutement si bien que les offres d'emploi y étant liées et transitant par Actiris ne constituent qu'une fraction des emplois disponibles. En effet, les seules offres reçues par l'Office régional de l'emploi *ne permettent pas de faire état de tensions existant pour des fonctions liées à des segments dans lesquels Actiris est peu actif*<sup>111</sup>.

En outre, cela implique qu'il n'est pas non plus possible d'identifier des métiers émergents ou en transformation ou plus globalement des tendances qui auraient un impact sur la demande pour certains métiers. Par conséquent, le fait qu'Actiris ne traite qu'une portion des offres d'emploi concernant certains secteurs a dès lors un impact sur le ratio (surévalué) entre la réserve de main d'œuvre et le nombre d'offres d'emploi traitées par le service de l'Emploi (en 2013, Actiris n'a par exemple traité que 36 offres portant sur une fonction de plombier pour une réserve de candidats 12 fois supérieure).

Comme le rappelle l'Observatoire bruxellois de l'emploi, une pénurie ne signifie pas pour autant qu'il n'est pas possible de trouver de candidats correspondant aux offres en question. En effet, les difficultés de recrutement ne sont pas exclusivement liées à une pénurie quantitative de candidats. D'autres facteurs jouent également un rôle à cet égard. On mentionnera notamment les conditions de travail ou le déficit d'image dont souffrent certaines professions. Les exigences des employeurs qui sont parfois trop élevées et/ou multiples par rapport au profil qui pourrait convenir sont également un frein à un processus de recrutement plus rapide. L'exemple de l'horeca est à cet égard intéressant.

En effet, occupant un nombre important de Bruxellois, ce secteur souffre de difficultés de recrutement structurelles en ce qui concerne plusieurs professions ; outre le processus de recrutement basé davantage sur des mécanismes de réseaux et sur « l'opérationnalité du profil plutôt que la qualification »<sup>112</sup>, les conditions de travail (horaires coupés, travail de nuit, pénibilité physique) associées à une fragilité conjoncturelle ainsi qu'au faible investissement dans la formation du personnel ont pour conséquence un turnover très important. Cela s'illustre notamment par le fait qu'en période de croissance de la demande de travail dans l'ensemble de l'économie, les actifs se détournent de ce secteur, alors qu'en période de crise, un nombre plus important de candidats est observé.

Le tableau ci-dessous reprend la liste des fonctions critiques établies par Actiris en 2013 et 2014 qui sont susceptibles d'être exercées par des diplômés issus de l'enseignement qualifiant. (les fonctions critiques en 2014 et qui ne l'étaient pas en 2013 sont mises en évidence dans des cellules grisées).

<sup>111</sup> Observatoire bruxellois de l'emploi, Service Etudes & Statistiques de Bruxelles Formation, op.cit.,p.18

<sup>112</sup> Zune M., « Editorial : de quoi les pénuries de main-d'œuvre sont-elles le nom ? », *Revue française de socio-économie*, 2014/2, n°14, p.11

**Tableau 48: Liste des fonctions critiques Actiris 2013 et 2014 susceptibles d'être exercées par des diplômés de l'enseignement qualifiant**

Secteurs & Fonctions	Total des OE reçues en 2013 <sup>113</sup>	Taux de satisfaction des OE reçues par Actiris en 2013 <sup>114</sup>	Fonction critique en 2014 <sup>115</sup> ?	Causes du caractère critique		
				Pénurie quantitative	Pénurie qualitative	Conditions de travail
<b>Administration</b>						
Téléphoniste-standardiste	114	65.8%	NON		X	
Employé services commerciaux	484	41.1%	NON		X	
<b>Coiffeurs et spécialistes de soins de beauté</b>						
Spécialiste en soins de beauté et du bien être	81	61.7%	OUI		X	X
Coiffeur mixte	37	62.2%	OUI		X	X
<b>Métiers commerciaux</b>						
Chef de rayon	50	52%	OUI		X	X
Vendeur services	106	57.5%	OUI		X	X
Vendeur en matériel Hi-fi et informatique	69	60.9%	OUI		X	X
Vendeur en articles culturels/ ludiques	42	57.1%	NON		X	X
Vendeur en articles d'outillage, bricolage	40	57.5%	OUI		X	X
Vendeur en articles ménagers et d'habitation	91	56.7%	NON		X	X
<i>Vendeur d'articles de sport et de loisirs</i>	32		<i>OUI</i>		X	X
Télévendeur	146	27.4%	OUI		X	X
<i>Opérateur call-center</i>	189		<i>OUI</i>		X	X
Délégué services	260	49.2%	OUI		X	X
Délégué en bureautique et apparentés	68	22.1%	OUI		X	X
<i>Délégué en paramédical</i>	33		<i>OUI</i>		X	X
<b>Construction</b>						
<i>Maçon</i>	36		<i>OUI</i>		X	
Plombier	33	66.7%	OUI		X	
Chauffagiste d'entretien spécialisé en régulation de brûleurs	23	52.2%	NON		X	
<b>Informaticiens et autres professions connexes</b>						
<i>Technicien helpdesk IT</i>	111		<i>OUI</i>		X	
<b>Horeca/alimentation</b>						
Employé à la réception de nuit (night audit)	29	65.5%	OUI		X	X
Chef de cuisine	31	58.1%	OUI		X	X
Sous-chef de cuisine	22	63.6%	OUI		X	X
Chef de partie	36	69.4%	OUI		X	X
Garçon de restaurant, serveuse	125	64.8%	NON		X	X
Garçon/serveuse café/taverne/brasserie	42	61.9%	OUI		X	X

113 Ou en 2014 pour les nouvelles fonctions critiques de cette même année qui sont mises en évidence dans une cellule grisée (et pour lesquelles les taux de satisfaction ne sont pas disponibles)

114 ACTIRIS, Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale en 2013, juillet 2014, p.21 et s.

115 ACTIRIS, Liste des fonctions critiques en RBC en 2014

Secteurs & Fonctions	Total des OE reçues en 2013 <sup>113</sup>	Taux de satisfaction des OE reçues par Actiris en 2013 <sup>114</sup>	Fonction critique en 2014 <sup>115</sup> ?	Causes du caractère critique		
				Pénurie quantitative	Pénurie qualitative	Conditions de travail
Maître d'hôtel	22	45.5%	NON		X	X
Chef de rang	43	58.1%	NON		X	X
<i>Cuisinier de collectivités</i>	50		OUI		X	X
<i>Collaborateur snack-bar</i>	98		OUI		X	X
<b>Boulangers et pâtisseries</b>						
<i>Boulangier-pâtisseries</i>	28		OUI		X	X
<b>Industrie</b>						
Technicien en électromécanique	104	49%	NON	X	X	
Technicien en exploitation des énergies de chauffage, ventilation et air conditionné(HVAC)	33	60.6%	OUI	X	X	
Technicien en électronique	33	42.4%	OUI	X <sup>116</sup>	X	
Agent de maîtrise en électricité et électronique	21	14.3%	NON	X	X	
<i>Electricien industriel- monteur et réparateur</i>	34				X	
Electromécanicien en général	64	37.5%	OUI		X	
Electromécanicien d'appareils de climatisation et de chauffage (+ agrégation cedicol) et régulation 5 HVAC)	32	6.3%	NON	X	X	
<b>Mécaniciens réparateurs</b>						
Mécanicien réparateur de voitures	47	61.7%	OUI		X	
<i>Mécanicien industriel d'entretien</i>	26		OUI	X	X	
<i>Ajusteur réparateur-monteur-mécanicien</i>	28		OUI	X	X	
<b>Paramédical</b>						
Puériculteur	439	78.4%	NON	X		X
<b>Sécurité, nettoyage, environnement</b>						
Repasseuse à la main	32	62.5%	OUI		X	X
<b>Transports, manutention, emballage, etc (logistique)</b>						
Chauffeur de camion semi-remorque (permis CE et sélection médicale)	42	66.7%	NON		X	X

Source : Note conjointe OBE et SES de Bruxelles-Formation (mars 2015)

Dans ses travaux de veille et d'anticipation portant sur le secteur du commerce<sup>117</sup>, l'Observatoire bruxellois de l'emploi mentionne également la profession de boucher pour laquelle il existe des difficultés structurelles de recrutement et plus particulièrement en ce qui concerne la reprise de commerces de proximité<sup>118</sup>. Pour l'année scolaire 2014- 2015, l'ONEM inclut d'ailleurs la formation de boucher à la liste des formations permettant aux demandeurs d'emploi peu qualifiés d'être dispensés de certaines obligations s'ils reprennent des études dans un secteur en pénurie<sup>119</sup>.

116 En 2013, seule une pénurie d'ordre qualitatif est observée à laquelle s'ajoute une pénurie d'ordre qualitatif pour 2014

117 OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, Secteur Commerce. Actualités et perspectives, juillet 2014, consultable sur [http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Veille%20et%20anticipation\\_Commerce.pdf](http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Veille%20et%20anticipation_Commerce.pdf)

118 Ibid., p.30

119 ONEM, Zoom sur la dispense pour reprise d'études dans une profession en pénurie, consultable sur : <http://www.onem.be/sites/default/files/assets/publications/Brochures/Penurie/FolderFR.pdf>

Soulignons enfin qu'outre le fait que nombre de ces professions sont confrontées de manière récurrente à des difficultés de recrutement (pour lesquelles plusieurs explications peuvent se superposer), seuls quelques métiers bien spécifiques (notamment dans le non-marchand et les ingénieurs) sont concernés par un manque de candidats par rapport au besoin du marché. Les exigences des employeurs éloignées du profil des candidats, constituent finalement la principale raison expliquant le caractère critique de nombreuses fonctions.

### 3.5 Métiers en demande

Les métiers en demande peuvent être définis comme des métiers pour lesquels Actiris a reçu en moyenne 50 offres d'emploi au cours des trois dernières années. Ces métiers ne posent pas de difficulté de recrutement particulière si bien qu'ils ne doivent pas être assimilés à des fonctions critiques.

Sur base des données portant sur l'année 2013, nous pouvons établir un tableau des métiers en demande majoritairement accessibles aux personnes disposant d'un niveau de qualification faible ou moyen.<sup>120</sup> Il convient également de souligner qu'Actiris ne couvre pas l'ensemble du marché si bien que certains métiers en demande ne sont pas mentionnés dans les données ci-dessous.

**Tableau 49: Métiers en demande accessibles aux personnes de niveau faible ou moyen**

Métiers	Nombre OE reçues	Niveau de qualification demandé (en %)			
		Faible	Moyen	Elevé	Autre/ non précisé
<b>Administratif</b>					
Employé de secrétariat	115	20	45	22	13
Employé administratif	808	13	43	25	19
Employé auxiliaire	57	54	25	4	18
<b>Médical, social, aide aux personnes</b>					
Aide-soignant, aide-sanitaire (brevet)	126	23	54	2	21
Garde d'enfant non-diplômé /auxiliaire de l'enfance	59	51	22	0	27
Surveillant de garderie	275	15	81	1	3
Surveillant-éducateur	97	7	71	9	12
Animateur social	203	35	33	29	3
Animateur culturel/artistique	54	30	24	37	9
<b>Commerce</b>					
Caissier	229	49	9	0	42
Vendeur confection et accessoires	262	28	19	0	53
Vendeur en alimentation	243	17	28	1	54
Démonstrateur	52	2	15	4	79
Démarcheur, colporteur	62	6	23	15	56
<b>Construction</b>					
Ouvrier polyvalent en maintenance du bâtiment	137	54	28	2	16
<b>Horeca/tourisme</b>					
Cuisinier	77	12	27	1	60
Collaborateur fast-food : cuisine	61	25	39	3	33

<sup>120</sup> Observatoire bruxellois de l'emploi, Service Etudes & Statistiques de Bruxelles Formation, Note conjointe : Identification de secteurs porteurs d'emplois et de premières expériences pour les jeunes en Région de Bruxelles- 2015, p.20

Métiers	Nombre OE reçues	Niveau de qualification demandé (en %)			
		Faible	Moyen	Elevé	Autre/ non précisé
Cuisinier de collectivités	62	6	60	0	34
Commis de cuisine qualifié	93	35	26	0	39
Aide en cuisine (sans diplôme)	50	50	12	0	38
Collaborateur snack-bar	92	26	10	1	63
<b>Transport/logistique</b>					
Chauffeur de taxi (permis b et sélection médicale)	76	46	47	0	7
Chauffeur de camion solo (permis c et sélection médicale)	59	7	17	0	76
<b>Sécurité</b>					
Steward urbain	250	95	4	0	0
Agent de sécurité avec brevet	66	35	14	5	47

Sources : Note conjointe OBE et SES de Bruxelles Formation 2014

### 3.6 Métiers d'avenir (accessibles aux jeunes diplômés du secondaire ou infra)

A Bruxelles, certains secteurs davantage accessibles aux jeunes moins qualifiés sont susceptibles de se développer durant les prochaines années<sup>121</sup>.

- **Vendeurs** : la croissance démographique aura-t-elle une conséquence en termes d'augmentation des ventes dans le commerce de détail ? La question reste ouverte car une partie de cette nouvelle population aura sans doute des moyens financiers limités<sup>122</sup>. Dans le même temps, le pouvoir d'achat des non-résidents (navetteurs, touristes,...) pourrait avoir un impact positif sur les commerces bruxellois.
- **Personnel horeca**. Mentionnons certains métiers reliés à un profil SFMQ : cuisinier travaillant seul, garçon/serveuse ; premier chef de rang ; barman/barmaid.
- **Construction** : comme nous le verrons au point 3.7, le secteur des emplois verts passant notamment par une meilleure isolation des bâtiments existants ainsi que par l'éco-construction, est amené à se développer dans les prochaines années.

Enfin, mentionnons que même s'ils sont porteurs en termes d'emplois, certains **métiers dits « statiques »** ne présentent que très peu de possibilités d'évolution de carrière. C'est le cas des gardiens, des agents de sécurité ou du personnel d'entretien.

### 3.7 Perceptions des besoins

Selon une étude récente<sup>123</sup>, dans le cadre des grands défis auxquels est confrontée la Région, trois catégories d'emplois sont amenées à être davantage prises en considération en Région de Bruxelles Capitale :

#### a. Les « nouveaux métiers de la ville »

Axés autour d'une plus grande cohésion sociale en milieu urbain, ces métiers ont pour objectif de renforcer le vivre-ensemble et de prévenir les risques de conflits. Certains, liés à la conception et la mise en œuvre de projets font appel à des qualifications élevées (par exemple, chef de projet) alors que d'autres sont accessibles aux personnes peu qualifiées (gardiens de la paix, éducateurs de rue, agents de convivialité). Outre l'objectif d'améliorer le vivre-ensemble, ces derniers emplois permettent également de réintégrer des demandeurs d'emploi issus bien souvent de quartiers en

121 Observatoire bruxellois de l'emploi, Service Etudes & Statistiques de Bruxelles Formation, op.cit, p.21

122 Observatoire bruxellois de l'emploi, Veille et Anticipation : Secteur Commerce, Actualités et Perspectives, juillet 2014, p.35

123 DULBEA, Englert M., Analyse des déterminants du chômage urbain et politique de rééquilibrage entre l'offre et la demande de travail en Région de Bruxelles-Capitale, janvier 2013, consultable sur : <http://dev.ulb.ac.be/dulbea/documents/1551.pdf>

difficulté sur le marché du travail. Cependant, il est important de souligner que bon nombre de ces emplois peu qualifiés dépendent de l'attribution de subsides dont le renouvellement n'est pas garanti en période de rigueur budgétaire. En outre, ces derniers métiers sont souvent faiblement rémunérés.

#### **b. Les emplois verts**

Au niveau bruxellois, de nombreux secteurs sont concernés par ces emplois<sup>124</sup> : notamment la construction, les transports, la mobilité ou le recyclage. Notons qu'en ce qui concerne le premier d'entre eux, les activités en termes d'isolation du bâti ainsi que d'éco-construction sont reliées à des fonctions pour lesquelles des difficultés persistantes de recrutement existent. Développer les formations y étant liées permettrait peut-être de répondre à ce double enjeu.

#### **c. Les emplois liés aux besoins démographiques bruxellois**

La croissance démographique soutenue que connaît Bruxelles s'accompagne de besoins grandissants en termes d'enseignement, d'accueil de la petite enfance et de soins aux personnes âgées. Ces deux derniers secteurs n'ayant pas les mêmes exigences de qualification que le secteur de l'éducation, cela permettrait également d'accroître les taux d'activité de personnes peu qualifiées (qui pourraient là aussi satisfaire à l'exercice de certaines professions actuellement considérées comme en pénurie). Il convient de souligner qu'en ce qui concerne la population âgée, Bruxelles est dans une situation exceptionnelle par rapport au reste de la Belgique puisque la Capitale devrait connaître d'ici 2025 une baisse du nombre de personnes âgées de plus de 85 ans, même si cette tendance sera fortement atténuée par l'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 à 85 ans<sup>125</sup>.

#### **d. Avantages de ces métiers**

Le principal atout de ces trois catégories d'emplois est le fait qu'ils ne peuvent pas être délocalisés, qu'ils sont majoritairement exercés par des Bruxellois et qu'ils permettent de rencontrer certaines demandes sociales grandissantes (en ce qui concerne la petite enfance et les personnes âgées principalement). En outre, du fait qu'un certain nombre d'entre eux sont accessibles aux personnes peu qualifiées, ils permettent également de réintégrer sur le marché du travail des personnes issues de quartiers difficiles, pour lesquelles les perspectives d'emplois étaient limitées.

### **3.8 Secteurs identifiés comme prioritaires dans le New Deal**

Le New Deal bruxellois cible cinq domaines d'activités prioritaires :

- **Commerce et horeca** : les métiers y étant associés occupent surtout des personnes peu qualifiées. Ce secteur sera d'autant plus en croissance que le développement du statut international de Bruxelles sera soutenu.
- **Environnement** (dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement) : Articulé autour de quatre axes :
  - a. Construction durable : secteur porteur en termes de croissance économique et de développement d'emplois locaux (si l'offre de formation correspond aux besoins nouveaux)
  - b. Eau : notamment en ce qui concerne l'important chantier de la rénovation des canalisations et égouts bruxellois, ce qui devrait engendrer un certain nombre d'emplois pour les Bruxellois.
  - c. Ressources et déchets : possibilité de développement d'emplois publics, privés et d'insertion, notamment dans le cadre d'activités de collecte, de recyclage, de déconstructions sélectives.
  - d. Alimentation durable : Il s'agit de favoriser l'accès à ce marché pour les petits acteurs, d'augmenter l'accès à l'alimentation durable,...

124 OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, Les emplois verts à Bruxelles. Analyse exploratoire, novembre 2010, consultable sur : [http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Emplois\\_verts.pdf](http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Emplois_verts.pdf)

125 DULBEA, op.cit. , p.158

- **Développement international dont le tourisme** : Les institutions européennes et internationales se réunissant à Bruxelles engendrent 13 à 14% de l'emploi et du PIB bruxellois<sup>126</sup>. Les effets positifs d'un tourisme florissant, permettront également de fournir de l'emploi aux personnes peu qualifiées notamment dans le secteur de l'horeca. Enfin, une offre variée en matière artistique et culturelle (faisant néanmoins majoritairement appel à une main d'œuvre qualifiée) pourrait également soutenir le développement du tourisme à Bruxelles.
- **Non-marchand, fonction publique, services de proximité** : Avec la croissance démographique bruxelloise, les besoins en termes de soins de santé et de services sociaux et de proximité seront amenés à croître, en sachant que des personnes peu qualifiées peuvent exercer un certain nombre d'activités y étant liées.
- **Secteurs innovants** : les initiatives prises en la matière dont les « stratégies de spécialisation intelligente » dans le cadre d'Europe 2020, font davantage appel à une main d'œuvre hautement qualifiée.

---

126 IBSA, Baromètre conjoncturel de la Région de Bruxelles-Capitale, avril 2012, p.39, consultable sur : [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/barometre-conjoncturel/23\\_barometre\\_conjoncturel\\_de\\_la\\_region\\_de\\_bruxelles\\_capitale\\_trimestriel\\_avril\\_2012.pdf](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/barometre-conjoncturel/23_barometre_conjoncturel_de_la_region_de_bruxelles_capitale_trimestriel_avril_2012.pdf)

# **Chapitre 4: LES CARACTÉRISTIQUES DES APPRENANTS ET DE LA DEMANDE SOCIALE**

---

Ce chapitre porte sur « les caractéristiques de la demande sociale ». Dans un premier temps, il relève certaines caractéristiques générales ou spécifiques des personnes aux études ou en formation. Dans un second temps, il s'intéresse aux caractéristiques des demandeurs d'emploi et de la réserve de main d'œuvre, autrement dit des personnes les plus susceptibles d'entrer en formation.

Pour le rapport 2015, ce chapitre n'a pas été considéré comme prioritaire, seules des données publiquement disponibles ont donc été utilisées. Celles-ci touchent principalement au sexe et au niveau de diplôme des individus. Pour les éditions prochaines du rapport cependant, le bassin s'intéressera à d'autres caractéristiques, tels que les parcours antérieurs et l'insertion dans l'emploi des élèves du qualifiant et des personnes en formation.

#### **4.1 Caractéristiques des élèves du secondaire qualifiant**

Le Bassin de Bruxelles compte pour à peu près 1% de la superficie de l'espace Wallonie-Bruxelles. Il représente cependant, avec ses 64 établissements d'enseignement qualifiant<sup>127</sup> en plein exercice, ainsi que ses 5 CEFA, plus d'un quart de sa population, et à peu près un cinquième des populations et établissements scolaires francophones.

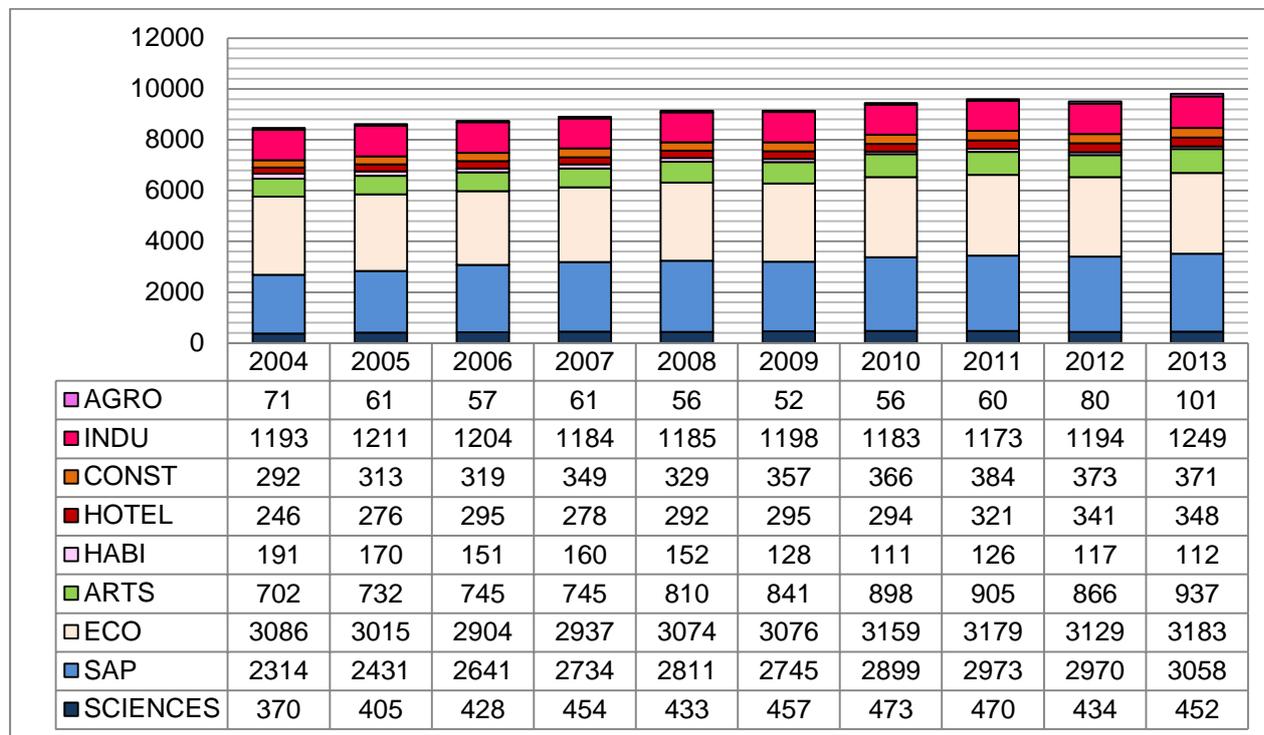
Le Bassin bruxellois est bien entendu caractérisé par la présence de deux types d'enseignement : l'enseignement francophone et l'enseignement néerlandophone (et même trois, si l'on compte les établissements privés, essentiellement - mais pas exclusivement - des écoles européennes et internationales).

Les élèves du 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement qualifiant se retrouvent majoritairement dans deux secteurs : économie et service aux personnes (SAP). Pour ce qui est de l'enseignement en alternance en article 49, le secteur de l'économie est également le secteur le plus représenté, suivi cette fois par l'industrie et la construction. Au total, en 2013, l'IPIEQ enregistrait 9811 étudiants dans le 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement qualifiant de plein exercice. En article 49 en alternance, ils étaient 275 dans le 3<sup>e</sup> degré. Seulement 5 étudiants étaient inscrits dans le 3<sup>e</sup> degré en article 45<sup>128</sup>. Cependant, même si la population de l'enseignement en alternance reste réduite par rapport à celle du plein exercice, on peut remarquer une augmentation continue du nombre d'inscrits dans les CEFA bruxellois.

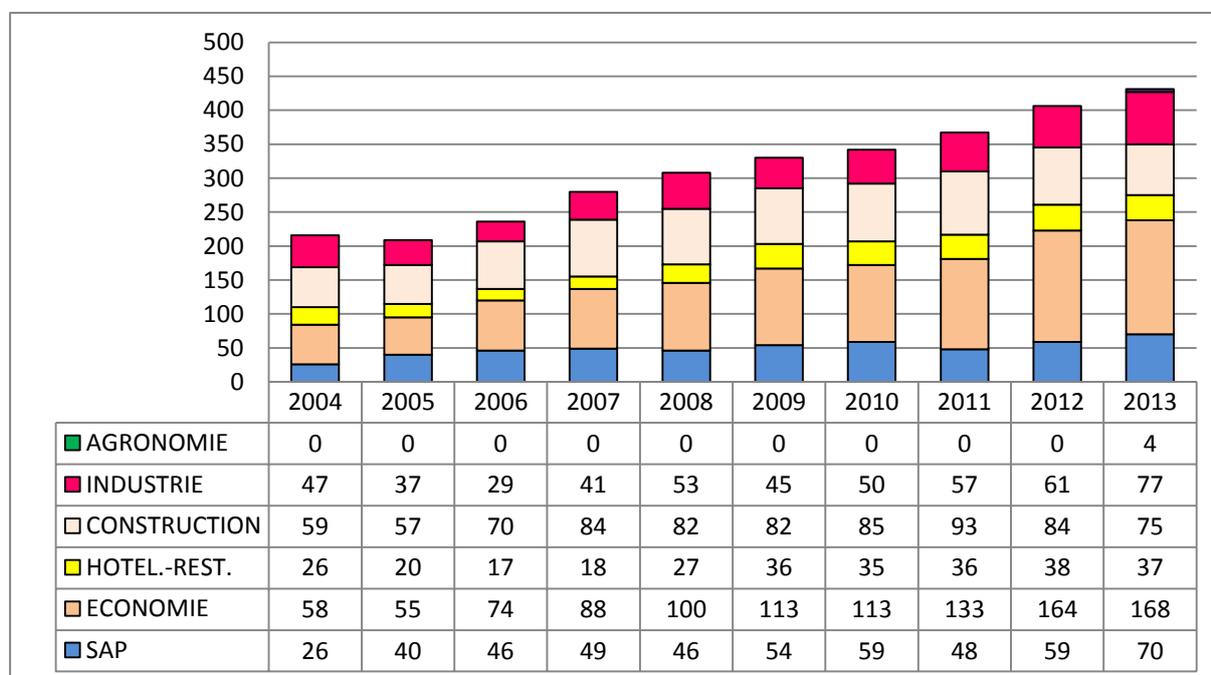
<sup>127</sup> Sont repris en tant qu' « établissements d'enseignement qualifiant » les établissements organisant au moins une option du répertoire d'option de base groupée en technique de qualification et professionnel.

<sup>128</sup> IPIEQ zone Bruxelles, *Cadastre de l'enseignement qualifiant (3<sup>e</sup> degré)*, 2013. Bruxelles.

**Figure 42: Evolution de la population de l'enseignement qualifiant de plein exercice (3ème degré) dans le Bassin bruxellois (2004-2013)**<sup>129</sup>



**Figure 43: Evolution de la population de l'enseignement qualifiant en alternance (article 49) (3ème degré) dans le Bassin bruxellois (2004-2013)**<sup>130</sup>



<sup>129</sup> Source : IPIEQ zone 1 (Bruxelles)

<sup>130</sup> Source : IPIEQ zone 1 (Bruxelles)

Lorsque l'on étudie la répartition filles-garçons dans les différents secteurs de l'enseignement qualifiant, on peut remarquer que la plupart de ceux-ci accueillent un public soit très masculin, soit très féminin. Ainsi, les secteurs de l'agronomie, de l'industrie, de la construction et de l'hôtellerie sont composés à plus de 70% par des garçons. A l'opposé, les domaines de l'habillement-textile et des services aux personnes comptent plus de 70% de filles. Les secteurs des arts appliqués et de l'économie accueillent par contre un public assez mixte.

**Tableau 50: Répartition par genre (en %) dans les secteurs de l'enseignement qualifiant de plein exercice (3e degré) en 2013**

	Garçons	Filles
Agronomie	72	28
Industrie	99	1
Construction	94	4
Hôtellerie-Alimentation	71	29
Habillement-textile	2	98
Arts appliqués	47	53
Economie	49	51
Service aux personnes	22	78
Sciences appliquées	39	61

Source : IPIEQ zone Bruxelles (2013)

#### 4.1.1 Analyse des parcours des élèves

Différentes études ont été menées ces dernières années et permettent de mieux comprendre les parcours des étudiants de l'enseignement en Communauté française.

**Parcours scolaires et sorties de l'enseignement** : utilisation de données longitudinales pour le pilotage du système éducatif en Communauté française de Belgique (mai 2010)<sup>131</sup>.

**IWEPS** : spécificités locales de parcours scolaires en Fédération Wallonie Bruxelles (mai 2012)<sup>132</sup>.

**Florent Chenu & Christiane Blondin** : Décrochage et abandon scolaire précoce, mise en perspective européenne de la situation en FWB<sup>133</sup>.

**FWB, Indicateurs de l'enseignement (2014)**<sup>134</sup>. Et plus précisément :

- Indicateur 17 - parcours d'élèves entrés en 1<sup>ère</sup> année du 1<sup>ier</sup> degré commun de l'enseignement secondaire ordinaire
- Indicateur 18 - parcours d'élèves entrés en 1<sup>ère</sup> année du 1<sup>ier</sup> degré différencié de l'enseignement secondaire ordinaire
- Indicateur 19 - sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire

<sup>131</sup> Béatrice Ghaye, Nathalie Jauniaux et Christine Mainguet, Parcours scolaires et sorties de l'enseignement : utilisation de données longitudinales pour le pilotage du système éducatif en Communauté française de Belgique, Disponible sur <http://www.cereq.fr/index.php/publications/Relief/Evaluation-et-donnees-longitudinales-queles-relations>

<sup>132</sup> [http://www.iweeps.be/sites/default/files/working\\_paper\\_8.pdf](http://www.iweeps.be/sites/default/files/working_paper_8.pdf)

<sup>133</sup> [http://www.google.be/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0CCAQFJAA&url=http%3A%2F%2Fwww.enseignement.be%2Fdownload.php%3Fdo\\_id%3D10182%26do\\_check%3D&ei=Sz1TVeLbGYXX7Qam7oLYAg&usg=AFQJCNtUFxiEzZNXu93aIXExRARz5bZg&bvm=bv.93112503,d.ZGU](http://www.google.be/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0CCAQFJAA&url=http%3A%2F%2Fwww.enseignement.be%2Fdownload.php%3Fdo_id%3D10182%26do_check%3D&ei=Sz1TVeLbGYXX7Qam7oLYAg&usg=AFQJCNtUFxiEzZNXu93aIXExRARz5bZg&bvm=bv.93112503,d.ZGU)

<sup>134</sup> <http://www.enseignement.be/index.php?page=27187>

**FWB, Déclinaison d'indicateurs de l'enseignement au niveau des 10 zones d'enseignement (données 2009-2010)**<sup>135</sup>. Et plus particulièrement :

- Indicateur 11 – parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>ère</sup> année secondaire en 2005-2006
- Indicateur 12 – sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

#### 4.1.2 Insertion dans l'emploi des sortants de l'enseignement qualifiant

Comme le signalent Béatrice Ghaye, Nathalie Jauniaux et Christine Mainguet, en Communauté française de Belgique, les systèmes d'information ne permettent pas actuellement de suivre sur une base régulière les parcours professionnels des jeunes sortants de l'école ou de l'université.

Des études menées ponctuellement permettent cependant d'avoir quelques informations sur le devenir des jeunes sortants de l'enseignement :

- Les sortant.es bruxellois.es de l'enseignement secondaire : différenciation des trajectoires professionnelles (septembre 2010)<sup>136</sup>.
- Etude des trajectoires des jeunes dans les dispositifs bruxellois francophones d'alternance (décembre 2014)<sup>137</sup>.

#### 4.1.3 Perspectives

Le 20 mars 2014 la Communauté française, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française et la Communauté germanophone ont conclu un accord de coopération organisant la mise en œuvre d'un cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs. Ce cadastre doit « permettre de relier les sortants de l'enseignement secondaire non pas uniquement au marché du travail mais également à l'ensemble des autres opérateurs éducation-formation. Il permettra aussi des focales sur des enjeux de formation tout au long de la vie tels que, par exemple, le passage entre le secondaire et le supérieur, la reprise d'études, les sorties pour tous les niveaux d'enseignement et opérateurs mais aussi les entrées (et donc les vraies sorties, sans entrée par la suite chez un autre opérateur), les sorties sans diplôme (du moins là où c'est possible), les essais successifs dans l'enseignement supérieur, le recours ou non à certains opérateurs, les aller/retour formation-emploi, la situation de certaines filières, les impacts de l'état du marché du travail sur les parcours... »<sup>138</sup>.

#### 4.1.4 Taux d'insertion après une formation en alternance

L'« Etude des trajectoires des jeunes dans les dispositifs bruxellois francophones d'alternance », menée par l'équipe de chercheurs ULB-Metices de 2012 à 2014 a pour objectif d'analyser les trajectoires des jeunes pendant leur formation en alternance et lors de leur entrée sur le marché du travail.

Cette étude a rencontré de sérieuses difficultés méthodologiques<sup>139</sup>, particulièrement lors de la récolte des données auprès des opérateurs, et lors du traitement de celles-ci. Les chiffres issus de cette étude doivent donc être nuancés de plusieurs manières :

- Ils portent sur les différentes catégories de « sortants » : réussites, échecs et abandons en cours de formation.

<sup>135</sup> <http://www.enseignement.be/index.php?page=26999>

<sup>136</sup> Pasquale Ceniccola, Nouria Ouali, Pierre Desmarez et Mathieu Veinstein, *Différenciation des parcours scolaires et des trajectoires professionnelles des sortant.es bruxellois.es du système éducatif de la Région de Bruxelles-Capitale, Rapport final*, ULB – Metices, CCFEE, Bruxelles, septembre 2010. Disponible sur <http://ccfee.be/fr/publications/enseignement/item/367-les-sortantes-bruxelloises-de-l-enseignement-secondaire-differenciation-des-trajectoires-professionnelles>

<sup>137</sup> Voir la Synthèse du rapport final de l'Etude sur les trajectoires des jeunes dans les dispositifs bruxellois francophones d'alternance : <http://ccfee.be/fr/publications/alternance>

<sup>138</sup> CCFEE, Avant-projet d'Accord de coopération relatif à la mise en œuvre d'un cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs, avis n°105 adopté le 8 octobre 2013

<sup>139</sup> Voir la Synthèse du rapport complémentaire à l'étude : <http://ccfee.be/fr/publications/alternance>

- Ils concernent une population de référence définie comme suit : les jeunes de 15 à 25 ans, dans une alternance effective ou du moins, ceux qui sont destinés à l'être. De ce fait, une partie importante de la population de l'efp/SFPME a dû être écartée de l'étude (auditeurs sortants de la catégorie d'âge, pas de stage renseigné, etc).
- L'analyse des trajectoires post-formation a été réalisée grâce au couplage des données récoltées à celles de la Banque Carrefour de la Sécurité Social. Puisque le couplage des données s'effectue sur base du numéro de Registre National, METICES-ULB a dû restreindre la population de référence aux jeunes pour lesquels un numéro de Registre National valide était renseigné, ce qui a considérablement réduit l'échantillon.

Pour les sortants de l'année 2007-2008<sup>140</sup>, les taux d'insertion vers l'emploi se répartissent de la façon suivante<sup>141</sup> :

**Tableau 51: Taux d'insertion sur le marché de l'emploi des sortants 2007-2008 de l'efp et des CEFA**

	Formation	Période	Salariés	Indépendants
CEFA	Article 45	Dans les 12 mois	16.6%	1.1%
		Après 5 trimestres suivant la fin de la formation	18.8%	2.3%
	Article 49	Dans les 12 mois	32,2%	2.2%
		Après 5 trimestres suivant la fin de la formation	30.8%	3%
efp	Apprentis	Dans les 12 mois	28,6%	0,7%
		Après 5 trimestres suivant la fin de la formation	32.5%	1.5%
	Chefs d'entreprise	Dans les 12 mois	50,5%	6.5%
		Après 5 trimestres suivant la fin de la formation	51%	8,4%

Source : METICES-ULB, *Etude des trajectoires des jeunes des CEFA et de l'efp/SFPME – mise en forme IB EFE Bruxelles*

#### 4.1.5 Cas particulier : Taux de transition dans le secteur de la construction

Une étude du Fonds de Formation professionnelle de la Construction<sup>142</sup> a mis en avant la faible part des diplômés entamant une activité professionnelle dans le secteur de la construction. En effet, pour l'année scolaire 2010-2011, à Bruxelles, moins de 4 % des jeunes ayant terminé une formation dans ce domaine (enseignement de plein exercice), y ont été actifs en tant qu'ouvriers durant au moins 65 jours ouvrables endéans les 18 mois suivant la fin de leur parcours scolaire. Ce taux est en diminution par rapport aux années précédentes comme l'illustre le tableau ci-dessous. En outre, les taux de transition bruxellois apparaissent comme étant très inférieurs à ceux observables en Flandre et en Wallonie.

<sup>140</sup> L'étude ayant débutée en 2012, l'année de référence 2007-2008 était l'année la plus récente possible pour analyser les trajectoires post formation des jeunes sur 4 ans.

<sup>141</sup> Source : ULB, METICES, *Etude des trajectoires des jeunes dans les dispositifs bruxellois francophones d'alternance*, novembre 2014, p.235-239

<sup>142</sup> FFC, *La formation des jeunes au sein du secteur de la construction : vers une nouvelle approche ?*, p.10

**Tableau 52 : Nombre de diplômés et taux de transition vers le secteur - enseignement construction de plein exercice**

	2009-2010			2010-2011		
	diplômés	transit	%	diplômés	transit	%
<b>Bruxelles</b>	37	3	8,10%	76	3	3,90%
<b>Flandre</b>	2.260	953	42,20%	2.400	1.151	48,00%
<b>Wallonie</b>	767	256	33,40%	163	64	39,30%

Quant au flux d'entrées dans le secteur, s'élevant à 1.399 ouvriers à Bruxelles en 2012, la proportion de ceux ayant suivi une formation dans la filière construction de l'enseignement est également très faible. Un constat similaire peut être dressé pour les deux autres régions du pays.

**Tableau 53 : Part de l'enseignement dans les entrées au sein du secteur de la construction**

	2011			2012		
	enseignement	entrées	%	enseignement	entrées	%
<b>Bruxelles</b>	50	1.503	3,30%	42	1.399	3,00%
<b>Flandre</b>	1.731	14.360	12,10%	1.716	12.904	13,30%
<b>Wallonie</b>	626	7.692	8,10%	527	6.958	7,60%

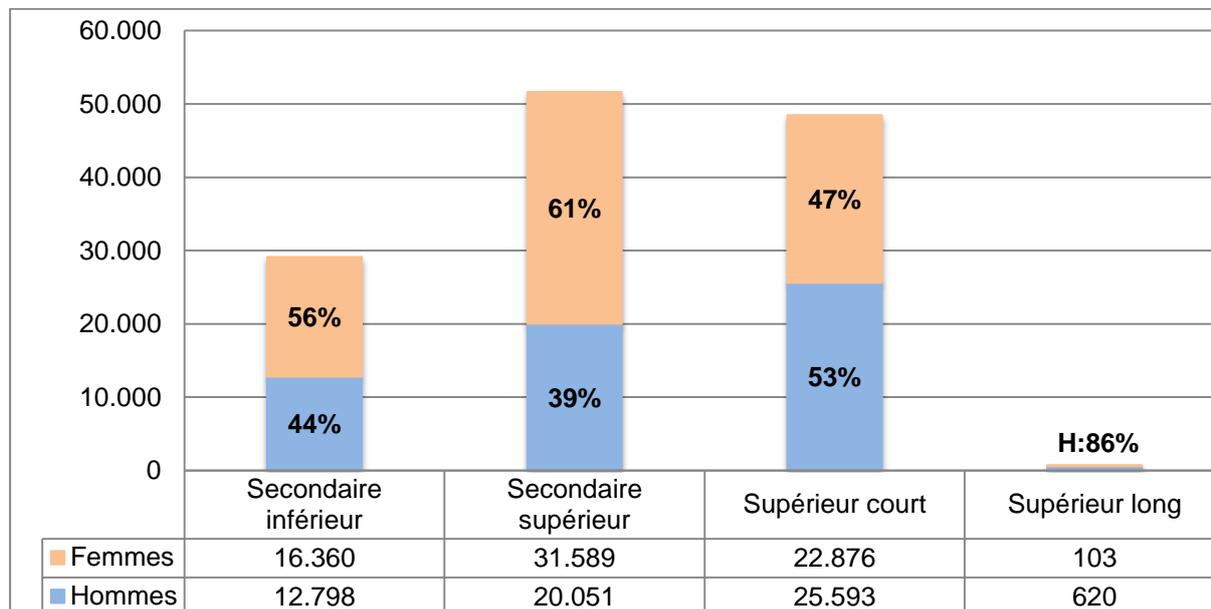
## 4.2 Caractéristiques des personnes en formation

### 4.2.1 Promotion sociale

Pour l'Enseignement de Promotion sociale, la base de données transmise par l'administration comptabilise 51.640 inscriptions dans des UE de niveau secondaire supérieur pour l'année 2013-2014, dont 61,17% de femmes. Cette majorité de femmes tranche avec la présence plus importante des hommes chez les autres opérateurs.

Cependant, les inscriptions de la Promotion sociale concernent ici l'ensemble des UE organisées à Bruxelles. Dans les prochaines éditions du Rapport, le champ devra être circonscrit pour se coller au plus près de la définition de « formation qualifiante ».

Figure 44: Répartition par genre des inscriptions en promotion sociale à Bruxelles, par niveau (2013-2014)



#### 4.2.2 efp

Tableau 54: efp, répartition des apprentis par pôle et genre (2014)

Secteurs	TOTAL	Nombre absolu		Pourcentage	
		Femme	Homme	Part de femmes	Part d'hommes
Alimentation	135	25	110	18,5%	81,5%
Art	11	6	5	54,5%	45,5%
Bien-être	167	138	29	82,6%	17,4%
Commerce	100	45	55	45%	55%
Construction	161	1	160	0,6%	99,4%
Electrotechnique	66	0	66	0%	100%
Mobilité	102	1	101	0,9%	99,1%
<b>TOTAL</b>	<b>742</b>	<b>216</b>	<b>526</b>	<b>29%</b>	<b>71%</b>

Sources : efp, données au 31/12/2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

**Tableau 55: efp, répartition des auditeurs chefs d'entreprise par pôle et genre (2014)**

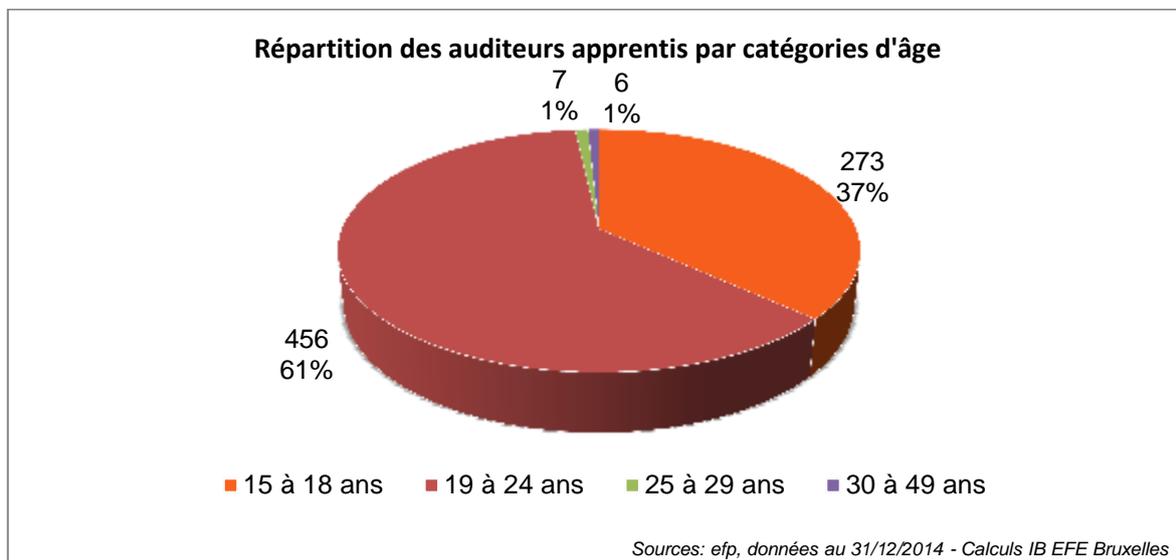
Secteurs	TOTAL	Nombre absolu		Pourcentage	
		Femme	Homme	Part de femmes	Part d'hommes
Alimentation	446	249	197	55,8%	44,2%
Art	477	228	249	47,8%	52,2%
Bien-être	238	214	24	89,9%	10,1%
CBC	401	161	240	40,1%	59,9%
Commerce	322	161	161	50,0%	50,0%
Construction	478	2	476	0,4%	99,6%
Electrotechnique	203	2	201	1,0%	99,0%
Gestion	235	114	121	48,5%	51,5%
Mobilité	282	3	279	1,1%	98,9%
Services	1534	903	631	58,9%	41,1%
<b>TOTAL</b>	<b>4616</b>	<b>2037</b>	<b>2579</b>	<b>44,1%</b>	<b>55,9%</b>

Sources : efp, données au 31/12/2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

La répartition par pôle et par genre permet de relever qu'on retrouve une mixité équilibrée dans plusieurs pôles. C'est particulièrement le cas pour le Commerce qui compte 206 femmes pour 216 hommes.

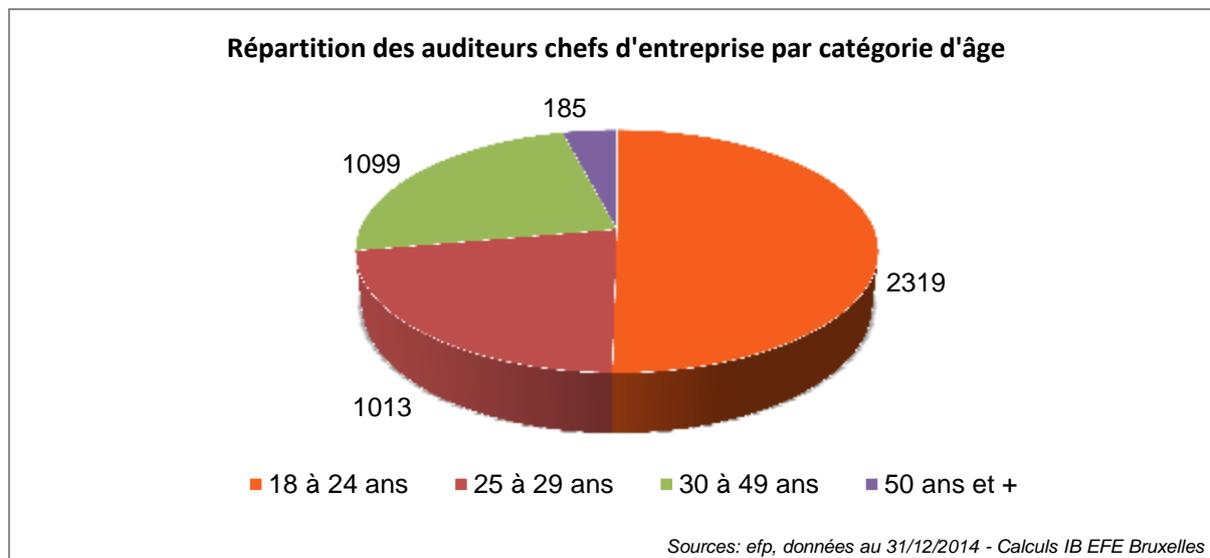
Par contre, les pôles Construction et Mobilité montrent une infime part d'inscriptions féminines respectivement 3 femmes pour 636 hommes et 4 femmes pour 380 hommes ; à l'inverse du pôle Bien-Etre comptant 352 femmes pour 53 hommes.

**Figure 45: efp: répartition des auditeurs apprentis par catégorie d'âge**



La population des auditeurs apprentis est plutôt jeune : la majorité (61%) a entre 19 et 24 ans et 36% sont plus jeunes. 7 et 6 auditeurs appartiennent respectivement à la catégorie des 25-29 ans et 30-49 ans.

Figure 46: efp: répartition des auditeurs chefs d'entreprise par catégorie d'âge



La catégorie 15 à 18 ans n'est pas mentionnée ici puisque la filière des chefs d'entreprise n'est accessible qu'à partir de 18 ans. La moitié de la population des auditeurs chefs d'entreprise a moins de 25 ans. Les catégories des 25-29 ans et des 30-49 ans sont presque identiquement représentées : 21,9% de la population pour la première, 23,8% pour la seconde. Seuls 4% de la population totale a plus de 50 ans.

Tableau 56: Répartition des inscrits par nationalité (2014)

	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Nd
Apprentis	5	4	2	731	0
Chefs d'entreprise	99	19	25	4456	17
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>	<b>23</b>	<b>27</b>	<b>5187</b>	<b>17</b>

Sources : efp, données au 31/12/2014 - Calculs IB EFE Bruxelles

La majorité des auditeurs (càd 98,5% des apprentis et 83% des auditeurs chefs d'entreprise) sont de nationalité européenne. De façon plus fine, on compte 707 apprentis et 1493 auditeurs chefs d'entreprises de nationalité belge. Si 96,8 % des auditeurs sont européens, les belges représentent près de 41% de la population globale de l'efp en 2014.

Tableau 57: Répartition des inscrits par lieu de résidence (2014)

	Brabant flamand	Bruxelles	Brabant wallon	Flandre	France	Gd Duché du Lux.	Wallonie
Apprentis	139	531	35	12	0	0	25
Chefs d'entreprise	689	2867	642	46	6	1	365
<b>TOTAL</b>	<b>828</b>	<b>3398</b>	<b>677</b>	<b>58</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>390</b>

Sources : efp, données au 31/12/2014 - Calculs IB EFE Bruxelles

71,5% des auditeurs apprentis résident à Bruxelles, 18,5% dans le Brabant flamand. Le nombre d'auditeurs apprentis résident dans le Brabant wallon est plutôt faible. Quant aux auditeurs chefs d'entreprise, 62% d'entre eux résident à Bruxelles, 15% dans le Brabant flamand et 14% dans le Brabant wallon. On relève par ailleurs 7 auditeurs chefs d'entreprise dont le lieu de résidence déclaré se situe en dehors de la Belgique.

### 4.2.3 Bruxelles Formation

#### A. Répartition par genre des stagiaires

##### Bruxelles Formation et ses partenaires

**Tableau 58: Répartition des stagiaires de Bruxelles-Formation et ses partenaires par statut et genre (2014)**

ORGANISME	STATUT						GENRE		
	Demandeurs d'emploi			Travailleurs			Femmes	Hommes	Total
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total			
Bruxelles Formation	2.799	3.264	<b>6.063</b>	1.723	1.254	<b>2.977</b>	4.522	4.518	<b>9.040</b>
Partenaires <sup>143</sup>	2.694	2.218	<b>4.912</b>	36	16	<b>52</b>	2.730	2.234	<b>4.964</b>
<b>Total Stagiaires présents</b> <sup>144</sup>	5.493	5.482	<b>10.975</b>	1.759	1.270	<b>3.029</b>	7.252	6.752	<b>14.004</b>
<b>Total Stagiaires distincts</b> <sup>145</sup>	5.330	5.349	<b>10.679</b>	1.759	1.270	<b>3.029</b>	7.089	6.619	<b>13.708</b>
<b>Doublons</b> <sup>146</sup>	163	133	<b>296</b>	/	/	<b>/</b>	163	133	<b>296</b>

Sources : Service Études Statistiques de Bruxelles Formation, données au 31/12/2014 ; Calculs IB EFE Bruxelles

Le Tableau 58 nous renseigne sur la répartition des stagiaires par type d'organisme, genre et statut. On peut observer que pour Bruxelles Formation, la proportion d'hommes et de femmes en formation est quasiment égale (4518 hommes pour 4522 femme). Les partenaires ont tendance à former légèrement plus de femmes que d'hommes (2234 hommes pour 2730 femmes). Si l'on s'intéresse à la proportion hommes/femmes des stagiaires en fonction de leur statut, on voit que les demandeurs d'emploi sont majoritaires dans les formations de BF (3264 hommes pour 2799 femmes), alors que ce sont les demandeuses d'emploi qui sont surreprésentées chez les partenaires (2218 hommes pour 2694 femmes). À l'inverse, pour BF les travailleuses sont plus souvent mises en formation que les travailleurs (1254 hommes pour 1723 femmes). Notons aussi que la formation des travailleurs/ses par les partenaires est quasiment inexistante (52 travailleurs distincts sur un effectif total de 3029).

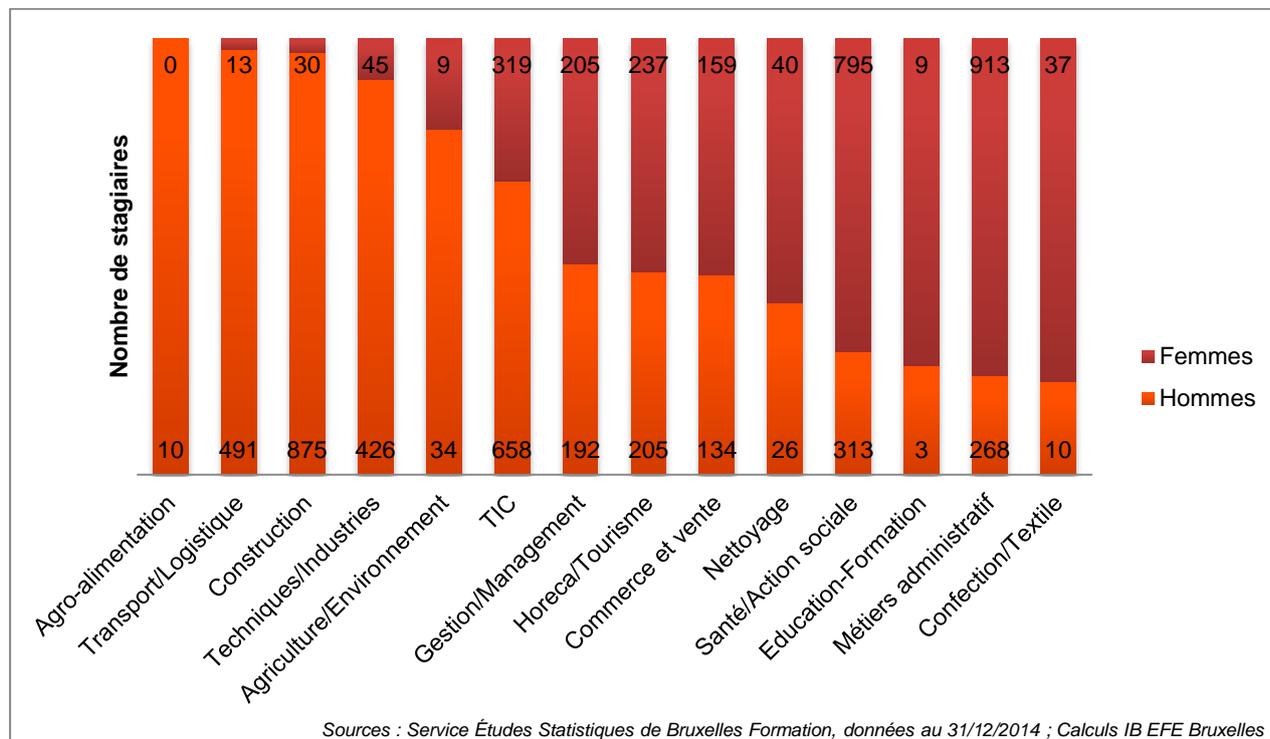
<sup>143</sup> Les organismes partenaires de Bruxelles Formation repris dans les tableaux que nous présentons sont les OISP, l'EPS et l'Enseignement spécialisé.

<sup>144</sup> **Total stagiaires présents** : les effectifs de ce total correspondent à la somme des effectifs de stagiaires présents de toutes les catégories sur une colonne. Cette somme représente l'ensemble des stagiaires effectivement présents sans qu'ils ne soient distincts. Un stagiaire est considéré comme présent s'il assiste à au moins 1h de cours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre. En d'autres termes, « Total stagiaire présents » équivaut au nombre de places en formation occupées pendant au moins 1h par un stagiaire dans une ou plusieurs catégories du tableau.

<sup>145</sup> **Total stagiaire distincts** : les effectifs de ce total correspondent à la somme des effectifs de stagiaires présents ET distincts entre toutes les catégories sur une colonne.

<sup>146</sup> **Doublons** : les doublons entre les différentes catégories d'un même tableau étant récurrentes sur l'ensemble des données, la différence entre le total des effectifs des catégories (total stagiaires présents) et le nombre total des effectifs distincts (total stagiaires distincts) est reprise, dans chaque tableau, sous l'intitulé « Doublons ».

**Figure 47: Répartition des stagiaires présents de Bruxelles-Formation et ses partenaires par domaine et par genre (2014)**



En ce qui concerne la répartition hommes/femmes dans les différents domaines présentés dans la Figure 47, on constate que les domaines *Nettoyage*, *Santé/Action sociale*, *Métiers administratifs* et *Confection textile* sont largement occupés par des femmes<sup>147</sup>. Alors que *Transport/Logistique*, *Construction*, *Technique/Industrie*, *Agriculture/Environnement* et *TIC* sont des choix masculins<sup>148</sup>. Enfin, les domaines *Gestion/Management*, *Horeca/Tourisme* et *Commerce et Vente* sont proches de la parité.

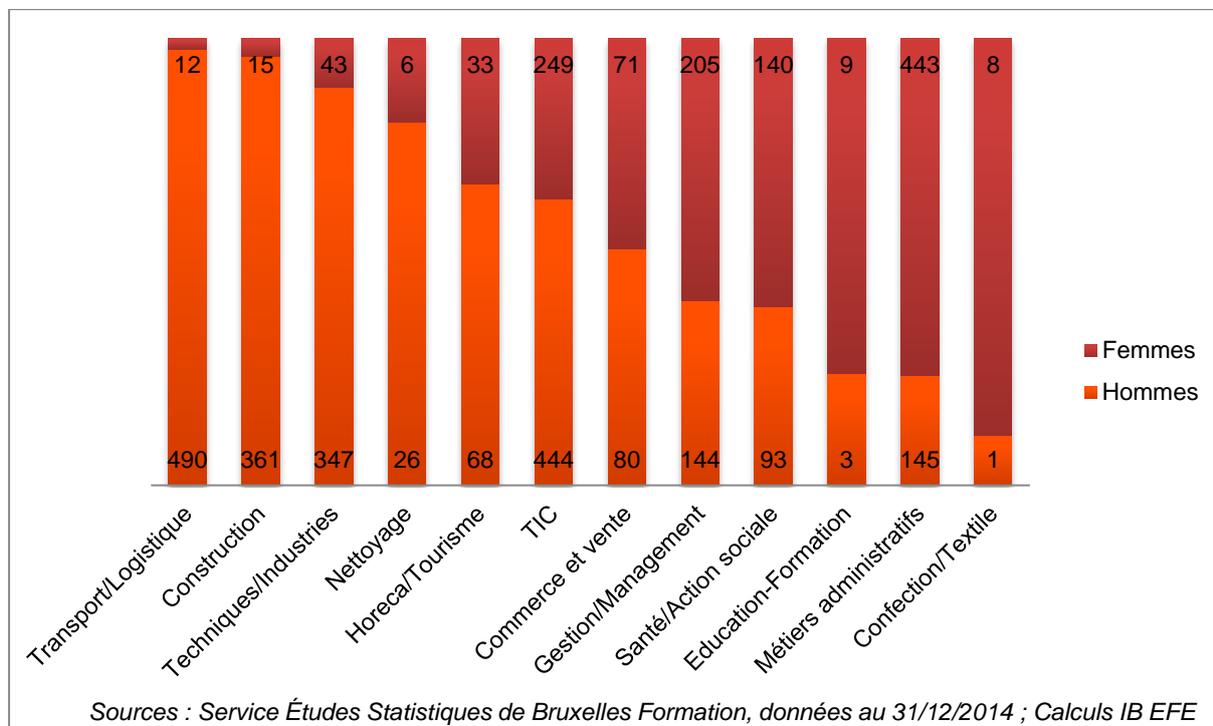
<sup>147</sup> Le domaine Éducation-Formation est plus occupé par des femmes. Cependant, les effectifs sont trop peu nombreux pour pouvoir en tirer une conclusion valide.

<sup>148</sup> Le domaine Agro-alimentation est entièrement occupé par des hommes. Cependant, les effectifs sont trop peu nombreux pour pouvoir en tirer une conclusion valide.

<sup>149</sup> Il convient cependant de rester prudent pour les domaines Agriculture/Environnement, Nettoyage et Confection/Textile car les effectifs sont réduits, ce qui pourrait induire un biais dans l'interprétation des données.

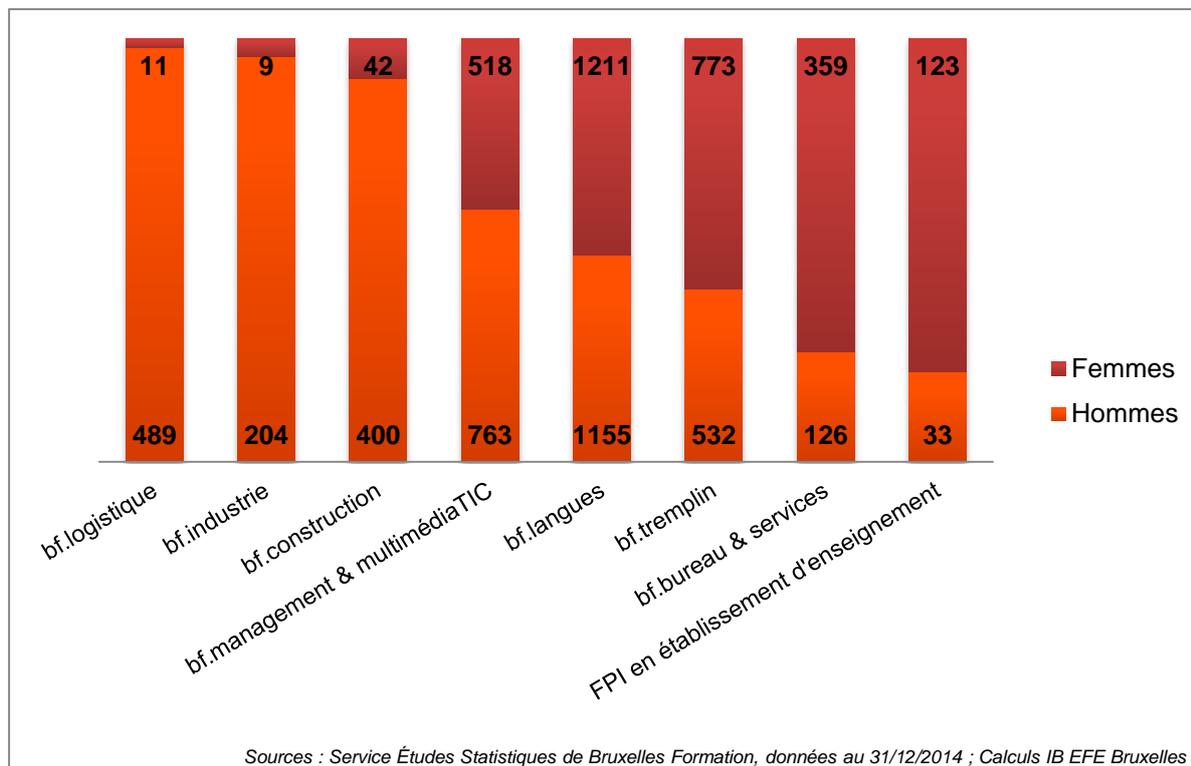
*Bruxelles-Formation en propre*

**Figure 48: Répartition des stagiaires présents par domaine (hors catégorie « Sans ») et par genre (2014)**



La Figure 48 nous montre la répartition hommes/femmes dans les différents domaines en dehors de la catégorie « Sans ». Deux ensembles se distinguent clairement. D'un côté, *Transport/Logistique*, *Construction*, *Techniques/Industries*, *Horeca/Tourisme* et *TIC* qui sont nettement des choix de formations masculins. De l'autre, *Métiers administratifs*, *Santé/Actions sociales* et *Gestion/Management* qui sont plus choisis par des femmes. Cette figure nous indique aussi que dans le cadre des formations possédant des domaines, une plus grande proportion d'hommes que de femmes suivent des formations chez BF. Plus précisément, on comptabilise 2202 hommes et 1234 femmes, soit 64% d'homme pour 36% de femmes.

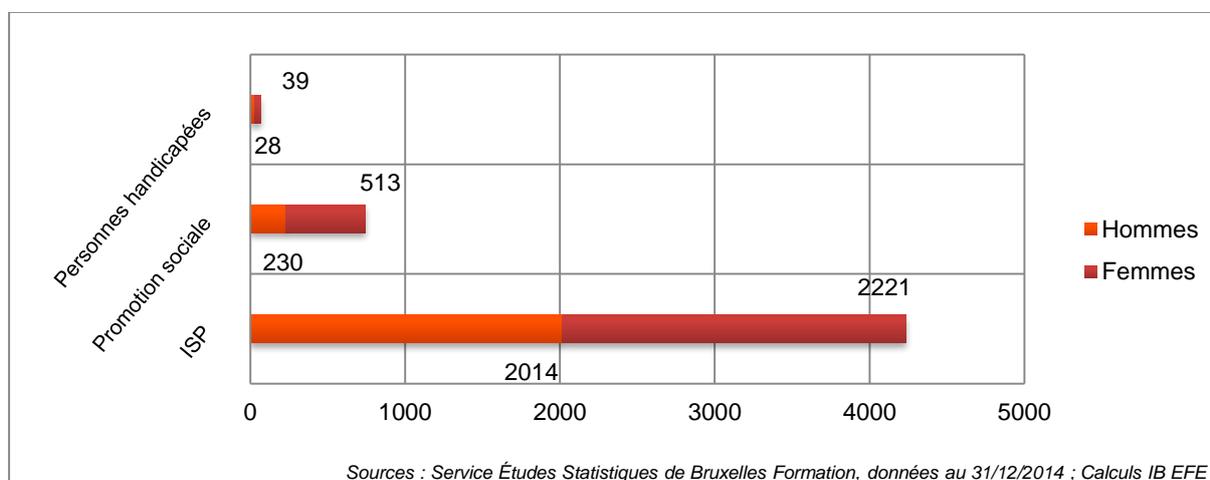
Figure 49: Répartition des stagiaires présents par centre et par genre (2014)



La Figure 49 s'attarde sur la répartition hommes/femmes des stagiaires suivant les centres de formation. On observe une plus grande proportion de femmes dans les centres *bf.Tremplin* (59,2%), *bf. Bureau & Services* (74%) et dans les *FPI en établissement d'enseignement* (78,8%). À l'inverse, les centres *bf. Management & Multimédia*, *bf. Construction*, *bf. Industrie* et *bf. Logistique* sont occupés en majorité par des hommes, avec respectivement 59,6%, 90,5%, 95,8% et 97,8%. Le centre *bf. Langues* occupe autant d'hommes (48,8%) que de femmes (51,2%).

#### Les partenaires de Bruxelles-Formation

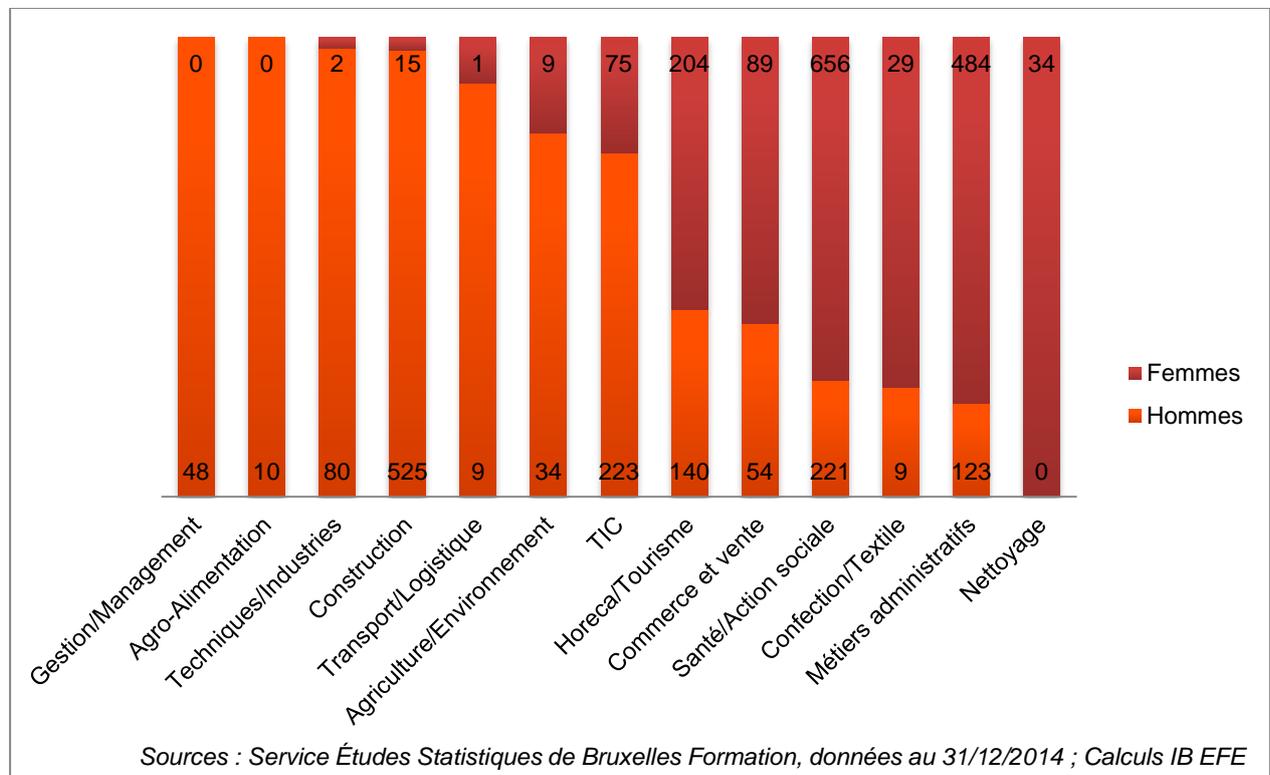
Figure 50: répartition des stagiaires présents chez les partenaires de Bruxelles-Formation (OISP, EPS, Phare) par type d'opérateur et genre (2014)



La Figure 50 montre la répartition des stagiaires des partenaires de Bruxelles-Formation par genre et montre qu'avec plus de 4235 stagiaires présents (2014 hommes et 2221 femmes), ce sont les ISP qui

rassemblent le plus de stagiaires en formation. Il montre également qu'un nombre plus important de femmes fréquente les formations de l'Enseignement de promotion sociale.

**Figure 51: répartition des stagiaires présents chez les partenaires de Bruxelles-Formation (OISP, EPS, Phare) par domaine et genre (2014)**

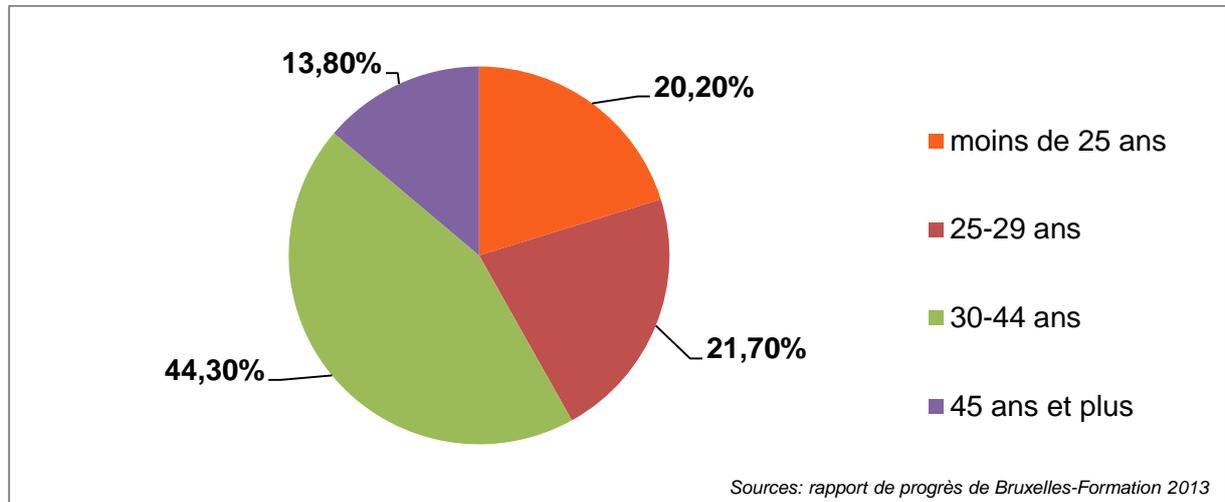


Enfin, la Figure 51 nous renseigne sur la répartition hommes/femmes au sein des domaines chez les partenaires de Bruxelles-Formation (en dehors de la catégorie « Sans »). Dans cette figure, la répartition des domaines selon le genre est assez nette. D'une part, les domaines *Gestion/Management*, *Technique/Industries*, *Construction*, *Agriculture/environnement*, *TIC* où les hommes sont surreprésentés<sup>150</sup>. D'autre part, les domaines *Nettoyage*, *Métiers administratif*, *Confection/Textile*, *Santé/Action sociale*, *Commerce/Vente* et *Horeca/Tourisme* occupe principalement des femmes. Notons aussi qu'aucun des domaines n'approche la parité hommes/femmes.

<sup>150</sup> Les domaines « Agro-alimentation » et « Transport/Logistique » sont aussi presque entièrement occupés par des hommes. Cependant, les effectifs sont trop peu nombreux pour pouvoir en tirer une conclusion valide.

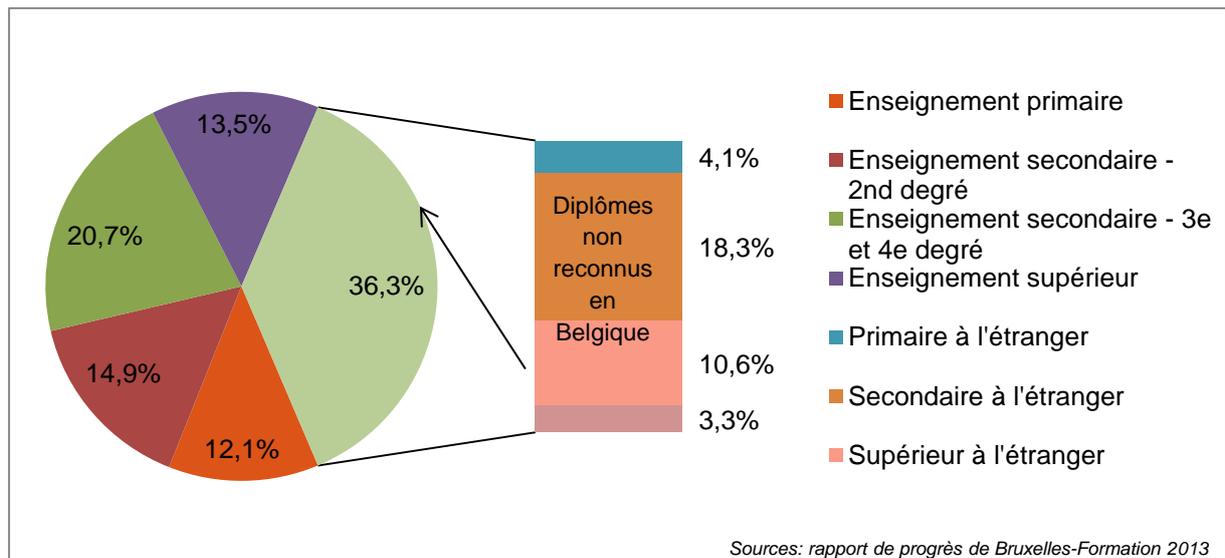
### B. Répartition par classe d'âge

**Figure 52: Répartition des stagiaires de Bruxelles-Formation par classe d'âge (2013)**



### C. Répartition par niveau de diplôme

**Figure 53: Répartition des stagiaires de Bruxelles-Formation par diplôme (2013)**



### D. Taux d'insertion

Plusieurs études récentes ont permis d'approcher la question du parcours des sortants de formation professionnelle.

*Données issues de la synthèse Metices*

Sur base de l'étude, réalisée par Matthieu Veinstein<sup>151</sup> de l'institut METICES (ULB) en collaboration avec Bruxelles Formation (BF) et l'Observatoire bruxellois de l'emploi, visant à évaluer l'impact de la formation et du parcours formatif sur l'insertion socio-professionnelle ainsi que l'équité d'accès à la formation, la comparaison de groupes témoins composés respectivement de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation et de DEI n'en ayant pas suivi, permet de constater qu'une formation renforce notablement les chances d'insertion professionnelle. C'est particulièrement le cas pour les sortants de formations qualifiantes dont les chances d'accès à l'emploi, un an après la formation, sont supérieures de 22% par rapport à l'autre catégorie de groupes témoins, alors que ces chances sont moindres lorsque la formation est moins liée au marché du travail (formation pré-qualifiante, formations de base et détermination).

**Tableau 59: Accès à l'emploi, un an après la formation, comparaison formés en 2008 / témoins 2008<sup>152</sup>**

Type de formation	Témoins	Formés	Ecart
Toutes	29,4%	43,4%	14,0
Formations qualifiantes	28,9%	51,0%	22,1
Formations pré-qualifiantes	31,1%	33,8%	2,7
Formations de base	27,4%	29,5%	2,1
Détermination	26,6%	31,8%	5,2

Source : METICES-ULB, Insertion des sortants des formations DEI organisées par BF

L'impact d'une formation qualifiante sur les chances de réintégration professionnelle, concernant certaines catégories de DEI peut être résumé en quelques points :

- Sur le long terme, les personnes ayant accédé à la formation qualifiante sans préalablement suivre de formation pré-qualifiante, disposent de chances plus élevées d'accès à l'emploi que celles ayant d'abord suivi une formation pré-qualifiante avant d'accéder à une formation ayant un lien plus direct avec le marché du travail.
- Il en va de même pour les personnes dont la pratique professionnelle avant l'entrée en formation est significative, ce qui est moins le cas de celles ayant connu de longues périodes d'inactivité.
- Globalement, les chances de réintégrer le marché du travail pour un demandeur d'emploi ayant suivi une formation sont supérieures à celles d'un demandeur d'emploi présentant des caractéristiques similaires (sexe, âge, durée d'occupation et diplôme) mais n'ayant pas suivi de formation.

Notons enfin qu'une formation relative à une fonction critique n'augmente pas les chances d'accès en emploi.

*Données issues du rapport Ulysse 2014*

Ulysse est une enquête téléphonique basée sur un questionnaire soumis aux anciens stagiaires après un passage en formation qualifiante dans un des centres de Bruxelles Formation durant l'année 2012. Sur une population de référence de 1497, on dénombre 827 répondants, soit un taux de 55,2%.

<sup>151</sup> Sous la direction de Pierre Desmarez

<sup>152</sup> Source : BRUXELLES FORMATION- SERVICE ETUDES ET STATISTIQUES- Synthèse : l'insertion professionnelle des sortants des formations DEI organisées par Bruxelles Formation, p.2

Au sein de cet échantillon global, le taux d'emploi dans l'année s'élève à 67,8%. Ce taux représente la proportion des anciens stagiaires qui ont décroché au moins un emploi dans les 12 mois qui ont suivi la sortie de formation. Douze mois après être sortis de formation (M+12), ils sont encore 59,2% à disposer d'un emploi.

**Tableau 60: Répartition de l'emploi à M+12 entre les différents types de contrats pour l'ensemble des répondants<sup>153</sup>**

Enquête	2010	2011	2012	2013	2014	
					Nb	%
Durée indéterminée à temps plein	58,70%	51,00%	54,40%	60,20%	272	55,60%
Durée indéterminée à temps partiel	4,50%	5,00%	4,00%	3,60%	12	2,50%
Durée déterminée à temps plein	16,60%	20,90%	19,20%	19,90%	99	20,20%
Durée déterminée à temps partiel	3,00%	4,50%	2,30%	2,20%	5	1,00%
Interim	10,80%	13,60%	11,7%	9,60%	71	14,50%
Indépendant	3,10%	3,10%	5,00%	2,40%	17	3,50%
Titres service	1,40%	0,20%	0,00%	0,20%	0	0,00%
Article 60	1,40%	0,60%	1,00%	1,00%	4	0,80%
Pause carrière ou congé maladie	1,90%	1,20%	2,3%	1,00%	9	1,80%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>489</b>	<b>100%</b>

Source : Bruxelles Formation, Rapport Ulysse 2014

Par rapport à l'enquête 2013, il apparaît que la part de contrats à durée indéterminée est en baisse, alors que la proportion des contrats intérimaires augmente de façon significative.

*Lien entre les emplois obtenus et la formation suivie*

Selon les répondants à l'enquête, il apparaît clairement que plus de 74% des emplois obtenus suite à une formation sont totalement ou partiellement en lien avec celle-ci.

**Tableau 61: Le secteur d'activité du premier emploi<sup>154</sup>**

Secteurs	Nombre	%
Logistique, transport & sécurité	70	13,1
Industrie	66	12,2
Service public	62	11,5
Vente & distribution	53	9,8
Construction	45	8,3
Consultance, information, pub et marketing	41	7,7
Hôtellerie-alimentation ( Horeca)	40	7,4
Informatique - Telecom	36	6,6
autre	30	5,6
Secteur socio-culturel	22	4
Secteur médical	12	2,3
banque-finance-assurance	13	2,4

<sup>153</sup> Source : Etude Ulysse 2014, p.33

<sup>154</sup> Source : Ibid, p.36-37

Secteurs	Nombre	%
intérim	12	2,2
Services aux personnes/éducation	9	1,7
Enseignement	8	1,4
Tourisme	7	1,3
Habillement	5	1
Evènementiel	3	0,6
Agriculture/Environnement	3	0,5
Arts appliqués	1	0,2
Journalisme	1	0,2
<b>TOTAL</b>	<b>539</b>	<b>100</b>

Source : Bruxelles Formation, Rapport Ulysse 2014

**Tableau 62: Mise à l'emploi selon le niveau de diplôme des répondants<sup>155</sup>**

Niveau d'études	Dans l'année	M+12
Aucun ou primaire	62,80%	53,10%
Secondaire inférieur	59,40%	48,80%
Secondaire supérieur	66,70%	58,40%
Supérieur	70,90%	62,60%
Indéterminé	78,80%	71,50%

Source : Bruxelles Formation, Rapport Ulysse 2014

Sans grande surprise, nous constatons que les taux de mise à l'emploi augmentent avec le niveau d'étude. En outre, l'étude Ulysse nous indique que comparativement aux personnes disposant d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur, la part de contrats à durée indéterminée est plus faible chez les personnes infraqualifiées ainsi que chez celles disposant d'un diplôme étranger. Enfin, la proportion de contrats intérimaires pour ces deux catégories de personnes est plus importante.<sup>156</sup>

#### 4.2.4 Comparaison Bruxelles Formation/OISP

Le tableau suivant permet de comparer les publics de Bruxelles Formation, des Organismes d'insertion socioprofessionnelle et les DEI inscrits auprès d'Actiris. On peut remarquer que, comparé à l'ensemble des DEI bruxellois, les stagiaires de Bruxelles Formation et des OISP sont globalement plus jeunes, au chômage depuis moins longtemps et d'un niveau de scolarisation plus élevé.

**Tableau 63: BF et OISP, public selon le genre, l'âge, la durée de chômage et le niveau de diplôme en 2013**

Genre	BF	OISP	DEI Actiris
Hommes	55,1%	44,9%	52,9%
Femmes	44,9%	55,1%	47,1%
Age			
Moins de 25 ans	20,2%	22,8%	13,2%

<sup>155</sup> Source : Etude Ulysse 2014, p.39

<sup>156</sup> BRUXELLES FORMATION, SES, Ulysse 10<sup>e</sup> Enquête, Etude du parcours des stagiaires sortant d'une formation qualifiante au cours de l'année 2012, novembre 2014, p.102

25-29 ans	21,7%	19,8%	15,7%
30-44 ans	44,3%	45,7%	41,3%
45 ans et plus	13,8%	11,7%	29,7%
<b>Situation de chômage</b>			
Chômeurs de moins d'un an	50,5%	45,3%	36,9%
Chômeurs de longue durée (un an et plus)	49,5%	54,7%	63,1%
<b>Niveau de diplôme</b>			
Enseignement primaire	1,8%	2,5%	12,1%
Enseignement secondaire - 2e degré	15,7%	20,3%	14,9%
Enseignement secondaire - 3e et 4e degré	22,9%	15,5%	20,7%
Enseignement supérieur	23,3%	4,0%	13,5%
Diplômes non reconnus en Belgique	36,3%	57,8%	38,8%
Primaire à l'étranger	4,1%	14,8%	
Secondaire à l'étranger	18,3%	29,7%	
Supérieur à l'étranger	10,6%	5,8%	
Indéterminé	3,3%	7,5%	

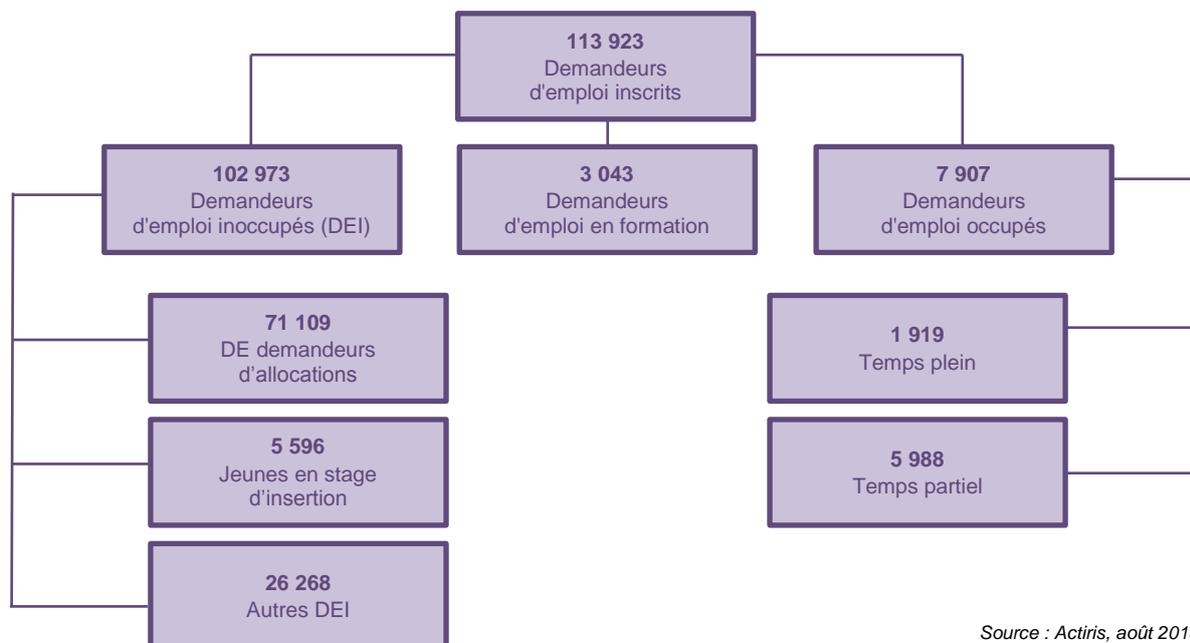
Source : Bruxelles Formation, Rapport de progrès 2013

### 4.3 Caractéristiques de la Réserve de main d'œuvre

#### 4.3.1 Le chômage à Bruxelles

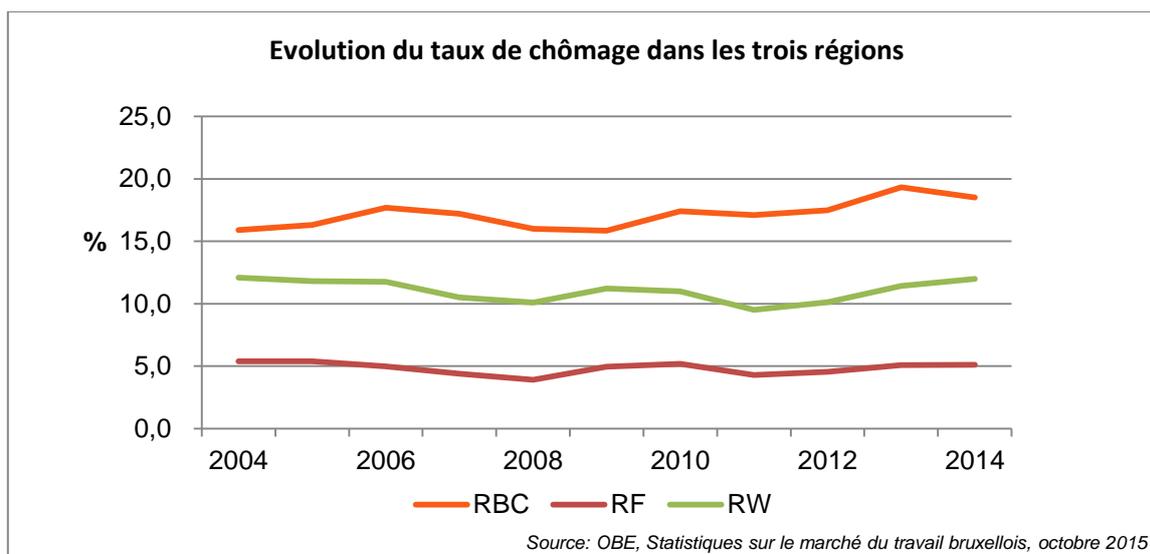
Selon les dernières évolutions du chômage, on dénombrait en Région bruxelloise 102 973 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) en août 2015. Avec un taux de chômage administratif de 20,2%<sup>157</sup> la Capitale est la région de Belgique la plus touchée par ce phénomène.

Figure 54: Répartition des demandeurs d'emplois en RBC



Source : Actiris, août 2015

<sup>157</sup> En février 2015, le taux de chômage administratif était de 20,3%



Certaines catégories de la population sont cependant plus touchées que d'autres, c'est notamment le cas des jeunes. En effet, le taux de chômage administratif des moins de 25 ans en Région bruxelloise était de 30,2% en 2014. Dans certaines communes bruxelloises plus particulièrement, le taux de chômage des jeunes hommes atteint des niveaux «records» : c'est notamment le cas de Molenbeek (35,8%) ou de St-Josse (34,0%).

A côté des jeunes, un taux de chômage élevé est également observable au sein d'autres catégories de la population de la Région de Bruxelles-Capitale, notamment parmi les personnes faiblement diplômées et les personnes d'origine étrangère.

**Tableau 64: Taux d'emploi, d'activité et de chômage par année et niveau d'éducation dans le Bassin de Bruxelles (2013)**

Niveau d'éducation		2003			2013		
		Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
<b>Bas</b>	Taux de chômage	25,3	26,9	25,9	34,7	30,7	33,2
	Taux d'emploi	41,4	26,2	33,8	37,8	25,1	31,6
	Taux d'activité	55,5	35,9	45,6	57,9	36,2	47,2
<b>Moyen</b>	Taux de chômage	18,6	18	18,3	21,9	21,9	21,9
	Taux d'emploi	55,7	44,3	50	55,7	43,7	49,9
	Taux d'activité	68,3	54	61,2	71,3	55,9	63,9
<b>Haut</b>	Taux de chômage	8	7,8	7,9	11,2	9	10,1
	Taux d'emploi	82,4	73,9	78,1	77,8	73,4	75,4
	Taux d'activité	89,6	80,2	84,8	87,6	80,6	83,9

Source : SPF Economie, statistiques marché du travail, 2003-2013

#### 4.3.2 La réserve de main-d'œuvre à Bruxelles

En 2014, le Bassin de Bruxelles comptait en moyenne 110.336 demandeurs d'emploi inoccupés. Malgré un taux de chômage des jeunes très élevé, la catégorie des moins de 25 ans compte pour moins de 13% des chercheurs d'emploi. Les 50 ans et plus représentent quant à eux un peu plus de 20% des DEI de la région. En termes de niveau d'éducation, la catégorie la plus représentée est celle des « autres diplômés », c'est-à-dire les diplômés obtenus à l'étranger et non reconnus par l'une ou l'autre communauté, puisque 40% des DEI bruxellois rentrent dans cette catégorie. Il est intéressant de noter que pratiquement la moitié des chercheurs d'emploi de 50 ans et plus ont obtenu leurs diplômes à l'étranger, alors qu'ils ne sont plus que 14% chez les moins de 25 ans.

Les demandeurs d'emploi inoccupés en RBC, par niveau de diplôme, âge et sexe (2014)										
	< 25 ans		25-50		50 et plus		TOTAL GENERAL			
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	H	F	Total	Total %
Primaire	3131	23,3	6123	8,3	3372	14,8	7443	5184	<b>12627</b>	<b>11,4</b>
Secondaire Inférieur	2935	21,8	9932	13,4	2583	11,3	8409	7040	<b>15449</b>	<b>14,0</b>
Secondaire Supérieur	4277	31,8	14193	19,2	2796	12,3	10399	10866	<b>21266</b>	<b>19,3</b>
Supérieur non-universitaire	666	5,0	7020	9,5	1650	7,2	4392	4944	<b>9336</b>	<b>8,5</b>
Universitaire	307	2,3	4509	6,1	1067	4,7	2752	3131	<b>5883</b>	<b>5,3</b>
Apprentissage	226	1,7	1024	1,4	193	0,8	883	560	<b>1443</b>	<b>1,3</b>
Autres études	1890	14,1	31291	42,2	11152	48,9	24074	20259	<b>44333</b>	<b>40,2</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13432</b>	100 12,2%	<b>74092</b>	100 67,2%	<b>22812</b>	100 20,7%	58351	51985	<b>110336</b>	<b>100</b> <b>100%</b>

Source : Actiris, 2014

Bruxelles est également caractérisée par une forte proportion de chômeurs peu qualifiés et de demandeurs d'emploi au chômage depuis plus d'un an, avec 63,7% des DEI bruxellois en recherche d'emploi depuis plus d'un an.

**Tableau 65 : Caractéristiques des DEI en Région bruxelloise (2014)**

Caractéristiques des DEI en Région bruxelloise (2014)	
TOTAL	<b>110.336</b>
Hommes	<b>52,9</b>
Femmes	<b>47,1</b>
< 25 ans	<b>12,2</b>
25-44 ans	<b>56,8</b>
45 ans et +	<b>31,1</b>
Maximum secondaire inférieur	<b>25,4</b>
Secondaire supérieur	<b>20,6</b>
Supérieur non universitaire	<b>8,5</b>
Universitaire	<b>5,3</b>
Autres études	<b>40,2</b>
< 6 mois	<b>22,9</b>
6 mois - 1 an	<b>13,5</b>
1-2 ans	<b>17,1</b>

Caractéristiques des DEI en Région bruxelloise (2014)	
2 ans et +	<b>46,6</b>
BE	<b>66,7</b>
UE	<b>15,1</b>
NUE	<b>18,2</b>

Source : Actiris 2014

Après avoir vu les grandes caractéristiques des DEI bruxellois, il reste à savoir quelles sont les professions sur lesquelles ceux-ci se positionnent. En 2014, 18.226 personnes étaient inscrites comme « nettoyeur » chez Actiris, le métier le plus représenté, sur un total de 185.996 (un chercheur d'emploi pouvant se positionner sur plusieurs fonctions). Le tableau suivant présente les 10 métiers les plus représentés parmi les DEI bruxellois. Ils comptent pour environ 30% de la réserve de main d'œuvre de la Région. Ils constituent des métiers pour lesquels peu de qualifications sont demandées, ce qui est cohérent avec le fait qu'une majorité des DEI bruxellois est infraqualifiée.

**Tableau 66 : Réserve de main-d'œuvre à Bruxelles**

Réserve de main-d'œuvre à Bruxelles <sup>158</sup> (2014)	
Professions	RMO 2014
Nettoyeur	<b>18.226</b>
Employé administratif	<b>10.312</b>
Vendeur confection et accessoires	<b>6.375</b>
Ouvrier magasinier	<b>4.298</b>
Aide-ménagère	<b>3.327</b>
Employé auxiliaire	<b>3.169</b>
Chauffeur de camionnette (permis B)	<b>3.016</b>
Garde d'enfant non diplômé	<b>2.896</b>
Caissier	<b>2.261</b>
Aide en cuisine (sans diplôme)	<b>2.237</b>
<b>Total par rapport à la RMO</b>	<b>30%</b>

Source : Observatoire bruxellois de l'Emploi, 2014

#### 4.4 Représentation des métiers, attitudes par rapport à l'école et la formation

Ce point mérite une attention toute particulière. La question des représentations est capitale, notamment dans les processus d'orientation ou encore dans ceux liés à la motivation. Le texte qui suit a été rédigé par le chef de projet de la Chambre Enseignement du bassin de Huy-Waremme.

En guise d'ébauche de débat, concernant les représentations des apprenants en obligation scolaire, ci-après un extrait des conclusions d'une enquête réalisée au sein de la Direction Relation Écoles-Monde du Travail auprès de 267 élèves de 2<sup>e</sup> année secondaire commune sur le thème des représentations liées aux filières et métiers techniques : « Quelles sont donc les éléments qui déterminent les représentations liées aux filières et métiers techniques ? (...).

Est-ce que les représentations négatives par rapport aux filières techniques proviennent d'un manque de connaissance et d'informations par rapport à celles-ci et aux possibilités qu'elles offrent ? Pas

<sup>158</sup> La réserve de main-d'œuvre représente l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits auprès d'Actiris qui, dans le courant de l'année, ont été disponibles au moins une fois sur le marché du travail (Glossaire Observatoire bruxellois de l'Emploi).

uniquement. (...) Il semble que des schémas structurels plus profonds exercent davantage d'influence sur les représentations qu'ont les apprenants des types d'enseignement et du système scolaire.

Les élèves méconnaissent-ils les possibilités et les réalités liées à l'exercice de certains métiers ? Oui. Si certains stéréotypes sont écartés, une connaissance parcellaire du marché du travail, une méconnaissance de certains domaines d'activité et des choix d'orientation professionnelle globalement peu en lien avec les réalités socioéconomiques confirment cette information.

Par ailleurs, si la majorité des élèves ont un choix – actuel – de métier, l'importance de l'orientation et de la discussion autour de celle-ci ne sont pas partagées par tous et leur distribution est fonction de différentes considérations et variables. Le jeune risque alors de trop souvent choisir seul – sur quelles bases ? – voire d'être « aiguillé ». Toutefois, au sein de ce schéma, il semble que l'enseignant joue un rôle clé dans la transmission de l'information et la réflexion liée au parcours scolaire, de même que les pairs. Quant aux parents, ils sont souvent au courant des aspirations professionnelles de leur enfant. Enfin, le dialogue avec des professionnels en exercice semble apprécié par certains apprenants. Voilà mis en évidence des vecteurs de l'information.

Mais d'autres éléments déterminent encore les représentations liées aux filières et métiers techniques, il s'agit de l'âge, du sexe, du type d'école, de la zone d'enseignement ou encore du niveau social des élèves »<sup>159</sup>.

Une étude menée par le Conseil wallon de la politique scientifique<sup>160</sup> relative à l'attractivité des études et métiers scientifiques et techniques rappelle que les activités spécialisées, scientifiques et techniques font partie des secteurs identifiés comme porteurs pour l'insertion des jeunes. Toutefois, alors que, en 2009-2010, près de 45% des élèves du 2<sup>e</sup> degré et un tiers de ceux du 3<sup>e</sup> degré sont en option sciences et que, dans l'enseignement technique de transition, 30% des élèves du 3<sup>e</sup> degré sont en filière « sciences appliquées », seuls 19% des étudiants francophones suivent une formation dans un domaine scientifique et technique dans l'enseignement supérieur.

Cet état de fait s'explique par plusieurs facteurs :

- Diverses problématiques liées à l'enseignement des sciences ;
- La dimension genre et la question des choix d'études stéréotypés ;
- La méconnaissance des métiers techniques et scientifiques ;
- L'image des sciences.

Ladite étude recommande divers axes d'actions visant à rencontrer trois objectifs :

- Faire du choix d'une orientation scientifique dans le secondaire un choix positif, ce qui nécessite un renforcement de l'attrait des cours de sciences, notamment par plus d'expérimentation ;
- Tenter de garder les jeunes dans la filière scientifique de l'enseignement supérieur, ce qui demande de maintenir leur intérêt pour les domaines scientifiques et de prévoir une communication ciblée sur leurs centres d'intérêts/valeurs spécifiques ;
- Modifier l'image que les jeunes ont des carrières scientifiques afin de les rendre accessibles et attractives.

<sup>159</sup> N. MATAGNE et S. ZANUSSI, Représentation des métiers techniques et de l'enseignement qualifiant chez les élèves de fin du 1<sup>e</sup> degré de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Enquête auprès de 267 élèves de 2<sup>e</sup> année commune. Rapport final, Ministère de la FWB, DGEO, Direction Relations Écoles-Monde du Travail, Bruxelles, août 2014, p. 51.

<sup>160</sup> F. DIDEBERG, Attractivité des études et métiers scientifiques et techniques. Rapport final, Conseil wallon de la politique scientifique (CPS), Liège, 2013.

# Chapitre 5: LES RESSOURCES

---

Ce chapitre 5 traite des ressources mises à disposition de l'enseignement qualifiant et/ou de la formation professionnelle. Dans un premier temps seront abordées les infrastructures venant en soutien aux apprenants, c'est-à-dire les Centres de Technologies Avancées d'une part, et les Centres de Référence professionnelle de l'autre. Nous aborderons ensuite la Validation des Compétences, pour se pencher ensuite sur le personnel enseignant à Bruxelles.

## 5.1 Les ressources matérielles

### 5.1.1 Les Centres de Technologies Avancées (CTA) bruxellois

Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure mettant des équipements pédagogiques de pointe à disposition des élèves et des enseignants, quel que soit le réseau et le caractère d'enseignement, des demandeurs d'emploi et des travailleurs, en vue de développer des formations techniques qualifiantes. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétence en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise<sup>161</sup>.

Chaque CTA peut accueillir :

- les élèves et les enseignants des établissements d'enseignement qualifiant (à l'exception du spécialisé de forme 3, mais en ce compris le spécialisé de forme 4), d'enseignement de promotion sociale et d'enseignement supérieur non universitaire sur base de conventions bilatérales entre les PO des établissements concernés ;
- les demandeurs d'emploi et les travailleurs sur base de conventions bilatérales entre le PO de l'établissement où se trouve le CTA d'une part, et d'autre part Bruxelles Formation dans le cas de demandeurs d'emploi ou, tout acteur pertinent selon des modalités déterminées par un protocole sectoriel dans le cas de travailleurs ;
- Depuis 2014 s'ajoutent également comme publics-cibles les élèves et enseignants du 3e degré de l'enseignement technique de transition, apprenants et formateurs IFAPME, AWIPH et SFPME, ainsi que les élèves du 3e cycle de l'enseignement primaire et du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire.

Pour les CTA situés en Région de Bruxelles-Capitale, l'Accord de coopération prévoit de réserver 25% de la capacité d'accueil du réseau au bénéfice des demandeurs d'emploi et des travailleurs.

---

<sup>161</sup> Définition extraite de l'article 1 §2 de l'Accord de coopération du 14 juillet 2006 conclu entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'équipement mis à disposition dans le cadre de la revalorisation de l'Enseignement qualifiant et de l'article 1 §2 de l'Accord de coopération conclu le 1er février 2007 entre la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté française et la Commission communautaire française relatif à l'équipement mis à disposition dans le cadre de la revalorisation de l'enseignement qualifiant et à la collaboration entre les Centres de Technologies Avancées et les Centres de Référence professionnelle

A Bruxelles, 7 CTA ont vu le jour (sur un total de 30 en Fédération Wallonie-Bruxelles) :

Secteur	CTA	Commune	Réseau
Mini hôpital – Puériculture – Service aux personnes	Collège La Fraternité	Bruxelles	SEGEC
Electricité domestique et industrielle, domotique, technique du froid, hydraulique	Institut des Arts et Métiers	Bruxelles	CPEONS
Industries graphiques, infographie, production multimédia	Institut Diderot	Bruxelles	CPEONS
Chimie	Institut communal technique Frans Fischer	Schaerbeek	CPEONS
Boulangerie – Chocolaterie – Pâtisserie – Glaceries – Hôtellerie – Restauration de salle	Institut Emile Gryson	Anderlecht	CPEONS
Energies vertes et renouvelables	Institut Notre-Dame	Anderlecht	SEGEC
Robotique, pneumatique, automate programmable	Athénée royal Serge Creuz	Molenbeek	WBE <sup>162</sup>

Les CTA sont accessibles à tous les réseaux d'enseignement. Ils s'adressent par nature plutôt aux élèves des années terminales mais, selon le cas, ils peuvent proposer des séquences didactiques à des élèves d'autres niveaux et des modules de promotion des filières qualifiantes aux élèves plus jeunes.

L'accès aux CTA pour le public de l'Enseignement qualifiant est entièrement gratuit :

- Les frais de déplacement sont remboursés par la Fédération Wallonie-Bruxelles aux opérateurs-utilisateurs sur base des frais réels (le CTA fournit les documents ad hoc).
- Les frais d'hébergement sont remboursés par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'opérateur-utilisateur qui fréquente le CTA à concurrence de 25 € maximum par élève et par nuit si et seulement si :
  - la formation a une durée d'au moins deux jours consécutifs ;
  - la distance à parcourir entre l'établissement scolaire et le CTA est supérieure à 70 km par trajet simple.
- Les autres frais tels que consommables et frais de fonctionnement sont pris en charge par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le tableau suivant présente la fréquentation en nombre d'heure de formation dans chaque CTA selon les publics cibles :

<sup>162</sup> Wallonie-Bruxelles Enseignement, le réseau de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

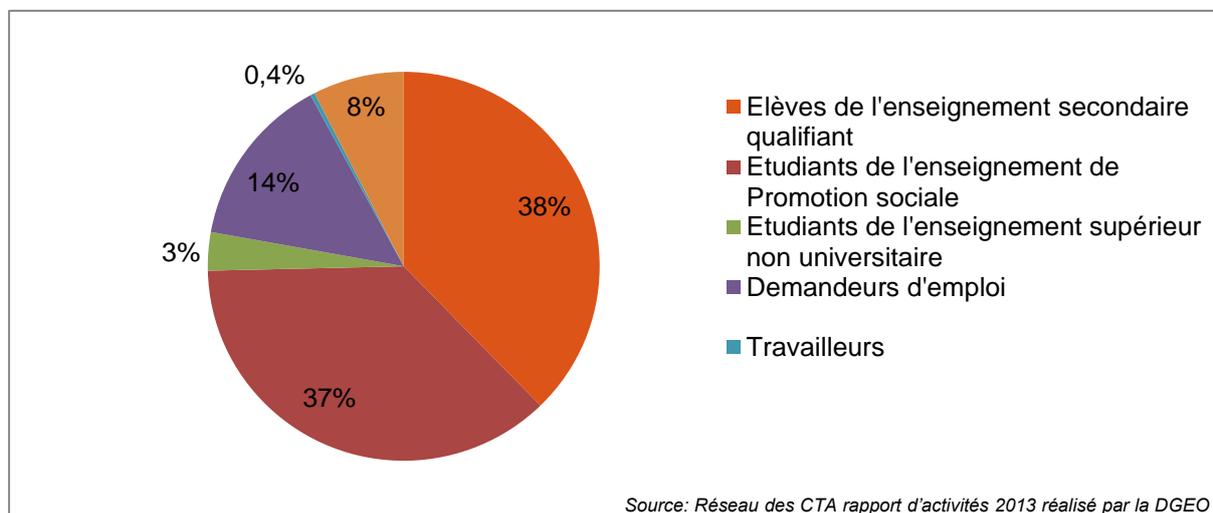
CTA - région de Bruxelles-Capitale: Tableau de synthèse	Creuz	Diderot	Fischer	Fraternité	Gryzon	Arts et Métiers	Notre Dame	Total Bruxelles
Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant	0	408	1.350	102	2.736	162	3.468	<b>10.860</b>
Étudiants de l'enseignement de Promotion sociale	174	612	0	1.416	0	5.124	3.309	<b>10.635</b>
Étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire	0	918	0	0	0	0	0	<b>918</b>
Demandeurs d'emploi	0	3.786	0	0	0	330	0	<b>4.116</b>
Travailleurs	0	54	0	0	0	51	0	<b>105</b>
Enseignants	366	48	447	573	378	192	162	<b>2.166</b>
<b>Total général</b>	<b>540</b>	<b>5.826</b>	<b>1.797</b>	<b>2.091</b>	<b>3.114</b>	<b>5.859</b>	<b>6.939</b>	<b>28.800</b>

Source: Réseau des CTA rapport d'activités 2013 réalisé par la DGEO

Au total, les CTA bruxellois ont réalisé 28.800 heures de formations. 3 CTA représentent cependant un peu plus de 70% du nombre d'heures donné : celui de l'Institut Notre-Dame, de l'Institut des Arts et Métiers et de l'Institut Diderot.

Avec 41% du nombre d'heures de formation à leur destination, les étudiants de l'enseignement de promotion sociale sont les premiers bénéficiaires des CTA bruxellois. Suivent les élèves de l'enseignement secondaire qualifiant (16%), les demandeurs d'emploi (14%), les enseignants (8%), les étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire (3%) et enfin les travailleurs (0,4%).

**Figure 55: Pourcentage d'heures de formation réalisées par publics-cibles**



Cette répartition est cependant fort variable selon les établissements, certains de ceux-ci se « spécialisent » sur certains publics-cibles (92% des heures dispensées pour les demandeurs d'emploi l'ont été par l'Institut Diderot, suite à une collaboration établie de longue date avec le CEPEGRA).

Pour rappel, les Accords de coopération créant les CTA fixent un objectif de fréquentation pour les demandeurs d'emploi et les travailleurs, à savoir 25 % du nombre total d'heures de formation en Région de Bruxelles-Capitale, soit 10.920 heures pour l'ensemble des CTA bruxellois. 4.221 heures ont été réalisées, soit 39 % de l'objectif de fréquentation fixé.

Comparé à l'ensemble des CTA de la FWB, les heures de formations consacrées à Bruxelles aux élèves de l'enseignement secondaire et aux travailleurs sont bien moindres que celles constatées pour l'ensemble du réseau (élèves de l'enseignement secondaire : 52 % pour le réseau contre 38 % pour la région – travailleurs : 2 % pour le réseau contre 0,4 % pour la région). Les heures de formation consacrées aux étudiants de l'enseignement de promotion sociale sont par contre deux fois supérieures à celles constatées pour l'ensemble du réseau (16 %).

### 5.1.2 Les Centres de référence professionnelle (CDR)

La Région de Bruxelles-Capitale a également développé un réseau de centres d'expertise : les Centres de Référence professionnelle. Ils ont pour objectif d'améliorer la formation dans certains secteurs professionnels et reposent sur un partenariat entre les acteurs de l'emploi et de la formation et les secteurs professionnels. A ce jour, il existe 6 CDR en région bruxelloise.

Secteur	Nom du CDR
Construction	CDR Construction
Horeca	Horeca Be Pro
Fabrications Métalliques et de l'Industrie Technologique	IRIS TECH+
TIC	Evoliris
Transport & Logistique	IRIS-TL
Métiers de la ville et la fonction publique	beezy.brussels

Le tableau suivant reprend la mise à disposition d'infrastructures/d'équipements par public-cible pour chacun des CRD (excepté pour Beezy.brussels dont la création est très récente).

**Tableau 67: Mise à disposition d'infrastructures / équipements par public (2014)**

CDR CONSTRUCTION	Type de public	Nombre de personnes	Nombre d'heures
	Chercheurs d'emploi	276	2612
	Travailleurs	481	4334
	Formateurs	0	0
	Élèves	4	45
	Étudiants	0	0
	Enseignants	0	0
	<b>Total</b>	<b>761</b>	<b>6991</b>

EVOLIRIS	Type de public	Nombre de personnes	Nombre d'heures
	Chercheurs d'emploi	847	277.472
	Travailleurs	135	29.788
	Formateurs	58	56.902
	Élèves	107	515
	Étudiants	12	288
	Enseignants	13	67
	<b>Total</b>	<b>1.172</b>	<b>365.031</b>

IRIS TL	Type de public	Nombre de personnes	Nombre d'heures
	Chercheurs d'emploi	131	14.733
	Travailleurs	0	0
	Formateurs	0	0
	Élèves	86	17.232
	Étudiants	0	0
	Enseignants	8	1.224
	<b>Total</b>	<b>225</b>	<b>33.189</b>

IRIS TECH+	Type de public	Nombre de personnes	Nombre d'heures
	Chercheurs d'emploi		
	Travailleurs		
	Formateurs		
	Élèves		
	Étudiants et enseignants	1.093	12.673
	<b>Total</b>	<b>1.093</b>	<b>12.673</b>

Sources : Rapports d'activités 2015 des différents CDR, données 2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

### 5.1.3 Accessibilité des CTA

Comme pour l'ensemble du réseau CTA, on constate une prépondérance de formations à destination des élèves issus d'un établissement accueillant un CTA (élèves internes). En effet, 76% des heures ont été organisées à leur intention, contre 24% des heures à destination des élèves issus d'un autre établissement d'enseignement secondaire (élèves externes). Dans les prochaines années un travail devra donc être réalisé afin d'augmenter la visibilité des CTA auprès d'autres établissements et de favoriser la fréquentation des centres par les travailleurs et demandeurs d'emploi.

**Tableau 68: Provenance des visites d'écoles dans les CTA bruxellois**

	du CTA même	autre BXL	Brabant wallon	Namur	Hainaut nord	Hainaut centre	Hainaut sud	Liège	Luxembourg	TOTAL
Institut Notre-Dame	36	18		12						66
Collège La Fraternité		5								5
Athénée Serge Creuz		4								4
Institut des Arts et des Métiers	3	19		3						25
Institut Diderot		9								9
Institut Emile Gryzon	9					1	2			12
Institut Technique Communal Frans Fischer		44	2							46
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>99</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>167</b>

Source: Réseau des CTA rapport d'activités 2013 réalisé par la DGE0

**Tableau 69: Nombre de visites d'écoles bruxelloises dans des CTA wallons en 2013**

	Nombre d'établissements bruxellois différents ayant visité le CTA	Nombre total de visites d'écoles bruxelloises dans le CTA
Institut Saint-Joseph Asbl	1	3
Collège d'enseignement technique des Aumôniers du travail asbl	2	2
Athénée provincial de Flemalle Guy Lang	1	4
Ecole d'hôtellerie et de tourisme	1	3
Athénée provincial à Leuze-en-Hainaut	3	8
Université du Travail-Institut d'enseignement technique secondaire	1	4
<b>TOTAL</b>		<b>24</b>

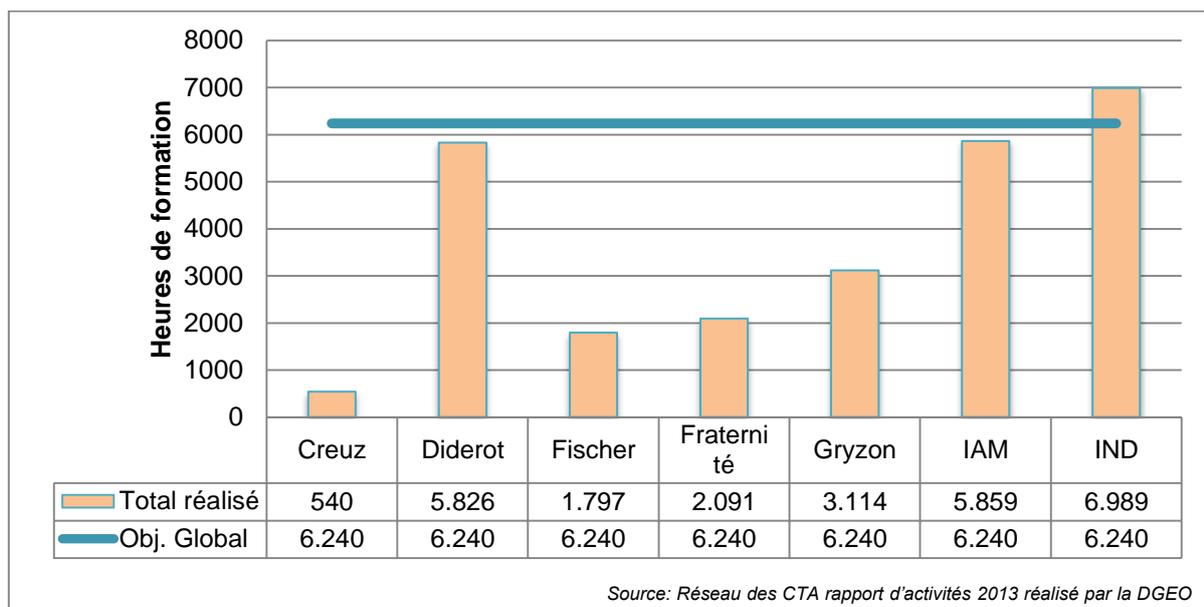
Source: Réseau des CTA rapport d'activités 2013 réalisé par la DGEO

On remarque également que peu d'établissements scolaires bruxellois visitent les centres wallons. En effet, seules 24 visites d'écoles bruxelloises ont eu lieu en Wallonie en 2013.

#### 5.1.4 Perspectives de développement des CTA, CDR, cités des métiers

Le nombre d'heures de formation proposées par les CTA devrait croître. En effet, en 2013, le Gouvernement de la FWB a fixé un objectif de fréquentation de 1.040 présences par an et par CTA (c'est-à-dire un groupe de 10 apprenants par jour durant les 104 jours d'ouverture annuels), soit 6.240 heures de formation annuelle par CTA. Or, certains CTA sont encore très loin d'atteindre cet objectif. Le CTA de l'Institut Emile Gryzon d'Anderlecht a ainsi réalisé 50 % de cet objectif, celui de l'Institut communal technique Frans Fischer de Schaerbeek 29 % et celui de l'Athénée royal Serge Creuz de Molenbeek 9 %. Il faut bien sûr préciser que les CTA constituent un dispositif récent, celui du Collège de la Fraternité n'ayant par exemple été ouvert qu'en avril 2013.

**Figure 56: Réalisation de l'objectif de fréquentation CTA par CTA (2013)**



Source: Réseau des CTA rapport d'activités 2013 réalisé par la DGEO

A Bruxelles, une Cité des métiers, issue d'une collaboration entre Bruxelles Formation, Actiris et le VDAB, devrait voir le jour en 2016. Le dossier de labellisation sera prochainement déposé.

### 5.1.5 Validation des compétences <sup>163</sup>

En Belgique francophone, la reconnaissance des compétences est réalisée, depuis juillet 2003, via un consortium de validation des compétences et des Centres de validation agréés et organisés par les 5 institutions publiques de formation professionnelle continue : le Forem, Bruxelles formation, l'enseignement de promotion sociale, l'IFAPME et le SFPME. À l'issue d'une épreuve de mise en situation professionnelle, les compétences du candidat sont officiellement reconnues au travers de Titres de compétence.

Dans le bassin bruxellois, 11 centres de validation des compétences sont reconnus. Les métiers suivants, classés par centre, sont proposés à la Validation des Compétences à Bruxelles, avec pour chacun d'eux le nombre d'inscriptions aux épreuves :

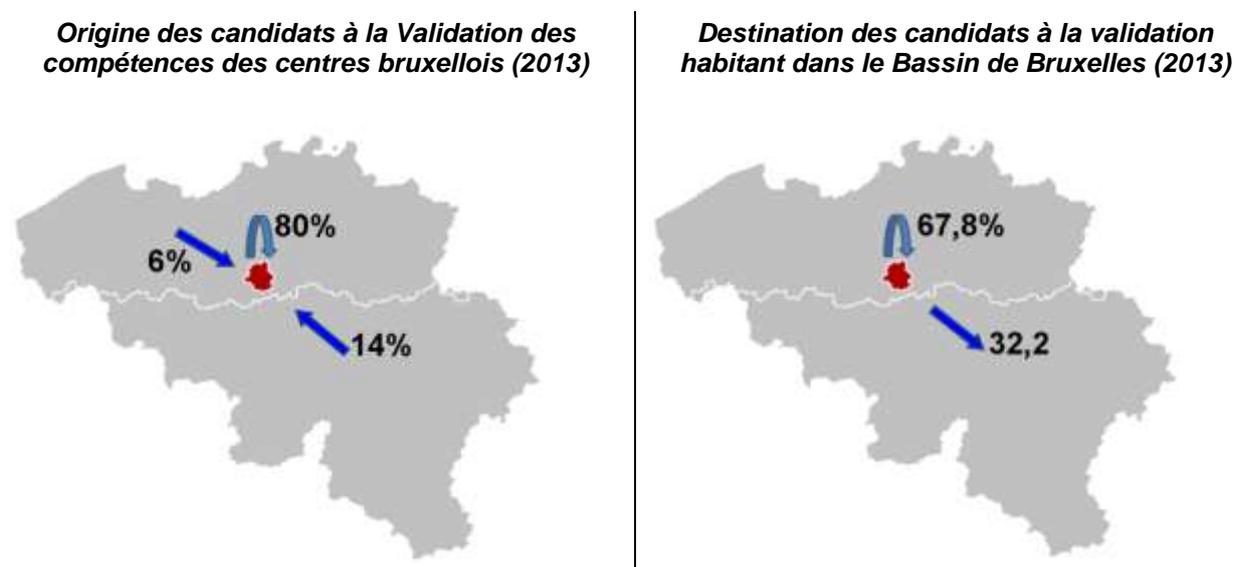
**Tableau 70: Centres de validation des compétences et inscriptions aux épreuves par métiers (2010-2013)**

	Métiers	2010	2011	2012	2013
CdVC de l'EPS de Bruxelles	Aide-comptable	125	114	112	108
Centre Bruxellois de VdC des métiers d'employé	Employé administratif	124	116	131	88
efp	Coiffeur-coiffeuse	40	36	20	43
	Peintre en bâtiment	20	46	42	23
Centre RBC – Métiers de bouche	Ouvrier Boulanger-pâtissier (m/f)	28	32	39	32
CdVC de l'EPS de Bruxelles Ouest	Aide-ménager(ère)	14	62	15	37
Bf Construction	Maçon	25	13	52	12
	Installateur (trice) sanitaire	29	11	4	
	Carreleur-Marbrier	25	32	10	20
	Installateur électricien résidentiel (m/f)	3	12		8
Bf Industrie	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	4	17	21	19
Centre bruxellois de VdC des métiers TIC (Evoliris)	Technicien PC & réseaux		8	14	12
Centre bruxellois de VdC des métiers de la Logistique	Conducteur de chariot élévateur (H/F)		5	13	13
	Magasinier		3	2	
IRISTECH+	Mécanicien d'entretien industriel	6		3	
Bf Bureau & Services	Opérateur (trice) call center			6	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>443</b>	<b>507</b>	<b>484</b>	<b>415</b>

<sup>163</sup> Les données sur la Validation des compétences reprises ci-dessous proviennent du rapport sur « L'Offre et demande pour le bassin de vie de la Région de Bruxelles-Capitale » du Consortium de validation des compétences, se basant sur des données de 2013

Source : Consortium de Validation des compétences (2014)

Figure 57: Mobilité dans le dispositif de la Validation des Compétences



80% des candidats passant une épreuve dans le bassin bruxellois viennent de la Région de Bruxelles-Capitale. Les deux principales sources de provenance des candidats sont le Brabant wallon (7%) et la Flandre (6%).

67,6% des candidats bruxellois à la validation se dirigent vers des centres de validation du Bassin bruxellois. Environ 6,5% des candidats se déplacent dans le Bassin du Hainaut Sud et 6% se dirigent vers des centres du Bassin de Huy-Waremme.

## 5.2 Les ressources humaines

### 5.2.1 Le personnel enseignant à Bruxelles

Le point sur le personnel enseignant est tirée de parties de l'étude réalisée par l'Observatoire bruxellois de l'Emploi : *Veille et Anticipations : secteur de l'enseignement, juillet 2014*. Pour des éclaircissements sur le sujet ou pour approfondir la question, l'étude est disponible sur [http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Veille%20et%20anticipation\\_Enseignement.pdf](http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Veille%20et%20anticipation_Enseignement.pdf)

Les analyses qui suivent portent sur les enseignants du maternel ordinaire, primaire ordinaire, secondaire ordinaire et du spécialisé, à l'exception donc de ceux des Hautes écoles, des Universités et de l'Enseignement de promotion sociale.

#### A. Effectifs

A Bruxelles, en octobre 2013, pour l'ensemble des réseaux des écoles francophones, on dénombrait 16.579 équivalent temps plein (pour 18.410 enseignants)<sup>164</sup>.

Tableau 71: Evolution du personnel enseignant par réseau à Bruxelles

Réseau	Nombre d'ETP enseignants par année
--------	------------------------------------

<sup>164</sup> Ensemble des enseignants d'un établissement francophone de Bruxelles, en octobre de chaque année, rémunérés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont la charge d'enseignement est prestée (c.-à-d. en poste à temps plein ou temps partiel dans une école, incluant les enseignants en congé maladie ou en congé de maternité, etc.). Les personnes ayant opté pour un départ précédant la pension de retraite sont exclues de ces analyses ainsi que les enseignants en interruption de carrière, mis en disponibilité, détachés, en mission, etc.

	2007/10	2008/10	2009/10	2010/10	2011/10	2012/10	2013/10
FWB	1.876	1.884	1.952	1.989	2.036	2.057	2.120
Libre	7.685	7.753	7.895	8.002	8.119	8.274	8.258
Officiel subventionné	5.644	5.694	5.873	5.987	6.124	6.254	6.201
<b>Total RBC</b>	<b>15.205</b>	<b>15.331</b>	<b>15.720</b>	<b>15.978</b>	<b>16.279</b>	<b>16.585</b>	<b>16.579</b>

Source: Communauté française, Administration générale des Personnels de l'Enseignement, Traitement Observatoire bruxellois de l'Emploi

L'augmentation des effectifs d'enseignants s'observe à tous les niveaux d'enseignement, et plus particulièrement dans le maternel. A Bruxelles, entre 2007 et 2013, elle est de 19% dans le maternel, 12% dans le primaire, 4% dans le secondaire et 12% dans le spécialisé.

**Tableau 72: Evolution du personnel enseignant par niveau à Bruxelles**

Niveau	Nombre d'ETP enseignants par année						
	2007/10	2008/10	2009/10	2010/10	2011/10	2012/10	2013/10
Maternel ordinaire	2.070	2.125	2.229	2.320	2.423	2.461	2.463
Primaire ordinaire	4.399	4.464	4.573	4.680	4.795	4.896	4.921
Secondaire ordinaire	7.331	7.303	7.416	7.474	7.526	7.642	7.617
Spécialisé	1.405	1.439	1.502	1.504	1.535	1.586	1.573
<b>Total RBC</b>	<b>15.205</b>	<b>15.331</b>	<b>15.720</b>	<b>15.978</b>	<b>16.279</b>	<b>16.585</b>	<b>16.579</b>

Source: Communauté française, Administration générale des Personnels de l'Enseignement, Traitement Observatoire bruxellois de l'Emploi

### B. Caractéristiques : âge, sexe et nominations

Dans les établissements francophones de Bruxelles, les enseignants sont plus jeunes que leurs homologues du Brabant wallon : en 2013, l'âge moyen est de 40 ans, contre 42 ans en périphérie. Le pic d'effectifs est atteint entre 25 et 30 ans, suivi d'une décroissance légère jusqu'à 50-54 ans, puis d'une chute rapide au-delà.

En 2013, la part des femmes dans le maternel, primaire, secondaire et spécialisé est respectivement de 96%, 82%, 60% et 72%. Globalement, un plus grand nombre de femmes s'observe chez les moins de 40 ans; au-delà, la présence masculine est plus importante. Trois phénomènes complémentaires peuvent expliquer ces évolutions à Bruxelles :

- le phénomène de féminisation des fonctions enseignantes est toujours en cours, le métier offrant des débouchés à des femmes de plus en plus nombreuses dans les études supérieures à partir des années 1950 ;
- les mesures de fin de carrière seraient davantage prisées par ces dernières ;
- les enseignantes quitteraient la Région bruxelloise en cours de carrière pour s'implanter dans un établissement du Brabant wallon.

Les enseignants nommés sont proportionnellement plus nombreux dans le Brabant wallon qu'en Région bruxelloise. Depuis 2007, la part de ces derniers n'a fait que diminuer à Bruxelles tandis qu'elle augmente dans le Brabant wallon (sauf dans le spécialisé). Ces évolutions divergentes sont probablement liées aux entrées plus nombreuses dans le métier à Bruxelles, et donc à une part de temporaires dans un premier temps (passage obligé) plus conséquente.

#### 5.2.2 Mobilité des enseignants

La Région de Bruxelles-Capitale présente la plus grande rétention d'enseignants de la Fédération Wallonie-Bruxelles avec un taux de 95%, ce qui veut dire que 95% des 10.313 enseignants qui habitent cette région y travaillent également. La province du Brabant wallon présente à l'inverse la rétention la plus faible avec seulement 53%, autrement dit elle héberge les enseignants les plus mobiles.

La Région de Bruxelles-Capitale est également le premier pôle d'attractivité avec un taux de 49%, ce qui veut dire que parmi les 19.423 enseignants<sup>165</sup> qui prestent dans cette Région, environ la moitié n'y est pas domiciliée. Autrement dit, « la quasi-totalité (95%) des enseignants domiciliés dans la Région de Bruxelles-Capitale y travaille, toutefois ceci ne suffit pas à répondre aux besoins puisque près de la moitié des enseignants qui enseignent dans la Région de Bruxelles-Capitale n'y résident pas ».

En complément des mobilités travail/domicile, l'étude de B. Delvaux et P. Desmarez (et al.)<sup>166</sup> analyse les mobilités professionnelles et l'évolution des trajectoires des novices au cours des cinq premières années d'activité. Les chercheurs montrent notamment qu'au sein de la Communauté française, le taux de sortie du métier au cours des cinq premières années varie du simple au double selon que l'individu possède un titre pédagogique ou non. Le taux de sortie des détenteurs d'un titre pédagogique est près de « cinq fois moindre que celui des seconds à l'échelle de la 1<sup>ère</sup> année de noviciat (7% contre 35%) et trois fois moindre à l'échelle de cinq ans (20% contre 60%) »<sup>167</sup>.

### 5.2.3 Une pénurie d'enseignants à Bruxelles ?

#### A. Une pénurie actée

Dans la Communauté française, les pénuries sont actées au sein de la Commission de gestion des emplois. Cette commission est organisée par zone, dont une pour Bruxelles, et regroupe les quatre réseaux d'enseignement. L'information captée auprès des établissements révèle les difficultés de recrutement pour certains profils d'enseignant. Cette information est relayée au sein de la Commission centrale qui transmet à la Ministre de l'Enseignement. La dernière enquête auprès de l'ensemble des établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles permettant de recenser les difficultés de recrutement date de 2008. Elle a mis en évidence qu'à Bruxelles, dans le secondaire, les enseignants porteurs d'un titre de pénurie ou suffisant sont essentiellement recrutés sur les postes d'enseignant « langues modernes anglais, néerlandais », « mathématiques », « français » et « sciences », et ce quel que soit le réseau. Ce sont donc a priori sur ces spécialités d'enseignement que les pénuries sont les plus avérées. Ce sont pour ces mêmes spécialités que les charges non prestées (en ETP) se concentrent.

#### B. Des difficultés de recrutement sur les postes d'enseignant : quelques hypothèses explicatives

Plusieurs hypothèses complémentaires peuvent être formulées quant aux difficultés de recrutement. Elles se concentreraient dans les établissements les plus vulnérables, à savoir « les établissements scolaires professionnels et les établissements du secondaire général situés entre ceux bénéficiant des mesures d'encadrement différencié (et d'une cohésion d'équipe enseignante forte) et ceux bénéficiant des meilleures réputations (et d'élèves plus faciles) ». Elles concerneraient en premier lieu les enseignants bénéficiant d'un titre suffisamment généraliste pour prétendre occuper des postes qualifiés dans d'autres segments du marché du travail hors enseignement (mathématiques, langues étrangères, etc.) ?

Cette dernière hypothèse interroge alors les raisons qui pousseraient un individu à chercher un poste dans un autre secteur. Ces raisons seraient liées essentiellement au début de carrière du personnel enseignant qui n'est pas encore prioritaire, s'apparentant à une « lutte des places entre novices et les autres »<sup>168</sup>. Les conditions de travail et d'emploi des temporaires sont en effet particulièrement

<sup>165</sup> Cette donnée diffère de celle que nous présentons dans nos analyses, dans la mesure où elle correspond à des effectifs d'enseignants en janvier 2012 tandis que les données que nous présentons correspondent aux personnes en activité en octobre.

<sup>166</sup> Delvaux B., Desmarez P., Dupriez V., Lothaire S., Veinstein M., 2013, Les enseignants débutants en Belgique francophone : trajectoires, conditions d'emploi et positions sur le marché du travail, Les cahiers de recherche du GIRSEF, n°92, avril

<sup>167</sup> Idem p. 142

<sup>168</sup> idem p. 138

instables, jonglant entre des temps partiels souvent situés dans des établissements géographiquement éloignés, en remplacement d'autres ETP, concentrant des bas salaires et alternant périodes de chômage et d'exercice professionnel. Ce serait donc notamment ces conditions de travail et d'emploi en début de carrière qui amèneraient un certain nombre de novices à se détourner du métier d'enseignant et à privilégier, pour ceux qui le peuvent, des carrières dans des secteurs conduisant à une stabilité dans l'emploi plus rapide et une meilleure rémunération.

### **C. Les enseignants inscrits chez Actiris**

Les personnes qui se sont inscrites chez Actiris sous un code professionnel «enseignant» ont différents profils. Ce sont des personnes qui veulent devenir enseignants, mais n'ont pas le titre pédagogique ; cependant, elles le peuvent car elles sont détentrices d'un titre suffisant ou en pénurie. Il s'agit aussi de personnes qui ont le diplôme d'enseignant, mais qui l'ont obtenu dans un autre pays et sont en attente d'une reconnaissance. Ou encore, il s'agit des enseignants diplômés d'un titre pédagogique en Belgique bien que tous ne s'inscrivent pas chez Actiris : s'ils le font au moment de la sortie de leurs études, c'est pour une courte durée ou parce que d'autres emplois les intéressent à côté d'un poste enseignant. La majorité des titulaires d'un titre pédagogique voulant devenir enseignant trouveraient rapidement un poste via d'autres canaux de recrutement, directement en lien avec les PO.

En 2012, 268 personnes sont enregistrées chez Actiris sous un code « enseignant » avec une durée d'inoccupation supérieure à 2 ans. Le chômage de longue durée concerne fréquemment des personnes qui se sont déclarées « maître spécial de religion ». Parmi les régents, il s'agit des professeurs d'art plastique et publicité, de cours artistiques, de musique et de religion. Parmi les chercheurs d'emploi inscrits comme « enseignant du secondaire supérieur », ce sont plus souvent les professeurs d'art plastique et publicité, de philosophie et d'informatique. A l'inverse, ceux qui ont les durées d'inoccupation les plus courtes sont les instituteurs maternel et primaire, les professeurs de français et de mathématiques, en cohérence avec la liste des métiers en pénurie. Les professeurs de néerlandais, une autre profession en pénurie, sont très peu représentés parmi les chercheurs d'emploi d'Actiris ; une majorité trouvant certainement un emploi rapidement via les PO sans passer par le chômage.

Cependant, les chercheurs d'emploi « enseignant » ont une probabilité de trouver un emploi bien plus élevée que la moyenne des chercheurs d'emploi bruxellois (74,3% contre 47,6%), et cela est d'autant plus vrai pour les instituteurs. Plus les « enseignants » sont jeunes, plus cette probabilité est élevée.

### **D. Conclusions**

Le secteur de l'enseignement en Région bruxelloise est aujourd'hui confronté et le sera d'autant plus à l'avenir, tant dans l'enseignement francophone que néerlandophone<sup>169</sup>, à des évolutions sociales, démographiques et économiques importantes : vieillissement des travailleurs, pression démographique, phénomènes de décrochage scolaire et de dualisation de l'enseignement, difficultés à recruter certains profils d'enseignant et à les garder dans le métier... Or, cette dernière dimension est d'autant plus préoccupante qu'elle fait face à des besoins accrus de main-d'œuvre dans le secteur.

Les projections de l'IBSA<sup>170</sup> indiquent que sur la période 2010-2020, 9.000 élèves supplémentaires entreront en maternel, 21.000 en primaire et 12.500 dans le secondaire.

<sup>169</sup> Janssens R., 2010, Onderzoek naar de capaciteit van het Nederlandstalig secundair onderwijs in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, BRIO-Onderzoeksrapport, 129 p. Janssens R., 2009, Onderzoek naar de capaciteit van het Nederlandstalig basisonderwijs in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, BRIO-Onderzoeksverslag, Brussel, 204 p.

<sup>170</sup> Dehaibe X., 2010, Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles Capitale. Bruxelles: Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Institut bruxellois de Statistiques et d'Analyse de l'IBSA. Les cahiers de l'IBSA, 2. ADT, 2012, Inventaire des

**Tableau 73: Accroissement de la population scolaire à l'horizon 2015 et 2020 par niveau d'enseignement en Région bruxelloise, résultats IBSA**

	Maternel	Primaire	Secondaire
Sur la période 2010 à 2015	+7.000	+11.000	+4.700
Sur la période 2015 à 2020	+2.000	+10.000	+7.800

Source : IBSA 2013

Cela suppose la création de classes et d'écoles supplémentaires dans toute la Région, pour le maternel, le primaire et le secondaire des deux Communautés. Certaines communes seront néanmoins plus touchées que d'autres (Anderlecht, Schaerbeek, Molenbeek Saint Jean, Berchem-Saint-Agathe, Saint-Josse ou encore Saint-Gilles...), confrontées à des effets de saturation des écoles et/ou à une évolution démographique plus marquée que dans les autres communes. Face à ces mouvements, M. Englert (2013) met en évidence plusieurs scénarios sur les besoins de personnel (enseignants, auxiliaire d'éducation, encadrement et administratif confondus) supplémentaires dans les écoles francophones et néerlandophones bruxelloises<sup>63</sup> à l'horizon 2020 :

- à Bruxelles, le nombre d'emplois supplémentaires à créer dans le secteur de l'enseignement fondamental oscille selon les sources utilisées entre +4.621 (DGSIE) et +4.114 pour l'IBSA;
- dans le secondaire, à l'horizon 2020, les mêmes scénarios prévoiraient une augmentation variant entre 3.379 (IBSA) et 3.639 (DGSIE).

Ces besoins en main-d'œuvre dans le secteur de l'enseignement fondamental et secondaire concernent les emplois du secteur dans leur globalité. Sans en donner une estimation exacte, les postes d'enseignants représenteraient environ un tiers de ces emplois. La pénurie d'enseignants étant déjà actée aujourd'hui, elle continuera très certainement de l'être demain, voire de s'accroître.

---

équipements et services à la population en Région de Bruxelles-Capitale. Analyse de l'adéquation entre l'offre et les besoins en places scolaires dans l'enseignement secondaire, Décembre

# Chapitre 6: DIAGNOSTIC

---

## 6.1 Offre d'enseignement et de formation.

### 6.1.1 Eléments de diagnostic communs aux secteurs du commerce, de l'horeca-tourisme et de la construction.

#### A. Forces

1. Il existe de nombreuses hautes **Écoles** en RBC formant aux techniques de management.
2. **Des formations sont disponibles chez tous les opérateurs.** L'organisation de la **formation continue est importante.**
3. La **régionalisation des fonds sectoriels** permet de **prendre en compte les particularités de chaque région** en termes de besoins en formation (bien que cela puisse également poser question au niveau de l'enseignement, compétence exercée au niveau communautaire ; ce point est développé ci-dessous en tant que faiblesse).
4. Dans l'enseignement de promotion sociale, les bacheliers et les brevets d'enseignement supérieur (BES) sont accessibles aux non-porteurs d'un CESS moyennant la réussite d'une épreuve de sélection.
5. La mise en place d'un contrat commun d'apprentissage, utilisé dans le système des classes moyennes (efp/SFPME) et dans les CEFA, permet une **meilleure lisibilité du système d'apprentissage et une simplification** administrative lors de l'engagement d'un apprenant en apprentissage.

#### B. Faiblesses

1. La diversité de l'offre d'enseignement et de formation ne contribue pas à la lisibilité d'un système cohérent.
2. Les fonds sectoriels étant régionalisés, l'on constate que des conventions sont conclues avec des partenaires d'une seule région - Wallonie ou Bruxelles - (comme dans le cas de la construction, de l'horeca ou de la fabrication métallique), plutôt qu'au niveau communautaire. Il existe donc un risque qu'une convention s'appliquant à l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ne prenne pas suffisamment en considération les réalités de l'une des deux régions dans lesquelles s'exercent les compétences communautaires.
3. **Le système rencontre peu ou difficilement certaines caractéristiques du public parmi lesquelles :**
  - (a) des **compétences de base** en calcul et expression orale manquant à certains chercheurs d'emploi (le défi des primo-arrivants se pose en RBC : deux à trois ans supplémentaires sont requis pour acquérir un niveau de français professionnel). L'acquisition de ces compétences ne peut donc s'envisager que sur une période longue (dépassant la durée d'une formation s'étalant sur quelques mois).
  - (b) des **connaissances linguistiques** faisant souvent défaut (alors qu'elles sont indispensables dans les secteurs du commerce et de l'horeca-tourisme en RBC).
  - (c) Certains **compétences transversales professionnelles** (savoir communiquer de façon appropriée, savoir travailler au sein d'une équipe,...) étant également à améliorer dans le chef de certains apprenants.
  - (d) Des **difficultés en termes d'attitudes** de la part de certains apprenants étant observées tant en amont que durant la formation (surtout chez ceux qui sont éloignés de toute structure de formation ou d'emploi).
4. L'organisation de stages n'est pas toujours adaptée au fonctionnement des entreprises.
5. Il existe également des difficultés en termes d'harmonisation des plannings de formation chez les opérateurs (ex: une personne qui souhaite suivre une formation en mars doit

attendre jusqu'en septembre pour pouvoir l'entamer, ce qui n'est souvent pas possible lorsque cette personne est en situation précaire).

6. En outre, est également constatée l'insuffisance de places disponibles dans certaines formations (s'ajoute à cela un différentiel négatif pouvant apparaître entre le nombre de places offertes en préformation et en formation qualifiante à laquelle devraient pouvoir accéder les apprenants dans une logique de continuité du parcours formatif).
7. Les centres de compétences (basés en Région Wallonne) et certains CTA (pour lesquels l'encadrement est par ailleurs insuffisant) sont difficilement accessibles pour les Bruxellois.
8. Le nombre d'enseignants et de formations est insuffisant dans certains CTA.
9. **Certains métiers souffrent encore de perceptions négatives de la part du grand public.** L'image de pénibilité y étant associée, contribue au manque de candidats à la formation dans certaines filières.
10. Un certain nombre de chercheurs d'emploi ne souhaitent pas travailler dans les métiers pour lesquels ils sont inscrits chez Actiris.

### C. Opportunités

1. L'ouverture de la prochaine « **Cité des métiers** » devrait permettre de mieux informer les personnes sur les conditions de travail et les besoins en langues dans chaque secteur. Cette nouvelle initiative renforcera le travail d'information déjà réalisé par le site d'Information sur le Marché du Travail en Région Bruxelloise (IMT-B).

### D. Menaces

1. Les politiques en matière d'activation tendent à pousser les jeunes peu qualifiés en recherche d'emploi vers un retour rapide sur le marché du travail, sous peine de sanction, alors que parfois le parcours de formation devrait être plus long (tout en étant protégé) afin de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour s'insérer durablement dans le marché de l'emploi.

#### 6.1.2 Eléments de diagnostic propres au secteur du commerce.

##### A. Forces

1. **Peu de « connaissances » liées à la possession d'un diplôme sont requises pour exercer les métiers du commerce.** Cependant, les spécificités de ces métiers requièrent certaines aptitudes relationnelles et comportementales.
2. Dans l'enseignement de promotion sociale existent un **bachelier en vente** ainsi qu'un **Brevet d'Enseignement Supérieur (BES) en gestionnaire d'unités commerciales** (accessibles aux personnes ne disposant pas du CESS, moyennant la réussite d'un test de sélection).

##### B. Faiblesses

1. Les filières de formations dans l'enseignement supérieur sont peu développées en ce qui concerne le management de commerce de détail.
2. **Les connaissances linguistiques des jeunes** sont insuffisantes, mais on observe une évolution positive dans le cadre de la formation commune dans l'enseignement technique de qualification et professionnel (renforcement du français et du néerlandais). Au niveau des opérateurs d'insertion, certains apprenants n'ayant aucun bagage en néerlandais sont confrontés à une période de formation relativement courte ; il en résulte que leurs connaissances en la matière restent insuffisantes par rapport aux exigences d'une maîtrise opérationnelle de cette langue.

3. Certains jeunes optent pour la section vente, sans avoir de **projet professionnel** précis, si bien qu'une fois leur diplôme obtenu, ils ne travaillent pas dans ce secteur.
4. **Bien que dans l'enseignement de promotion sociale, le nombre de candidats adultes** aux formations de **boucher soit significatif**, les offres d'emploi en la matière ne sont pas toutes satisfaites. La situation est plus contrastée en ce qui concerne les jeunes en obligation scolaire : ceux-ci semblent peu intéressés par le métier de boucher.

### C. Opportunités

1. **Certains commerces se spécialisent de plus en plus (par exemple en analysant les profils de consommation de leurs clients). De ce fait, ils cherchent à engager des vendeurs ayant un niveau de qualification plus élevé.**
2. Les exigences en matière de qualifications sont plus fortes pour les responsables de magasin.
3. Dans le cadre du développement de l'e-commerce, il manque de personnes formées en **e-business et autres technologies de l'information et de la communication**.
4. Dans le cadre de la vente B2B (d'entreprise à entreprise), les **profils demandés sont souvent plus spécifiques** que dans le commerce de détail. Cela nécessite une grande connaissance technique (exemple : profil d'ingénieur agronome requis dans le cadre de la vente de semences commercialisées par un grossiste).

### D. Menaces

1. Le personnel enseignant ne maîtrise pas toujours les **dernières évolutions technologiques** présentes dans le secteur du commerce (ex : e-commerce, maniement des nouvelles caisses enregistreuses...).
2. Dans le cadre de l'intégration des boucheries et boulangeries dans la grande distribution, un moindre niveau de qualification technique est nécessaire, au profit **d'autres compétences** : gestion (boucherie), technologique (boulangerie industrielle), communication (pour renforcer le service à la clientèle).

#### 6.1.3 Eléments de diagnostic propres au secteur de l'horeca-tourisme.

##### A. Forces

1. Dans l'enseignement, il existe des **formations pluridisciplinaires** (hôtelier-restaurateur) et de niveau de qualification supérieur (cuisinier, chef de cuisine).
2. L'existence d'un CDR intégré dans le fonds de formation sectoriel ainsi qu'un partenariat avec Bruxelles-Formation Tremplin et Actiris constituent des atouts non négligeables dans le domaine de la formation.
3. Au sein du CDR Horeca Be Pro, des **formations en gestion** sont également **gratuites** pour les **indépendants**.
4. Le **nombre important de formations** disponibles en **commis de cuisine** répond aux exigences du marché de l'emploi (il existe de réelles opportunités d'emploi pour les personnes ayant suivi ces formations). Selon certains retours de terrain, les employeurs préfèrent en effet engager des commis dont les qualifications se développeront avec les années d'expérience acquise. De plus, cette formation, s'étalant sur quelques mois, est accessible aux personnes souhaitant intégrer rapidement le marché de l'emploi.
5. La validation des compétences dans le domaine de l'horeca rencontre un certain succès (actuellement en boulangerie-pâtisserie). Un centre de validation est mis sur pied et traitera des métiers de serveur, chef de rang et barman.

### B. Faiblesses

1. Le profil de commis de cuisine n'est pas produit par le SFMQ alors qu'il s'agit d'un métier fort demandé par le secteur.
2. La mise à disposition des infrastructures du CTA au profit des opérateurs qui n'hébergent pas le centre pourrait être améliorée. Par ailleurs, faute de moyens humains, le CTA ne peut pas être utilisé à son plein potentiel.
3. Dans le cadre des **tests de compétences organisés au niveau du CDR, seuls 5% des candidats sont considérés comme étant aptes à travailler dans le métier qu'ils souhaitent exercer**. L'immense majorité est donc réorientée vers la formation.
4. Les professionnels du secteur rencontrent des difficultés à trouver des **managers** à même de faire face aux défis du **catering** et de la **restauration rapide**.
5. Contrairement aux deux autres régions du pays, le statut de guide touristique n'est pas reconnu en Région de Bruxelles-Capitale. Une certification n'est donc pas requise pour exercer ce métier dans la capitale (sauf dans les musées royaux), ce qui explique la faible fréquentation du BES de guide touristique.

### C. Opportunités

1. L'ouverture d'**Horeca Formation Bruxelles** en octobre 2015, nouvel espace de formation du secteur horeca et le développement futur du **Pôle Emploi Formation** contribuent à une plus grande visibilité du secteur.
2. Les profils de formation pour de nombreux métiers du secteur horeca sont en cours de validation par le gouvernement et seraient utilisables pour tous les opérateurs dès la rentrée 2016.

### D. Menaces

*Les membres n'ont pas décelé de menace particulière ayant trait à ce secteur.*

#### 6.1.4 Eléments de diagnostic propres au secteur de la construction.

##### A. Forces

1. **Le secteur de la Construction est actif** au niveau de l'enseignement (RAC-RAJ, formation continue, CDR, CTA, FFC Constructiv, CCBC).
2. **Les offres de formation des établissements scolaires sont complémentaires**
3. **Les référentiels sectoriels** ont été récemment **mis à jour** ; ils sont prêts à être mobilisés par le **SFMQ**.
4. **La Plateforme Formation Construction Durable**<sup>171</sup> stimule le développement de formations dans ce domaine pour tous les types de travailleurs.
5. Le **screening** mis en place par le **CDR Construction** aboutit souvent à réorienter le candidat vers une formation permettant de répondre à ses lacunes (techniques, comportementales, linguistiques...).

##### B. Faiblesses

1. Les jeunes de l'enseignement se tournent rarement spontanément vers l'alternance (déficit en termes d'image) malgré les initiatives visant à renforcer l'intérêt général à l'égard de ce système.

<sup>171</sup> Service proposé par la Confédération Construction Bruxelles-Capitale dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement avec le soutien de la Région Bruxelles-Capitale. - : <http://www.portailconstructiondurable.be>

2. La part de l'enseignement dans les entrées au sein du secteur de la construction est de 3% (+/- 30 jeunes) en 2012 à Bruxelles, alors que le secteur propose annuellement plus de 1000 nouvelles places d'ouvriers dans le cadre de la CP 124.
3. Certains travailleurs du secteur ont une faible maîtrise des compétences connexes, **en lien avec d'autres métiers**. (Ex : un plombier doit aussi disposer de connaissances en maçonnerie).
4. **On relève une difficulté à trouver du personnel formé dans le domaine du gros œuvre** alors que de nombreuses formations en parachèvement (domaine moins porteur) rencontrent du succès auprès du public.
5. La **certification cedicol** n'est pas accessible gratuitement pour les jeunes de l'enseignement bruxellois.
6. L'offre en langue pour les travailleurs de la construction étrangers est insuffisante.
7. **On relève un manque d'intérêt de la part de certaines entreprises (TPE) pour développer des formations** en faveur de leur personnel ouvrier en particulier (manque de temps, coûts, pas de vision à long terme)<sup>172</sup>.
8. **Le personnel est souvent peu disponible** pour suivre des formations.
9. **Les travailleurs plus âgés manquent d'intérêt pour** les formations.
10. **Les indépendants n'ont pas accès aux formations gratuites**, prévues uniquement pour les salariés. Il y a donc un risque de décrochage par rapport à certaines évolutions du métier (certains ne voient pas l'intérêt de faire des formations supplémentaires puisque leur activité fonctionne très bien).

### C. Opportunités

1. Il existe de nombreuses perspectives **d'évolution des formations** en lien avec l'innovation technologique, l'amélioration des matériaux ou les modifications de réglementations.
2. **Des nouvelles formations, adaptées** à la problématique **environnementale, sont nécessaires**.
3. On note une certaine importance de la formation continue offerte par les fabricants de technologie même si celle-ci s'articule surtout autour de la gamme de produits que le fabricant entend promouvoir.

### D. Menaces

1. **La création d'outils de formation** adaptés aux **nouveaux défis** (certification) est insuffisante.
2. Il reste difficile d'engager des formateurs.
3. **Complexification croissante des technologies** requérant une mise à jour permanente des outils de formation.

## 6.2 Secteur économique.

### 6.2.1 Eléments de diagnostic communs aux secteurs du commerce, de l'horeca et de la construction.

#### A. Forces

1. Des **emplois** dans ces différents secteurs sont accessibles aux personnes disposant de **différents niveaux de qualification**.

<sup>172</sup> CDR CONSTRUCTION, PENET, *op.cit.*, p.80 ; débats lors de la Table ronde consacrée aux techniques spéciales de la Construction.

### B. Faiblesses

1. **Il existe une rotation importante du personnel** dans ces différents secteurs.
2. Les TPE fonctionnent principalement à court terme et ont peu l'occasion d'élaborer des stratégies de développement ou de formation à long terme.

### C. Opportunités

1. A Bruxelles en particulier, l'employabilité se renforce en de cas **bilinguisme** (voire multilinguisme).

### D. Menaces

1. **La pression fiscale est** significative.
2. Malgré une hausse du revenu moyen par habitant, **les dépenses moyennes par personne** déclinent depuis 2001.
3. Élément commun au commerce et à l'horeca : les centres de décision des grands groupes sont basés à l'étranger.

## 6.2.2 Eléments de diagnostic propres au secteur du commerce.

### A. Forces

1. Le secteur du commerce offre des perspectives d'emploi à un public varié et en particulier aux Bruxellois moins diplômés.
2. Le pôle employeurs commerce-horeca-tourisme au sein d'Actiris est un atout.
3. **La productivité** horaire est historiquement plus **élevée** en Belgique que dans les pays voisins.
4. Face au défi de l'e-commerce, de nombreux **commerçants se spécialisent** afin d'attirer et de conserver une clientèle exigeante (la contrepartie étant qu'un commerce plus spécialisé requiert des vendeurs ayant un niveau de qualification plus élevé). Ainsi, de nombreux détaillants/grossistes enrichissent continuellement la gamme de produits/services proposés/offerts et développent de nouvelles formules de vente.
5. Dans le commerce de détail, une large majorité des **offres d'emploi** transitant par **Actiris** porte sur un **CDI**.
6. Dans le commerce de détail, **40% des commerçants sont d'origine étrangère** (l'intégration sur le marché du travail de ces personnes, souvent confrontées à d'importantes difficultés en la matière, est significative dans ce secteur).
7. Le **commerce de gros** connaît des **niveaux de rémunérations** supérieurs à ceux du commerce de détail auxquels s'ajoutent **80% de contrats à temps plein**.

### B. Faiblesses

1. **On observe une rotation importante** du personnel en raison de certaines conditions de travail, de l'attractivité plus forte des grandes enseignes et de la volatilité plus importante des **jeunes travailleurs**.
2. **Certains métiers** (boucher-charcutier, boulanger) s'exercent **de moins en moins sous statut d'indépendant** au sein d'une petite structure, au profit de l'emploi salarié en grande surface.
3. **Le travail étudiant en expansion** est susceptible de concurrencer le personnel en place.
4. **Les offres d'emploi transitant par Actiris** ne constituent qu'une partie des postes vacants. Il existe d'autres canaux de recrutement : bouche à oreille, annonces en vitrine, intérim.
5. **Davantage installés en périphérie**, les **commerces de gros** sont moins facilement accessibles aux Bruxellois.

### C. Opportunités

1. **Bruxelles joue un rôle international.**
2. De nouveaux quartiers et centres commerciaux se développent.
3. **L'e-commerce, en expansion**, permet aux commerçants d'atteindre un **nouveau public** (mais concurrence étrangère).
4. **Les loyers commerciaux sont plus faibles en Belgique** que dans les pays voisins (avantage en termes de coûts).
5. Les **coûts liés au lancement d'un commerce** sont inférieurs à ceux liés à l'ouverture d'une entreprise dans d'autres secteurs (ex : industrie).
6. Le **tourisme** permet d'accroître le **chiffre d'affaires de certains commerces** dans le centre-ville de Bruxelles (chocolat, cadeaux, jouets, tabac ...).
7. **Interdiction des ventes à perte** en dehors des périodes de soldes limitant ainsi les pratiques prédatrices des principaux acteurs commerciaux au détriment des plus petits.
8. **Les consommateurs sont de plus en plus sensibles** aux modes de consommation durable. Cela offre de nouvelles perspectives aux commerces de proximité.
9. Certains segments du **commerce de proximité ont connu une évolution favorable entre 2008 et 2011.**
10. **L'essor démographique bruxellois** pourrait accroître la demande pour les articles du commerce de détail (à relativiser vu la diminution des dépenses moyennes par personne depuis 2001).
11. La **proportion des salariés augmente** (puisque l'on assiste à la salarisation de certains métiers commerciaux qui étaient auparavant exercés sous le statut d'indépendant).
12. Le **vieillessement de la population** devrait renforcer le commerce de proximité.
13. **L'évolution technologique** permet aux commerces de gros d'améliorer la qualité de leurs services (gestion des stocks plus proactive, suivi précis des livraisons à leurs clients).

### D. Menaces

1. **On relève une certaine fragilité structurelle et conjoncturelle**, au vu des nombreuses cessations d'activité qui caractérisent le secteur : le déclin est plus accentué dans le commerce de proximité.
2. **La TVA** est supérieure à celle des pays voisins. S'ensuit un risque de fuite d'une partie de la consommation vers l'étranger (d'autant plus facilitée par l'e-commerce).
3. **La tarification est plus élevée de la part de certains fournisseurs internationaux** (en raison des quantités moindres commandées par rapport à certains pays voisins).
4. **Les coûts de publicité** sont plus importants que dans les pays voisins (traduction en deux voire trois langues, taxes régionales et communales).
5. La **règlementation** européenne en matière de santé publique et sécurité alimentaire implique de fortes contraintes pour le secteur.
6. **Les obligations environnementales** sont plus restrictives que dans les pays voisins (si l'on se positionne uniquement d'un point de vue axé sur les coûts), ces obligations présentant par ailleurs un certain intérêt (gestion des déchets).
7. Le développement de l'e-commerce favorise l'arrivée de **concurrents étrangers** bénéficiant de structures de coûts moins élevés qu'en Belgique.
8. **Il y a un risque de concurrence entre les (futurs) quartiers commerçants.**
9. Concurrence des **pôles commerciaux périphériques** (ex : LLN, Brabant flamand).
10. Impact sur les coûts de la «**démarque inconnue** » (représente les vols commis par la clientèle et le personnel) surtout dans le secteur de l'habillement (1 à 2% du chiffre d'affaires).
11. Le **coût salarial moyen** au sein du commerce de détail est 20% supérieur à celui des pays voisins.

12. La **marge bénéficiaire** nette du commerce de détail est de 1,5%.
13. **On observe une perte d'attractivité** des petits commerces au profit des grandes marques présentes en ligne.
14. La **disparition de commerces de proximité** impacte les autres commerces d'un quartier : le client préfère fréquenter d'autres lieux où il peut faire l'ensemble de ses achats à un même endroit.
15. **On relève un impact négatif des boutiques orientées vers la clientèle touristique** dans le centre-ville, augmentant le prix des loyers, ce qui ne permet pas à d'autres catégories de commerces d'y rester.
16. **La palette de produits offerts par la grande distribution s'élargit**, impactant l'attractivité des commerçants indépendants.
17. Certains hypermarchés résistent mal à la **concurrence issue du hard discount** (risque de pertes d'emplois).
18. Vu le manque d'espace disponible en RBC, il existe peu de possibilités de développement du commerce de gros.
19. **Le secteur redoute l'impact de la vente directe de la part des industriels aux détaillants**, sans passer par un intermédiaire (mais cette tendance n'est pas encore trop répandue, car les grossistes développent de nombreux services complémentaires permettant de fidéliser leur clientèle).

### 6.2.3 Eléments de diagnostic propres au secteur de l'horeca-tourisme.

#### A. Forces

1. Le poids du secteur horeca à Bruxelles est d'autant plus significatif qu'il est constitué d'emplois non délocalisables et accessibles à un nombre important de chercheurs d'emploi. De plus, un dynamisme entrepreneurial important est observé (néanmoins contrebalancé par un nombre significatif de faillites).
2. Bruxelles est d'ailleurs la **principale destination d'affaires** en Belgique (52% des nuitées).
3. De **nombreux jeunes sont présents** dans les métiers de l'horeca (mais certains ne sont parfois pas préparés à la réalité des conditions de travail du secteur).
4. Cependant, même si l'horeca est accessible aux peu diplômés, aux Bruxellois et aux jeunes, la **part des Bruxellois diminue** avec le **niveau de qualification** de la fonction.
5. Il existe des **possibilités d'évolution** dans le secteur, y compris pour certains jeunes qui apprennent les différents aspects du métier directement sur le lieu de travail ; mais une formation initiale et surtout continue reste un atout.
6. Le **pôle employeurs Commerce horeca-tourisme** au sein d'Actiris est un atout.

#### B. Faiblesses

1. Le secteur **horeca** connaît de nombreux **temps partiels et bas salaires**. A cela s'ajoute une certaine insécurité de l'emploi due au travail non déclaré ainsi qu'aux conditions de travail parfois difficiles.
2. Les fins de carrière dans le secteur peuvent poser problème en raison des conditions de travail. Il faut dès lors envisager la question des aménagements possibles en la matière.

#### C. Opportunités

1. A Bruxelles, l'emploi est important et non délocalisable.
2. Il existe également de **nombreuses opportunités d'emploi** en périphérie bruxelloise.

3. En moins de trois ans, le nombre de nuitées est passé de 4 à 7 millions<sup>173</sup>.
4. La caisse enregistreuse intelligente et plus globalement la régulation du secteur horeca peuvent, à terme, représenter une plus grande sécurité de l'emploi et pourraient induire une plus grande professionnalisation du secteur (ce qui nécessiterait davantage d'aptitudes requises dans le domaine du management).
5. On assiste à une **augmentation du nombre d'hébergements et d'événements éco-labellisés** ; ce qui implique un certain besoin de personnel formé en la matière.

#### D. Menaces

1. Le tourisme fait face à une grande dépendance face à la conjoncture économique, l'horeca connaissant également une fragilité structurelle et conjoncturelle.
2. D'ailleurs, même si le tourisme d'affaires se maintient à Bruxelles, l'on constate une baisse des dépenses de cette clientèle (en termes de restauration et de logement).
3. L'horeca fait face à des **difficultés de recrutement structurelles** liées aux conditions de travail (même si les difficultés en la matière sont moindres dans le catering et la restauration rapide).
4. Une part non négligeable des contrats proposés en périphérie bruxelloise est exercée à **temps partiels** (le caractère atypique de ces emplois pouvant dès lors constituer un frein pour les jeunes Bruxellois à se déplacer en périphérie pour seulement quelques heures de travail quotidien).
5. **L'impact du système de la « boîte noire »** est à craindre : Il y a un risque que certains employeurs occupant actuellement des personnes à temps partiel, leur demandent de passer sous le statut d'indépendant<sup>174</sup>. De plus, les plages d'ouverture de certains établissements pourraient être réduites afin de ne pas devoir déclarer leurs travailleurs à temps plein.
6. **La réduction de moyens alloués à la culture** risque d'impacter les musées et l'attrait de ceux-ci (moins de collections, manque de communication ...).

#### 6.2.4 Eléments de diagnostic propres au secteur de la construction.

##### A. Forces

1. Une **bonne employabilité** s'observe surtout dans le cas des personnes maîtrisant les **bases** d'un métier mais aussi des **compétences** relatives aux métiers **connexes**.
2. Le secteur connaît une haute intensité de main-d'œuvre avec une bonne accessibilité pour les personnes moins qualifiées.
3. Les salaires, y compris pour les débutants, sont attractifs.
4. Il existe de nombreuses possibilités d'**évolution de carrière** y compris pour les personnes peu diplômées mais **motivées**.
5. Le secteur bénéficie d'une tradition de formation sur chantier visant l'acquisition des compétences
6. Le **caractère pénible** des métiers de la construction est **de plus en plus relatif** car les règles de sécurité et les techniques ont beaucoup progressé (néanmoins, les conditions climatiques restent un obstacle évident pour certains métiers ; par exemple, couvreur en période estivale).
7. De 2010 à 2014, dynamique en termes de créations nettes d'entreprises bruxelloises dans le secteur de la construction.

<sup>173</sup> Source : Secrétaire de la centrale alimentation de la FGTB Bruxelles, Christian Bouchat.

<sup>174</sup> Ibidem.

### B. Faiblesses

1. Les entreprises de moins de 4 personnes constituent 95% du secteur. Cela se traduit par une plus grande fragilité face aux variations conjoncturelles et aux évolutions techniques.
2. **On constate une employabilité plus faible pour les profils techniques très spécialisés** ne correspondant pas toujours aux besoins des entreprises.
3. **Les diplômés n'entrent pas ou quittent rapidement le secteur** : il existe un décalage important entre les attentes du jeune (basées sur un certain idéalisme) et la réalité du terrain. En outre, le phénomène de relégation implique que certains jeunes suivent une formation dans la construction, sans être intéressés par le secteur ; ils ne comptent donc pas y travailler.
4. Le secteur n'est pas suffisamment adapté à un public mixte (genre).
5. **Les offres d'emploi sont peu visibles** (trop de bouche à oreille, pas suffisamment de dépôt d'offres chez Actiris).

### C. Opportunités

1. Le secteur est mentionné dans différents **plans politiques** (en particulier la construction durable).
2. **En raison de la croissance démographique bruxelloise**, il est nécessaire de créer 70.000 **nouveaux logements**<sup>175</sup>.
3. Vu la **vétusté énergétique du parc résidentiel** bruxellois (et l'impact d'une réglementation PEB<sup>176</sup> plus stricte), il existe des perspectives intéressantes en termes de rénovations à venir.
4. **La moyenne d'âge des ouvriers du bâtiment** en RBC est supérieure à celle des deux autres régions : le potentiel d'emplois (pour autant que les départs à la retraite soient remplacés) est donc significatif pour les jeunes Bruxellois.
5. Les PME ont la possibilité d'accueillir des apprenants (mise à disposition des infrastructures).
6. Il existe de nombreuses aides à la construction et à la rénovation via des mécanismes publics (primes énergie & rénovation, réductions d'impôt).
7. Le développement de nouveaux marchés est en perspective (secteur de l'eau, BIPV, 10 nouveaux quartiers, ...).

### D. Menaces

1. Le Dumping Social et la concurrence déloyale (sous différentes formes : travail au noir, faux-indépendants, directive service, ...) ont un impact très négatif sur le secteur<sup>177</sup>.
2. Des charges administratives particulièrement lourdes pèsent sur le secteur et les chantiers.
3. Il est observé par les professionnels du secteur que les **emplois les moins qualifiés sont occupés par des travailleurs détachés**<sup>178</sup>.
4. **On observe des problèmes de mobilité en RBC** : les entreprises éprouvent certaines difficultés à accéder aux chantiers bruxellois (certaines n'acceptent plus de chantiers à Bruxelles ou facturent le temps passé dans les embouteillages)<sup>179</sup>.
5. Diminution des moyens publics pour investir dans l'infrastructure et le logement.

<sup>175</sup> Plus d'informations sont disponibles dans le rapport pluriannuel 2010/2014 de l'Alliance Emploi-Environnement- Axe Construction durable.

<sup>176</sup> Performance énergétique des bâtiments.

<sup>177</sup> Pour les réponses apportées, voir la circulaire n°25 de la confédération Construction (septembre 2015).

<sup>178</sup> Remarque émise lors de la table ronde consacrée aux techniques spéciales de la construction.

<sup>179</sup> CONFEDERATION CONSTRUCTION BRUXELLES, Mémoire: Ensemble, construisons l'avenir de Bruxelles, 2014, p.4.

6. Le secteur craint des impacts négatifs de la réforme fiscale régionale sur l'emploi « déclaré » dans le secteur.

# Chapitre 7: RECOMMANDATIONS

---

*Par souci de cohérence, seules des propositions de recommandations ayant trait aux thématiques traitées par l'Instance Bassin EFE, seront abordées. En outre, celles-ci porteront plus spécifiquement sur les secteurs professionnels ayant été traités dans le cadre du chapitre 6 (à savoir les secteurs du commerce, de la construction et de l'horeca-tourisme). Enfin, les recommandations découlant de certains diagnostics relatifs aux besoins socio-économiques, matières pour lesquelles d'autres organismes sont compétents, ne seront dès lors pas abordées ici.*

**Les recommandations suivantes ne supposent pas un ordre d'importance ou de chronologie.**

### 7.1 Recommandations communes aux trois secteurs abordés

**Diagnostic** : De nombreuses formations sont disponibles chez tous les opérateurs.

**Recommandations** :

- Articuler et adapter l'offre d'enseignement et de formation entre les différents opérateurs bruxellois.
- Améliorer la lisibilité des différents dispositifs de stage.

**Diagnostic** : Perceptions négatives de certains métiers. L'image de pénibilité y étant associée, contribue au manque de candidats à la formation dans certaines filières.

**Recommandation** :

***Déstéréotyper les professions et diffuser une information correcte sur les réalités des secteurs (leurs atouts -avancements de carrière, contacts variés dans le commerce et l'horeca...- comme leurs inconvénients en termes d'horaires par exemple). Les sessions d'informations organisées par le VDAB, portant sur les atouts et les points d'attention des secteurs, constituent un exemple de bonne pratique en la matière, tout comme les modules de détermination des missions locales (OISP).***

**Diagnostic** : Le système rencontre peu ou difficilement certaines caractéristiques du public parmi lesquelles :

- a) des **compétences de base** en calcul et expression orale manquant à certains chercheurs d'emploi (le défi des primo-arrivants se pose en RBC : deux à trois ans supplémentaires sont requis pour acquérir un niveau de français professionnel). L'acquisition de ces compétences ne peut donc s'envisager que sur une période longue (dépassant la durée d'une formation s'étalant sur quelques mois).

**Recommandations :**

- *Renforcer les (pré)formations, en particulier pour deux types de public :*
  - *Les personnes dont les compétences et savoirs de base correspondent au maximum à ceux du certificat d'étude de base (recommandation de Lire et Ecrire en date du 24 novembre 2015)*
  - *Les personnes qui souhaitent entamer une formation professionnelle sans disposer des compétences de base requises au début du cursus.*
- **Evaluer le niveau de l'apprenant afin d'établir un module adapté pour pallier ses lacunes.**
- *Mieux cerner les éléments faisant obstacle à l'acquisition de ces compétences de base.*
- *Développer des outils pédagogiques (e-learning, jeux) pour améliorer ces connaissances chez les apprenants.*

- b) des **connaissances linguistiques** faisant souvent défaut (alors qu'elles sont indispensables dans les secteurs du commerce et de l'horeca-tourisme en RBC).

**Recommandations :**

- *Inciter et promouvoir la formation tant en français qu'en néerlandais.*
- *Encourager les stages en immersion (tout en garantissant le capital humain nécessaire à leur suivi), les groupes mixtes dans le parascolaire seraient également à favoriser.*
- *Proposer des cours de langue orientés métier durant la formation qualifiante.*

- c) Certains **compétences transversales professionnelles** (savoir communiquer de façon appropriée, savoir travailler au sein d'une équipe,...) étant également à améliorer dans le chef de certains apprenants.

**Recommandations :**

- *Au niveau de l'enseignement, vérifier les prérequis des jeunes avant leur entrée en stage en entreprise.*
- *Développer des modules de formation axés sur les soft skills (Exemple : dans le secteur de la construction, il pourrait s'agir de développer des ateliers sur les « attitudes au travail », en collaboration avec le FFC, avant la mise sur chantier des jeunes) et des modules de préparation à l'entrée en entreprise.*
- *Renforcer l'encadrement des apprenants dans le cadre de leurs recherches d'emploi et de stage (comment se présenter face à un employeur ? que dire ?...).*

**Diagnostic :** Les fonds sectoriels étant régionalisés, des conventions sont conclues avec des partenaires d'une seule région -Wallonie ou Bruxelles- (comme dans le cas de la construction, de l'horeca ou de la fabrication métallique) plutôt qu'au niveau communautaire. Il existe donc un **risque qu'une convention s'appliquant à l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ne prenne pas suffisamment en considération les réalités de l'une des deux régions.**

**Recommandation :** *Impliquer des interlocuteurs bruxellois dans les conventions signées au niveau wallon afin de prendre en considération les enjeux propres à Bruxelles.*

**Diagnostic :** L'organisation de stages n'est pas toujours adaptée au fonctionnement des entreprises.

**Recommandation :** *Mettre en place une concertation entre les représentants des entreprises, des travailleurs et des organismes de formation, dans le cadre d'ateliers sectoriels.*

**Diagnostic :** **Difficultés en termes d'harmonisation des plannings de formation** entre tous les opérateurs. En outre, est également constatée l'insuffisance de places disponibles dans certaines formations (s'ajoute à cela un différentiel négatif pouvant apparaître entre le nombre de places offertes en préformation et en formation qualifiante à laquelle devraient pouvoir accéder les apprenants dans une logique de continuité du parcours formatif).

**Recommandation :** *Proposer une mise en commun des agendas des opérateurs afin d'organiser des entrées en formation tout au long de l'année (l'établissement de pôles de compétences Emploi-Formation en lieu et place des CDR impliquera une gestion plus intégrée des plannings). Exemple de bonne pratique dans l'enseignement de promotion sociale : formation en horaire décalé pour des professionnels à l'emploi souhaitant développer certaines compétences plus spécifiques.*

**Diagnostic :** **Manque d'accès aux centres de compétences** (basés en Région Wallonne) pour les Bruxellois et à certains CTA (pour lesquels l'encadrement est par ailleurs insuffisant).

**Recommandations :**

- Renforcer l'accès des CTA pour les opérateurs en faisant la demande.
- Ne plus lier les CTA à une école en particulier car cela crée une entrave à la participation des élèves d'autres écoles.
- Développer les infrastructures (CTA, CDR....) de façon à mieux les articuler, couvrir davantage de métiers (en particulier les métiers prioritaires) et s'adapter à leurs évolutions.

**Diagnostic :** Un certain nombre de chercheurs d'emploi ne souhaitent pas travailler dans les métiers pour lesquels ils sont inscrits chez Actiris.

**Recommandation :** *Tenir compte des résultats des screenings dans les bases de données d'Actiris, afin de s'assurer que le chercheur d'emploi dispose des qualifications correspondant au métier dans lequel il est répertorié.*

**Diagnostic :** Evolutions technologiques permanentes (e-commerce, matériel informatique...).

**Recommandations:**

- Soutenir la formation continue en entreprise des enseignants et formateurs.
- Encourager la veille technologique au niveau des formations et des formateurs.

## 7.2 Recommandations spécifiques au secteur du commerce.

**Diagnostic :** Des formations liées au commerce sont disponibles chez tous les opérateurs.

**Recommandations :** Cet élément représente une force. Cependant, en prolongement des plans de redéploiement de la Chambre Enseignement de l'IB EFE (IPIEQ), les membres proposent de réfléchir à l'opportunité de concentrer l'offre de formation en vente dans quelques écoles et de se pencher sur l'intérêt que représenterait une plus grande spécialisation de cette offre dans certains sous-domaines (mode,...).

**Diagnostic :** Demande de **qualifications plus élevées** pour les responsables de magasin ainsi que d'une **plus grande spécialisation** pour certaines catégories de vendeurs.

**Recommandations :** Développer des formations en vente pour les chercheurs d'emploi identifiés comme vendeurs ayant déjà une première expérience dans le métier.

**Diagnostic :** Dans l'enseignement de **promotion sociale**, le nombre de candidats adultes aux formations de boucher dépasse l'offre de formation disponible. Néanmoins, les offres d'emploi en la matière ne sont pas toutes satisfaites. Situation plus problématique pour les jeunes en obligation scolaire car ils sont peu intéressés par ce métier.

**Recommandations :**

- Face au manque de places disponibles pour les candidats adultes en EPS, favoriser le développement de conventions spécifiques entre le secteur privé et l'enseignement notamment en ce qui concerne les lieux de formation et les horaires.
- Encourager le développement des focus « découverte métiers » pour les jeunes.

**Diagnostic :** Nombre limité de filières de formations dans l'enseignement supérieur, en particulier en management de commerce de détail.

**Recommandations :**

- Mettre en place un bachelier en management de commerce de détail (orienté compétences en logistique et gestion du personnel) pour compléter l'offre proposée par l'enseignement de promotion sociale (Bachelier en vente et BES gestionnaire d'unités commerciales).
- Analyser la façon dont les formations existant actuellement rencontrent les besoins socio-économiques.

### 7.3 Recommandations spécifiques au secteur horeca-tourisme

**Diagnostic** : Difficulté à trouver des **managers** à même de faire face aux défis du **catering** et de la **restauration rapide**.

**Recommandation** : *Développer une formation de manager d'équipe.*

**Diagnostic** : Le statut de **guide touristique** n'est pas reconnu en Région de Bruxelles-Capitale. Une certification n'est donc pas requise pour exercer ce métier dans la capitale (sauf dans les musées royaux), ce qui explique la faible fréquentation du BES de guide touristique.

**Recommandation** : *Mettre en place une réglementation (impliquant une certification) relative à l'accès à la profession de guide touristique en RBC, comme c'est le cas en Flandre et en Wallonie.*

**Diagnostic** : Le **profil de commis de cuisine** n'est pas produit par le SFMQ alors qu'il s'agit d'un métier fort demandé par le secteur.

**Recommandation**: *Inviter le SFMQ à développer un profil pour les commis de cuisine*

### 7.4 Recommandations spécifiques au secteur de la construction

**Diagnostic** : **Diversité de l'offre de formation et d'enseignement.**

**Recommandations** :

- *Renforcer la diversité de l'offre d'enseignement construction en tenant compte des évolutions du marché, c'est à dire de la transformation des métiers actuels et de l'émergence de nouveaux métiers liés à la technologie ; la Confédération Construction analyse ainsi l'évolution des métiers actuels et des nouveaux métiers en rassemblant des experts sectoriels (CSTC, Fédérations professionnelles, Confédérations régionales).*
- *Améliorer la cohérence de l'offre d'enseignement et de formation. Dans le cadre des métiers de la construction, il faut favoriser un enseignement mixte allant de l'immersion dans le second degré vers l'alternance dans le troisième degré avec une évolution progressive de la durée de la formation pratique sur chantier et dans l'établissement scolaire. Une plus grande cohérence pourrait être assurée par l'implémentation future d'un « campus construction » qui serait un pôle de compétence sectoriel « emploi-formation-enseignement » pour tous les métiers de la construction à Bruxelles. Ce projet d'infrastructure commune réunirait les opérateurs bruxellois de la formation autour d'un projet commun.*
- *Articuler l'offre d'enseignement et de formation construction entre les différents opérateurs bruxellois (afin d'éviter une offre d'enseignement concurrente et de diminuer les coûts d'infrastructure).*

**Diagnostic :** Les **compétences de base** en calcul et expression orale manquent à certains chercheurs d'emploi.

**Recommandation :** *Bien que le diagnostic posé soit commun à de nombreux secteurs, cette recommandation s'applique plus particulièrement au secteur de la construction.*

*Adapter les épreuves d'évaluation dans le cadre de la validation des compétences afin de les rendre plus accessibles aux personnes en difficultés de lecture et d'écriture. L'objectif poursuivi par cette recommandation vise à valoriser les compétences de personnes ayant une grande expérience dans le secteur mais qui ne maîtrisent pas l'écrit. (Recommandation transmise par Lire et écrire en date du 24 novembre).*

**Diagnostic :** Grande **complémentarité** entre les établissements d'enseignement.

**Recommandations :**

- *Renforcer les complémentarités entre l'enseignement de plein exercice et en alternance afin d'éviter une offre d'enseignement concurrente avec des sections surnuméraires. Le « Campus Construction », accessible à tous les publics (jeunes, chercheurs d'emploi et ouvriers en exercice) permettrait de rationaliser les coûts d'infrastructures et les moyens matériels et humains.*
- *Renforcer la complémentarité des établissements d'enseignement avec le monde de l'entreprise.*

**Diagnostic :** **Secteur actif** au niveau de l'enseignement (RAC-RAJ; formation continue, FFC Constructiv, CCBC, CDR, CTA).

**Recommandations :**

- *Enseignement : Améliorer la qualité de la formation pratique des jeunes et leur taux de transition vers le secteur de la construction grâce à l'implication des entreprises et du secteur (CCBC, FFC Constructiv). Cela passe notamment par le projet pilote d'immersion en entreprise de construction dans l'enseignement qualifiant à Bruxelles, soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région de Bruxelles-Capitale et coordonné par la CCBC.*
- *Valoriser les sections construction de l'enseignement qualifiant à Bruxelles grâce à une collaboration active entre l'école, l'entreprise et le secteur. Cela pourrait être facilité grâce à l'implication du secteur (Confédération Construction, fédérations professionnelles, FFC Constructiv) au niveau des équipements et des infrastructures dans l'enseignement bruxellois via l'implémentation d'un Campus Construction à Bruxelles.*
- *Valoriser et privilégier le système d'enseignement en alternance dans le 3<sup>ème</sup> degré, suite à une validation du choix du métier par les jeunes dans le 2<sup>ème</sup> degré via une bonne immersion, grâce à l'implication des entreprises dans la formation des apprentis.*
- *Réaliser des actions de promotion et de sensibilisation à destination du grand public et/ou des jeunes grâce à une action concertée et commune entre les partenaires sectoriels (FFC Constructiv, CCBC, CDR Construction, Bruxelles Formation, Actiris) ; Soutenir les initiatives existantes et favoriser le travail en réseau dans le cadre de Constructivity, de la « Journée chantiers ouverts 2016 » (Confédération Construction) ou encore la « Semaine de la construction durable » (CDR Construction).*

**Diagnostic** : Référentiels sectoriels récemment mis à jour.

**Recommandations** : Augmenter le nombre de profils de formation du SFMQ en tenant compte des besoins du marché de la construction (techniques spéciales, construction durable, économie circulaire) et les mettre à jour régulièrement (questionnement annuel ?) en concertation avec les acteurs du secteur.

**Diagnostic** : Existence de la **Plateforme Formation Construction durable**, stimulant le développement de formations dans ce domaine pour tous les types de travailleurs.

**Recommandations** :

- Stimuler et accompagner les opérateurs sectoriels de formation pour le développement et la mise en œuvre de nouvelles formations et l'adaptation des formations existantes vers plus de durabilité.
- Promouvoir la formation continue via l'organisation d'actions emblématiques telles que le Winter Training Day 2016 de l'Académie Construction.
- Identifier les évolutions du secteur qui ont des impacts sur les compétences et métiers du secteur. La Cellule Economie Circulaire de la CCBC, soutenue par la Région de Bruxelles-Capitale, va réaliser une mission de veille et d'observation du secteur notamment via des études sectorielles (enquêtes, sondages) qui pourront alimenter des recommandations en matière d'offre d'enseignement et de formations à Bruxelles.

**Diagnostic** : Le **screening** mis en place par le **CDR Construction** aboutit souvent à réorienter le candidat vers une **formation permettant de répondre à ses lacunes** (techniques, comportementales, linguistiques...).

**Recommandations** : Favoriser la transition professionnelle des jeunes diplômés en construction vers le secteur. Il est à noter que parallèlement aux screenings du CDR-C, la CCBC va mener un projet de « Transition Professionnelle vers les entreprises de construction » soutenu par la COCOF et en collaboration notamment avec Bruxelles Formation et Actiris afin d'augmenter l'employabilité des jeunes grâce à des formations spécifiques en construction.

**Diagnostic :** Image de l'alternance à renforcer en RBC pour les métiers de la construction.

**Recommandations :**

- *Promouvoir les atouts du système d'alternance (CEFA/efp) auprès des entreprises bruxelloises de construction (et augmenter le nombre d'entreprises formatrices). Soulignons que le projet de « Transition Professionnelle vers les entreprises de construction » mentionné plus haut vise à favoriser le rapprochement entre les Centres de formation en alternance et le monde des entreprises (visite de chantier, accompagnement des jeunes, facilitateur administratif, etc.).*
- *Renforcer les collaborations entre les opérateurs de formation en alternance au niveau de la sensibilisation (CEFA, EFP).*
- *Développer un système de labellisation des entreprises formatrices afin d'inciter certains types d'entrepreneurs à former un apprenti.*
- *Soutenir l'immersion en entreprise dans le 2<sup>ème</sup> degré de l'enseignement qualifiant de plein exercice afin que le jeune transite positivement dans le 3<sup>ème</sup> degré vers le système en alternance.*

**Diagnostic :** Le caractère pénible des métiers de la construction est de plus en plus relatif car les règles de sécurité et les techniques ont beaucoup progressé (néanmoins, les conditions climatiques restent un obstacle évident pour certains métiers ; par exemple, couvreur en période estivale).

**Recommandations :**

- *Au niveau de l'enseignement, promouvoir certains métiers auprès des jeunes, grâce à des actions concertées entre les acteurs bruxellois actifs dans le secteur. (Exemple : Journée chantiers ouverts dans le secteur de la Construction).*
- *Développer des campagnes d'information portant sur la disparition de certaines difficultés propres à l'exercice des métiers de la construction.*
- *Intensifier les actions de sensibilisation auprès des élèves du 1er degré de l'enseignement qualifiant (visite de chantier, séance d'information par des experts/professionnels de terrain).*
- *Privilégier une orientation positive au choix du jeune au plus tôt dans le cursus scolaire par exemple via la création d'une troisième « orientante » avec des visites de chantiers et des cours pratiques dans les différents métiers du secteur.*
- *Promouvoir le concours Skills Belgium dans les écoles bruxelloises d'enseignement qualifiant.*
- *Généraliser l'immersion en entreprise dans l'enseignement construction afin de susciter l'intérêt et la motivation des jeunes vers les métiers de la construction (rendre plus attractive la formation grâce à des expériences sur chantier).*

**Diagnostic :** **Faible maîtrise des compétences connexes**, en lien avec d'autres métiers ; alors que cet élément contribue fortement à améliorer l'employabilité des personnes disposant de telles aptitudes. Exemples : un plombier doit aussi disposer de connaissances en maçonnerie ; un chauffagiste doit maîtriser certaines techniques relatives à l'électricité.

**Recommandations:**

- *Développer l'interconnexion entre les différents métiers (via modules de formation).*
- *Au niveau de l'enseignement, favoriser le partage d'expériences entre jeunes issus des sections construction différentes afin de développer un esprit transversal des métiers de la construction.*
- *Adapter l'offre d'enseignement et de formation aux nouveaux métiers (ou aux métiers en mutation).*
- *Adapter l'offre de façon à favoriser la maîtrise de certaines compétences liées aux métiers connexes.*

**Diagnostic :** Impossibilité d'accéder à la **certification cedicol** gratuite en RBC.

**Recommandations :**

- *Renforcer l'accessibilité financière des certifications cedicol et développer une certification interrégionale.*
- *La certification devrait être possible en fin de cursus scolaire (6<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup>), ce qui pourrait même dans ce dernier cas inciter les jeunes à continuer vers la 7<sup>ème</sup> et obtenir ainsi leur CESS ainsi qu'un accès beaucoup plus aisé à l'emploi dans les métiers qui nécessitent ces certifications.*

**Diagnostic :** **Insuffisance de création d'outils de formation** adaptés aux **nouveaux défis** (certification sectorielles).

**Recommandation :** *Intégrer les certifications sectorielles dans les processus scolaires.*

**Diagnostic :** **Faible disponibilité du personnel** pour suivre des formations.

**Recommandation :** *Développer les formations sur le lieu même du chantier (gain de temps pour le personnel) –Une expérience similaire a été menée à Lille.*

**Diagnostic :** Manque d'intérêt de la part de certaines entreprises (TPE) pour développer des formations en faveur de leur personnel ouvrier en particulier (manque de temps, coûts, pas de vision à long terme)<sup>1</sup>

**Recommandations :**

- Renforcer les incitants financiers à la formation (exemple : relancer l'idée d'un fonds d'impulsion).
- Formation : Faciliter le travail administratif en vue de l'obtention des aides.
- Favoriser des formations gratuites.

**Diagnostic :** La part de l'enseignement dans les entrées au sein du secteur de la construction est de 3% (+/- 30 jeunes) en 2012 à Bruxelles alors que le secteur propose annuellement plus de 1 000 nouvelles places d'ouvriers CP 124.

**Recommandations :**

- Enseignement : Favoriser l'immersion et l'alternance en entreprise afin d'augmenter d'une part la motivation des jeunes à travailler plus tard effectivement dans le secteur et d'autre part leur employabilité.
- Rapprocher le monde de l'enseignement et de l'entreprise via une meilleure collaboration avec les fédérations sectorielles.
- Augmenter le nombre d'écoles et d'entreprises participant au projet pilote d'immersion en entreprise

**Diagnostic :** Les diplômés n'intègrent pas ou quittent rapidement le secteur : il existe un décalage important entre les attentes du jeune (basées sur un certain idéalisme) et la réalité du terrain. En outre, le phénomène de relégation implique que certains jeunes suivent une formation dans la construction, sans être intéressés par le secteur ; ils ne comptent donc pas y travailler.

**Recommandations :**

- Au niveau de l'Enseignement : Confronter au plus tôt les jeunes aux réalités des métiers de la construction (améliorer le choix d'orientation) grâce à l'immersion et à l'alternance.
- Privilégier l'alternance dans le 3ème degré de l'enseignement construction notamment auprès des jeunes ayant réalisé des stages d'immersion.
- Favoriser l'accompagnement sectoriel des diplômés vers le secteur.

**Diagnostic :** Pas suffisamment d'adaptation à un public mixte (genre).

**Recommandation :** Promouvoir les métiers de la construction, en commençant par les moins « pénibles », auprès des femmes.

**Diagnostic :** Perspectives **d'évolution des formations** en lien avec les évolutions technologiques/des matériaux/des réglementations mais également avec les problématiques environnementales. Ces évolutions permettent de revaloriser l'image de certaines professions mais aboutissent aussi à la création de nouveaux métiers.

**Recommandations :**

- Sensibiliser les entrepreneurs aux opportunités de ces nouveaux métiers notamment via des séances d'information et des capsules vidéo (par exemple actions de la Cellule Energie-Environnement de la CCBC).
- Favoriser le développement de formations dans ces nouveaux métiers pour que les entreprises et les travailleurs bruxellois puissent se positionner sur ces marchés.
- Rassembler les différents moyens pour permettre les évolutions sectorielles.
- Créer un lieu commun pour rassembler les outils de formation et les maintenir à jour.

**Diagnostic :** Les **salaires**, y compris pour les débutants, sont **attractifs**.

**Recommandation :**

*Promouvoir les nombreux atouts du secteur auprès des jeunes dans le cadre des formations et processus scolaires.*

**Diagnostic :** Possibilité **d'évolution de carrière** y compris pour les personnes peu diplômées mais motivées.

**Recommandation :** *Privilégier des témoignages d'entrepreneurs auprès des apprenants dans le cadre des cours et formations.*

**Diagnostic :** Possibilité **pour les PME d'accueillir des apprenants** (mise à disposition des infrastructures)

**Recommandations :** *Favoriser l'immersion et l'alternance dans les entreprises.*

**Diagnostic :** Moyenne **d'âge des ouvriers du bâtiment** en RBC supérieure à celle des deux autres régions : potentiel pour les jeunes.

**Recommandation :** *Profiter de ce potentiel pour recruter des formateurs/professeurs avec une expérience du secteur.*

# ANNEXES

---

## 7.1 Annexe 1 : EPS, détail des inscriptions du secteur Economie

Tableau 74: EPS, répartition des inscriptions aux UE par genre et par sous-groupe dans le secteur Economie

Sous-groupes du secteur Economie	Inscriptions UE Hommes	Inscriptions UE Femmes	Total Inscriptions UE
Gestion	10.653	10.841	21.494
Informatique	7.213	4.232	11.445
Secrétariat	501	2.192	2.693
Langues	18.459	27.385	45.844
Tourisme	231	786	1.017
Tertiaire industriel	3	0	3
Bibliothèque	190	135	325
<b>TOTAL ECONOMIE</b>	<b>37.250</b>	<b>45.571</b>	<b>82.821</b>

Source : Direction de l'Enseignement de Promotion sociale, données 2013-2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

## 7.2 Annexe 2 : CDR, réalisé des formations en propre

Tableau 75: CDR, réalisé des formations en propre

CDR	Type de public	Nombre de personnes	Nombre d'heures
CDR CONSTRUCTION	Chercheurs d'emploi	199	1508
	Travailleurs	114	1072
	Formateurs	68	544
	Élèves	302	1850
	Étudiants	11	77
	Enseignants	56	536
	<b>Total</b>	<b>750</b>	<b>5587</b>
CDR EVOLIRIS	Chercheurs d'emploi	232	18.288
	Travailleurs	189	5.800
	Formateurs	3	88
	Élèves	0	0
	Étudiants	0	0
	Enseignants	0	0
	<b>Total</b>	<b>424</b>	<b>24.176</b>
CDR IRIS TL	Chercheurs d'emploi	99	849
	Travailleurs	623	6.486
	Formateurs	40	280
	Élèves	0	0
	Étudiants	0	0
	Enseignants	0	0
	<b>Total</b>	<b>762</b>	<b>7.615</b>

CDR	Type de public	Nombre de personnes	Nombre d'heures
IRIS TECH+	Chercheurs d'emploi	141	67.123
	Travailleurs	619	13.444
	Formateurs	0	0
	Élèves	0	0
	Étudiants et enseignants	1.093	12.673
	<b>Total</b>	<b>1.853</b>	<b>93.240</b>
BEEZY BRUSSELS	Chercheurs d'emploi	24	
	Travailleurs		
	Formateurs		
	Élèves		
	Étudiants		
	Enseignants		
	<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>0</b>

Source : Rapports d'activités 2015 des différents CDR, données 2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

### 7.3 Annexe 3 : CDR Horeca BePro, répartition des formations en propre par public

	Intitulé/Type de formation	Nombre de personnes ayant suivi la formation
HORECA BE PRO	Réceptionniste	15
	Renforcement de compétences pour commis de cuisine	9
	Renforcement de compétences pour commis de salle	8
	Modules de formation courts	269
	Formation pour travailleurs – Tutorat	48
	Formations pour élèves, formateurs et enseignants	115 inscriptions à l'entrée
	<b>Total</b>	<b>464</b>

Source : Rapports d'activités Horeca BePro 2015, données 2014 – Calculs IB EFE Bruxelles

## 7.4 Annexe 4 : CTA, effectifs 2013 par type de public

**Tableau 76: CTA, répartition des effectifs 2013 par public et par CTA**

CTA - région de Bruxelles-Capitale: Tableau de synthèse	Creuz	Diderot	Fischer	Fraternité	Gryzon	Arts et Métiers	Notre Dame	Total Bruxelles
<b>Indicateurs généraux</b>								
Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant	0	408	1.350	102	2.736	162	3.468	10.860
Etudiants de l'enseignement de Promotion sociale	174	612	0	1.416	0	5.124	3.309	10.635
Etudiants de l'enseignement supérieur non universitaire	0	918	0	0	0	0	0	918
Demandeurs d'emploi	0	3.786	0	0	0	330	0	4.116
Travailleurs	0	54	0	0	0	51	0	105
Enseignants	366	48	447	573	378	192	162	2.166
Total général	540	5.826	1.797	2.091	3.114	5.859	6.939	28.800
<b>Indicateurs spécifiques élèves</b>								
<b>École organisant le CTA</b>								
Élèves issus de l'établissement secondaire ordinaire organisateur du CTA	0	0	1.170	0	2.436	147	2.490	6.243
<b>Autres établissements secondaires</b>								
Élèves issus d'un autre établissement secondaire	0	408	180	102	300	15	978	4.616
Élèves issus d'un autre établissement secondaire ordinaire de plein exercice	0	408	180	102	300	0	906	4.530
Élèves issus d'un autre établissement secondaire spécialisé	0	0	0	0	0	0	0	0
Élèves issus d'un CEFA	0	0	0	0	0	15	72	87
Élèves hors Accords de coopération	0	0	48	0	0	0	171	219
<b>Fréquentation par réseau</b>								
FWB	0	0	0	0	0	5	24	29
CPEONS	0	0	1.170	0	2.736	162	81	4.149
FELSI	0	0	0	0	0	0	0	0
SEGEC	0	408	180	102	0	0	3.387	6.711

CTA - région de Bruxelles-Capitale: Tableau de synthèse	Creuz	Diderot	Fischer	Fraternité	Gryzon	Arts et Métiers	Notre Dame	Total Bruxelles
<b>Indicateurs spécifiques enseignants</b>								
<b>École organisant le CTA</b>								
Enseignants issus de l'établissement secondaire ordinaire organisateur du CTA	300	48	375	150	228	168	162	1.431
<b>Autres établissements</b>								
Enseignants issus d'un autre établissement	66	0	72	423	150	24	0	735
Enseignants issus d'un autre établissement secondaire ordinaire	66	0	72	369	126	0	0	633
Enseignants issus d'un autre établissement secondaire spécialisé	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignants issus d'un autre établissement de promotion sociale	0	0	0	54	24	24	0	102
Enseignants issus d'un autre enseignement supérieur non universitaire	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignants issus d'un autre établissement secondaire ordinaire FWB	30	0	0	24	90	0	0	144
Enseignants issus d'un autre établissement secondaire ordinaire CPEONS	0	0	24	33	36	0	0	93
Enseignants issus d'un autre établissement secondaire ordinaire FELSI	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignants issus d'un autre établissement secondaire ordinaire SEGEC	36	0	48	312	0	0	0	396
Enseignants issus d'un autre établissement secondaire spécialisé FWB	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignants issus d'un autre établissement secondaire spécialisé CPEONS	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignants issus d'un autre établissement secondaire spécialisé FELSI	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignants issus d'un autre établissement secondaire spécialisé SEGEC	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : rapport d'activité CTA, FWB, 2013

# BIBLIOGRAPHIE

---

### Textes légaux

- Accord de coopération du 14 juillet 2006 conclu entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'équipement mis à disposition dans le cadre de la revalorisation de l'Enseignement qualifiant et de l'article 1 §2 de l'Accord de coopération conclu le 1er février 2007 entre la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté française et la Commission communautaire française relatif à l'équipement mis à disposition dans le cadre de la revalorisation de l'enseignement qualifiant et à la collaboration entre les Centres de Technologies Avancées et les Centres de Référence professionnelle
- Décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles portant diverses dispositions en matière d'enseignement en alternance, d'enseignement spécialisé et d'enseignement de promotion sociale, 26 mars 2009, Mon. B. 10 juillet 2009.
- Accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, relatif à la mise en œuvre des Instances bassins Enseignement qualifiant - Formation – Emploi. Parlement de la Communauté française, 21 mars 2014.

### Références internet

- ACTIRIS, Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale : Etat des lieux 2013, septembre 2014, p.15, site internet : [http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Etat%20des%20lieux%202013\\_FR.pdf](http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Etat%20des%20lieux%202013_FR.pdf)
- ACTIRIS, Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale, Etat des lieux 2013, 2014, p.20, site internet : [http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Etat%20des%20lieux%202013\\_FR.pdf](http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Etat%20des%20lieux%202013_FR.pdf)
- ACTIRIS, Liste des fonctions critiques en RBC en 2014, Consultable sur : <http://www.actiris.be/Default.aspx?TabId=242&language=fr-BE&mctl=5&idPub=118>
- ACTIRIS, Analyse des fonctions critiques 2013, consultable sur : <http://www.actiris.be/Default.aspx?TabId=242&language=fr-BE&mctl=5&idPub=106>
- BANQUE CENTRALE EUROPEENNE, Projections économiques, mars 2015, consultable sur : <https://www.ecb.europa.eu/pub/projections/html/index.en.html>
- BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, Indicateurs économiques pour la Belgique, janvier 2015, p.3, site internet : <http://www.nbb.be/DOC/DQ/F/DQ3/HISTO/IFE1504.PDF>
- BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, Enquête mensuelle de conjoncture auprès des entreprises, janvier 2015, site internet : <http://www.nbb.be/doc/dq/f/dq3/PFC.pdf>
- BFP, IBSA, SVR, IWEPS, Perspectives économiques régionales, juillet 2014, p.21, site internet : [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/perspectives-economiques-regionales/perspectives\\_economiques\\_regionales\\_2014\\_2019.pdf](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/perspectives-economiques-regionales/perspectives_economiques_regionales_2014_2019.pdf)
- BUREAU FEDERAL DU PLAN, Prévisions des Instituts de conjoncture, décembre 2014, site internet : [http://www.plan.be/databases/ecofor\\_list.php?lang=fr](http://www.plan.be/databases/ecofor_list.php?lang=fr)
- CCFFEE, Avant-projet d'Accord de coopération relatif à la mise en œuvre d'un cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs, avis n°105 adopté le 8 octobre 2013
- COMMISSION EUROPEENNE, Informations sur le marché du travail- Belgique : Région de Bruxelles-Capitale, site internet : <https://ec.europa.eu/eures/main.jsp?catId=7552&acro=Imi&lang=fr&countryId=BE&regionId=BE1&nuts2Code=null&nuts3Code=null&regionName=R%C3%A9gion%20De%20Bruxelles-Capitale%20/%20Brussels%20Hoofdstedelijk%20Gewest>
- DULBEA, Englert M., Analyse des déterminants du chômage urbain et politique de rééquilibrage entre l'offre et la demande de travail en Région de Bruxelles-Capitale, janvier 2013, consultable sur : <http://dev.ulb.ac.be/dulbea/documents/1551.pdf>
- FWB, Indicateurs de l'enseignement, consultables sur <http://www.enseignement.be/index.php?page=26999>

## Bibliographie

- GHAYE Béatrice, JAUNIAUX Nathalie et MAINGUET Christine, Parcours scolaires et sorties de l'enseignement : utilisation de données longitudinales pour le pilotage du système éducatif en Communauté française de Belgique, Disponible sur <http://www.cereq.fr/index.php/publications/Relief/Evaluation-et-donnees-longitudinales-quelles-relations>
- GRAYDON, Baromètre économique, site internet : <http://www.graydon.be/stats/Default.aspx?i=9>
- IB EFE Bruxelles, Avis n°3 : apprentissage du français pour les demandeurs d'emploi à Bruxelles, (mai 2015), consultable sur <http://ccfee.be/fr/nos-avis/formation/avis-n-3-l-apprentissage-du-francais-pour-les-demandeurs-d-emploi-a-bruxelles>
- IBSA, Chiffres-clés de la Région de Bruxelles-Capitale, site internet : <http://www.ibsa.irisnet.be/themes#.VPV9suGYu7Q>; SPF ECONOMIE, EFT 2013.
- IBSA, Mini-Bru 2014, p.5, site internet : <http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/minibru/mini-bru-2014-fr.pdf>
- IBSA, Baromètre conjoncturel de la Région Bruxelles-Capitale, octobre 2014, p.23, site internet : [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/barometre-conjoncturel/28\\_barometre\\_conjoncturel\\_octobre\\_2014](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/barometre-conjoncturel/28_barometre_conjoncturel_octobre_2014)
- IBSA, Baromètre conjoncturel de la Région de Bruxelles-Capitale, avril 2012, p.39, consultable sur : [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/barometre-conjoncturel/23\\_barometre\\_conjoncturel\\_de\\_la\\_region\\_de\\_bruxelles\\_capitale\\_trimestriel\\_avril\\_2012.pdf](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/barometre-conjoncturel/23_barometre_conjoncturel_de_la_region_de_bruxelles_capitale_trimestriel_avril_2012.pdf)
- INASTI, données statistiques, site internet : <http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/tools/statistics/index.htm>
- IWEPS, Indice de vieillissement de la population, consultable sur : <http://www.iweps.be/indice-de-veillissement-de-la-population>
- IWEPS, « *Spécificités locales de parcours scolaires en Fédération Wallonie Bruxelles* », Working paper n°8, mai 2012. Consultable sur [http://www.iweps.be/sites/default/files/working\\_paper\\_8.pdf](http://www.iweps.be/sites/default/files/working_paper_8.pdf)
- IWEPS, « Spécialisation sectorielle en fonction de la valeur ajoutée, Définition », juin 2013, consultable sur : <http://www.iweps.be/specialisation-sectorielle-en-fonction-de-la-valeur-ajoutee>
- LA LIBRE BELGIQUE, « les mesures prises par la Belgique créeront 16.000 emplois d'ici 2020 », 4 février 2015, site internet : <http://www.lalibre.be/economie/actualite/les-mesures-prises-par-la-belgique-creeront-16-000-emplois-a-l-horizon-2020-54d213d935701001a18aef1a>
- LEMAIGRE T, Collecte de données relatives à l'offre de formation certifiante de l'enseignement de promotion sociale à Bruxelles (2015), consultable sur [www.ccfee.be](http://www.ccfee.be), publications enseignement.
- LEMAIGRE T., Communiqué de presse : Enquête auprès des consommateurs de janvier 2015, site internet : <http://www.nbb.be/doc/dq/F/dq3/PFE.pdf>
- METICES-ULB, *Etude des trajectoires des jeunes dans les dispositifs bruxellois francophones d'alternance*, CCFEE, Bruxelles, (2012-2014). Consultable sur [www.ccfee.be](http://www.ccfee.be), publications alternance
- METICES-ULB, *Rapport technique de l'Etude sur les trajectoires des jeunes dans les dispositifs bruxellois francophones d'alternance*, IB EFE Bruxelles, Bruxelles (2015) : synthèse consultable sur [www.ccfee.be](http://www.ccfee.be), publications alternance
- METICES-ULB, *Différenciation des parcours scolaires et des trajectoires professionnelles des sortants bruxellois du système éducatif de la Région de Bruxelles-Capitale, Rapport final*, CCFEE, Bruxelles, septembre 2010. Disponible sur <http://ccfee.be/fr/publications/enseignement/item/367-les-sortantes-bruxelloises-de-l-enseignement-secondaire-differentiation-des-trajectoires-professionnelles>
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, Evolution du marché de l'emploi bruxellois- Rapport mensuel, décembre 2014, p.9, site internet : <http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/fr/RM12-2014.pdf>

## Bibliographie

- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, Secteur Commerce. Actualités et perspectives, juillet 2014, consultable sur [http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Veille%20et%20anticipation\\_Commerce.pdf](http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Veille%20et%20anticipation_Commerce.pdf)
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, Les emplois verts à Bruxelles. Analyse exploratoire, novembre 2010, consultable sur : [http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Emplois\\_verts.pdf](http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Emplois_verts.pdf)
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, SERVICE ETUDES & STATISTIQUES DE BRUXELLES FORMATION, SERVICE ETUDES VDAB BRUSSEL, Note conjointe : Identification de secteurs porteurs d'emplois et de premières expériences pour les jeunes en Région de Bruxelles- 2015 consultable sur : <http://www.actiris.be/Default.aspx?TabId=242&language=fr-BE&mctl=5&idPub=117>
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, Veille et Anticipation : Secteur Commerce, Actualités et Perspectives, juillet 2014, consultable sur <http://www.actiris.be/Default.aspx?TabId=242&language=fr-BE&mctl=5&idPub=109>
- ONEM, Zoom sur la dispense pour reprise d'études dans une profession en pénurie, consultable sur : <http://www.onem.be/sites/default/files/assets/publications/Brochures/Penurie/FolderFR.pdf>
- PARLEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, Budget des recettes et des dépenses pour l'année budgétaire 2015. Exposé général, octobre 2014, p.20-21, site internet : <http://weblex.irisnet.be/data/crb/doc/2014-15/126050/images.pdf>
- SPF ECONOMIE, Enquête sur les forces de travail 2013, consultable sur : [http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/marche\\_du\\_travail\\_et\\_conditions\\_de\\_vie/enquete\\_sur\\_les\\_forces\\_de\\_travail\\_2011-2013.jsp](http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/marche_du_travail_et_conditions_de_vie/enquete_sur_les_forces_de_travail_2011-2013.jsp)
- SPF ECONOMIE, Enquête sur les forces de Travail 2013, consultable sur : [http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/marche\\_du\\_travail\\_et\\_conditions\\_de\\_vie/enquete\\_sur\\_les\\_forces\\_de\\_travail\\_2011-2013.jsp](http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/marche_du_travail_et_conditions_de_vie/enquete_sur_les_forces_de_travail_2011-2013.jsp)
- SPF ECONOMIE, Tendances sur le marché du travail belge (1983-2013), site internet : [http://economie.fgov.be/fr/binaries/analyse-b\\_fr\\_tcm326-261813.pdf](http://economie.fgov.be/fr/binaries/analyse-b_fr_tcm326-261813.pdf)
- TRENDS TENDANCE, « le nombre de titres-services utilisés en légère diminution en 2015 », janvier 2015, site internet : <http://trends.levif.be/economie/entreprises/le-nombre-de-titres-services-utilises-en-legere-diminution-en-2014/article-normal-362655.html>
- ULG-FWB, *Décrochage et abandon scolaire précoce* ; consultable sur [http://www.google.be/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0CCAQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.enseignement.be%2Fdownload.php%3Fdo\\_id%3D10182%26do\\_check%3D&ei=Sz1TVeLbGYXX7Qam7oLYAg&usq=AFQjCNEtfUFxiEzZNxu93alXExRARz5bZg&bvm=bv.93112503,d.ZGU](http://www.google.be/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0CCAQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.enseignement.be%2Fdownload.php%3Fdo_id%3D10182%26do_check%3D&ei=Sz1TVeLbGYXX7Qam7oLYAg&usq=AFQjCNEtfUFxiEzZNxu93alXExRARz5bZg&bvm=bv.93112503,d.ZGU)<sup>1</sup>

## Autres

- BRUXELLES FORMATION, SES, *Ulysse 10<sup>e</sup> Enquête, Etude du parcours des stagiaires sortant d'une formation qualifiante au cours de l'année 2012*, novembre 2014, p.102
- BRUXELLES FORMATION- SES- Synthèse : l'insertion professionnelle des sortants des formations DEI organisées par Bruxelles Formation, p.2
- BEAUDELOT M., « *Entreprises titres-services : 14% en moins en 2014* », La Capitale, 17 février 2015, p.4-5
- DEHAIBE X., 2010, Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles Capitale. Bruxelles: Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Institut bruxellois de Statistiques et d'Analyse de l'IBSA. Les cahiers de l'IBSA, 2. ADT, 2012, Inventaire des équipements et services à la population en Région de Bruxelles-Capitale. Analyse de l'adéquation entre l'offre et les besoins en places scolaires dans l'enseignement secondaire, Décembre

## Bibliographie

- DELVAUX B., DESMAREZ P., DUPRIEZ V., LOTHAIRE S., VEINSTEIN M., 2013, Les enseignants débutants en Belgique francophone : trajectoires, conditions d'emploi et positions sur le marché du travail, Les cahiers de recherche du GIRSEF, n°92, avril
- FFC, La formation des jeunes au sein du secteur de la construction : vers une nouvelle approche ?
- DIDEBERG, Attractivité des études et métiers scientifiques et techniques. Rapport final, Conseil wallon de la politique scientifique (CPS), Liège, 2013.
- IPIEQ zone Bruxelles, *Cadastre de l'enseignement qualifiant (3<sup>e</sup> degré)*, 2013. Bruxelles.
- JANSSENS R., Onderzoek naar de capaciteit van het Nederlandstalig secundair onderwijs in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, BRIO-Onderzoeksrapport, 2010
- JANSSENS R., Onderzoek naar de capaciteit van het Nederlandstalig basisonderwijs in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, BRIO-Onderzoeksverslag, 2009
- LAUWERS M., « *La concurrence déloyale force la construction à mendier une baisse du coût du travail* », L'Echo, 13 février 2015.
- N. MATAGNE et S. ZANUSSI, Représentation des métiers techniques et de l'enseignement qualifiant chez les élèves de fin du 1<sup>e</sup> degré de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Enquête auprès de 267 élèves de 2<sup>e</sup> année commune. Rapport final, Ministère de la FWB, DGEO, Direction Relations Écoles-Monde du Travail, Bruxelles, août 2014
- ONSS, Nombre de poste de travail salarié au 30 juin 2013, statistiques décentralisées, calculs IWEPS
- ONSS, Nombre d'unités locales par tailles et secteurs d'activité en juin 2013, Statistiques décentralisées, traitement : IWEPS
- ZUNE M., « Editorial : de quoi les pénuries de main-d'œuvre sont-elles le nom ? », *Revue française de socio-économie*, 2014/2, n°14

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

## Table des tableaux

Tableau 1: Indicateurs centraux caractérisant la RBC .....	9
Tableau 2 : Répartition des bruxellois en fonction du niveau de diplôme et de la classe d'âge .....	10
Tableau 3: Répartition du nombre de postes salariés par secteur au 30 juin 2013 .....	11
Tableau 4: Répartition des indépendants à Bruxelles par secteur .....	12
Tableau 5: Répartition des entreprises bruxelloises par nombre de personnes employées et par secteur .....	13
Tableau 6: Répartition des entreprises par secteur en fonction de leur indice de spécialisation .....	14
Tableau 7: Répartition de la main d'œuvre bruxelloise et non bruxelloise par secteur .....	15
Tableau 8 : Enseignement, population scolaire en 2012-2013 par niveau d'enseignement.....	20
Tableau 9: Part des jeunes bruxellois en cours d'étude ou en formation .....	21
Tableau 10: Enseignement secondaire, effectifs à Bruxelles par filière en 2012-2013 .....	23
Tableau 11: Enseignement ordinaire, ratio de transition/qualification en 2012-2013 .....	23
Tableau 12: Enseignement PE, implantations, fréquentation et certifications (3ème et 4ème degré) .	27
Tableau 13: L'enseignement PE en bref .....	41
Tableau 14: Enseignement PE, répartition des inscriptions en 7ème C par commune.....	41
Tableau 15: Enseignement spécialisé, implantations et fréquentation (2013-2014) .....	43
Tableau 16: Enseignement, tableau des indices de spécialisation de la zone scolaire Bruxelles et de la FWB .....	51
Tableau 17: EPS, nombre d'étudiants et d'inscriptions aux différentes unités d'enseignement par niveau à Bruxelles (2013-2014) .....	54
Tableau 18: EPS, nombre d'étudiants et d'inscriptions aux différentes unités d'enseignement par secteur (2013-2014).....	54
Tableau 19: EPS, groupes d'UE les plus fréquentés selon le genre (2013-2014).....	56
Tableau 20: EPS, nombre d'inscrits aux épreuves intégrées des sections qualifiantes (de niveau secondaire) en 2013-2014 .....	58
Tableau 21: EPS, nombre de personnes ayant réussi l'épreuve intégrée d'une section qualifiante de (2013-2014).....	60
Tableau 22: CEFA, implantations et fréquentation (2013-2014).....	66
Tableau 23 : efp, répartition des inscrits par métier (2014).....	76
Tableau 24: SFPME, répartition des contrats par type et par métier (2014) .....	84
Tableau 25 : BF et partenaires, effectifs selon le statut (2014).....	87
Tableau 26 : BF et partenaires, répartition des stagiaires présents par type de formation et genre (2014).....	88
Tableau 27 : BF et partenaires : répartition des stagiaires présents par domaine, ligne de produits et genre – sous totaux par domaine (2014) .....	89
Tableau 28 : BF et partenaires, répartition des stagiaires présents dans la catégorie "Sans" (2014)..	92
Tableau 29 : BF, répartition des stagiaires présents par domaine, ligne de produits et genre – sous totaux par domaine (2014).....	94

Table des illustrations

Tableau 30 : BF, répartition des stagiaires présents dans la catégorie « Sans » (2014) .....	96
Tableau 31 : BF, répartition des stagiaires présents par centre de formation et genre (2014) .....	98
Tableau 32 : Partenaires de BF, répartition des stagiaires par organisme et par genre (2014) .....	99
Tableau 33 : Partenaires de BF, répartition des stagiaires par domaine, ligne de produits et genre – sous-totaux par domaine (2014) .....	100
Tableau 34 : Partenaires de BF, répartition des stagiaires présents dans la catégorie "Sans" (2014) .....	102
Tableau 35: VdC, métiers proposés à la validation dans le bassin bruxellois et nombre d'épreuves passées (2010-2013) .....	111
Tableau 36: VdC, demande des candidats provenant de la région bruxelloise (2010-2013) .....	112
Tableau 37: VdC, résultats dans les centres liés au Bassin de Bruxelles (2010 à 2013).....	113
Tableau 38: EPS, répartition du nombre d'inscriptions aux différents UE de langues (2013-2014) ...	114
Tableau 39: EPS, les UE « français de base » (FLE, Alphabétisation et français de base n°1) à Bruxelles en % (2013-2014) .....	116
Tableau 40: bf Langue, offre de formation « langue » et effectifs (2013) .....	117
Tableau 41: bf Tremplin, offre de formation « langue » et effectifs (2013) .....	117
Tableau 42: OISP, offre de formation "langue et alpha" et effectifs (2014) .....	118
Tableau 43: Evolution et prévisions de croissance de l'emploi et de la valeur ajoutée par secteur ..	123
Tableau 44: Indice de vieillissement par secteur .....	125
Tableau 45: Répartition, par les 10 principaux domaines, des offres d'emploi reçues par Actiris en 2014 .....	126
Tableau 46: Répartition du nombre d'offres d'emploi reçues en 2014 par Actiris, par domaine professionnel.....	127
Tableau 47: Taux de sortie vers l'emploi des DEI 2012 répartis par secteur .....	129
Tableau 48: Liste des fonctions critiques Actiris 2013 et 2014 susceptibles d'être exercées par des diplômés de l'enseignement qualifiant .....	132
Tableau 49: Métiers en demande accessibles aux personnes de niveau faible ou moyen .....	134
Tableau 50: Répartition par genre (en %) dans les secteurs de l'enseignement qualifiant de plein exercice (3e degré) en 2013 .....	141
Tableau 51: Taux d'insertion sur le marché de l'emploi des sortants 2007-2008 de l'efp et des CEFA .....	143
Tableau 52 : Nombre de diplômés et taux de transition vers le secteur - enseignement construction de plein exercice .....	144
Tableau 53 : Part de l'enseignement dans les entrées au sein du secteur de la construction .....	144
Tableau 54: efp, répartition des apprentis par pôle et genre (2014) .....	145
Tableau 55: efp, répartition des auditeurs chefs d'entreprise par pôle et genre (2014) .....	146
Tableau 56: Répartition des inscrits par nationalité (2014) .....	147
Tableau 57: Répartition des inscrits par lieu de résidence (2014) .....	147
Tableau 58: Répartition des stagiaires de Bruxelles-Formation et ses partenaires par statut et genre (2014) .....	148

Tableau 59: Accès à l'emploi, un an après la formation, comparaison formés en 2008 / témoins 2008 .....	154
Tableau 60: Répartition de l'emploi à M+12 entre les différents types de contrats pour l'ensemble des répondants .....	155
Tableau 61: Le secteur d'activité du premier emploi .....	155
Tableau 62: Mise à l'emploi selon le niveau de diplôme des répondants.....	156
Tableau 63: BF et OISP, public selon le genre, l'âge, la durée de chômage et le niveau de diplôme en 2013 .....	156
Tableau 64: Taux d'emploi, d'activité et de chômage par année et niveau d'éducation dans le Bassin de Bruxelles (2013) .....	158
Tableau 65 : Caractéristiques des DEI en Région bruxelloise (2014) .....	159
Tableau 66 : Réserve de main-d'œuvre à Bruxelles .....	160
Tableau 67: Mise à disposition d'infrastructures / équipements par public (2014) .....	166
Tableau 68: Provenance des visites d'écoles dans les CTA bruxellois .....	167
Tableau 69: Nombre de visites d'écoles bruxelloises dans des CTA wallons en 2013 .....	168
Tableau 70: Centres de validation des compétences et inscriptions aux épreuves par métiers (2010-2013) .....	169
Tableau 71: Evolution du personnel enseignant par réseau à Bruxelles .....	170
Tableau 72: Evolution du personnel enseignant par niveau à Bruxelles .....	171
Tableau 73: Accroissement de la population scolaire à l'horizon 2015 et 2020 par niveau d'enseignement en Région bruxelloise, résultats IBSA .....	174
Tableau 74: EPS, répartition des inscriptions aux UE par genre et par sous-groupe dans le secteur Economie .....	200
Tableau 75: CDR, réalisé des formations en propre .....	200
Tableau 76: CTA, répartition des effectifs 2013 par public et par CTA.....	202

### Tables des figures

Figure 1 : Enseignement, population scolaire francophone en 2012-2013 par niveau d'enseignement et par commune.....	21
Figure 2: Enseignement PE, répartition du nombre d'option au 3 <sup>ème</sup> degré par secteur (2013-2014)..	24
Figure 3: Enseignement PE, répartition du nombre d'élèves par secteur (2013-2014) .....	25
Figure 4: Enseignement de PE, top 10 des options de base groupées les plus fréquentées en 2013-2014.....	25
Figure 5: EPS, nombre d'étudiants par niveau d'enseignement (2013-2014) .....	53
Figure 6: EPS, répartition des inscriptions aux UE par secteur (2013-2014) .....	55
Figure 7: EPS, répartition du nombre d'inscriptions aux UE en économie (2013-2014).....	55
Figure 8 : CEFA, offre par secteur au 3ème degré (2013-2014) .....	64
Figure 9 : CEFA, répartition des jeunes par secteurs au 3ème degré (2013-2014) .....	64
Figure 10: CEFA, top 10 des options les plus fréquentées (2013-2014) .....	65
Figure 11: efp, offre répartie par pôles et filières (2014) .....	73

Table des illustrations

Figure 12: efp, répartition des auditeurs par pôle et par filière (2014) .....	73
Figure 13: efp, répartition des auditeurs CE par pôle (2014) .....	74
Figure 14: efp, répartition des auditeurs APP par pôle (2014).....	74
Figure 15: efp, top 10 des formations les plus fréquentées (2014).....	75
Figure 16: efp, répartition des inscrits par filière, pôle et genre (2014).....	75
Figure 17: SFPME, répartition par pôle des formations où le SFPME exerce une tutelle (2014).....	79
Figure 18: SFPME, répartition des contrats suivis par pôle et par filière (2014).....	80
Figure 19: SFPME, répartition par pôle des auditeurs chefs d'entreprise (2014) .....	80
Figure 20: SFPME, répartition par pôle des auditeurs apprentis sous tutelle du SFPME (2014) .....	81
Figure 21: SFPME, top 10 des formations dans lesquelles le SFPME exerce sa tutelle (2014) .....	81
Figure 22: SFPME, répartition par filière, pôle et genre des auditeurs sous tutelle (2014) .....	82
Figure 23: SFPME, répartition des contrats d'apprentissage suivis en fonction de l'âge des auditeurs (2014) .....	82
Figure 24: SFPME, répartition des conventions de stage suivies en fonction de l'âge des auditeurs (2014) .....	83
Figure 25 : SFPME, répartition par lieu de résidence des auditeurs sous tutelle (2014).....	83
Figure 26: BF et partenaires: répartition des stagiaires présents par type de formation en % (2014) .	89
Figure 27: BF et partenaires : répartition des stagiaires présents par domaine (hors catégorie « Sans ») en pourcentages (2014) .....	91
Figure 28: BF et partenaires, répartition des stagiaires présents par domaine en pourcentages (2014) .....	93
Figure 29: BF, répartition des stagiaires présents par domaine (hors catégorie «Sans») en pourcentages (2014) .....	96
Figure 30: BF, répartition des stagiaires présents par domaine en pourcentages (2014) .....	97
Figure 31: BF, répartition des stagiaires présents par centre de formation en pourcentages (2014)...	99
Figure 32: Partenaires de BF, répartition des stagiaires présents par domaine (hors catégorie « Sans ») en pourcentages (2014) .....	102
Figure 33: Partenaires de BF, répartition des stagiaires présents par domaine en pourcentages (2014) .....	103
Figure 34: ISP, répartition des stagiaires selon le type d'action (2013) .....	105
Figure 35: ISP, offre de formation qualifiante et inscriptions (2014) .....	105
Figure 36: ISP, places conventionnées (2014) .....	107
Figure 37: CDR, offre et fréquentation (2014).....	108
Figure 38: Horeca BePro, offre et fréquentation (2014) .....	110
Figure 39: CTA, pourcentage d'heures de formation réalisées par publics-cibles (2013) .....	111
Figure 40: EPS, répartition du nombre d'inscriptions aux différentes UE de langues en % (2013-2014) .....	115
Figure 41: EPS, répartition des élèves inscrits aux UE en « français de base » à Bruxelles (2013- 2014).....	116

Table des illustrations

Figure 42: Evolution de la population de l'enseignement qualifiant de plein exercice (3ème degré) dans le Bassin bruxellois (2004-2013) .....	140
Figure 43: Evolution de la population de l'enseignement qualifiant en alternance (article 49) (3ème degré) dans le Bassin bruxellois (2004-2013) .....	140
Figure 44: Répartition par genre des inscriptions en promotion sociale à Bruxelles, par niveau (2013-2014).....	145
Figure 45: efp: répartition des auditeurs apprentis par catégorie d'âge .....	146
Figure 46: efp: répartition des auditeurs chefs d'entreprise par catégorie d'âge .....	147
Figure 47: Répartition des stagiaires présents de Bruxelles-Formation et ses partenaires par domaine et par genre (2014).....	149
Figure 48: Répartition des stagiaires présents par domaine (hors catégorie « Sans ») et par genre (2014) .....	150
Figure 49: Répartition des stagiaires présents par centre et par genre (2014) .....	151
Figure 50: répartition des stagiaires présents chez les partenaires de Bruxelles-Formation (OISP, EPS, Phare) par type d'opérateur et genre (2014).....	151
Figure 51: répartition des stagiaires présents chez les partenaires de Bruxelles-Formation (OISP, EPS, Phare) par domaine et genre (2014).....	152
Figure 52: Répartition des stagiaires de Bruxelles-Formation par classe d'âge (2013) .....	153
Figure 53: Répartition des stagiaires de Bruxelles-Formation par diplôme (2013).....	153
Figure 54: Répartition des demandeurs d'emplois en RBC .....	157
Figure 56: Pourcentage d'heures de formation réalisées par publics-cibles .....	165
Figure 57: Réalisation de l'objectif de fréquentation CTA par CTA (2013) .....	168
Figure 58: Mobilité dans le dispositif de la Validation des Compétences .....	170

# GLOSSAIRE

---

Glossaire

<b>A</b>	
Apprenant	Personne suivant un enseignement quelconque
Auditeur (efp/SFPME)	« Auditeur » est un terme général qui désigne une personne suivant une formation dans le dispositif des classes moyennes
<b>B</b>	
<b>C</b>	
CBC	Chambre belge des comptables
CDR	Le centre de référence professionnelle (CDR) est issu d'un partenariat entre les organismes publics d'emploi (Actiris) et de formation professionnelle (Bruxelles Formation, VDAB) et les secteurs de l'économie bruxelloise. Les réseaux d'enseignement y sont associés. Le CDR remplit différentes missions : la mise en place de formations à destination des travailleurs, des chercheurs d'emploi, des étudiants et des enseignants, la veille sur les métiers et les besoins de formation, l'information et la sensibilisation, la recherche et le développement en matière pédagogique, et, dans certains cas, le screening et la validation des compétences.
Certificat authentifié (EPS)	Certificat de l'EPS remis par un établissement et authentifié par l'administration. Notons qu'un établissement n'est pas tenu de transmettre ces titres dans un temps imparti à l'Administration, ce qui peut induire un biais dans le comptage.
CESS	Le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré à l'issue des sixièmes années d'enseignement général, technique et artistique ainsi qu'au terme de certaines septièmes années de l'enseignement secondaire professionnel.
Chômage administratif	Le chômage administratif reprend l'ensemble des personnes inscrites comme demandeuses d'emploi auprès des organismes régionaux de placement. Le chômage administratif a un caractère exhaustif qui en fait une base cohérente avec les autres agrégats comptables utilisés dans le modèle (en particulier l'emploi) et appropriée pour une projection à moyen terme de l'offre de travail, qui nécessite une désagrégation complète de la population par catégorie socio-économique. Il est donc préféré à celui des enquêtes sur les forces de travail.
CTA	Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure mettant des équipements pédagogiques de pointe à disposition des élèves et des enseignants, quel que soit le réseau et le caractère d'enseignement, des demandeurs d'emploi et des travailleurs, en vue de développer des formations techniques qualifiantes.
CQ	Le Certificat de qualification (CQ) est délivré au terme de la sixième année de l'enseignement secondaire de qualification, technique, artistique ou professionnel ainsi qu'au terme de certaines septièmes années de l'enseignement secondaire de qualification artistique, technique ou professionnel.
CQS	Le Certificat de Qualification spécifique (CQS) est délivré au terme de la 6ème année de l'enseignement secondaire en alternance pour les formations en article 45.
<b>D</b>	

Glossaire

<b>E</b>	
Emploi intérieur	L'emploi intérieur d'une région recouvre tous les travailleurs salariés ou indépendants qui travaillent dans cette région, quel que soit leur lieu de résidence.
Epreuve intégrée	Chaque section de l'enseignement de promotion sociale comporte une unité de formation "épreuve intégrée" qui a pour but de vérifier si l'étudiant maîtrise, sous forme de synthèse, les capacités couvertes par les unités déterminantes. L'obtention du titre à la fin de la section dépend de la réussite de l'épreuve intégrée
<b>F</b>	
<b>G</b>	
<b>H</b>	
<b>I</b>	
Indice de spécialisation	L'indice de spécialisation <sup>180</sup> mesure le rapport entre la part régionale de la valeur ajoutée d'une branche d'activité dans le total de la valeur ajoutée régionale et cette même part mesurée au niveau national. Ainsi, un indice supérieur à 1 signifie une représentation relativement plus forte de la Région dans la branche d'activité considérée.
Indice de vieillissement	L'indice de vieillissement de la population est le rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Il est construit sur la base des données au 1er janvier de chaque année.
<b>J</b>	
<b>K</b>	
<b>L</b>	
<b>M</b>	

<sup>180</sup> <http://www.iweeps.be/specialisation-sectorielle-en-fonction-de-la-valeur-ajoutee>

Glossaire

<b>N</b>	
Niveau de qualification faible	Le niveau de diplôme le plus haut obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur, voire même à aucun diplôme.
Niveau de qualification moyen	Le niveau de diplôme le plus haut obtenu correspond au certificat d'enseignement secondaire supérieur
Niveau de qualification élevé	Le niveau de diplôme le plus haut obtenu correspond à celui du supérieur non universitaire de type court et long/ universitaire
<b>O</b>	
<b>P</b>	
Population active	La population active (ou l'offre de travail) d'une région regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région (quel que soit leur lieu de travail) et l'ensemble des demandeurs d'emploi résidant dans cette région. Dans son acceptation large (concept BFP), la population active inclut les chômeurs âgés.
Population active occupée	La population active occupée d'une région regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région, quel que soit leur lieu de travail.
<b>Q</b>	
<b>R</b>	
Réserve de main-d'œuvre	La réserve de main-d'œuvre représente l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits auprès d'Actiris qui, dans le courant de l'année, ont été disponibles au moins une fois sur le marché du travail
Réalisé	Le réalisé d'un opérateur d'enseignement et de formation totalise le nombre de personnes touchées par celui-ci. Ce concept renvoie cependant à des réalités différentes, car selon l'opérateur le réalisé peut viser les personnes inscrites à une formation, les individus présents ou uniquement les apprenants ayant terminé une formation.
<b>S</b>	
Stagiaire	Personne suivant une formation à Bruxelles Formation ou auprès d'un OISP
SFMQ	Service Francophones des Métiers et des Qualifications
<b>T</b>	
Taux d'activité	Le taux d'activité d'une région est calculé en divisant la population active de cette région par la population d'âge actif (15-64 ans) de cette région.
Taux d'emploi	Le taux d'emploi d'une région est le rapport entre la population active occupée de la région et la population d'âge actif (15-64 ans) de la région.
Taux d'insertion	Le taux d'insertion concerne la part de diplômés ou de demandeurs d'emploi décrochant un emploi dans un laps de temps donné (ex : taux d'insertion à 6 mois)
TQNQ	Technique de qualification non qualifiant

Glossaire

<b>U</b>	
Unité d'enseignement (EPS)	Une unité d'enseignement est constituée d'un cours ou d'un ensemble de cours qui sont regroupés parce qu'ils poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique cohérent d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué et validé.
<b>V</b>	
<b>W</b>	
<b>X</b>	
<b>Y</b>	
<b>Z</b>	